

MODÈLE
520



Camion à cabine avancée surbaissée (LCF)

***CAMION À CABINE
AVANCÉE SURBAISSÉE (LCF)***

dispositions

1

Frein

2

Contrôles

3

En conduite

4

Entretien

5

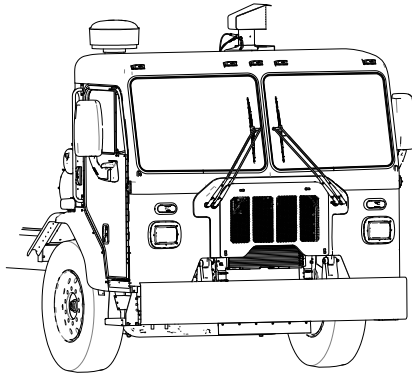
Information

6

CHAPITRE 1: DISPOSITIONS

| | | |
|----|--|----|
| 1 | S'applique à..... | 5 |
| | | 5 |
| 2 | Utilisation du présent manuel..... | 5 |
| 3 | Messages et notes de sécurité..... | 6 |
| 4 | Illustrations..... | 7 |
| 5 | Consignes générales de sécurité..... | 7 |
| 6 | Enregistreur de données..... | 10 |
| 7 | Réparations..... | 10 |
| 8 | Sources supplémentaires de renseignements..... | 11 |
| 9 | Accès à la cabine..... | 11 |
| 10 | Inclinaison de la cabine..... | 13 |
| 11 | Siège de série..... | 16 |
| 12 | Marche à suivre avant de démarrer le véhicule..... | 21 |
| 13 | Chargement du véhicule..... | 23 |
| 14 | Inspection visuelle en se rapprochant du véhicule..... | 23 |
| 15 | Vérifications quotidiennes..... | 24 |
| 16 | Vérifications hebdomadaires..... | 25 |
| 17 | Vérification des systèmes..... | 26 |

1 S'APPLIQUE À



2 UTILISATION DU PRÉSENT MANUEL

Lire ce manuel d'utilisation pour vous familiariser avec votre véhicule. Nous vous recommandons de lire entièrement ce manuel et de le comprendre avant d'utiliser votre véhicule. Le présent manuel contient des renseignements utiles sur le fonctionnement efficace et sécuritaire de cet équipement. Il fournit également des informations sur l'entretien accompagnées d'une description du mode d'exécution des vérifications de sécurité et des inspections

d'entretien préventif de base. Si des pièces de remplacement s'avéraient nécessaires, nous recommandons de n'utiliser que des pièces d'origine PACCAR.

Nous essayons ainsi d'y présenter aussi clairement que possible les informations dont vous aurez besoin pour connaître les fonctions, les commandes et le fonctionnement de votre véhicule. Il peut arriver que le manuel ait à être consulté. Nous espérons qu'il sera simple à utiliser.

i REMARQUE

Une fois lu, ce manuel doit rester dans la cabine pour être facilement disponible et doit se trouver dans le véhicule au moment de la vente.

Il est possible que votre véhicule ne possède pas toutes les caractéristiques et options mentionnées dans le présent manuel. Il faut donc prêter une attention particulière aux instructions qui se rapportent aux seules caractéristiques et options propres à votre véhicule. S'il est équipé d'options ou d'équipements spéciaux dont il n'est pas fait mention dans le présent manuel, il faut consulter votre concessionnaire ou le fabricant de l'équipement en question.

Ce manuel comprend plusieurs outils pour vous aider à trouver rapidement des informations. Le premier est la table des matières, située au début du manuel. Cette table organise les sujets en chapitres, qui peuvent être rapidement référencés à l'aide des numéros indiqués dans la marge extérieure. La première page de chaque chapitre présente une liste des principaux sujets contenus dans ce chapitre. Les références croisées peuvent également vous aider à trouver des informations. Si davantage d'informations sur le sujet recherché se trouvent ailleurs dans le manuel, une référence croisée peut être fournie, comme « Se reporter à Messages et notes de sécurité à la page 6 ». En outre, il y a un index pratique par sujets couverts, ordonné alphabétiquement, à la fin du manuel.

Toutes les informations contenues dans ce manuel sont basées sur les dernières informations de production disponibles au moment de la publication. S'il y a des divergences entre vos instruments et les informations indiquées dans ce manuel, il faut communiquer avec un concessionnaire autorisé Peterbilt. Peterbilt Motors Company se réserve le droit d'apporter des changements à n'importe quel moment sans préavis.

3 MESSAGES ET NOTES DE SÉCURITÉ


Lire et observer tous les messages de sécurité qui se trouvent dans le présent manuel. Les blessures corporelles, les dommages à l'équipement ou aux biens et d'autres dangers sont réduits lorsque ces consignes sont respectées. Les messages et les remarques de sécurité sont soulignés par un symbole de message de sécurité et l'un des trois mots indicateurs : AVERTISSEMENT, MISE EN GARDE ou REMARQUE. Messages à prendre en compte en tout temps.

Avertissements



Les messages de sécurité qui suivent ce symbole et le mot indicateur avertissent contre les procédures de fonctionnement, les actions ou l'absence d'action qui pourraient entraîner la mort ou des blessures. Les avertissements non respectés peuvent également entraîner des dommages aux équipements, aux biens ou à l'environnement. Les messages d'avertissement identifieront le danger, comment l'éviter et la conséquence possible si le danger n'est pas évité.

Exemple :

| |
|--|
|  AVERTISSEMENT |
| NE PAS changer l'huile moteur chaude, car vous pourriez vous brûler. Laisser le moteur refroidir avant de changer l'huile moteur. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels. |

Mises en garde



Les messages de sécurité qui suivent ce symbole et le mot indicateur mettent en garde contre les procédures de fonctionnement, les actions ou l'absence d'action qui pourraient entraîner des dommages aux biens, aux équipements ou à l'environnement. Les messages de mise en garde identifieront le danger, comment le prévenir, et les conséquences probables de ne pas l'éviter.

Exemple :

ATTENTION

NE PAS utiliser votre véhicule si la pression d'huile est insuffisante, car cela endommagera gravement le moteur. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Remarques



Les messages qui suivent ce symbole et ce mot indicateur fournissent des informations importantes qui, bien que n'étant pas liées à la sécurité, doivent néanmoins être respectées. Une remarque fournira des informations qui pourront être utiles au lecteur : elle clarifiera le sujet, apportera un aperçu précieux du sujet ou du processus, ou permettra au lecteur d'économiser temps et efforts.

Exemple :

REMARQUE

Le fait de pomper la pédale d'accélérateur n'aidera pas à faire démarrer le moteur.

4 ILLUSTRATIONS

Certaines des illustrations contenues dans ce manuel sont génériques. Elles ne ressembleront pas exactement aux pièces ou assemblages que vous trouverez installés sur le véhicule.

Lorsqu'une illustration diffère de ce que vous voyez physiquement sur le véhicule, la procédure fournie est toujours valable pour l'application.

5 CONSIGNES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ



AVERTISSEMENT

Les pratiques inadéquates, la négligence ou la non prise en compte des messages de sécurité – Mises en garde et avertissements – peuvent entraîner la mort, des blessures graves, ou des dommages aux équipements et aux biens.

Avant d'effectuer une réparation, veuillez prendre connaissance de l'ensemble des précautions de sécurité et des mises en garde en prenant soin de les comprendre. Cette liste contient les mesures de sécurité générales à respecter pour assurer la

sécurité personnelle. Le non-respect de ces consignes peut entraîner des blessures ou la mort. Les procédures contiennent des précautions de sécurité spéciales, le cas échéant.

N'oubliez pas que même s'il est bien entretenu, le véhicule doit être utilisé dans la limite de ses possibilités mécaniques et de capacité de charge. Consultez l'étiquette de capacité de poids sur le rebord de la porte du conducteur.

Tous les nouveaux véhicules sont conçus pour être conformes aux normes sur la sécurité routière qui s'appliquent au moment de leur fabrication. Malgré toutes les mesures de précaution mises en œuvre, la sécurité et la fiabilité dépendent du bon entretien du véhicule. Veuillez suivre les recommandations de la section Entretien. Le respect des recommandations d'entretien permettra à votre véhicule de conserver des conditions de qualité. Avant de prendre le volant, assurez-vous que votre véhicule est en parfait état de marche, c'est le devoir de tout bon conducteur. Inspectez le véhicule selon la Liste de vérifications du conducteur :

- Assurez-vous de travailler dans un lieu sec, bien éclairé et aéré, exempt de fouillis, d'outils ou de pièces éparpillés, de sources inflammables et de substances dangereuses.

- Portez toujours des lunettes et chaussures de protection au travail.
- Portez des gants de protection lorsque vous travaillez avec des liquides ou des surfaces chaudes, et lorsque vous travaillez avec des composants qui ont des bords tranchants.
- NE portez PAS de vêtements lâches ou déchirés. Attachez les cheveux longs ou rentrez-les. Retirez tous vos bijoux quand vous travaillez.
- Avant de commencer une réparation, débranchez la batterie (câble négatif [-]) et déchargez les condensateurs.
- Apposez une étiquette avec la mention « NE PAS UTILISER » dans la cabine du conducteur ou sur les commandes.
- Laissez le moteur refroidir avant de desserrer lentement le bouchon du réservoir pour relâcher la pression du système de refroidissement.



AVERTISSEMENT

NE PAS dévisser le bouchon de remplissage du liquide de refroidissement quand le moteur est chaud. Attendez que la température du liquide de refroidissement soit inférieure à 50 °C (120 °F). De la vapeur et du liquide bouillant sous pression peuvent s'en échapper et causer de graves brûlures.

Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.



AVERTISSEMENT

NE PAS essayer de réparer le circuit de carburant à haute pression à moins d'être un technicien certifié. Il est dangereux de laisser s'échapper du carburant sous haute pression. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

- Utilisez toujours des cales ou des chandelles appropriées pour soutenir le véhicule ou ses composants avant d'effectuer des travaux d'entretien ou de réparation. NE réalisez PAS de travaux sur un composant soutenu seulement par des crics de levage ou un pont élévateur. Avant d'installer les chandelles sous le véhicule, veillez à ce qu'elles soient homologuées en fonction de la charge à supporter.
- Avant de desserrer ou de débrancher des conduites, des raccords ou des éléments connexes, il faut toujours libérer la pression dans les conduites.

Veillez à utiliser le point et la méthode du système approuvés pour le système spécifique (carburant, huile). Les fluides sous haute pression qui s'échappent peuvent provoquer des blessures graves. PACCAR ne fournit pas les points et méthodes du système approuvé dans les manuels du conducteur. La documentation relative à l'entretien fournit ces informations. Vous pouvez obtenir de la documentation relative à l'entretien par l'intermédiaire d'un centre d'entretien et de réparation certifié.

- Portez toujours des vêtements de protection lorsque vous travaillez sur des conduites de fluide frigorigène et assurez-vous que le lieu de travail est bien aéré. L'inhalation de vapeurs peut provoquer des blessures corporelles ou la mort. Par mesure de protection de l'environnement, les circuits de liquide frigorigène doivent faire l'objet d'une vidange appropriée et d'un remplissage à l'aide d'un équipement qui empêche la libération du gaz frigorigène.
- Assurez-vous d'observer les techniques appropriées et de demander l'aide nécessaire si vous

devez déplacer ou soulever des pièces ou de l'équipement lourds. Assurez-vous du bon état et de la capacité de charge appropriée de tous les appareils de levage comme les chaînes, les crochets ou les élingues. Assurez-vous que tous les appareils de levage font l'objet d'un positionnement adéquat.

- Les inhibiteurs de corrosion et les huiles de graissage peuvent contenir des alcalis. Évitez TOUT contact de la substance avec les yeux et évitez tout contact prolongé ou répété avec la peau. Faites attention de NE PAS avaler ce produit. En cas d'ingestion, consultez immédiatement un médecin. Ne PAS faire vomir. En cas de contact avec la peau, lavez immédiatement avec de l'eau savonneuse. En cas de contact nocif, appelez immédiatement un médecin. Gardez toujours les produits chimiques HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.
- Lors de la réparation du véhicule, faites attention aux parties chaudes des éléments qui viennent d'être mis hors fonction, aux gaz d'échappement et aux liquides chauds dans les conduites, les tubes et les compartiments. Le contact avec une surface chaude peut causer des

brûlures.

- Utilisez toujours des outils en bon état. Assurez-vous de bien comprendre le mode d'utilisation des outils avant d'effectuer un travail d'entretien ou de réparation quelconque. Utilisez seulement des pièces de rechange d'origine PACCAR.
- Lors du remplacement des organes d'assemblage, utilisez toujours ceux qui portent le même numéro de pièce (ou l'équivalent). NE vous servez PAS d'un organe d'assemblage de qualité moindre si un remplacement est nécessaire. (P. ex., NE REMPLACEZ PAS une attache de classe 10.9 métriques par une autre de classe 8.8).
- Serrez toujours les attaches et les raccords de carburant selon les spécifications recommandées. Des fuites peuvent survenir si vous serrez trop ou pas assez.
- Fermez les robinets manuels d'alimentation en carburant avant d'effectuer des réparations ou un entretien et au moment de remettre le véhicule à l'intérieur.
- NE faites AUCUNE réparation avec les facultés affaiblies, sous l'effet de la fatigue ou après avoir consommé de l'alcool ou des drogues qui altèrent la conscience.

- Les organismes fédéraux des États-Unis et ceux de certains États ont établi que l'huile moteur usagée peut s'avérer cancérigène et toxique à l'égard des fonctions de la reproduction. Évitez d'en inhaler les vapeurs, de l'ingérer et de rester en contact prolongé avec l'huile à moteur.
- Le liquide de refroidissement est un produit toxique. S'il ne fait pas l'objet d'une réutilisation, il faut se débarrasser du liquide de refroidissement conformément à la réglementation locale sur l'environnement.

ATTENTION

NE PAS utiliser de produits chimiques corrosifs sur une partie du véhicule, sauf instruction expresse. Les produits chimiques corrosifs peuvent endommager le moteur. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Avertissement California Proposition 65

- Les échappements des moteurs diesel et certaines des substances qu'ils contiennent sont reconnus par l'état de Californie comme pouvant entraîner

entre autres le cancer et des anomalies congénitales.

- Le substrat catalyseur situé dans le filtre à particules diesel (DPF) contient de l'anhydride vanadique dont l'État de la Californie a déterminé qu'il peut causer le cancer. Portez toujours des vêtements et lunettes de protection lors de la manipulation d'un catalyseur. Il faut se débarrasser du catalyseur conformément aux réglementations en vigueur dans votre région. Si la substance que renferme le catalyseur entre en contact avec les yeux, rincez-les abondamment et immédiatement à l'eau pendant au moins 15 minutes. Évitez le contact prolongé avec la peau. En cas de contact avec la peau, lavez immédiatement avec de l'eau savonneuse. En cas de contact nocif, appelez immédiatement un médecin.
- Selon l'État de la Californie, d'autres produits chimiques dans ce véhicule provoquent le cancer et des défaillances congénitales, ou nuisent à la reproduction.
- Les batteries, les bornes et leurs accessoires contiennent du plomb et des composés de plomb, des produits chimiques reconnus par l'état de Californie comme pouvant entraîner entre autres le cancer et des anomalies

congénitales. Se laver les mains après toute manipulation de ces composants.

6 ENREGISTREUR DE DONNÉES

California Vehicle Code – Section 9951 – Disclosure of Recording Device (Divulgateion des dispositifs d'enregistrement)
Il se peut que votre véhicule soit pourvu de l'un ou plusieurs dispositifs d'enregistrement communément appelés « enregistreurs de données de route » (EDR ou « Event Data Recorder ») ou « modules de détection et de diagnostic » (SDM ou « Sensing and Diagnostic Module »). Dans le cas d'un accident, il se peut que ces dispositifs puissent enregistrer les données de route qui se sont produites immédiatement avant ou pendant l'accident. Pour plus de renseignements sur vos droits en matière de l'utilisation de ces données, communiquer avec :

- California Department of Motor Vehicles – Licensing Operations Division (Division des opérations de délivrance des permis)
- <http://www.dmv.ca.gov/>

7 RÉPARATIONS

7.1 Réparations



AVERTISSEMENT

NE TENTEZ PAS d'effectuer des travaux d'entretien ou de réparation sans avoir reçu une formation appropriée, sans utiliser les outils appropriés et sans avoir suivi les instructions d'entretien les plus récentes. N'effectuer que les tâches pour lesquelles vous êtes pleinement qualifié afin d'éviter tout risque pour vous-même, pour autrui ou pour le véhicule. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.



AVERTISSEMENT

Votre véhicule peut devenir dangereux si vous le modifiez. Certaines modifications peuvent agir sur les circuits électriques, le dispositif de contrôle de la stabilité ou d'autres fonctions importantes du véhicule. Avant de modifier votre véhicule, consultez votre concessionnaire pour le faire en toute sécurité.

Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.



ATTENTION

L'installation de dispositifs électroniques sur le connecteur du diagnostic embarqué (OBD), le réseau CAN du véhicule ou son câblage connexe n'est pas autorisée. Si vous le faites, vous risqueriez de réduire la performance du véhicule ou de provoquer la génération de codes d'anomalie. Le connecteur de diagnostic embarqué (OBD) est livré aux fins de raccordement temporaire des outils d'entretien et de diagnostic exclusivement. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Le centre de service après-vente de votre concessionnaire est le meilleur endroit pour faire réparer votre véhicule. Il y a des concessionnaires partout au pays et ceux-ci possèdent le personnel formé et le matériel qui vous permet de reprendre la route rapidement et de vous aider à y rester.

Votre véhicule est une machine complexe. Quiconque veut entreprendre des réparations nécessite une bonne formation technique et les bons outils. Toutes les réparations sous garantie ne doivent cependant être effectuées que dans un centre de réparation autorisé. Si vous n'êtes pas un mécanicien expérimenté ou si vous ne disposez pas du matériel adéquat, confiez toutes les réparations à un centre de réparation agréé. Ceux-ci sont les mieux équipés pour effectuer ces réparations de façon adéquate et sécuritaire.

7.2 Manuels d'entretien

Si vous décidez d'entreprendre une réparation compliquée, vous devez disposer des manuels d'entretien. Commandez-les chez votre concessionnaire agréé. Lors de la commande, indiquez le numéro de série de votre châssis afin de recevoir les manuels pertinents à votre véhicule. Veuillez prévoir un délai de livraison de quatre semaines. Ces manuels vous seront vendus.

7.3 Nomenclature finale du châssis

Vous pouvez obtenir une liste imprimée complète, quoique non illustrée, des pièces utilisées pour la construction personnalisée de votre véhicule auprès du concessionnaire chez qui vous l'avez acheté.

8 SOURCES SUPPLÉMENTAIRES DE RENSEIGNEMENTS

Les principaux sous-traitants fournissent également des manuels d'utilisation de leurs produits. La boîte à gants contient ces manuels et d'autres documents. Recherchez des informations sur des produits tels que le moteur, le siège conducteur, la transmission, les essieux, les roues, les pneus, le système de freinage antibloccage et le contrôle électronique de stabilité (ABS/ESC), la radio, la cinquième roue, le changement de voie et le régulateur de vitesse adaptatif. Si cette documentation manque, demandez-en des exemplaires à votre concessionnaire. Les écoles de conduite locales spécialisées dans la conduite de poids lourds constituent une autre source d'informations sur les véhicules. Contactez-en une près

de chez vous et renseignez-vous sur les cours offerts dans votre localité. Les organismes officiels, comme le Department of Licensing (Service des permis de conduire), peuvent également vous fournir des renseignements utiles.

9 ACCÈS À LA CABINE

9.1 Accès à la cabine



AVERTISSEMENT

Déployez toujours les marches avant de grimper dans la cabine ou de monter sur la plate-forme arrière. Sans marches, vous pourriez glisser et tomber. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.



AVERTISSEMENT

Nettoyez les traces de carburant, d'huile ou de graisse sur les marches et les poignées du véhicule avant d'entrer dans le véhicule, d'en sortir ou de grimper sur celui-ci. Maintenez les marches et les poignées du véhicule propres

pour éviter tout glissement ou chute. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.



AVERTISSEMENT

Soyez prudent lorsque vous montez ou descendez du véhicule ou lorsque vous y grimpez si les marches, les poignées ou vos chaussures sont mouillées, boueuses ou recouvertes de glace ou de neige, afin d'éviter de glisser ou de tomber. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

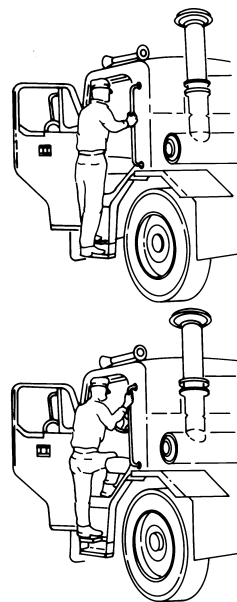


AVERTISSEMENT

Toujours faire face au véhicule et NE PAS sauter pour entrer dans la cabine ou en sortir. Utiliser les marches, les poignées et les surfaces antidérapantes prévues à cet effet plutôt que des composants qui ne sont pas conçus pour y entrer ou en sortir. Toujours maintenir au moins trois points de contact entre les mains, les pieds et le véhicule

pour éviter de glisser ou de tomber. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Faites attention lorsque vous entrez dans la cabine du véhicule ou en sortez. Maintenez toujours au moins trois points de contact en montant ou en descendant du véhicule. Le positionnement des mains sur les poignées et des pieds sur les marches satisfait à cette exigence. La figure suivante montre la meilleure façon d'entrer dans une cabine et d'en sortir :



9.2 Verrouillage et déverrouillage des portes de la cabine

Le véhicule a une clé pour les deux portes de la cabine et pour l'interrupteur de démarrage. Les serrures du coffre à outils à montage sur le cadre de châssis et les

bouchons de verrouillage des réservoirs de carburant ont chacun leur propre clé.



AVERTISSEMENT

Pour réduire les risques de blessures ou de décès, verrouillez toujours les portes avant de conduire le véhicule. Combiné à l'utilisation appropriée d'une ceinture de sécurité, le verrouillage des portes permet d'empêcher l'ouverture inopinée des portes du véhicule et l'éjection de ses occupants. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Pour verrouiller ou déverrouiller les portes depuis l'extérieur de la cabine :

1. Pour verrouiller, tournez la clé vers l'arrière du véhicule (dans le sens horaire).
2. Pour déverrouiller, tournez la clé vers l'avant du véhicule (dans le sens antihoraire).

10 INCLINAISON DE LA CABINE

10.1 Inclinaison de la cabine

Parmi de ces mesures de précaution, mentionnons l'utilisation de l'équipement d'inclinaison approprié de la cabine, la fixation des objets non attachés dans la cabine, le retrait d'objets lourds de la cabine, la disposition appropriée du véhicule et l'assurance que personne ou aucun objet ne se trouve à proximité du véhicule.



AVERTISSEMENT

Dégagez toute la zone devant le véhicule avant d'incliner la cabine. Une personne se tenant devant la cabine pourrait se faire frapper pendant l'inclinaison de la cabine. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.



AVERTISSEMENT

Inclinez la cabine à l'aide de l'équipement fourni sur le véhicule ou d'un appareil de levage de capacité suffisante. Incliner la cabine avec un support improvisé est une pratique dangereuse. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.



AVERTISSEMENT

N'ALTÉREZ AUCUN composant du système d'inclinaison de la cabine. L'entretien des flexibles hydrauliques, des vérins et des fusibles de vitesse doit être effectué par un centre de réparation autorisé. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.



REMARQUE

En cas de perte d'huile dans le circuit ou de blocage des vérins de bas-

culément, reportez-vous au manuel d'entretien.

10.2 Soulèvement de la cabine

AVERTISSEMENT

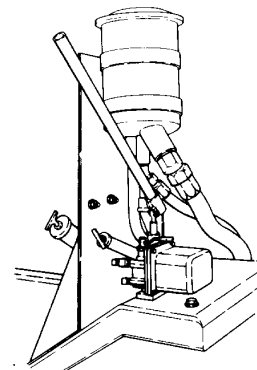
Assurez-vous toujours de vérifier que la barre de blocage de sécurité est bien engagée avant de vous placer sous une cabine inclinée. Une cabine non sécurisée peut tomber de façon imprévisible. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

ATTENTION

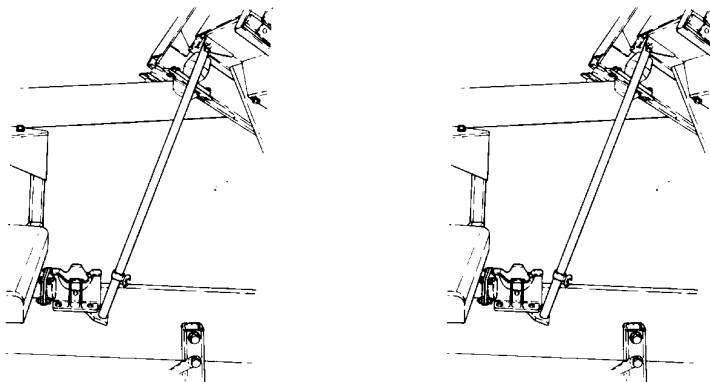
Enlevez les objets lourds et attachez les articles détachés à l'intérieur de la cabine avant de la faire basculer. Les objets lourds peuvent endommager le mécanisme de basculement tandis que les articles détachés pourraient endommager l'équipement intérieur. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Les instructions suivantes sur l'inclinaison de la cabine figurent sur une étiquette apposée à la base du siège passager :

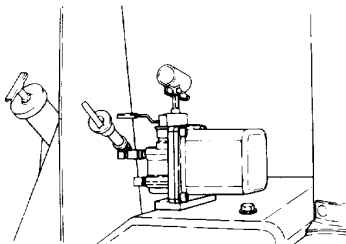
1. Stationnez le véhicule sur une surface de niveau, les pneus alignés droit devant.
2. Fixez ou enlevez de la cabine tous les articles non attachés. Fermez toutes les portes.
3. Vérifiez le jeu au-dessus et en avant de la cabine. Assurez-vous qu'il y a suffisamment d'espace pour éviter d'endommager l'antenne du pavillon avant d'incliner la cabine. Assurez-vous également de l'absence d'obstacles au-dessus de la cabine (branches, lignes électriques, lampes, etc.) et devant elle (murs, établis, autres véhicules, etc.).
4. Mettez la manette de commande en position Raise (soulèvement). Poignée en position Raise (soulèvement).
5. Attachez la poignée de la pompe à la pompe et actionnez la pompe afin de soulever la cabine (les crochets de verrouillage se dégagent automatiquement lors de l'actionnement de la pompe).



6. Continuez à pomper ainsi jusqu'à ce que la barre de blocage soit disposée sur l'ancrage monté sous le support droit de la cabine.



7. Placez la manette de commande en position Lower (abaissér) et attendez que la cabine vienne se caler doucement sur la barre de blocage.



La cabine soulevée assortie de la barre de blocage en place doit ressembler à l'illustration au terme de l'opération.

10.3 Abaissement de la cabine

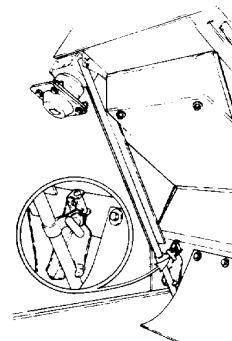
1.

ATTENTION

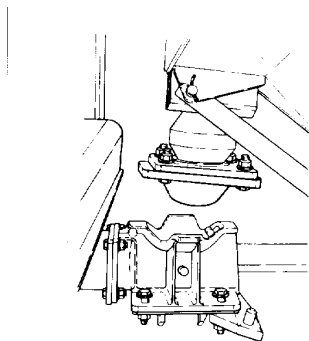
NE tentez PAS de pomper la cabine pour la faire descendre ou de la maintenir en position basse à l'aide du circuit hydraulique. Cela endommagerait la cabine. Le non-respect de cette consigne

peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Mettez la manette de la soupape de commande en position Raise (soulever) et pompez jusqu'à ce que la barre de blocage puisse être retirée de l'ancrage et fixée de nouveau en position de rangement.



2. Mettez la manette de la soupape de commande en position Lower (abaissér). La cabine devrait s'appuyer sur les supports arrière.



3. Attendez au moins 20 secondes après l'abaissement de la cabine pour permettre à la pleine tension du ressort de se déployer dans les crochets de verrouillage des supports arrière.
4. Déposez la poignée de pompe et rangez-la dans la cabine.
5. Inspectez les crochets de verrouillage de la cabine pour s'assurer qu'ils sont fermés.
6. Assurez-vous que la manette de la soupape de commande se trouve en position Lower (abaisser) lors du fonctionnement du véhicule.

11 SIÈGE DE SÉRIE

11.1 Siège de série

⚠ AVERTISSEMENT

NE PAS régler le siège du conducteur lorsque le véhicule est en marche. Le siège peut glisser ou s'incliner brusquement pendant le réglage et entraîner la perte de contrôle du véhicule. Effectuer tous les réglages du siège lorsque le véhicule est à l'arrêt et s'assurer que le siège est fermement verrouillé dans la nouvelle position. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Le siège de série du conducteur peut faire l'objet d'un réglage vers l'avant et vers l'arrière. Chacun de ces mouvements est commandé par des leviers situés en AVANT du siège.

11.2 Siège à suspension pneumatique (en option)

Le siège conducteur à suspension pneumatique peut faire l'objet d'un réglage latéral de la hauteur et d'un réglage d'inclinaison du dossier. Le devant du siège est muni de commandes servant à le déplacer de l'avant à l'arrière.

⚠ AVERTISSEMENT

NE RÉGLEZ PAS le siège conducteur lorsque le véhicule est en mouvement, car un mouvement brusque du siège peut entraîner une perte de contrôle du véhicule. Avant de prendre la route, assurez-vous que le siège est bien verrouillé et que dégagement de la tête est suffisant lorsque le siège est réglé à sa hauteur maximale. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

11.3 Ceintures de sécurité

Les ceintures de sécurité sont dotées d'un mécanisme de verrouillage. Ce mécanisme s'adapte automatiquement à la corpulence

et aux mouvements de la personne, tant que la traction sur la ceinture est lente. En cas de freinage brusque ou de collision, la ceinture se bloque. Elle se bloque lors de la montée ou de la descente de fortes pentes, ainsi que dans les virages serrés. Les occupants qui n'ont pas bouclé leur ceinture risquent d'être éjectés de la cabine, de heurter d'autres occupants de la cabine et de subir des blessures plus graves en cas d'accident. Observez toujours les avertissements relatifs à l'utilisation des ceintures de sécurité. Le véhicule est équipé d'un voyant de ceinture de sécurité situé sur le tableau de bord.

 **AVERTISSEMENT**

NE CONDUISEZ PAS sans que toutes les ceintures de sécurité soient correctement bouclées. Ne bouclez qu'un seul occupant par ceinture et évitez de placer la ceinture par-dessus des objets cassables tels que des lunettes, des clés ou des stylos. Assurez-vous que tous les passagers portent et ajustent leur ceinture de sécurité avant de mettre le véhicule en mouvement. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

 **AVERTISSEMENT**

N'UTILISEZ PAS la fonction de pivotement de siège lorsque le siège du passager est occupé et que le véhicule est en mouvement. La ceinture de sécurité ne fournit pas une protection appropriée si le siège du passager n'est pas orienté vers l'avant, en cas d'accident ou d'autres scénarios, tels qu'un freinage brusque. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

 **AVERTISSEMENT**

Rétractez complètement et rangez correctement les ceintures de sécurité lorsqu'elles ne sont pas utilisées. La languette métallique d'un dispositif de retenue desserré peut se transformer en projectile lors d'un arrêt soudain ou d'un accident. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

 **AVERTISSEMENT**

Ne modifiez PAS et ne démontez PAS les dispositifs de retenue dans votre véhicule. Les dispositifs de retenue modifiés peuvent ne pas fonctionner comme prévu. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Utilisation correcte de la ceinture de sécurité

 **REMARQUE**

Les conducteurs responsables doivent s'assurer que tous les passagers à bord du véhicule voyagent en toute sécurité. Le conducteur est tenu d'informer les passagers ou co-conducteurs sur le mode d'utilisation adéquat de tous

les dispositifs de retenue disponibles à bord du véhicule.

Illustration 1: Emplacement adéquat de la ceinture sous-abdominale

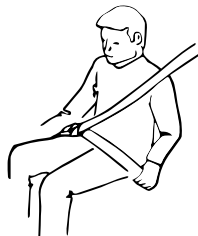


Illustration 2: Emplacement adéquat du baudrier



Utilisation incorrecte de la ceinture de sécurité



AVERTISSEMENT

NE CONDUISEZ PAS sans que toutes les ceintures de sécurité soient correc-

tement bouclées. Ne bouclez qu'un seul occupant par ceinture et évitez de placer la ceinture par-dessus des objets cassables tels que des lunettes, des clés ou des stylos. Assurez-vous que tous les passagers portent et ajustent leur ceinture de sécurité avant de mettre le véhicule en mouvement. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Illustration 3: Ceinture sous-abdominale trop haute sur le bassin

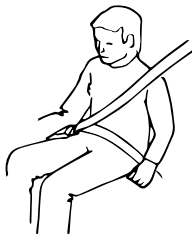


Illustration 4: Baudrier placé incorrectement sous le bras



Illustration 5: Ceinture de sécurité tordue



Utilisation de la ceinture de sécurité pendant la grossesse



AVERTISSEMENT

Les femmes enceintes doivent toujours porter la ceinture de sécurité correctement positionnée. Une ceinture de sécurité correctement portée réduit considérablement le risque de blessure pour une femme ou un bébé en cas d'accident. Le non-respect de cette

consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

La ceinture sous-abdominale doit se porter aussi bas que possible sur le bassin et faire l'objet d'un ajustement approprié. Pour éviter toute pression indue sur l'abdomen, la ceinture ne doit jamais remonter sur la taille. Une ceinture de sécurité correctement portée réduit considérablement le risque de blessure pour une femme ou un bébé en cas d'accident.



Nettoyage des ceintures de sécurité

Tous les dispositifs de retenue doivent être maintenus propres, sinon les rétracteurs risquent de ne pas fonctionner correctement. Nettoyez les dispositifs de rete-

nue en vous conformant aux instructions d'entretien qui figurent sur les ceintures. Vous devez les laisser sécher complètement avant de les enrouler ou de les ranger.

⚠ AVERTISSEMENT

N'UTILISEZ PAS d'eau de Javel ou de teinture pour nettoyer un dispositif de retenue. Les produits chimiques peuvent affaiblir les composants des dispositifs de retenue et les empêcher de fonctionner comme prévu. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

11.4 Comment utiliser une ceinture de sécurité

Suivez les étapes suivantes pour boucler la ceinture de sécurité. Veillez à ce que tous les autres occupants fassent de même.

⚠ AVERTISSEMENT

NE CONDUISEZ PAS sans que toutes les ceintures de sécurité soient correctement bouclées. Ne bouclez qu'un seul

occupant par ceinture et éviter de placer la ceinture par-dessus des objets cassables tels que des lunettes, des clés ou des stylos. Assurez-vous que tous les passagers portent et ajustent leur ceinture de sécurité avant de mettre le véhicule en mouvement. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Pour boucler la ceinture de sécurité :

1. Saisissez le loquet de la ceinture.
2. Tirez sur la ceinture en un mouvement lent et continu vers le côté opposé du corps.
3. Insérez le loquet de la ceinture dans la boucle située sur le côté intérieur du siège.

i REMARQUE

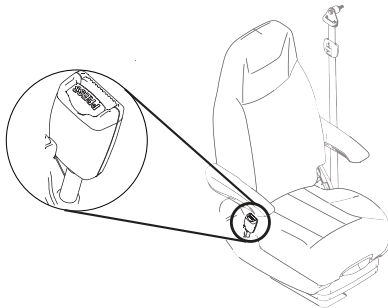
Assurez-vous qu'aucun obstacle n'empêche le verrouillage sécurisé de la ceinture de sécurité dans ou sur la boucle.

Poussez vers le bas jusqu'à ce que le loquet soit bien verrouillé avec un clic audible.

5. Tirez sur la ceinture de sécurité pour vous assurer qu'elle est bien bouclée et pour en vérifier l'ajustement.
- Tirez sur la ceinture de sécurité à baudrier pour vous assurer qu'elle est bien ajustée sur le thorax et le bassin.
 - L'écart entre le corps et la ceinture doit être inférieur à un pouce (po) (25 mm).
 - Positionnez l'appuie-tête sur l'épaule. Ne laissez jamais une ceinture de sécurité à baudrier reposer sur le cou. Ne portez jamais la ceinture sous le bras.
 - Assurez-vous que l'enrouleur reprend le mou de la ceinture. Veillez à ce que la ceinture ne soit pas tordue.

Si la ceinture de sécurité est bloquée, appuyez votre corps contre le siège pour libérer la tension qui s'exerce sur celle-ci. Après avoir relâché la ceinture, laissez-la se rétracter complètement. Guidez le loquet de la ceinture jusqu'à ce que cette dernière s'arrête. Pour détacher la ceinture, appuyez sur le bouton de déverrouillage

sur la boucle. Le voyant de ceinture de sécurité s'allume lorsque la ceinture de sécurité du conducteur est détachée.



11.5 Sangles d'attache

AVERTISSEMENT

NE RETIREZ PAS les sangles d'attache, ne les modifiez pas et ne les remplacez pas par un dispositif d'attache différent. En cas d'accident, une sangle d'attache défectueuse ou manquante pourrait donner lieu à la sortie complète du socle de siège. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des blessures ou la mort.

AVERTISSEMENT

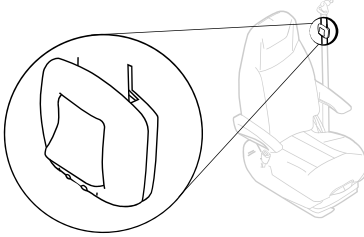
Assurez-vous que les sangles d'attache sont réglées de façon à être tendues lorsque le siège est à sa position la plus haute et la plus avancée. Une sangle d'attache mal réglée peut entraîner un mouvement excessif en cas d'accident. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Assurez-vous que la sangle d'attache est fixée au plancher de la cabine et au cadre du siège. Elles doivent passer à travers la boucle de chaque côté. Les fixations sont souvent pourvues d'un crochet fendu. Assurez-vous que les deux moitiés du crochet entourent le support d'ancrage.

Réglez une sangle d'attache externe soit en l'allongeant, soit en la raccourcissant. Pour l'allonger :

1. Tournez la boucle à angle droit par rapport à la sangle.
2. Tirer sur la boucle.
3. Pour la raccourcir, tirez dessus.

11.6 Fonction Komfort-Latch



AVERTISSEMENT

NE RÉGLEZ PAS le dispositif de loquet Komfort Latch avec un relâchement excessif. Une tension insuffisante peut réduire l'efficacité de la ceinture de sécurité. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des blessures ou la mort.

Pour éliminer le serrage, il suffit d'actionner au moment voulu le dispositif Komfort-Latch qui se trouve sur la sangle de la ceinture de sécurité :

1. Réglez le siège à la hauteur de conduite appropriée.

2. Bouclez la ceinture de sécurité.
3. Mettez au point le dispositif de réglage de la hauteur de la ceinture de sécurité à une position de conduite tout confort, le cas échéant.
4. Une fois bien assis, enfoncez le bouton « ON » (marche) pour engager le dispositif Komfort Latch.
5. Penchez-vous vers l'avant sur le siège jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.
6. Reprenez une position de conduite normale et le dispositif Komfort Latch maintient le degré préréglé de relâchement de la tension.

Pour obtenir plus de renseignements et des tutoriels sur vidéo, consultez le site Web : <https://www.imminet.com/resources/click-tug-snug/>

Pour désengager le mécanisme, détachez la ceinture de sécurité et appuyez ensuite sur le bouton **OFF** (arrêt) du dispositif Komfort-Latch ou tirez fort sur la bretelle.



12 MARCHÉ À SUIVRE AVANT DE DÉMARRER LE VÉHICULE

Conduite sécuritaire du véhicule

Assurez-vous d'effectuer des vérifications avant départ avant de faire démarrer et d'utiliser le véhicule. Pour votre sécurité et celle des personnes à proximité, respectez les consignes suivantes :

- Si vous avez bu de l'alcool, ne conduisez pas.
- Ne conduisez pas si vous êtes fatigué(e), malade ou en état de stress émotif.

La conduite sécuritaire nécessite toute votre concentration sur vos tâches et sur la route. Évitez les distractions afin d'améliorer votre concentration. Parmi les exemples de distraction, mentionnons les commandes de l'autoradio et du système de navigation GPS, les appels et la messagerie texte sur votre téléphone cellulaire, la lecture ou le ramassage d'un objet tombé par terre. En réduisant les distractions, vous améliorez votre sécurité au volant tout en évitant les accidents pouvant provoquer des blessures graves ou mortelles. Conformez-vous à la réglementation locale concernant l'utilisation du téléphone cellulaire au volant. En plus de représenter un

danger, cette pratique pourrait enfreindre certaines ordonnances locales ou nationales interdisant l'utilisation d'un téléphone cellulaire en conduisant un véhicule. Le véhicule a été fabriqué à l'aide de techniques d'ingénierie avancées, de contrôles de qualité rigoureux et d'inspections exigeantes. Ces processus de fabrication exigent un conducteur prudent qui respecte les consignes suivantes :

- Bien connaître le véhicule, ses particularités et sa conduite.
- L'entretenir de façon appropriée.
- Le conduire avec sagesse et compétence.

Ce manuel n'est pas un manuel de formation. Il ne peut tout expliquer au sujet de la conduite de votre véhicule. Pour cela, vous devez suivre un programme de formation adéquat ou le cours d'une école de conduite. Si vous n'avez pas de formation, vous devez suivre un cours avant de conduire. Seuls les conducteurs qualifiés doivent conduire ce véhicule.

Pour plus de renseignements, reportez-vous au règlement 392.7 du Department of Transportation (des États-Unis), selon lequel les véhicules automobiles commerciaux circulant entre les États ne doivent être mis sur la route que si le conducteur s'est assuré que certaines pièces et certains accessoires sont en bon état.

Ne conduisez pas sous l'influence de l'alcool. Vos réflexes, vos perceptions et votre jugement peuvent être altérés même par une très petite quantité d'alcool. Si vous conduisez après avoir bu, vous risquez de subir un accident grave ou mortel. NE BUVEZ PAS avant de conduire et n'accompagnez pas un conducteur qui a bu.



AVERTISSEMENT

Ne conduisez PAS le véhicule avec les facultés affaiblies. L'usage d'alcool, de drogues et de certains médicaments peut gravement altérer les sensations, les réactions et la capacité de conduire. Ces circonstances peuvent augmenter considérablement le risque d'accident. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.



AVERTISSEMENT

N'ÉCRIVEZ PAS de messages en conduisant. Votre temps de réaction, de perception et d'appréciation peut être limité pendant la rédaction de messages ou une utilisation quelconque de la messagerie Internet en conduisant.

Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Matériel de secours

Il est fortement recommandé d'emporter dans le véhicule un certain nombre d'objets de première nécessité. En cas d'urgence sur la route, vous serez équipé(e) des éléments suivants :

- Grattoir à vitre
- Balai à neige
- Récipient ou un sac plein de sable ou de sel
- Lampe de secours
- Triangles de signalisation
- Petite pelle
- Trousse de secours
- Extincteur
- Attelages de remorquage

Liste de vérification du conducteur

Effectuez une inspection complète chaque jour avant de prendre la route. Les inspections quotidiennes maintiennent le véhicule en excellent état. Elles contribuent également à assurer un haut niveau de sécurité pour vous, les passagers et la cargaison. Vous économiserez ainsi des heures d'entretien ultérieur, et les vérifications

de sécurité peuvent vous aider à éviter un grave accident. Rappelez-vous que le règlement fédéral FMCSR 392.7 exige une inspection avant le départ. Les entreprises de transport commercial l'exigent également.

Le but de ces inspections est de découvrir tout ce qui pourrait nuire à la sécurité du transport pour vous-même, pour vos cochauffeurs et pour votre chargement. Si vous constatez un problème que vous ne pouvez corriger vous-même, faites réparer le véhicule par un technicien qualifié. Les activités décrites ci-dessous doivent être effectuées par le conducteur. C'est en effectuant ces vérifications et en suivant le programme d'entretien recommandé dans le présent manuel que vous maintiendrez votre véhicule en bon état de marche.

13 CHARGEMENT DU VÉHICULE



AVERTISSEMENT

NE dépassez PAS les limites de charge prescrites. Une surcharge peut entraîner la perte de maîtrise du véhicule soit en provoquant la défaillance de certains composants, soit en modifiant la tenue de route du véhicule. Les surcharges peuvent aussi abréger la durée

de vie utile du véhicule. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.



AVERTISSEMENT

Assurez-vous que la charge du véhicule est répartie uniformément et évitez toute surcharge excessive sur un essieu. Une charge mal répartie ou une surcharge sur un essieu peut nuire au freinage et à la maniabilité du véhicule. Même si la charge est d'un poids inférieur aux limites légales, assurez-vous qu'il est réparti uniformément. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Le poids nominal brut du véhicule (PNBV) et le poids nominal brut maximal sur l'essieu (PNBE) avant et arrière sont déterminés par les composants installés en usine. Consultez l'étiquette sur le bord intérieur de la porte côté conducteur pour connaître les valeurs de poids par essieu du véhicule.

Poids nominal brut du véhicule (PNBV) Cette spécification est le POIDS MAXIMUM que le véhicule est autorisé à transporter. Ce poids comprend le poids du véhicule vide, de la plateforme de chargement, des occupants, du carburant et de toute charge. Ne dépassez jamais le PNBV du véhicule.

Poids brut combiné (PBC) Ce poids est le poids réel combiné du véhicule et de sa charge : le véhicule, ses remorques et sa cargaison.

Poids nominal brut sur essieu (PNBE) Ce poids est le poids total qu'un essieu est conçu pour transmettre au sol. Ce numéro est indiqué sur le bord intérieur de la portière du côté conducteur.

Répartition de la charge Assurez-vous que la charge du véhicule est répartie de manière à ce qu'aucun essieu ne dépasse son PTAC.

Même en cas de PNBE correct, le véhicule et sa charge totale, y compris les remorques, ne doivent jamais dépasser le poids total combiné (PTC).

14 INSPECTION VISUELLE EN SE RAPPROCHANT DU VÉHICULE

Inspectez l'aspect général du véhicule et ses alentours afin d'y déceler des défaillances nécessitant une attention particulière.

**AVERTISSEMENT**

Si le véhicule est équipé d'un déflecteur aérodynamique de pavillon en trois pièces, **NE CONDUISEZ PAS AVEC LE DÉFLECTEUR AÉRODYNAMIQUE REPLIÉ VERS LE BAS**, étant donné l'absence d'efficacité des feux de gabarit dans cette position. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Suivez les étapes d'inspection de base avant de conduire le véhicule.

1. Vérifiez l'aspect général et l'état du véhicule. Les vitres, les rétroviseurs, les dispositifs d'éclairage sont-ils propres et non obstrués?
2. L'ouverture d'admission d'air est-elle libre de tout obstacle?
3. Regardez sous le véhicule. Voyez-vous des traces de fuites de carburant, d'huile ou d'eau?
4. Recherchez des pièces endommagées, desserrées ou manquantes. Ces pièces présentent-elles des signes d'usure excessive ou de manque de lubrification? Demandez à un technicien qualifié

d'examiner tous les éléments sujets à caution et de les réparer sans délai.

5. Vérifiez votre chargement. Est-il fixé convenablement?

15 VÉRIFICATIONS QUOTIDIENNES

**REMARQUE**

Ces vérifications s'ajoutent aux règlements de sécurité de la Federal Motor Carrier Safety Administration (FMCSA), mais ne les remplacent pas. Il est possible de se procurer le texte de ces règlements en écrivant à : Superintendent of Documents U.S. Government Printing Office Bookstore 710 North Capitol Street N.W. Washington, DC 20402, ou ContactCenter@gpo.gov.

Moteur

- Huile moteur
- Liquide de refroidissement du moteur
- Liquide de direction assistée
- Courroie du moteur
- Filtre à carburant (séparateur d'eau) Circuit de carburant [à la page 260](#)
- Liquide de lave-glace
- Câbles de batterie – vérifiez l'état des

câbles de batterie et d'alternateur afin d'y déceler des signes d'abrasion ou de frottement. Assurez-vous de la présence de tous les colliers (sangles) de serrage et de retenue des câbles, ainsi que leur bon état de fonctionnement.

- Conduites et flexibles de frein
- Composants de la direction – (bielle pendante, biellette de direction, flexibles de direction assistée, etc.).
- Liquide d'embrayage hydraulique

Châssis et extérieur de la cabine

- Feux – des feux extérieurs sont-ils fissurés ou endommagés?
- Vitres et rétroviseurs – sont-ils propres et bien réglés?
- Pneus, roues et moyeux – Pneus [à la page 279](#) et roues [à la page 282](#)
- Composants de la suspension – vérifiez les organes d'assemblage afin d'en déceler l'absence ou le desserrage. Vérifiez les ressorts ou les autres pièces de suspension afin d'y déceler des dommages, des fissures, des rainures, des déformations, des renflements ou des signes d'usure par frottement.
- Conduites et flexibles de frein – vérifiez les conduites, les timoneries, les récepteurs, et le fonctionnement des

freins de service et de stationnement.

- Système d'air – Système d'air [à la page 217](#)
- Marches et poignées montoirs
- Réservoirs à montage sur cadre de châssis (carburant, liquide d'échappement diesel, etc.) – vérifiez sous le véhicule s'il y a des signes de fuite. Si c'est le cas, apportez les corrections nécessaires avant d'utiliser le véhicule. Le bouchon de remplissage du réservoir est-il bien fixé? Les sangles du réservoir sont-elles bien serrées? Les sangles sont-elles en place?
- Raccords de remorque – sont-ils bien fixés et les conduites non obstruées? S'ils ne servent pas, sont-ils correctement entreposés? La roue de secours de la remorque est-elle bien fixée et gonflée? La béquille de remorque est-elle remontée et la manivelle bien fixée?
- Sellette d'attelage – le pivot d'attelage ou la sellette d'attelage coulissante est-il verrouillé?

Intérieur de la cabine

- Siège – réglez le siège de manière à atteindre facilement les commandes et à assurer une bonne visibilité.
- Ceintures de sécurité – bouclez et

réglez les ceintures de sécurité (ce qui peut comprendre les dispositifs de retenue du compartiment couchette).

- Colonne de direction – réglez-la pour pouvoir atteindre le volant facilement et pour assurer une bonne visibilité.
- Rétroviseurs – vérifiez et réglez de nouveau les rétroviseurs au besoin.
- Feux – mettez la clé du commutateur d'allumage en position de marche (ON) et vérifiez le fonctionnement des témoins et de l'avertisseur sonore. Vérifiez le fonctionnement des clignotants et des feux de détresse.
- Instruments – vérifiez tous les instruments. Voir Vérification des systèmes [à la page 26](#)
- Pare-brise – vérifiez le fonctionnement des essuie-glaces et des lave-glaces.
- Avertisseur sonore – vérifiez le fonctionnement de l'avertisseur sonore.
- Carburant – vérifiez le carburant. Y a-t-il suffisamment de carburant?
- Liquide d'échappement diesel (DEF) – vérifiez-en le niveau. Y a-t-il suffisamment de liquide?
- Filtres de climatisation dans la cabine

16 VÉRIFICATIONS HEBDOMADAIRES

i REMARQUE

Ces vérifications s'ajoutent aux règlements de sécurité de la Federal Motor Carrier Safety Administration (FMCSA), mais ne les remplacent pas. Il est possible de se procurer le texte de ces règlements en écrivant à : Superintendent of Documents U.S. Government Printing Office Bookstore 710 North Capitol Street N.W. Washington, DC 20402, ou [ContactCenter@gpo.gov](mailto>ContactCenter@gpo.gov).

Moteur

- Courroies
- Flexibles
- Colliers de serrage
- Radiateur
- Filtre à air et son carter
- Composants du système de post-traitement du moteur
- Tuyaux d'échappement
- Préfiltre à air du moteur (en option) – En ce qui concerne les véhicules spécialisés munis d'un préfiltre à air du moteur, vérifiez la soupape de purge au bas du préfiltre à air monté sur le capot afin d'y déceler un engorgement

quelconque. Assurez-vous que la soupape de purge s'ouvre et se ferme au besoin afin de purger la saleté et l'eau accumulée dans l'admission d'air du moteur.

Châssis et extérieur de la cabine

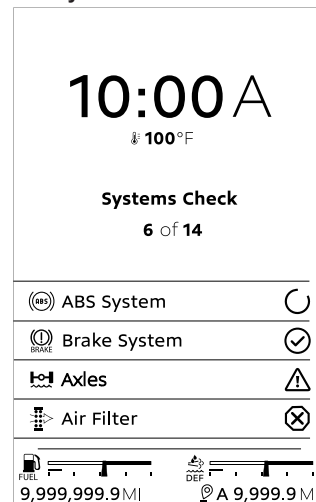
- Batterie – Vérifiez la batterie et ses bornes.
- Écrous de roue – sont-ils tous en place et correctement serrés – serrez-les si nécessaire. Roues à la [page 282](#)
- Commandes et câblage – Vérifiez leur état et leur réglage.
- Composants de direction – Vérifiez la bielle pendante, la biellette de direction, les clavettes mobiles, la barre de direction, les flexibles de direction assistée, etc., afin d'y déceler des pièces desserrées, brisées ou manquantes.
- Filtre à air extérieur du système de CVC – Vérifiez-en l'état et la propreté.
- PACCAR FX-20 Graisse pour le pivot d'attelage d'essieu avant/ extrémités de bielle de direction (en option) (UTILISATION PROFESSIONNELLE) – Pour les véhicules professionnels équipés de cet essieu, utiliser la graisse à base de lithium à usage multiple pour usage intensif : Catégorie 1 ou 2, toutes

les 50 heures. (Consultez Essieu et suspension avant à la [page 264](#) pour les consignes d'entretien.)

17 VÉRIFICATION DES SYSTÈMES

La vérification des systèmes évalue chaque système surveillé et affiche l'état des erreurs pour le conducteur. La vérification des systèmes peut être consultée dans le sous-menu Notifications. La vérification des systèmes s'affiche également lorsque l'Autotest des dispositifs d'éclairage extérieurs (ELST) est activé.

Illustration 6: Affichage de vérification des systèmes



Cet exemple de vérification des systèmes illustre les conditions suivantes :

- Huile moteur – processus de vérification
- Liquide de refroidissement – OK (aucun problème)
- Circuit d'air – problème non critique
- Éclairage extérieur – OK (aucun problème)

D'autres systèmes peuvent également être vérifiés en fonction des fonctionnalités installées.

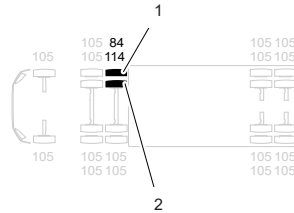
La vérification des systèmes peut être interrompue à tout moment :

- En appuyant sur **Sélectionner**
- Éteindre les feux extérieurs (position « OFF »)
- Tournez la clé de démarrage sur OFF ou ACC
- En relâchant le frein de stationnement

Une fois la vérification des systèmes terminée, les résultats s'affichent dans un résumé. Une explication détaillée de ce résumé peut être consultée en accédant au menu après une vérification des systèmes. La vérification des systèmes peut également présenter la fonctionnalité en option suivante :

Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) (en option)

L'un des systèmes surveillés par le véhicule est le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS).

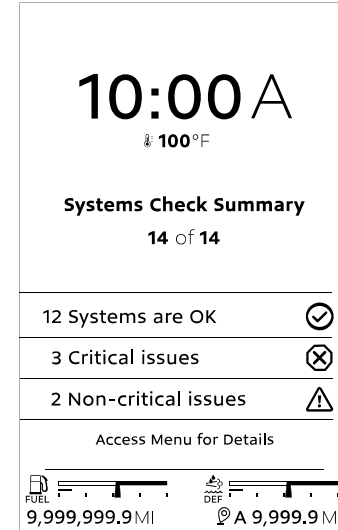


Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) affiche les pressions individuelles des pneus pour chaque emplacement et modifie la couleur du pneu :

- Profilé – Pression des pneus non disponible
- Gris – Nominal
- Ambre – Haute ou basse pression
- Rouge – Très basse ou haute pression, ou température élevée

Pour en savoir plus sur les pneus et les pratiques d'entretien recommandées, consultez [Pneus à la page 279](#).

Illustration 7: Affichage de la vérification du système avec TPMS



CHAPITRE 2: FREIN

| | | |
|---|--|----|
| 1 | Assistance routière..... | 29 |
| 2 | Actions de faible transmission de l'air..... | 29 |
| 3 | Arrêt moteur..... | 30 |
| 4 | Basse pression d'huile..... | 30 |
| 5 | Le moteur surchauffe..... | 30 |
| 6 | Mode d'inspection et de remplacement d'un fusible..... | 32 |
| 7 | Comment survolter une batterie..... | 34 |
| 8 | Emplacement des fusibles..... | 35 |
| 9 | Mode de remorquage d'un véhicule..... | 35 |

1 ASSISTANCE ROUTIÈRE

Appelez sans frais pour parler à un agent du Centre de service à la clientèle PAC-CAR.



Total Customer Support
1-800-4PETERBILT (1-800-473-8372).

Le Centre de traitement des appels est ouvert 24 heures par jour, 7 jours par semaine et 365 jours par année. Celui-ci est doté d'un personnel compétent et dûment formé offrant un service (en anglais ou dans une autre langue au besoin) d'assistance routière complète gratuit. Leur système de cartographie personnalisé permet de localiser les concessionnaires agréés et les fournisseurs de services indépendants (FSI) les plus proches en fonction de l'emplacement du véhicule. Le centre d'assistance à la clientèle peut répartir les services d'assistance au démarrage de votre véhicule ou répondre à vos besoins concernant les pneus, les remorques, les amendes et les permis, les chaînes, le remorquage, le nettoyage des matières dangereuses, les pannes sèches (assistance routière), les réparations mécaniques et les entretiens préventifs. Faute de pou-

Y53-6099-1F1 (10/2025)

voir répondre à une question donnée, il peut vous mettre en rapport avec un représentant qui sera en mesure de vous dépanner.

2 ACTIONS DE FAIBLE TRANSMISSION DE L'AIR



AVERTISSEMENT

Si un témoin lumineux de pression d'air s'affiche, si un manomètre change de couleur ou si l'alerte de faible pression d'air se fait entendre, arrêtez immédiatement le véhicule en toute sécurité. Si la pression d'air du véhicule tombe sous 60 psi (4,14 bar/414 kPa), les freins à ressort peuvent arrêter brusquement le véhicule. NE conduisez PAS le véhicule tant qu'il n'a pas été réparé. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.



REMARQUE

Les indicateurs de l'afficheur multifonction peuvent apparaître (s'ils ne sont pas visibles) et changer de luminosité et

de couleur pour attirer l'attention sur un système particulier.



Ces témoins d'avertissement s'allument pendant l'autodiagnostic au démarrage. Ne faites rien tant que vous ne leur avez pas donné le temps de s'éteindre. Si l'un de ces témoins d'avertissement s'allume pendant que vous êtes en train de conduire le véhicule, effectuez les opérations suivantes :

1. Ralentissez prudemment.
2. Éloignez-vous à distance sécuritaire des voies de circulation et immobilisez le véhicule.
3. Placez la boîte de vitesses au point mort (en mode de stationnement dans le cas d'une boîte de vitesses automatique, si le véhicule en est équipé). Serrer le frein de stationnement.
4. Couper le moteur.
5. Mettez les feux de détresse en position ON (marche). Utilisez également d'autres dispositifs pour alerter les automobilistes si vous en

disposez (triangles réfléchissants, dispositifs d'éclairage portatifs).

Si les voyants d'avertissement apparaissent ou si une alarme sonore se déclenche (lorsque vous n'êtes pas en train d'effectuer d'autodiagnostic au démarrage) **NE TENTEZ PAS** de conduire le véhicule.

Communiquez avec le concessionnaire agréé le plus proche pour faire rectifier l'anomalie.

3 ARRÊT MOTEUR



Ce voyant d'avertissement apparaît avec une alarme sonore lorsqu'un problème majeur survient au niveau du système moteur.



AVERTISSEMENT

Si le témoin d'avertissement d'arrêt du moteur s'allume, un grave problème du système moteur s'est produit. Arrêter le véhicule en toute sécurité et **COUPER** le contact. **NE PAS** conduire le véhicule avant que celui-ci ait été vérifié et au besoin réparé. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des

blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

4 BASSE PRESSION D'HUILE



ATTENTION

NE PAS utiliser votre véhicule si la pression d'huile est insuffisante, car cela endommagera gravement le moteur. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Il est important de maintenir la pression d'huile dans des limites acceptables. Si la pression d'huile descend en dessous du psi minimum (bar/kPa), le manomètre de pression d'huile s'allume et change de couleur. De plus, le témoin d'arrêt du moteur devient rouge.

1. Ralentissez prudemment.
2. Éloignez-vous à distance sécuritaire des voies de circulation et immobilisez le véhicule.

3. Placez la boîte de vitesses au point mort (stationnement avec les boîtes de vitesses automatiques, si équipées). Serrer le frein de stationnement.
4. Couper le moteur.
5. Mettez les feux de détresse en position ON (marche). Utilisez d'autres dispositifs d'avertissement pour alerter les autres automobilistes.
6. Attendez quelques minutes pour laisser l'huile s'écouler dans le carter d'huile à moteur. Contrôler le niveau d'huile.
7. Ajoutez de l'huile au besoin. Si le problème persiste, mettez-vous en rapport avec un concessionnaire agréé dès que possible.

5 LE MOTEUR SURCHAUFFE



ATTENTION

Inspectez régulièrement les tuyaux et les colliers du système de refroidissement pour détecter tout dommage. Un tuyau ou un collier fissuré,

fendu, usé ou desserré peut entraîner une fuite, provoquant une perte soudaine de liquide de refroidissement et une surchauffe. Le non-respect de cette consigne peut causer des bris d'équipement ou des dommages matériels.

REMARQUE

Il se peut également que le moteur surchauffe temporairement dans des conditions d'exploitation difficiles comme les suivantes :

- Montée d'une côte par temps chaud
- Arrêt après une conduite à haute vitesse ou avec une charge importante
- Débris bloquant l'écoulement de l'air dans le module de refroidissement (radiateur)

Si le moteur surchauffe, **NE COUPEZ PAS LE MOTEUR À MOINS** qu'un dispositif d'avertissement de niveau d'eau bas n'indique une perte de liquide de refroidissement. Les règles suivantes s'appliquent si la température du liquide de refroidissement du moteur augmente ou est déjà supérieure à la normale : (De plus, aucune autre alarme d'avertissement ne peut être

affichée sur le tableau de bord.) Si tel est le cas, procédez comme suit :

1.



AVERTISSEMENT

NE PAS dévisser le bouchon de remplissage du liquide de refroidissement quand le moteur est chaud. Attendre que la température du liquide de refroidissement soit inférieure à 50 °C (120 °F). De la vapeur et du liquide bouillant sous pression peuvent s'en échapper et causer de graves brûlures. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.



AVERTISSEMENT

NE PAS laisser le moteur tourner au ralenti sans présence d'un conducteur averti. Si le moteur surchauffe, comme indiqué par le témoin de température de liquide de refroidissement, prendre immédiatement des mesures. Un fonctionnement

sans surveillance, même brièvement, peut endommager gravement le moteur ou provoquer un incendie. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Réduisez le régime du moteur. Vous pouvez aussi arrêter le véhicule. Si vous êtes arrêté, placez la transmission au point mort (N). Serrez le frein de stationnement. Laissez tourner le moteur.



REMARQUE

Laissez le moteur tourner au ralenti. Arrêtez le moteur seulement si une icône d'avertissement indique de le faire.

2. Vérifiez que la jauge de pression d'huile indique une valeur normale.
3. Assurez-vous que le ventilateur du moteur tourne en commutant **l'interrupteur du ventilateur du moteur** (si équipé) de AUTO à MAN (manuel).
4. Faites tourner le moteur au ralenti

pour réduire la température du liquide de refroidissement. Si la température ne commence pas à baisser, éteignez le moteur. Contactez ensuite le détaillant autorisé le plus proche.

5. Si la température commence à revenir à la normale, laissez le moteur tourner au ralenti pendant 3 à 5 minutes. Éteignez-le seulement une fois que la température est revenue à la normale. Le ralenti du moteur permet au moteur de refroidir graduellement et uniformément.
6. Si la surchauffe est causée par des conditions de fonctionnement difficiles, la température devrait baisser pendant le stationnement. Si ce n'est pas le cas, arrêtez le moteur. Laissez-le refroidir avant de vérifier si le niveau de liquide de refroidissement est bas.
7. Stationnez-vous sur un terrain plat pour obtenir des relevés précis. Vérifiez le niveau du liquide de refroidissement au réservoir de refroidissement.

Vérifiez le niveau du liquide de refroidissement après chaque trajet quand le moteur est froid. Le niveau du liquide de refroi-

dissement doit être visible dans le réservoir d'équilibre. Si nécessaire, ajoutez du liquide de refroidissement.

6 MODE D'INSPECTION ET DE REMPLACEMENT D'UN FUSIBLE

Coupez le contact et éteignez toutes les lampes.



AVERTISSEMENT

Remplacer uniquement un fusible par un fusible d'une taille et d'une intensité nominale adéquates. L'installation d'un fusible de calibre incorrect peut provoquer de graves dommages électriques ou entraîner un événement thermique. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.



AVERTISSEMENT

NE RÉPAREZ PAS et ne rafistolez pas les fusibles. Cela pourrait provoquer un incendie ou endommager le circuit électrique. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des

blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.



ATTENTION

Si un circuit fait régulièrement sauter des fusibles, faire inspecter le système électrique par un concessionnaire autorisé afin de détecter un court-circuit ou une surcharge. Ne pas agir rapidement pourrait causer des dommages sévères au système électrique ou au véhicule. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.



ATTENTION

Avant de changer un fusible, éteignez les lampes et accessoires, et retirez la clé du commutateur de démarrage pour éviter d'endommager le système électrique. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

1. Avant de remplacer un fusible, éteignez toutes les lampes et les

accessoires, puis retirez la clé du commutateur d'allumage pour éviter d'endommager l'installation électrique.

2. Consultez le diagramme du panneau de fusibles afin d'identifier le fusible qui commande ce composant.
3. Enlevez le fusible et vérifiez s'il a sauté.

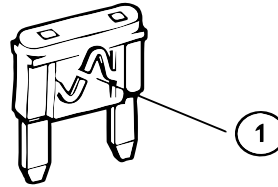
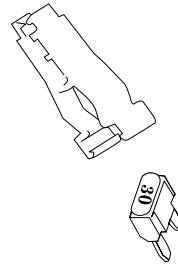


Illustration 8: Extracteur de fusible



Si le fusible est grillé, remplacez-le par un fusible de même calibre. En l'absence d'un fusible identique, utilisez un fusible de plus faible calibre pour vous dépanner temporairement. Vous pouvez aussi utiliser provi-

soirement le fusible d'un autre circuit (par exemple, celui d'un accessoire quelconque ou de la radio).

ATTENTION

Lors du remplacement d'un disjoncteur défectueux, utilisez uniquement un disjoncteur approuvé de type II à réarmement modifié, avec un calibre de courant égal ou inférieur à celui de l'original. N'utilisez pas de disjoncteurs de type I (réarmement automatique) ni de type III (réarmement manuel). Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

ATTENTION

Fermez et verrouillez toujours le couvercle de la boîte de fusibles du compartiment moteur. Un couvercle à loquet assure une étanchéité qui protège les composants électriques. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

7 COMMENT SURVOLTER UNE BATTERIE

Étant donné la diversité d'installations de batteries et d'options électriques, il n'est pas recommandé de procéder au démarrage par survoltage de votre véhicule. Si la batterie de votre véhicule est déchargée (à plat), il est possible de démarrer le véhicule par survoltage de la batterie (en utilisant l'énergie d'une batterie en bon état d'un autre véhicule).

AVERTISSEMENT

NE PAS ignorer les procédures de sécurité, car la batterie peut surchauffer, prendre feu ou exploser. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

AVERTISSEMENT

Ne pas effectuer de démarrage d'appoint à proximité d'un feu, de flammes nues ou d'étincelles électriques. Les batteries émettent des gaz qui sont susceptibles d'exploser. Tenir les sources d'étincelles, de flammes,

ainsi que les cigarettes allumées à l'écart des batteries. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

AVERTISSEMENT

Ne jamais retirer et ne jamais modifier les bouchons de batterie. Le non-respect de cette consigne risque de provoquer l'entrée en contact de l'électrolyte des batteries avec les yeux, la peau, les vêtements ou les surfaces peintes. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

AVERTISSEMENT

Ne placez jamais d'outils métalliques non utilisés ou de câbles de démarrage sur la batterie ou à proximité de celle-ci. Toute partie métallique de la carrosserie ou du châssis du véhicule qui touche la borne positive de la batterie crée un court-circuit. Les courts-circuits peuvent provoquer des brûlures électriques ou une explosion. D'autres dom-

mages peuvent être causés aux composants du véhicule, y compris les circuits sensibles. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

AVERTISSEMENT

Portez toujours une protection oculaire, retirez vos bijoux en métal et évitez de vous pencher sur la batterie. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

AVERTISSEMENT

Lors de l'utilisation d'un chargeur/d'une batterie d'appoint pour le démarrage d'appoint, vérifier que le chargeur/la batterie d'appoint est réglé sur la même tension de démarrage d'appoint et les mêmes spécifications d'ampérage que le système électrique du véhicule et les batteries (par exemple, si le système électrique du véhicule est un système de 12 volts, la tension de démarrage d'appoint du chargeur/de la batte-

rie d'appoint doit être réglée à un maximum de 12 volts). L'application d'une tension plus élevée entraînera des dommages coûteux aux composants électroniques. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.



AVERTISSEMENT

Respecter tous les avertissements et toutes les instructions du fabricant des câbles volants. Le non-respect de cette consigne peut causer des blessures corporelles, des bris d'équipement, des dommages matériels, voire la mort.



ATTENTION

Le non-respect de la procédure de recharge de la batterie peut endommager l'alternateur ou causer de graves dommages aux deux véhicules. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

1. Enlevez tout bijou pouvant entrer en contact avec les bornes de la

batterie.

2. Mettez d'abord en marche le véhicule dont la batterie est chargée.
 - Laissez-le tourner pendant cinq minutes.
3. Démarrez le véhicule dont la batterie est déchargée (à plat).

Le moteur devrait démarrer. Si le moteur refuse de démarrer, cessez d'actionner le démarreur. Communiquez plutôt avec le concessionnaire agréé de votre localité.



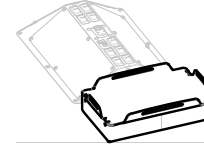
AVERTISSEMENT

Quand vous débranchez les câbles volants, assurez-vous qu'ils ne se trouvent pas sur la trajectoire de pièces mobiles dans le compartiment moteur. Le non-respect de cette consigne peut causer des blessures corporelles, des bris d'équipement, des dommages matériels, voire la mort.

Pour débrancher les câbles volants, suivez exactement l'ordre inverse. Tout en laissant le moteur en marche, débranchez les câbles volants des deux véhicules dans l'ordre inverse, en vous assurant de bien débrancher en premier le câble négatif du véhicule dont la batterie est déchargée.

8 EMPLACEMENT DES FUSIBLES

Les fusibles de cabine sont situés dans le panneau central.



Les principaux relais d'alimentation sont situés sur le centre de distribution électrique dans le compartiment moteur.

9 MODE DE REMORQUAGE D'UN VÉHICULE

9.1 Mode de remorquage d'un véhicule



ATTENTION

Déposez les arbres d'essieu moteur ou soulevez les roues motrices du sol avant de remorquer le véhicule. Le remorquage du véhicule avec les roues au sol et les arbres de roue toujours installés dans les essieux entraî-

nera des dommages aux pignons de l'essieu. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

ATTENTION

Lors du remorquage de véhicules équipés d'un système de verrouillage de différentiel principal commandé par le conducteur, installez le boulon de compression du système de verrouillage de différentiel de manière à ce que les composants internes conservent leur position. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

ATTENTION

N'ATTACHEZ PAS l'équipement de dépannage aux pare-chocs ni aux supports. Raccordez l'équipement aux points d'attelage appropriés en utilisant une configuration à double chaîne afin de répartir correctement la charge. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages

à l'équipement ou des dommages matériels.

AVERTISSEMENT

Avant de remorquer un véhicule équipé d'un circuit pneumatique raccordé, testez et inspectez le circuit pneumatique et les freins du véhicule de dépannage pour vous assurer qu'ils sont correctement raccordés et qu'ils fonctionnent correctement. Si le circuit pneumatique du véhicule n'est pas correctement raccordé, il peut en résulter une perte de contrôle du véhicule et un accident. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

La pression d'huile de lubrification et d'actionnement des divers embrayages est fournie par une pompe entraînée par le moteur, cette dernière ne fonctionnant pas, lorsque le moteur est à l'arrêt. Vous pourriez endommager gravement votre véhicule en le faisant remorquer avec l'arbre de transmission accouplé et les roues motrices au sol. Lorsqu'on remorque un véhicule soit en le soulevant par l'avant, soit en le transportant, le lubrifiant qui se trouve dans la partie supérieure avant de

l'essieu moteur migrera vers l'arrière et laissera les composants supérieurs secs. La friction qui en résulterait pourrait ainsi les endommager. Il faut toujours déposer les demi-arbres de roue principaux avant de remorquer votre véhicule.

1. Lisez et prenez connaissance de l'ensemble des avertissements et des mises en garde de la présente section.
2. Débranchez les demi-arbres de roue et couvrez les moyeux de roue. Ceci est nécessaire car aucun lubrifiant n'atteindra les pignons et les roulements si la transmission est entraînée par l'arbre de transmission (roues arrière au sol), ce qui endommagera la transmission. Voir Préparation des essieux en vue du remorquage à la page 41.
3. Raccordez la chaîne ou le câble de remorquage en utilisant les meilleures pratiques de remorquage. Voir Meilleures pratiques pour l'installation d'attelage de remorquage à la page 43.
4. Assurez-vous que le frein de stationnement du véhicule remorqué est desserré. Voir Déverrouillage manuel du frein de stationnement à la page 37.
5. Si vous songez à utiliser le frein

du véhicule en panne, assurez-vous que son circuit pneumatique est raccordé à celui du véhicule de dépannage. Vérifiez également que toute conduite pneumatique débranchée du système de verrouillage de différentiel principal commandé par le conducteur est hermétiquement bouchée pour éviter toute fuite d'air du système pneumatique du véhicule de remorquage s'il fournit une pression d'air. Si vous ne songez pas à utiliser le frein du véhicule en panne, assurez-vous de comprimer ses freins à ressort avant le remorquage. Voir Verrouillage manuel du différentiel, à la [page 42](#).

6. Observez les lois propres au remorquage en vigueur dans votre localité, votre province ou votre État.
7. Ne remorquez pas les véhicules à des vitesses supérieures à 55 mi/h (90 km/h).

Pour plus de renseignements sur le remorquage des poids lourds, consultez le document intitulé Technology & Maintenance Council (TMC).

- Pratique recommandée n° 602-A – Front Towing Devices For Trucks and Tractors (dispositifs de remorquage des camions et des tracteurs par

l'avant).

- Pratique recommandée n° 602-B – Recovery Attachment Points For Trucks, Tractors, and Combination Vehicles (points d'attache des camions, tracteurs et véhicules combinés aux fins de remorquage).
- Pratique recommandée n° 626 – Heavy Duty Truck Towing Procedures (procédures de remorquage des poids lourds).

On peut s'en procurer un exemplaire en écrivant à l'adresse suivante : Technology & Maintenance Council 950 N. Glebe Road Arlington, VA 22203, États-Unis
Téléphone : (703) 838-1763 Courriel : tmc@trucking.org Site web : <https://tmc.trucking.org/>

9.2 Desserrage manuel du frein de stationnement

Quand la pression d'air des freins est trop faible, il n'est pas possible de desserrer le frein de stationnement de la cabine. Dans de tels cas, il est possible de desserrer le frein de stationnement (ou frein à ressort) manuellement.



AVERTISSEMENT

NE conduisez PAS un véhicule dont les freins sont défectueux. Si l'un des circuits de freinage (avant ou arrière) subit une défaillance, les distances de freinage augmenteront considérablement et la maniabilité du véhicule au cours du freinage s'en trouvera diminuée. Arrêtez le véhicule en toute sécurité et faites-le remorquer jusqu'à l'atelier du concessionnaire ou du réparateur qualifié le plus proche. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.



AVERTISSEMENT

NE CONDUISEZ PAS un véhicule dont on a desserré manuellement les freins à ressort. La conduite d'un véhicule dont les freins à ressort ont été desserrés manuellement est extrêmement dangereuse. Les freins pourraient ne pas fonctionner. Le non-respect de cette consigne peut causer des blessures corporelles, des bris d'équipement, des dommages matériels, voire la mort.

⚠ AVERTISSEMENT

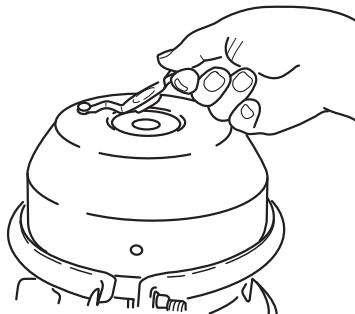
NE DÉMONTÉZ PAS les cylindres de frein à ressort. Ces cylindres contiennent un ressort puissant et comprimé qui deviendrait dangereux s'il était soudainement relâché. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

⚠ AVERTISSEMENT

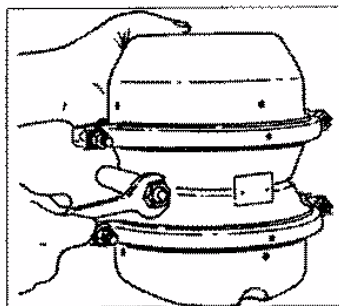
Avant de desserrer manuellement les freins à ressort, immobilisez toujours le véhicule à l'aide de cales de roue, des chaînes ou d'autres moyens sécuritaires pour empêcher toute mise en mouvement involontaire du véhicule. Un véhicule en mouvement sans surveillance peut provoquer un accident. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Desserrez le frein à ressort en suivant la procédure ci-dessous :

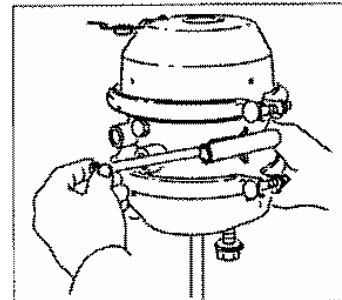
1. Retirez le bouchon du récepteur des freins à ressort.



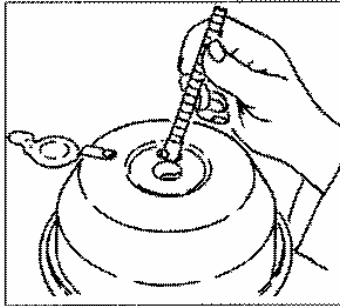
2. Retirez l'ensemble du goujon de desserrage de la pochette latérale. Retirez ensuite l'écrou et la rondelle du goujon de desserrage.



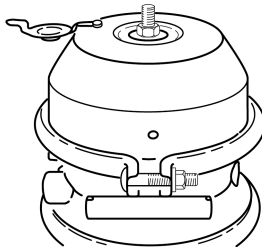
3. Sortez le goujon de desserrage en le faisant glisser.



4. Insérez le goujon de desserrage dans l'ouverture du récepteur de freinage à ressort à l'endroit où le bouchon a été retiré. Insérez-le dans le plateau de pression. Tournez le goujon de desserrage dans le sens horaire de 1/4 tour dans le plateau de pression. Ainsi, la contre-goupille est fixée dans la zone correspondante du plateau de pression. Cela permet aussi de la bloquer dans la position de desserrage manuel.

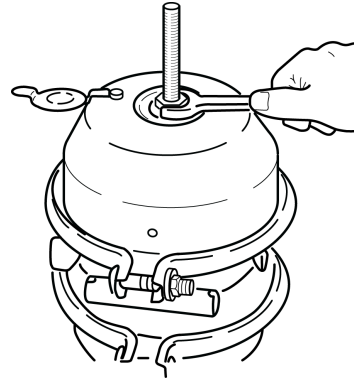


5. Posez la rondelle du goujon de desserrage et l'écrou sur le goujon de desserrage.



6. À l'aide d'une clé, tournez l'écrou de montage du goujon de desserrage jusqu'à ce que le ressort de compression soit comprimé à 90

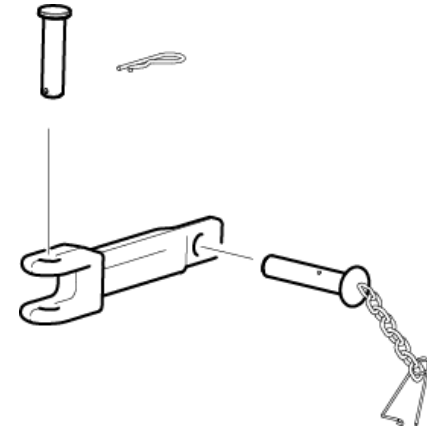
ou 95 %. Lors de la manœuvre, s'assurer que la tige de poussée (tige d'adaptation ou tige de service) se rétracte. **NE SERREZ PAS TROP** l'ensemble de goujon de desserrage. (Type à came en S, maximum : 50 lb-pi [68 N m], type à serrage en coin maximum : 30 lb-pi (41 N m) Le frein à ressort fait désormais l'objet d'un desserrage mécanique.



9.3 Attelage de remorquage

Le véhicule est équipé d'un attelage de dépannage amovible. Cet attelage se fixe aux prises du pare-chocs avant pour le dépannage du véhicule. Ces attelages

servent au remorquage d'un véhicule sur une courte distance et par intermittence. Ils ne sont pas destinés à servir de dispositifs de remorquage sur une longue distance. Il faut utiliser des attelages de conception spéciale pour remorquer le véhicule. Les attelages de dépannage se fixent au cadre de châssis. Il est recommandé d'utiliser deux attelages, composés des pièces suivantes, pour effectuer le remorquage approprié du véhicule :



Si le véhicule n'est pas équipé du dispositif de remorquage approprié, communiquez avec votre concessionnaire agréé pour obtenir l'équipement approprié.

**AVERTISSEMENT**

NE PAS utiliser de pièces provenant d'autres véhicules ou de matériaux de remplacement pour réparer ou remplacer un attelage de remorquage. Uniquement utiliser des composants spécialement conçus et homologués pour le remorquage de véhicules afin de garantir l'intégrité structurelle et la sécurité. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

**ATTENTION**

N'ATTACHEZ PAS l'équipement de dépannage aux pare-chocs ni aux supports. Raccordez l'équipement aux points d'attelage appropriés en utilisant une configuration à double chaîne afin de répartir correctement la charge. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

9.4 Mode d'utilisation d'un attelage de dépannage

**ATTENTION**

Les données de tractions maximales de remorquage sont fournies en assumant que les contraintes sont partagées également entre les deux attelages. Branchez l'attelage conformément aux instructions relatives au remorquage afin d'éviter des dommages sérieux au véhicule. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

**ATTENTION**

Lorsque le véhicule est embourbé ou a quitté la route, utilisez le dispositif de remorquage avec grandes précautions en demeurant bien en deçà des limites de capacité. Même à des charges inférieures au maximum, les contraintes de l'extraction peuvent endommager différentes parties du véhicule. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Observez les directives suivantes pour installer les attelages de dépannage du véhicule. Reportez-vous à l'illustration de montage de l'attelage de dépannage aux fins d'identification des pièces.

1. Contrôlez les douilles carrées situées derrière le pare-chocs inférieur avant pour détecter d'éventuelles obstructions. Nettoyez-les si nécessaire.
2. Après avoir retiré des goupilles de verrouillage, insérez les attelages dans le pare-chocs et dans la douille d'attelage carrée.
3. Alignez le trou de l'attelage de remorquage avec le trou de la douille d'attelage carrée.
4. Insérez la goupille de verrouillage dans le trou de la douille d'attelage carrée. Vérifiez que la languette de sécurité de la goupille de verrouillage est bien placée dans la douille.
5. Faites tourner la goupille de verrouillage de 90 degrés afin de la verrouiller en place.
6. Assurez-vous d'installer la goupille de remorquage et le clip de verrouillage avant d'utiliser l'attelage.
7. Retirez les attelles après le remorquage du véhicule. Conservez toutes les pièces pour un usage

ultérieur.

9.5 Préparation des essieux aux fins de remorquage

Remorquer un véhicule quand la partie avant est levée peut endommager les différentiels. Pour éviter ce type de dommage, préparez les essieux avant de commencer le remorquage.

Il est possible de relier les conduites d'air des deux véhicules pendant le remorquage. Dans ce cas, assurez-vous que le véhicule remorqué ne comporte pas de conduite d'air ouverte. Une conduite d'air ouverte sur le véhicule en panne provoquera une fuite dans le circuit pneumatique du véhicule remorqué. Cette fuite pourrait provoquer une perte d'air dans le système, ce qui à son tour pourrait causer un dysfonctionnement des freins de service. Ce type de défaillance cause l'application soudaine des freins à ressort, un blocage des roues et une perte de contrôle. Cette condition peut causer une collision par l'arrière avec un véhicule suivant.



AVERTISSEMENT

Si un véhicule de dépannage fournit une pression d'air, assurez-vous que toutes les conduites d'air débranchées d'un système de verrouillage de différentiel principal commandé par le conducteur sont hermétiquement bouchées. Une conduite d'air ouverte sur le véhicule en panne provoquera une fuite dans le circuit pneumatique du véhicule de dépannage si les circuits de freinage des deux véhicules sont raccordés. Ceci peut entraîner une perte de circuit pneumatique et provoquer le serrage soudain des freins de service, causant un blocage des roues, une perte de contrôle ou un dépassement par le véhicule qui suit. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

1.



ATTENTION

Soulevez les roues motrices du sol ou retirez la boîte de vitesses et les arbres d'essieu avant de remorquer le véhicule. La pression d'huile de lubrification

et d'actionnement des divers embrayages est fournie par une pompe entraînée par le moteur, et cette pompe ne débite pas avec le moteur à l'arrêt. Lorsque les véhicules sont remorqués par une dépanneuse ou un véhicule à dos d'âne, le lubrifiant présent dans la partie supérieure avant de l'essieu moteur s'écoule vers l'arrière, laissant les composants supérieurs secs. Cela entraîne des frottements qui endommageront gravement les composants de l'essieu supérieur. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Soulevez les roues motrices du sol. Vous pouvez aussi retirer la ligne d'arbres de transmission et les arbres d'essieu avant de remorquer le véhicule.

2. Si le véhicule est muni d'un dispositif de blocage du différentiel commandé par le conducteur, verrouillez donc manuellement le différentiel.
3. Déposez les arbres d'essieu moteur.

4.

**ATTENTION**

Recouvrez les moyeux d'une pellicule de plastique après avoir retiré les demi-arbres de roue. L'eau, la saleté et d'autres matériaux peuvent pénétrer dans les extrémités ouvertes d'un moyeu ou d'un essieu ouvert et contaminer le liquide de l'essieu, ce qui peut endommager les composants de l'essieu. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Couvrez les extrémités ouvertes des moyeux afin d'empêcher l'infiltration de la poussière et des débris dans l'essieu.

9.6 Blocage manuel du différentiel

Suivez ces procédures si le véhicule est équipé d'un dispositif de blocage du différentiel commandé par le conducteur.

Bloquez toujours le différentiel lorsque les essieux sont déposés afin d'en faciliter la réinstallation.

Cette procédure doit s'accomplir avant la dépose des arbres de roues.

**ATTENTION**

Lors du remorquage de véhicules équipés d'un système de verrouillage de différentiel principal commandé par le conducteur, installez le boulon de compression du système de verrouillage de différentiel de manière à ce que les composants internes conservent leur position. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

**AVERTISSEMENT**

Si un véhicule de dépannage fournit une pression d'air, assurez-vous que toutes les conduites d'air débranchées d'un système de verrouillage de différentiel principal commandé par le conducteur sont hermétiquement bouchées. Une conduite d'air ouverte sur le véhicule en panne provoquera une fuite dans le circuit pneumatique du véhicule de dépannage si les circuits de freinage des deux véhicules sont raccordés. Ceci peut entraîner une perte de circuit pneumatique et provoquer le

serrage soudain des freins de service, causant un blocage des roues, une perte de contrôle ou un dépassement par le véhicule qui suit. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

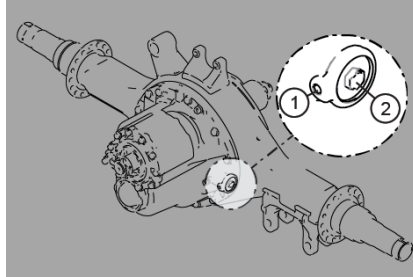
**AVERTISSEMENT**

Si un véhicule de dépannage ne fournit pas d'air au véhicule en panne, comprimez les freins du véhicule en panne. Les freins à ressort d'un véhicule qui ne fonctionne pas sont serrés. Ces freins doivent être comprimés pour que les roues puissent rouler pendant le remorquage. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

- Pour utiliser le frein du véhicule en panne, connectez son circuit pneumatique à celui du véhicule de dépannage. Bouchez soigneusement toute conduite d'air retirée du blocage du différentiel contrôlé par le conducteur. Les bouchons empêchent la perte de pression d'air du véhicule

de dépannage.

- Si vous n'utilisez pas les freins du véhicule en panne, assurez-vous de comprimer ses freins à ressort avant le remorquage.



1. Retirez la conduite d'air du véhicule et obturez-la solidement. (2)
2. Retirez le boulon de compression de son logement. (1)
3. Vissez le boulon de compression dans l'orifice de branchement de la conduite d'air. (2)
4. Lorsque le boulon est complètement engagé, il rester un jeu de 0,25 à 0,5 po (6,35 à 12,7 mm) entre le vérin pneumatique et la tête du boulon. Cette opération permet de bloquer le différentiel en enfonçant un piston en position de verrouillage.

9.7 Capacités des dispositifs de remorquage

Les charges nominales maximales aux fins de remorquage du véhicule varient en fonction du sens ou de l'angle de traction. Celles-ci figurent dans le tableau ci-dessous et sont calculées pour deux attelages travaillant simultanément.

| Sens de traction | Capacité maximale (lb) (kg) |
|---|-----------------------------|
| Directement devant | 80 000 (36 000) |
| Directement à la verticale ou à l'horizontale par rapport au côté du véhicule | 14 600 (6600) |
| 45 degrés dans tous les sens | 20 000 (9 000) |

9.8 Meilleures pratiques pour l'installation d'attelage de remorquage

ATTENTION

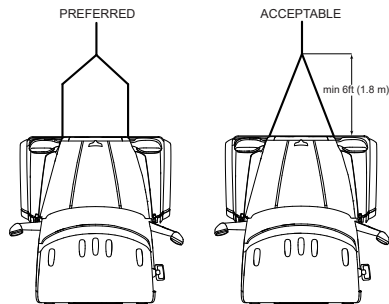
Les données de tractions maximales de remorquage sont fournies en assumant que les contraintes sont partagées également entre les deux attelages. Branchez l'attelage conformément aux instructions relatives au remorquage afin d'éviter des dommages sérieux au véhicule. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

ATTENTION

Lorsque le véhicule est embourbé ou a quitté la route, utilisez le dispositif de remorquage avec grandes précautions en demeurant bien en deçà des limites de capacité. Même à des charges inférieures au maximum, les contraintes de l'extraction peuvent endommager différentes parties du véhicule. Le non-respect de cette consigne peut entraîner

des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Tableau 1: Options d'attelage de remorquage



Utilisez une double chaîne ou un double câble qui répartit la charge de manière égale sur les deux attelages (consultez l'un ou l'autre exemple dans l'illustration des options d'attelage de remorquage) :

- Ne faites jamais passer une seule chaîne ou un seul câble par les deux attelages, également appelés mouffles (non illustrées).
- Utilisez une barre d'écartement ou de stabilisation afin de répartir la charge sur les deux attelages (de préférence), ou

- En cas d'indisponibilité d'une barre, accrochez la chaîne de remorquage principale ou le câble à une distance minimale de 1,8 m (6 pi) du véhicule (acceptable).
- Fixez le véhicule remorqué à l'aide de deux chaînes ou câbles supplémentaires.

9.9 Remise en service après dépannage

Une fois le véhicule remorqué, il faut ajouter de l'huile aux essieux afin de prévenir l'endommagement des pignons lors de leur utilisation.

1. Ajoutez 1 chopine (0,47 litre) de lubrifiant dans le porte-pignons ou 2 chopines (0,94 litre) de lubrifiant approuvé dans le différentiel interponts.
2. Après avoir ajouté la quantité nécessaire de lubrifiant du type prescrit, conduisez le véhicule. Celui-ci doit rouler à vide. Conduisez-le sur une distance de 1 ou 2 milles (1,5 à 3 km) à une vitesse inférieure à 25 mi/h (40 km/h). Cette action fait circuler le lubrifiant dans l'ensemble.
3. Si le frein de stationnement a fait

l'objet d'un desserrage manuel, celui-ci doit être modifié pour revenir à son état de fonctionnement normal.

4. Si le blocage de différentiel a été verrouillé manuellement, il doit être reverrouillé. Le boulon de cage doit être remis à son emplacement de rangement. La conduite d'air du blocage de différentiel doit aussi être réinstallée dans sa position normale.

Ajoutez le lubrifiant approprié aux essieux après avoir récupéré le véhicule et avant de le remettre en service.

9.10 Marche à suivre si le véhicule est pris dans le sable, la boue, la neige ou la glace

AVERTISSEMENT

NE faites PAS patiner les roues à des vitesses supérieures à 35 mi/h (55 km/h). Dans certains cas, un pneu peut patiner à une vitesse double de celle qui est indiquée au compteur de vitesse. Le patinage d'un pneu à une vitesse supérieure à 55 km/h (35 mi/h) peut entraîner la séparation de la bande

de roulement ou l'explosion du pneu. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Les suggestions suivantes visent à améliorer la capacité du véhicule à se dégager s'il est pris dans le sable, la boue, la neige ou la glace :

- Déplacez le levier ou le sélecteur de vitesse de la première à la marche arrière.
- Exercez une légère pression sur la pédale d'accélérateur pendant que la boîte de vitesses est en prise.
- Levez le pied de l'accélérateur tout en changeant de vitesse.
- Évitez d'emballer le moteur.
- Pour obtenir une bonne adhérence et par mesure de sécurité, évitez de faire patiner les roues.

Observez ces pratiques afin de ne pas endommager la boîte de vitesses :

- Mettez toujours le véhicule en marche avec le levier de vitesse en première.
- Assurez-vous que la vitesse est bien enclenchée avant d'embrayer (boîte de vitesses manuelle).
- Ne passez pas en marche arrière alors que le véhicule avance.

- Un autre véhicule peut servir à tirer le véhicule pour le dégager. Dans ce cas, ne laissez pas le véhicule être remorqué sur de longues distances avant d'avoir retiré l'arbre de transmission.

Si des chaînes antidérapantes s'avèrent nécessaires, veillez à ce qu'elles soient montées des deux côtés de l'essieu moteur. L'installation de chaînes antidérapantes d'un seul côté de l'essieu moteur risque d'endommager l'équipement.



ATTENTION

N'installez PAS de chaînes antidérapantes sur un seul essieu tandem. L'installation de chaînes sur les roues d'un seul essieu tandem peut endommager les joints universels de l'arbre de transmission et le différentiel inter-ponts. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

9.11 Remorquage du véhicule

Les concessionnaires commerciaux ou les services de remorquage ont l'équipement nécessaire pour remorquer le véhicule en toute sécurité. Le service de remorquage est au courant des règlements et des précautions de sécurité en matière de remorquage.

Un service de remorquage veille à prendre les précautions suivantes :

- L'utilisation de chaînes de sécurité
- Respectez toutes les réglementations locales en matière de remorquage.
- L'assurance que le dispositif de remorquage n'entre pas en contact avec une surface quelconque pouvant subir un dommage en cours de transport.
- En cas de remorquage par l'avant, assurez-vous que les essieux arrière sont préparés pour le remorquage
- En cas de remorquage par l'arrière, assurez-vous que tous les composants de la carrosserie sont fixés. Ces éléments peuvent inclure des carénages de toit, latéraux et de châssis. Des dommages peuvent survenir si vous ne sécurisez pas ces éléments.



AVERTISSEMENT

Sécuriser les carénages latéraux, de toit et de châssis lors d'un remorquage par l'arrière. Un carénage non fixé peut se détacher du véhicule pendant le transport lors d'un remorquage par l'arrière. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

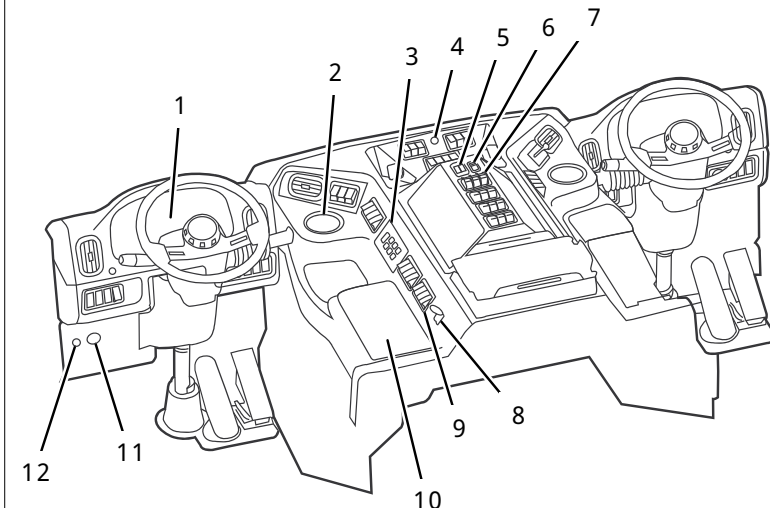
- Si vous remorquez par l'arrière un véhicule configuré en tracteur, assurez-vous de retirer les carénages de toit. Des dommages peuvent survenir si vous ne les retirez pas.

CHAPITRE 3: CONTRÔLES

| | | |
|----|---|-----|
| 1 | Groupe d'instruments..... | 49 |
| 2 | Commandes montées au volant..... | 53 |
| 3 | Klaxon urbain..... | 53 |
| 4 | Avertisseur pneumatique..... | 53 |
| 5 | Groupe d'instruments..... | 54 |
| 6 | Indicateurs numériques..... | 55 |
| 7 | Jauges (indicateurs) en option..... | 58 |
| 8 | Vérification des ampoules..... | 58 |
| 9 | Témoins et voyants d'avertissement..... | 58 |
| 10 | Affichage numérique..... | 75 |
| 11 | Affichage des notifications..... | 77 |
| 12 | Vues..... | 78 |
| 13 | Menu..... | 82 |
| 14 | Post-trajet..... | 85 |
| 15 | Commandes sur colonne de direction..... | 85 |
| 16 | Commutateurs sur tableau de bord..... | 90 |
| 17 | Commandes des rétroviseurs montés sur les portes..... | 115 |
| 18 | Commandes de suspension arrière..... | 116 |
| 19 | Chauffage et climatisation..... | 118 |
| 20 | Accessoires de cabine..... | 123 |

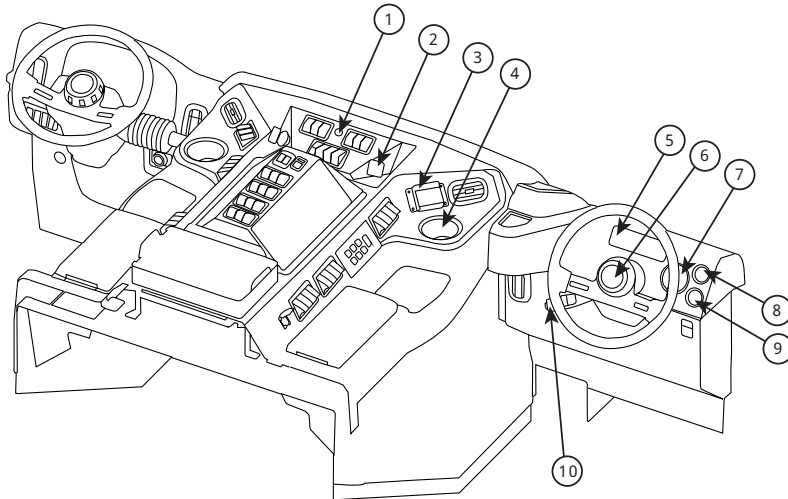
1 GROUPE D'INSTRUMENTS

Conduite à gauche (illustrée avec la configuration optionnelle à double conduite)



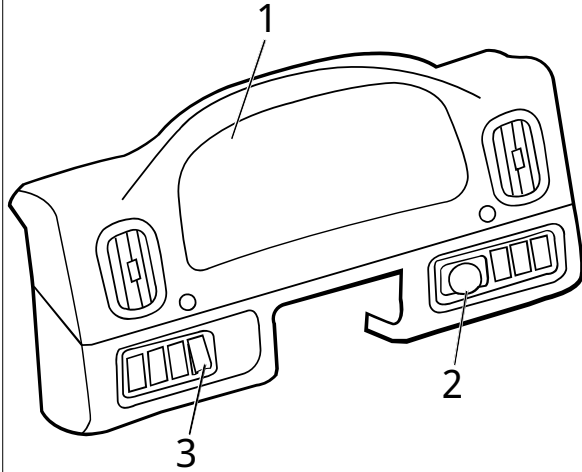
1. Afficheur multifonction
2. Porte-gobelet
3. Sélecteur de boîte de vitesses automatique
4. Commutateur d'allumage primaire
5. Interrupteur de lève-glace
6. Commande du rétroviseur
7. Commutateurs électroniques de commande depuis l'une ou l'autre position de conduite
8. Port d'alimentation 12 V
9. Commutateurs électroniques de gauche
10. Boîte d'armes/stockage
11. Port OBD
12. Commutateur d'allumage secondaire

Station de cabine à droite (en option)



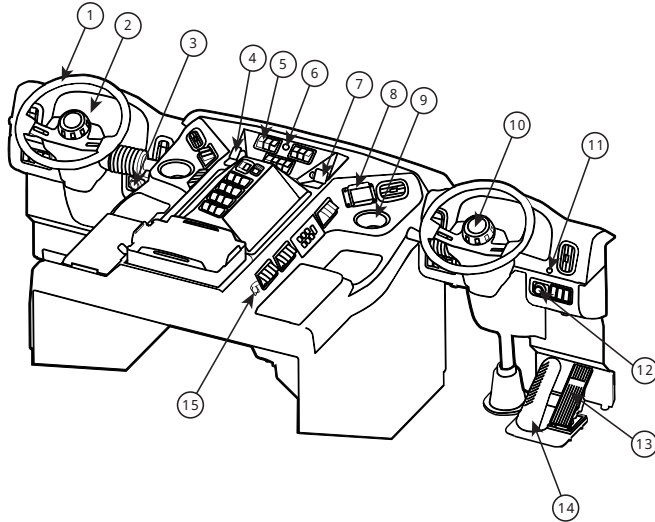
1. Commutateur d'allumage primaire
2. Frein de stationnement
3. Valve de frein à main
4. Porte-gobelet
5. Afficheur multifonction
6. Klaxon urbain
7. Tachymètre
8. Jauge à accessoires
9. Jauge à accessoires
10. Tige pivotante multifonctionnelle

Poste de conduite à gauche



1. Afficheur multifonction
2. Interrupteur du contrôle de menu
3. Autotest des feux extérieurs

Configuration à droite (côté trottoir) à double entraînement (option)



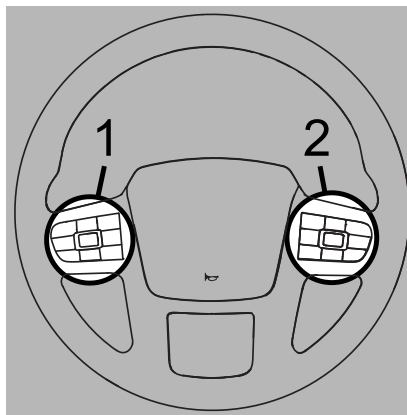
1. Poste de conduite à gauche
2. Affichage de gauche
3. Interrupteur du contrôle de menu
4. Valve du frein de stationnement de gauche
5. Interrupteurs d'air
6. Commutateur d'allumage primaire
7. Valve du frein de stationnement de droite
8. Valve à battant (en option)
9. Porte-gobelet
10. Klaxon urbain
11. Parcours
12. Côté droit MCS (fonctions limitées)
13. Accélérateur
14. Freins de service
15. Port d'alimentation

2 COMMANDES MONTÉES AU VOLANT

AVERTISSEMENT

NE PAS tenter d'effectuer l'entretien du volant, du ressort spiralé, des composants de la direction (colonne de direction, chaîne cinématique de direction ou boîtier de direction) ou de tout autre câblage électrique du système multiplex. Toute modification apportée à ces composants peut affecter la direction et provoquer un accident. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Le volant comporte les commandes des fonctions utilisées couramment de sorte que le conducteur n'a pas à enlever ses mains du volant pour les actionner. Ces commandes servent également d'interface avec l'écran.



1. Module de commande de gauche
2. Module de commande droit

Les commutateurs situés du côté gauche du coussin d'avertisseur sonore peuvent inclure : les fonctions du régulateur de vitesse, le marquage de points de passage, un limiteur de vitesse routière optionnel et un commutateur optionnel permettant de régler des fonctions telles que le limiteur de vitesse variable (VRSL), le régulateur de vitesse et d'espacement (ACC) et le régulateur de vitesse prédictif (PCC). Voir Régulateur de vitesse à la page 147. Les commutateurs du côté droit commandent l'affichage PACCAR (voir Accessoires de cabine à la page 123)

et permettent de configurer le groupe d'instruments (voir Affichage numérique à la page 75).

3 KLAXON URBAIN

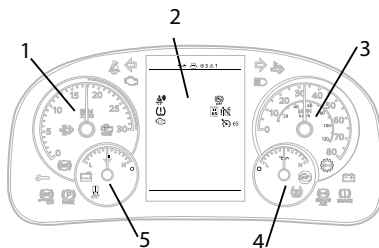
Le fait d'appuyer sur le pavé avertisseur situé au centre du volant active le klaxon urbain.

4 AVERTISSEUR PNEUMATIQUE

Votre véhicule peut être équipé d'un avertisseur pneumatique en option. Pour l'utiliser, tirez sur le cordon qui s'étend du panneau du plafonnier côté conducteur.

5 GROUPE D'INSTRUMENTS

5.1 Groupe d'instruments



- 1 Tachymètre
- 2 Affichage numérique
- 3 Tachymètre
- 4 Pression d'huile moteur
- 5 Température du liquide de refroidissement

5.2 Tachymètre

L'indicateur de vitesse indique la vitesse du véhicule en milles à l'heure (mi/h) et en kilomètres à l'heure (km/h).

5.3 Pression d'huile moteur



Cette alarme retentit quand le témoin de pression d'huile moteur est allumé (activé par le moteur).



ATTENTION

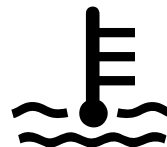
NE PAS utiliser votre véhicule si la pression d'huile est insuffisante, car cela endommagera gravement le moteur. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Il est important de maintenir la pression d'huile dans des limites acceptables. Pour des renseignements complémentaires sur les huiles à moteur et les pressions normales d'utilisation, reportez-vous au Guide de fonctionnement et d'entretien du moteur. Si la pression d'huile ne s'élève pas dans les 10 secondes suivant le démarrage du moteur, arrêtez-le et cherchez-en la cause. Vérifiez les limites de pression d'huile acceptables correspondant à votre moteur dans le manuel du fabricant. Si la pres-

sion d'huile chute soudainement, ou si l'alarme sonore et le témoin de pression d'huile du moteur s'allument pendant la conduite, arrêtez le moteur en toute sécurité et réglez le problème. Pour plus de renseignements sur les indicateurs du moteur et l'utilisation appropriée de ce dernier, reportez-vous à la documentation intitulée Entretien du moteur.

5.4 Température du liquide de refroidissement

L'indicateur de température du liquide de refroidissement affiche la température du liquide de refroidissement du moteur.



En fonctionnement normal, la température indiquée doit être entre 74 °C et -90 °C (165 °F et -205 °F). Dans certaines conditions, des températures un peu plus élevées peuvent être acceptables. Mais la température maximale admissible est de 99°C (210°F), sauf dans le cas de certains moteurs spéciaux. Vérifiez-la dans le manuel d'utilisation du moteur.

5.5 Tachymètre

Les détails des tr/min peuvent également s'afficher à l'écran de visualisation du tableau de bord sous forme d'indicateur virtuel. Le tachymètre est un indicateur utile si l'on s'efforce de conduire de façon efficace. Il permet d'apparier la vitesse de conduite au rapport de la boîte de vitesses en fonction de la plage de fonctionnement de votre moteur. Si le régime du moteur est trop élevé, vous pouvez sélectionner un rapport supérieur afin de le réduire. Si le régime du moteur est trop faible, vous pouvez sélectionner un rapport inférieur afin de l'augmenter. Pour éviter d'endommager le moteur, ne laissez pas l'aiguille du tachymètre dépasser le régime maximum. (Reportez-vous aux recommandations en matière de régime du moteur dans votre Guide de fonctionnement et d'entretien du moteur.)

6 INDICATEURS NUMÉRIQUES

6.1 Indicateurs numériques

En plus des jauges analogiques traditionnelles, l'écran numérique du véhicule affiche des jauges numériques. Ces jauges apparaissent sur des écrans qui sont personnalisés par le conducteur. Si une jauge présente une zone rouge (représentant une région de la jauge en dehors de la plage de fonctionnement normale d'un composant), celle-ci est indiquée par une ligne rouge horizontale.



Les « jauges critiques », ou les jauges qui entrent dans une zone rouge et s'agrandissent puis deviennent rouges. Si la valeur de la jauge augmente dans cette zone, la limite sera indiquée par une ligne blanche. Si celle-ci diminue, elle sera indiquée par une ligne rouge.



Si une jauge qui passe à l'état d'avertissement n'est pas présente sur la vue actuellement affichée, la jauge apparaît dans la partie inférieure de l'écran. Les jauges qui cessent de recevoir des entrées des systèmes qu'elles surveillent affichent le texte « Data Error » (Erreur de données) et deviennent grises et cessent de présenter des valeurs reflétant les systèmes qu'elles surveillent.

6.2 Niveau de carburant



En plus d'indiquer le niveau, plein ou vide, l'indicateur affiche le niveau de carburant par tranches graduées. Lorsque le niveau de carburant du réservoir est inférieur au repère 1/4 plein, un témoin rouge s'allume sur l'indicateur.



AVERTISSEMENT

NE TRANSPORTEZ PAS de récipients de carburant dans votre véhicule. Les contenants de carburant, vides ou pleins, peuvent fuir, provoquer ou alimenter un incendie, ou encore exploser. Le non-respect de cette consigne pour-

rait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

 **AVERTISSEMENT**

NE PAS RETIRER le bouchon d'un réservoir de carburant à proximité d'étincelles, de flammes ou de produits en combustion. La présence de carburant diesel près d'une source d'allumage peut causer une explosion. Le mélange d'essence ou d'alcool avec ce carburant diesel augmente le risque d'explosion. Utiliser uniquement le carburant et les additifs recommandés pour votre moteur. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

 **AVERTISSEMENT**

N'UTILISEZ PAS de carburants mélangés dans le moteur. Utilisez uniquement le type de carburant spécifié dans le manuel de l'opérateur du moteur. Le mélange d'essence, de diesel, d'alcool ou d'essence-alcool peut provoquer une explosion. Le non-respect de cette

consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

 **ATTENTION**

Pour les véhicules diesel, n'utilisez que du diesel à très faible teneur de soufre (ULSD), tel que recommandé par le fabricant du moteur. Le carburant diesel à forte teneur en soufre peut endommager le système de post-traitement et affecter les émissions du moteur, entraînant une non-conformité aux règlements sur les émissions. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

 **ATTENTION**

N'UTILISEZ PAS d'essence au plomb ni de carburant contenant des additifs métalliques, comme le manganèse, le fer ou le plomb. Les additifs métalliques peuvent endommager le moteur ou le système de contrôle des émissions. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages

à l'équipement ou des dommages matériels.

 **REMARQUE**

Pour plus d'informations sur les spécifications du carburant, consultez le Manuel de l'utilisateur du moteur.

 **REMARQUE**

PACCAR vous recommande de ne pas utiliser votre véhicule avec moins du quart de sa capacité en carburant. Les véhicules sont fabriqués avec différents systèmes de carburant, tirant le carburant de différentes hauteurs dans le réservoir. Le carrossage peut également affecter la position et la disponibilité du carburant. En raison de ces facteurs, laisser le niveau de carburant descendre en dessous du quart de sa capacité pourrait entraîner un manque de carburant pour maintenir le moteur en marche.

6.3 Pression d'air du véhicule

PRESSION D'AIR DU VÉHICULE

Le manomètre primaire indique la pression présente dans le circuit de freinage arrière. Le manomètre secondaire indique la pression présente dans le circuit de freinage avant. Chaque manomètre indique la pression d'air en livres par pouce carré (psi) présente dans chaque circuit. Sur les véhicules équipés de manomètres à mesure métrique, la face avant de l'indicateur comporte une échelle en bar (principale) et une échelle en psi (secondaire).



AVERTISSEMENT

Si un témoin lumineux de pression d'air s'affiche, si un manomètre change de couleur ou si l'alerte de faible pression d'air se fait entendre, arrêtez immédiatement le véhicule en toute sécurité. Si la pression d'air du véhicule tombe sous 60 psi (4,14 bar/414 kPa), les freins à ressort peuvent arrêter brusquement le véhicule. **NE** conduisez **PAS** le véhicule tant qu'il n'a pas été réparé. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles,

des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.



ATTENTION

N'essayez **PAS** de déplacer le véhicule avant que la pression du circuit pneumatique n'atteigne 100 psi (6,89 bar/689 kPa). Les roues peuvent encore être bloquées par les freins à ressort, ce qui entraîne une usure inutile des freins ou des dommages. Le non-respect de cette consigne peut causer des bris d'équipement ou des dommages matériels.

UNITÉS DE PRESSION

L'écran numérique propose les unités de mesure suivantes pour la pression :

- Livres par pouce carré (psi)
- Bar (bar)

L'unité par défaut est le psi pour le système impérial et le système métrique. Les utilisateurs du système métrique peuvent passer des psi aux bar dans les paramètres.

6.4 Fluide d'échappement diesel (AdBlue) – Moteurs diesel seulement

L'indicateur de fluide d'échappement diesel indique la quantité approximative de liquide AdBlue dans le réservoir AdBlue.

Illustration 9: Jauge de niveau d'AdBlue (version à deux réservoirs)



1. Indicateur de niveau
2. Seuil d'alerte bas



ATTENTION

Utilisez uniquement du fluide d'échappement diesel (DEF). L'utilisation d'un liquide autre que du fluide d'échappement diesel (DEF) peut endommager les composants du filtre à particules diesel (DPF). Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Outre les indications de vide et de plein, il est gradué à 1/4, 1/2 et 3/4 de la capacité totale. Le fluide AdBlue est nécessaire pour respecter certaines exigences en matière

d'émissions. Une icône d'avertissement et un message de notification s'affichent lorsque le niveau d'AdBlue est bas. Des avertissements peuvent également se produire si autre chose que de l'AdBlue est mis dans le réservoir ou si le système est altéré. Dans ce cas, l'aiguille indiquera toujours une valeur élevée sur l'échelle, mais la jauge affichera des couleurs et des icônes d'avertissement rouges. Si ces avertissements ne sont pas pris en considération, le véhicule réduira graduellement sa puissance par paliers. Tout d'abord, un témoin d'avertissement s'affiche sur l'écran numérique. Si le problème persiste, l'écran numérique affiche des messages indiquant que la puissance du moteur est en train de diminuer. Enfin, le véhicule passe en mode de vitesse limitée (environ 25 mph/40 km/h) et l'affichage numérique vous avertit que la vitesse est limitée. Cela vous permet de vous rendre dans un centre de réparation, mais ne permet pas de continuer le fonctionnement normal. Votre réservoir d'AdBlue ne doit jamais être vide. Pour plus de renseignements sur le liquide AdBlue, reportez-vous à votre manuel anti-pollution complémentaire.



REMARQUE

Les indicateurs de l'afficheur multifonction peuvent apparaître (s'ils ne sont pas visibles) et changer de luminosité et de couleur pour attirer l'attention sur un système particulier.

7 JAUGES (INDICATEURS) EN OPTION

Des jauges physiques en option peuvent être placées dans un panneau séparé à droite du tableau de bord principal.

8 VÉRIFICATION DES AMPOULES

Lorsque le contacteur à clé de démarrage est en position MARCHE, plusieurs icônes d'avertissement s'affichent dans une séquence pour tester chaque indicateur lumineux d'avertissement. L'ensemble de la procédure ne devrait pas durer plus de 10 secondes. Faites vérifier votre tableau de bord par un technicien qualifié en cas d'échec de l'autotest.

Alarme sonore

L'alarme sonore retentit également conjointement avec la plupart des témoins. Ces événements peuvent inclure notamment

des avertissements de phares allumés, de sellette d'attelage, d'arrêt du moteur, de pression d'air primaire ou secondaire et de porte du conducteur ouverte.

Icônes optionnelles

Des icônes supplémentaires sont disponibles en fonction des spécifications de l'équipement individuel.

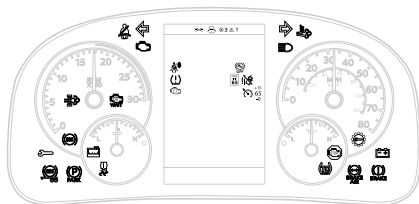


REMARQUE

Certains témoins en option peuvent s'allumer même si votre véhicule n'est pas muni de cette caractéristique particulière.

9 TÉMOINS ET VOYANTS D'AVERTISSEMENT

9.1 Témoins et voyants d'avertissement



Le panneau d'instruments communique de nombreuses conditions du véhicule au moyen de témoins d'avertissement (également appelés « témoins dynamiques »), d'alarmes et de tonalités sonores. Les alarmes et les tonalités sont parfois accompagnées d'un voyant lumineux ou de témoins d'avertissement. Certaines indications ne sont communiquées qu'à titre informatif (c'est-à-dire les voyants lumineux) tandis que les témoins d'avertissement nécessitent souvent une réponse du conducteur et sont fréquemment accompagnés d'une notification (consultez [Notifications à l'écran](#) à la [page 77](#)).

Les témoins d'avertissement, les voyants lumineux et les alarmes et tonalités sonores peuvent indiquer un dysfonctionnement du système ou tenter d'attirer l'attention sur le composant qu'il surveille; ils doivent donc être vérifiés fréquemment et traités rapidement. Ces indications pourraient vous éviter un accident grave.

Certaines indications sont également assorties d'une notification fournissant des renseignements supplémentaires (consultez [Notifications à la page 77](#)). Les notifications de couleur rouge et orange sont affichées en haut de l'écran et peuvent être consultées dans le sous-menu des notifications lorsque le frein de stationnement est serré. En outre, les jauges peuvent devenir visibles sur l'affichage numérique et changer de couleur ou de luminosité pour attirer l'attention de l'opérateur.



AVERTISSEMENT

TENEZ COMPTE des avertissements sonores et des témoins lumineux. Ces signaux vous informent d'une anomalie dans le véhicule et indiquent le système qui est défaillant. Il peut s'agir d'une panne touchant un système important, les freins par exemple, ce qui pourrait entraîner un accident. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Certains avertissements peuvent faire l'objet d'une gestion par le conducteur, alors que d'autres peuvent nécessiter une réparation chez un concessionnaire agréé. Le tableau suivant répertorie les témoins et voyants d'avertissement qui s'affichent sur le tableau de bord du véhicule. Chaque indication dans ce tableau possède un nom et un symbole uniques, et répertorie la ou les couleurs illuminées. Le tableau indique également si l'indication est standard (Std) ou facultative (Opt). Les indications facultatives nécessitent l'installation d'un composant spécifique sur le véhicule.

Tableau 2: Appareils de mesure







| Titre | Symbole | Couleur | De série | En option |
|---|--|---------|----------|-----------|
| Système de freinage antiblocage (ABS) <u>à la page 155</u> |  | Orange | • | |
| Système de freinage antiblocage (ABS), remorque <u>à la page 66</u> |  | Orange | • | |
| Essieu avant – traction engagée <u>à la page 65</u> |  | Orange | | • |
| Essieu, température de l'huile (avant et arrière) <u>à la page 65</u> |  | Orange | | • |
| Dysfonctionnement du système de freinage <u>à la page 67</u> |  | Rouge | • | |
| Contrôle de la stabilité (en option) <u>à la page 65</u> |  | Orange | • | |

Tableau 2: Appareils de mesure





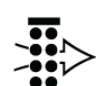


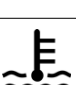

| Titre | Symbole | Couleur | De série | En option |
|---|--|---------|----------|-----------|
| Report de charge <u>à la page 64</u> |  | Orange | • | |
| Boîte de vitesses, vérification <u>à la page 74</u> |  | Rouge | | • |
| Filtre à particules diesel (DPF) <u>à la page 68</u> |  | Orange | • | |
| Différentiel, blocage du différentiel interponts <u>à la page 68</u> |  | Vert | | • |
| Moteur, colmatage du filtre à air <u>à la page 70</u> |  | Orange | • | |
| Moteur, vérification du moteur <u>à la page 70</u> |  | Orange | • | |
| Indicateur de frein moteur <u>à la page 70</u> |  | Vert | | • |
| Moteur, température du liquide de refroidissement <u>à la page 71</u> |  | Rouge | • | |
| Moteur, bas niveau du liquide de refroidissement <u>à la page 71</u> |  | Orange | • | |

Tableau 2: Appareils de mesure















| Titre | Symbole | Couleur | De série | En option |
|--|--|---------|----------|-----------|
| Pression d'huile moteur <u>à la page 54</u> |  | Rouge | • | |
| Moteur, coupure d'air en cas d'emballlement <u>à la page 71</u> |  | Rouge | | • |
| Arrêt moteur <u>à la page 30</u> |  | Rouge | • | |
| Voyant Rappel d'attente avant démarrage du moteur. <u>à la page 72</u> |  | Orange | | • |
| Système antipollution, température élevée du système d'échappement <u>à la page 69</u> |  | Orange | • | |
| Phares, feux de route <u>à la page 73</u> |  | Bleu | | • |
| Système antipollution, témoin de défaillance <u>à la page 69</u> |  | Orange | | • |
| Frein de stationnement <u>à la page 67</u> |  | Rouge | • | |
| Ceinture de sécurité, boucler <u>à la page 74</u> |  | Rouge | • | |

Tableau 2: Appareils de mesure

| Titre | Symbole | Couleur | De série | En option |
|---|--|---------|----------|-----------|
| Décharge de la suspension pneumatique <u>à la page 74</u> |  | Orange | • | |
| Boîte de vitesses, point mort <u>à la page 74</u> |  | Orange | | • |
| Boîte de vitesses, haute température de l'huile <u>à la page 74</u> |  | Orange | | • |
| Clignotant, gauche <u>à la page 75</u> |  | Vert | • | |
| Clignotant, droit <u>à la page 75</u> |  | Vert | • | |

9.2 Défaillance de la caméra ADAS



Ce voyant orange s'allume lorsqu'une défaillance se produit dans la caméra utilisée par les différentes fonctions du système avancé d'aide à la conduite (ADAS) : L'alerte de sortie de voie (LDW), l'aide au maintien dans la voie (LKA) et le régulateur de vitesse adaptatif (ACC). Les fonctions LDW et LKA en option dépendent toutes deux de la caméra ADAS, et toutes deux seront désactivées lorsque cet avertissement se produira.

Outre les problèmes internes à la caméra, consultez la rubrique Avertissement de sortie de voie (LDW) pour connaître les conditions susceptibles de limiter les performances de la caméra, ce qui se traduit par une défaillance de la caméra ADAS.

9.3 Report de charge



Surveille la vitesse des roues pour détecter un manque d'adhérence. Si une roue commence à patiner en raison d'une mauvaise adhérence, le système de traction asservie réduira la puissance du moteur ou serrera les freins pour tenter de rétablir la traction.

- S'allume pendant le contrôle des ampoules lorsque le moteur est allumé. La lampe s'éteint après quelques secondes si aucun problème n'est détecté dans le système. Si un problème au niveau du système ATC persiste, le témoin d'avertissement ATC s'allumera et restera allumé.
- S'allume lorsque système ATC est en train d'ajuster le patinage de la roue et s'éteint à la fin de la situation de contrôle de la traction.
- Clignote en continu lorsque l'interrupteur ATC/Deep Snow & Mud (neige et boue profondes) est allumé pour indiquer que cette fonction est active.



AVERTISSEMENT

Toute modification apportée à un véhicule équipé d'un électrostabilisateur programmé (ESC) peut entraîner une perte de contrôle du véhicule ou le non-respect des normes fédérales de sécurité des véhicules motorisés. Les modi-

fications comprennent, sans s'y limiter, les modifications apportées aux classes de poids sur essieu du véhicule, au nombre d'essieux, à la suspension avant et arrière, à la longueur ou au cadre de l'empattement, aux commandes de direction ou au type et à la taille de carrosserie prévus. Un véhicule modifié avec ESC doit être évalué par un technicien qualifié avant de pouvoir être utilisé. Communiquez avec votre concessionnaire agréé pour les évaluations. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.



REMARQUE

Pour plus de renseignements sur le système de contrôle de la stabilité installé sur votre véhicule, consultez la documentation supplémentaire fournie avec ce manuel d'utilisation et insérée dans la trousse d'information dans le coffre à gants.

9.4 Contrôle de la stabilité (en option)



Calcule la direction prévue par le conducteur en fonction des données des capteurs de vitesse de roue et de l'angle de braquage, puis compare ces calculs à la direction effective du déplacement. Le système utilise les freins de roue individuels pour réajuster la direction du véhicule.

- L'icône de contrôle de stabilité (ESP ou électro-stabilisateur programmé) s'allume pendant la vérification de l'ampoule lorsque le moteur est allumé. La lampe s'éteint après quelques secondes si aucun problème n'est détecté dans le système. Si un problème d'ESP est détecté, le voyant d'avertissement ESP s'allumera et restera allumé.
- S'allume si le système ESP ajuste les freins de roue individuels pour corriger la direction du déplacement du véhicule. Consultez la section Système de freins ABS évolué avec commande de la stabilité pour obtenir de plus amples renseignements.



AVERTISSEMENT

Toute modification apportée à un véhicule équipé d'un électrostabilisateur programmé (ESC) peut entraîner une perte de contrôle du véhicule ou le non-respect des normes fédérales de sécurité des véhicules motorisés. Les modifications comprennent, sans s'y limiter, les modifications apportées aux classes de poids sur essieu du véhicule, au nombre d'essieux, à la suspension avant et arrière, à la longueur ou au cadre de l'empattement, aux commandes de direction ou au type et à la taille de carrosserie prévus. Un véhicule modifié avec ESC doit être évalué par un technicien qualifié avant de pouvoir être utilisé. Communiquez avec votre concessionnaire agréé pour les évaluations. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.



REMARQUE

Pour plus de renseignements sur le système de contrôle de la stabilité installé sur votre véhicule, consultez la

documentation supplémentaire fournie avec ce manuel d'utilisation et insérée dans la trousse d'information dans le coffre à gants.

9.5 Essieu avant – traction engagée



Cette icône s'affiche lorsque l'essieu moteur avant est en prise.

9.6 Essieu, température de l'huile (avant et arrière)



Cette icône d'avertissement sert à informer l'utilisateur de la hausse de la température du lubrifiant pour essieux.

Ces températures varient en fonction du type de charge transportée et des conditions de conduite rencontrées. La température maximale des essieux peut varier en fonction de ces derniers et du type de

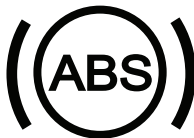
lubrifiant. Des températures très élevées indiquent que la lubrification des essieux doit faire l'objet d'une vérification.

 **ATTENTION**

La conduite avec une température des essieux arrière trop élevée peut entraîner de graves dommages aux roulements et aux joints. Si vous constatez des signes de surchauffe, faites vérifier la lubrification des essieux. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Selon la configuration du véhicule, il peut y avoir un seul indicateur de température de l'essieu moteur correspondant à plus d'un essieu avant et arrière. Cette icône porte une étiquette **FWD** (avant) ou **REAR** (arrière) qui sert à représenter l'essieu dont la température provoque l'illumination du témoin.

9.7 Système de freinage antiblocage (ABS), remorque



S'allume lors de la vérification de l'ampoule. Faites vérifier le système de freinage antiblocage (ABS) par un concessionnaire agréé si le témoin ABS s'allume pendant plus de trois secondes.

- Il s'allume dans des conditions normales de fonctionnement pour indiquer une défaillance du système de freinage antiblocage (ABS).
- S'allume lorsqu'un problème au système d'antipatinage automatique est détecté.

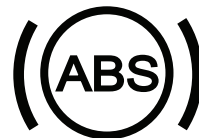
Faites-le vérifier sans tarder par un concessionnaire agréé.

 **REMARQUE**

Les tracteurs/camions et remorques fabriqués après le 1er mars 2001 doivent permettre d'allumer dans la cabine un témoin relié au sys-

tème de freinage antiblocage (ABS) de la remorque (conformément au règlement FMVSS121). L'industrie a choisi le mode de communication par circuit électrique (PLC) pour allumer ce témoin. Sur les remorques construites avant le 1er mars 2001, l'état du système ABS de la remorque est vérifié via le voyant d'avertissement externe obligatoire monté sur la remorque. Le témoin de la remorque doit être de couleur ambre et identifié par la mention « ABS ».

9.8 Système de freinage antiblocage (ABS), remorque



S'allume lors de la vérification de l'ampoule. Faites vérifier le système de freinage antiblocage (ABS) par un concessionnaire agréé si le témoin ABS s'allume pendant plus de trois secondes.

- Il s'allume dans des conditions normales de fonctionnement pour

indiquer une défaillance du système de freinage antiblochage (ABS).

- S'allume lorsqu'un problème au système d'antipatinage automatique est détecté.

Faites-le vérifier sans tarder par un concessionnaire agréé.



REMARQUE

Les tracteurs/camions et remorques fabriqués après le 1er mars 2001 doivent permettre d'allumer dans la cabine un témoin relié au système de freinage antiblochage (ABS) de la remorque (conformément au règlement FMVSS121). L'industrie a choisi le mode de communication par circuit électrique (PLC) pour allumer ce témoin. Sur les remorques construites avant le 1er mars 2001, l'état du système ABS de la remorque est vérifié via le voyant d'avertissement externe obligatoire monté sur la remorque. Le témoin de la remorque doit être de couleur ambre et identifié par la mention « ABS ».

9.9 Dysfonctionnement du système de freinage



BRAKE

Cette indication s'affiche lorsqu'une défaillance du système de freinage est détectée. Cela peut résulter de la ou des situations suivantes :

- Perte des pressions d'air primaire et secondaire
- Perte de pression d'air dans le système de freinage de la remorque
- Signal de défaillance généré dans le système de freinage de la remorque

Cette situation doit être considérée comme une urgence. Effectuez les actions décrites dans la section Actions de faible transmission de l'air [à la page 29](#).

9.10 Frein de stationnement



PARK

S'allume lorsque le frein de stationnement est serré.

Le témoin du frein de stationnement clignote et un avertissement sonore retentit chaque fois que le frein de stationnement n'est pas serré et que la porte du conducteur est ouverte.

Une alarme sonore retentit si le frein de stationnement est serré et que la vitesse est supérieure à 5 milles par heure.



REMARQUE

Si le véhicule est équipé d'un système de frein de stationnement électronique (EPB), le frein de stationnement peut s'activer automatiquement. Consultez le manuel Bendix fourni avec votre véhicule pour de plus amples renseignements.

9.11 Témoin de fluide d'échappement diesel (DEF)

Le système de post-traitement du moteur comporte une lampe témoin de fluide d'échappement diesel (DEF) sur la jauge DEF et des lampes témoins ou des mes-

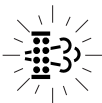
sages de notification supplémentaires au niveau du tableau de bord. Consultez le manuel d'utilisation pour plus de détails.

Illustration 10: Témoin de niveau de fluide d'échappement diesel (DEF) sur le tableau de bord



Le système informe l'opérateur quand le niveau de fluide est bas dans le réservoir de fluide d'échappement diesel (DEF). Consultez le manuel d'utilisation pour plus de détails. Si le témoin s'allume, mais que le repère de niveau indique que le réservoir est plein, faites vérifier immédiatement la qualité du fluide d'échappement diesel (DEF) ou faites réparer l'équipement qui s'y rapporte.

9.12 Filtre à particules diesel (DPF)



Ce témoin signifie que le DPF doit être régénéré et apparaît quand la suie dans le DPF dépasse une certaine quantité acceptable ou qu'une quantité importante d'hydrocarbures (HC) est détectée.

Cet avertissement peut également s'afficher si le système effectue une tentative de régénération automatique alors que le véhicule se trouve en mode d'utilisation de la prise de force (PTO). Pour plus d'informations à propos de cet avertissement, consultez le manuel d'utilisation du système de post-traitement des gaz d'échappement.

i REMARQUE

Ce manuel décrit seulement les informations de post-traitement de base essentielles pour permettre à un conducteur de conduire le véhicule en toute sécurité. Pour obtenir une explication plus détaillée du système d'échappement, regardez la vidéo accessible via le code QR ci-dessous ou consultez le Manuel d'utilisation des systèmes de post-traitement des gaz d'échappement.



9.13 Différentiel, blocage du différentiel interponts



Il s'allume lorsque le commutateur du différentiel inter-essieux est actionné, ce qui a pour effet de verrouiller le différentiel inter-essieux. Ceci alimente les différentiels du pont milieu et du pont arrière de manière égale. Lorsque le commutateur coupe le circuit (déverrouillage du différentiel inter-essieux), la puissance du moteur circule au niveau des quatre roues selon l'effet du différentiel (la majeure partie cependant est appliquée au niveau du différentiel avant de l'essieu arrière). Cette fonction est disponible pour tous les véhicules équipés d'essieux tandem.

i REMARQUE

Les tracteurs/camions et remorques fabriqués après le 1er mars 2001 doivent permettre d'allumer dans la cabine un témoin relié au système de freinage antiblocage (ABS) de la remorque (conformément au règlement FMVSS121). L'industrie a choisi le mode de communication par

circuit électrique (PLC) pour allumer ce témoin. Sur les remorques construites avant le 1er mars 2001, l'état du système ABS de la remorque est vérifié via le voyant d'avertissement externe obligatoire monté sur la remorque. Le témoin de la remorque doit être de couleur ambre et identifié par la mention « ABS ».

9.14 Système antipollution, température élevée du système d'échappement



Il s'allume lorsque la température des gaz d'échappement et des composants du système d'échappement est extrêmement élevée.

AVERTISSEMENT

Si le témoin d'avertissement de température élevée du circuit d'échappement (HEST) est allumé, NE PAS stationner le véhicule près des personnes, des

matières combustibles ou des vapeurs combustibles. Toute personne se trouvant à moins de 5 pi (1,5 m) du flux d'échappement (sortie) ou entrant en contact avec un composant du système de post-traitement du moteur (EAS) peut subir de graves brûlures. Les matières combustibles doivent se trouver à une distance supérieure à 5 pi (1,5 m) du flux d'échappement sortant du tuyau d'échappement arrière. Le non-respect de cette marge pourrait enflammer la matière combustible ou provoquer une explosion. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

AVERTISSEMENT

Lorsque le témoin de température élevée du système d'échappement (HEST) est allumé, allouez un temps de refroidissement suffisant avant de tenter d'approcher ou d'intervenir sur n'importe quelle partie du système d'échappement ou des composants environnants. Lorsque le témoin HEST est allumé, la température du système d'échappement est élevée et peut pro-

voquer de graves brûlures. Ce système comprend le pot d'échappement., les tuyaux d'échappement, le filtre à particules diesel (DPF), le dispositif de réduction catalytique sélective (SCR) et les composants environnants, y compris les boîtiers et les marchepieds. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

9.15 Système antipollution, témoin de défaillance



Il s'allume lorsqu'une défaillance du système antipollution du moteur se produit. Il est possible de conduire le véhicule en toute sécurité, mais il doit faire l'objet d'une réparation afin de remédier à la défaillance. Cette situation ne doit pas être considérée comme une urgence. Dans certains cas, le témoin de défaillance s'allume conjointement avec les témoins de température

élevée des gaz d'échappement, du filtre à particules diesel (DPF) et du liquide d'échappement diesel (DEF).

9.16 Moteur, colmatage du filtre à air



ATTENTION

NE FAITES PAS fonctionner le moteur si la jauge d'obstruction du filtre à air indique 25 po H₂O ou plus. Un filtre obstrué ou endommagé peut réduire le débit d'air, causer des lectures inexactes de la jauge et entraîner des dommages au moteur. Inspectez le filtre et remplacez-le au besoin. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

9.17 Indicateur de frein moteur



Cet indicateur apparaît lorsque le frein moteur (frein à compression ou frein sur échappement) est actif. Il affiche les niveaux de freinage moteur disponibles à proximité de l'indicateur, avec le niveau de freinage sélectionné en surbrillance :

Lorsque vous utilisez le frein moteur, le voyant du frein moteur devient vert. Une neutralisation du freinage moteur actif peut se produire lorsque l'opérateur (ou une fonction du véhicule, telle que le régulateur de vitesse adaptatif [ACC]) fournit une accélération. Dans ces cas, le voyant du frein moteur devient blanc (activé, mais pas actif) pendant que le véhicule accélère.

9.18 Moteur, vérification du moteur



Il s'allume en cas de problème, mais le véhicule peut être conduit en toute sécurité. Le véhicule nécessite un entretien visant à résoudre le problème, mais la situation n'est pas considérée comme une urgence.

Le témoin d'anomalie du moteur s'active pour plusieurs raisons, y compris, mais sans s'y limiter, en cas de messages d'alerte signalant de l'eau dans le carburant et aucune coupure du régime de ralenti, ainsi que les témoins lumineux de température élevée de l'échappement, de filtre à particules diesel (ASF) et de fluide d'échappement diesel (AdBlue). Consultez votre livret d'entretien du moteur pour avoir de plus amples renseignements.



REMARQUE

Uniquement pour les moteurs équipés d'un système de post-traitement des émissions.

9.19 Moteur, température du liquide de refroidissement

Cet avertissement s'affiche lorsque la température du liquide de refroidissement atteint une valeur qui requiert une attention spéciale.



9.20 Moteur, bas niveau du liquide de refroidissement



Il s'allume et une alarme retentit lorsque le niveau de liquide de refroidissement est dangereusement bas. Le véhicule nécessite un entretien visant à résoudre le problème, mais la situation n'est pas considérée comme une urgence.

9.21 Pression d'huile moteur



Cette alarme retentit quand le témoin de pression d'huile moteur est allumé (activé par le moteur).

ATTENTION

NE PAS utiliser votre véhicule si la pression d'huile est insuffisante, car cela endommagera gravement le moteur. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Il est important de maintenir la pression d'huile dans des limites acceptables. Pour des renseignements complémentaires sur les huiles à moteur et les pressions normales d'utilisation, reportez-vous au Guide de fonctionnement et d'entretien du moteur. Si la pression d'huile ne s'élève pas dans les 10 secondes suivant le démarrage du moteur, arrêtez-le et cherchez-en la cause. Vérifiez les limites de pression d'huile acceptables correspondant à votre moteur dans le manuel du fabricant. Si la pres-

sion d'huile chute soudainement, ou si l'alarme sonore et le témoin de pression d'huile du moteur s'allument pendant la conduite, arrêtez le moteur en toute sécurité et réglez le problème. Pour plus de renseignements sur les indicateurs du moteur et l'utilisation appropriée de ce dernier, reportez-vous à la documentation intitulée Entretien du moteur.

9.22 Moteur, température de l'huile



Cette icône d'avertissement s'allume si la température de l'huile dépasse les limites maximales. Pour plus de renseignements, consultez le Guide de fonctionnement et d'entretien du moteur.

9.23 Moteur, coupure d'air en cas d'emballlement



S'allume lorsqu'on actionne le système de coupure d'air en cas d'emballement du moteur.

9.24 Arrêt moteur



Ce voyant d'avertissement apparaît avec une alarme sonore lorsqu'un problème majeur survient au niveau du système moteur.

AVERTISSEMENT

Si le témoin d'avertissement d'arrêt du moteur s'allume, un grave problème du système moteur s'est produit. Arrêter le véhicule en toute sécurité et **COUPER** le contact. **NE PAS** conduire le véhicule avant que celui-ci ait été vérifié et au besoin réparé. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

9.25 Voyant Rappel d'attente avant démarrage du moteur.

Cette icône d'avertissement s'affichera lorsque le système a besoin d'un certain temps avant d'effectuer une tentative de démarrage du moteur. Le voyant s'allume quand le contact est mis, et restera allumé jusqu'à 30 secondes.



REMARQUE

La durée pendant laquelle ce voyant reste allumé dépend de la température ambiante. Plus la température ambiante est froide, plus longtemps le témoin reste allumé.

Une fois le voyant Rappel d'attente avant démarrage éteint, mettez la clé du commutateur d'allumage à la position de démarrage du moteur pour le démarrer.

Ce voyant s'allumera en cas de surchauffe du démarreur. Sinon, il est possible de le voir s'afficher lorsque l'élément de préchauffage a besoin de temps pour se chauffer.

REMARQUE

Certains moteurs sont munis d'un dispositif de protection du démarreur de moteur. Si le démarreur est engagé pendant 30 secondes ou plus, sans démarrage du moteur, le fonctionnement du démarreur sera verrouillé pour permettre un refroidissement adéquat du moteur de démarrage. Pendant ce temps, le témoin « Wait-To-Start » (rappel d'attente avant démarrage) clignotera pendant 2 minutes. Lorsque le témoin cesse de clignoter, le démarreur peut fonctionner.

9.26 Colmatage du filtre à carburant





REMARQUE

La restriction maximale permise peut varier selon le type ou la marque du moteur. Consultez le manuel du moteur ou le concessionnaire pour vous renseigner sur les normes de colmatage du carburant.

9.27 Défaillance du système d'alerte de sortie de voie (LDW)



Ce voyant ambre s'allume lorsqu'une défaillance se produit dans le système d'alerte de sortie de voie (LDW). Si cela se produit, la fonction de système d'alerte de sortie de voie sera désactivée.

9.28 Phares, feux de route



Elle s'allume quand les feux de route sont allumés. Cette icône clignote avec une alarme sonore si les phares restent allu-

més (position « ON ») lorsque la porte est ouverte et que le commutateur de clé de contact est désactivé (position « OFF »). En outre, cette icône clignote, mais sans alarme sonore, en cas de problème avec les feux de croisement ou leur câblage. Dans une telle situation, les feux de route s'allumeront à 50 % de leur intensité normale.

9.29 Feux, de détresse



Ce bouton permet d'allumer les feux de détresse. Lorsque vous appuyez sur ce bouton, les quatre clignotants (avant et arrière) clignotent en continu. Appuyez de nouveau sur le bouton pour éteindre les feux de détresse. Les feux de détresse fonctionnent indépendamment de la position du commutateur d'allumage. - Vous devriez toujours utiliser les feux de détresse si le véhicule est en panne ou stationné dans des conditions d'urgence.



AVERTISSEMENT

Soyez au courant de toutes les lois régissant les feux de détresse et gar-

dez tous les signaux d'urgence nécessaires dans le véhicule, conformément à la norme FMCSR 392.22. Dans les situations inhabituelles ou d'urgence, utilisez tous les feux et signaux appropriés, car les véhicules difficiles à voir peuvent augmenter le risque d'accident. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

9.30 Témoin d'anomalie



Il s'allume lorsqu'une défaillance du système antipollution du moteur se produit. Il est possible de conduire le véhicule en toute sécurité, mais il doit faire l'objet d'une réparation afin de remédier à la défaillance. Cette situation ne doit pas être considérée comme une urgence. Dans certains cas, le témoin d'avertissement d'anomalie (MIL) s'allumera conjointement avec les témoins d'avertissement de température élevée du système d'échappement (HEST), du filtre à particules diesel (ASF) et du fluide d'échappement diesel (DEF).



REMARQUE

Uniquement pour les moteurs équipés d'un système de post-traitement des émissions.

9.31 Ceinture de sécurité, boucler



Il s'allume lors de la mise en marche de la clé du commutateur d'allumage pour vous rappeler de boucler votre ceinture de sécurité.

Liens connexes

9.32 Décharge de la suspension pneumatique



9.33 Système témoin de pression des pneus



S'allume quand la pression des pneus doit faire l'objet d'une vérification.

9.34 Boîte de vitesses, vérification



S'allume quand la boîte de vitesses a enregistré un code de défaillance. Les véhicules avec une configuration « Debout, main droite » présenteront également cet avertissement sur l'écran d'information, en clignotant entre l'indication de la vitesse extérieure et le point d'exclamation intérieur.

9.35 Boîte de vitesses, point mort



9.36 Boîte de vitesses, haute température de l'huile



S'allume lorsque la température du lubrifiant de la boîte de vitesses est trop élevée.



ATTENTION

NE PAS CONTINUER à faire fonctionner le véhicule lorsque la jauge de température indique que l'huile de transmission est en surchauffe. Le véhicule doit être réparé et le problème corrigé. Continuer à faire fonctionner une transmission en surchauffe peut gravement endommager la transmission et d'autres

composants du véhicule. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

9.37 Clignotant, droit



Il clignote lorsque le clignotant de droite ou les feux de détresse sont en cours de fonctionnement.

9.38 Clignotant, gauche



Il clignote lorsque le clignotant de gauche ou les feux de détresse sont en cours de fonctionnement.

9.39 Voltmètre



10 AFFICHAGE NUMÉRIQUE

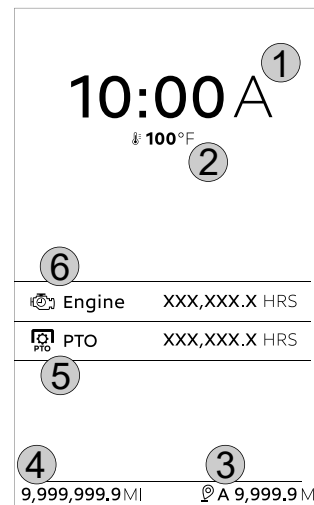
10.1 Affichage numérique

L'affichage numérique est visible dans toutes les situations de conduite et dans certaines situations de stationnement. Lorsque le frein de stationnement est serré, les actions suivantes réveillent l'affichage, le rendant visible :

- Actionnement du frein
- Ouverture (ou maintien ouvert) des portes de la cabine
- Mettre le contacteur de démarrage sur **ON** (marche), **ACC** (accessoires) ou **START** (démarrer).
- Démarrage le moteur

Si, après 20 secondes, aucune de ces actions n'est effectuée, l'affichage s'assombrit pour économiser l'énergie, mais se réveillera lorsqu'une action de réveil est effectuée. Si l'option antivol est active et que vous tentez de démarrer le moteur, une invite de saisie mot de passe s'affichera. Le moteur ne peut pas être démarré tant que le code d'accès correct n'est pas saisi (consultez Antivol (en option) à la page 76).

10.2 Fonctions d'affichage numérique



1. Heure
2. Température de l'air extérieur (OAT)
3. Trajet (sous-trajet)
4. Odomètre
5. Prise de force (PTO) (en option)
6. Heures de marche du moteur

10.3 Notification du régulateur de vitesse et d'espacement (en option)



Adaptive Cruise Control Installed

Review Manual

Cette indication, qui s'affiche au démarrage du véhicule, signifie que celui-ci est équipé d'un régulateur de vitesse et d'espacement (ACC) et d'un système d'atténuation des collisions. Ces caractéristiques se combinent pour améliorer la sécurité des conducteurs et leur expérience de conduite.

Lorsque le régulateur de vitesse est activé, le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) accélère et ralentit le véhicule pour maintenir une distance choisie par rapport à un véhicule détecté à l'avant. Le système d'atténuation des collisions vise à prévenir une collision frontale lorsque le véhicule avance à une vitesse supérieure à 24 km/h (15 mph). Veuillez consulter la section ACC de ce manuel et le manuel du fabricant pour plus d'informations avant de conduire ce véhicule.

10.4 Antivol (en option)

ANTIVOL (EN OPTION)

L'antivol empêche le démarrage du moteur tant que le code d'accès n'a pas été entré.

i REMARQUE

L'antivol bloque également l'accès au sous-menu Paramètres.

Si l'antivol est activé, tourner l'interrupteur de démarrage sur **DÉMARRER** invite l'opérateur à saisir le code d'accès. Une fois le bon code saisi, le conducteur dispose de cinq minutes pour démarrer le moteur. Si le moteur n'est pas démarré dans ce délai, le code d'accès doit être saisi à nouveau.

i REMARQUE

La minuterie peut être reportée par intervalles d'une minute à l'aide de n'importe quel commutateur au volant.

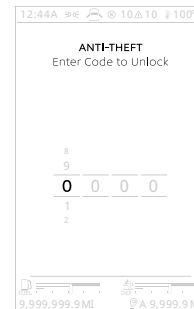
Pour activer ou désactiver le système antivol, basculez l'état Antivol (ON/OFF) dans le sous-menu Paramètres, puis entrez le code d'accès actuel.

COMMENT SAISIR LE CODE D'ACCÈS

La clé de démarrage et le code d'accès actuel sont requis.

Le code d'accès par défaut est défini en usine à 0000. Veuillez consulter votre concessionnaire autorisé si un code d'accès personnalisé est requis. Le conducteur n'a pas besoin d'un code d'accès pour démarrer le moteur lorsque le dispositif antivol est désactivé.

1. À l'aide de la **Molette**, faites défiler jusqu'au premier numéro du code, puis appuyez sur **Select (Sélectionner)**.



Le prochain numéro sera sélectionné.

2. Utilisez la **Molett** pour accéder au numéro souhaité pour ce chiffre et

appuyez sur **Select (Sélectionner)**. Le prochain numéro sera sélectionné.

- Poursuivez ce processus jusqu'à ce que les quatre chiffres aient été choisis.

L'écran affichera « Tourner la clé pour démarrer le moteur. »

11 AFFICHAGE DES NOTIFICATIONS

11.1 Affichage des notifications

L'affichage numérique communique des informations sur le véhicule à l'aide de témoins numériques (également appelés « avertisseurs »), d'états des jauges, de notifications, d'indicateurs et d'alarmes sonores. Certaines conditions sont communiquées à titre informatif seulement, tandis que d'autres peuvent nécessiter une intervention du conducteur.

11.2 Avis

Une notification communique des informations sur le véhicule. Les notifications peuvent être de couleur rouge, ambre ou blanche. Les notifications de couleur rouge

et ambre sont totalisées dans le témoin d'avertissement actif en haut de l'écran. Les caractéristiques des notifications (couleur, brillance, et si elle clignote ou si une alarme sonore retentit) dépendent de la condition qui a généré la notification.



- Taille de la pile – Le nombre inférieur indique le nombre de notifications dans la pile (suppressibles et non suppressibles), et le nombre supérieur indique la notification affichée.
- Titre – Notification.
- Suppressibilité – indique si la notification actuelle est suppressible L'icône **Select** (sélectionner) illustrée s'applique aux véhicules équipés d'un interrupteur de contrôle de menu (MCS); les commandes au volant peuvent différer.
- Instructions – Contient des instructions ou des informations détaillées.

Lorsque plusieurs notifications sont présentes, chacune d'elles est affectée d'une priorité et placée dans une pile. Les notifications de priorité élevée sont placées vers l'avant de la pile. Le bouton **Select** (sélectionner) de cycles permet de parcourir les

notifications actives, ce qui permet également de visualiser chaque notification de la pile.

Certaines notifications, une fois affichées, sont supprimées de la pile; ces notifications sont appelées « suppressibles ». Les notifications affichent un « X » sous l'icône **Select** (sélectionner) et ne nécessitent généralement pas de réponse immédiate. Supprimez ces notifications à l'aide du bouton **Back/Cancel (Retour/annuler)** (ou le bouton **Select [Sélectionner]** lorsque le frein de stationnement est serré). Les notifications non suppressibles ne peuvent pas être retirées de la pile tant que le frein de stationnement n'est pas serré.

i REMARQUE

Le menu ne sera pas accessible tant que toutes les fenêtres contextuelles n'auront pas été supprimées. Toutes les notifications deviennent supprimables lorsque le frein de stationnement est serré.

11.3 Avertissements actifs

Les notifications rouge et orange génèrent un avertissement actif. Les avertissements actifs fournissent un rappel supplémentaire des conditions nouvelles et en

cours qui ont généré une notification (supprimée et non supprimée). Les décomptes d'avertissements actifs sont présentés dans les zones suivantes :

- Vérification des systèmes
- Sous-menu des notifications
- Post-trajet
- Indicateur d'avertissements actifs

Le décompte d'avertissements actifs peut changer sans intervention de l'utilisateur si les avertissements individuels sont intermittents, s'inscrivent dans le temps, se corrigent d'eux-mêmes ou si la situation est rectifiée.

11.4 Conteneur à jauge dynamique

Une jauge non présente dans la vue actuelle et indiquant hors de sa plage de fonctionnement normale apparaîtra dans le conteneur de jauge dynamique. Une fois que cette jauge aura retrouvé sa plage de fonctionnement normale, elle sera retirée de la vue.

Un conteneur à jauge dynamique peut exiger que les jauges actuelles dans cette vue soient réduites au minimum, ce qui laisse de la place pour le conteneur à jauge dyna-

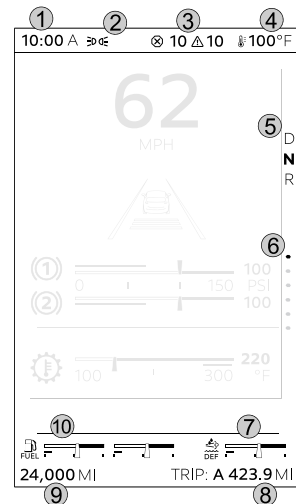
mique. Pour certaines vues, le conteneur de jauge dynamique dissimulera les jauges de niveau de carburant et de DEF.

12 VUES

12.1 Vues

Une vue présente un ensemble spécifique de jauges ou d'indications sur l'écran. Le conducteur peut faire défiler les vues disponibles à l'aide de la **molette de défilement**. Lorsqu'une vue est affichée, sa position dans la séquence de vues est indiquée à droite. Certaines vues contrôlent des systèmes optionnels et n'apparaissent que si ces systèmes sont installés et/ou actifs. Le menu est également positionné dans la séquence de vue. Lorsque le frein de stationnement est serré, certaines vues offrent des options et des informations supplémentaires. Utilisez le bouton **Select** pour accéder à ces options. Toutes les vues présentent les indications suivantes :

Illustration 11: Indications standard



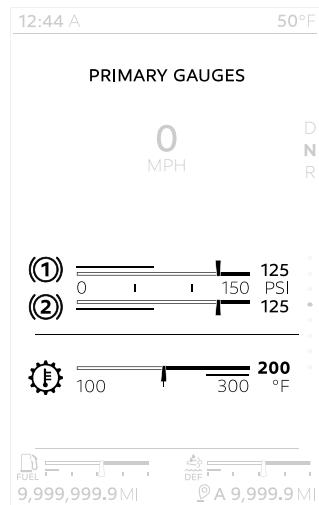
1. Heure
2. Phares
3. Avertissements actifs (voir Avertissements actifs [à la page 77](#)).
4. Température de l'air extérieur (OAT)
5. Modèle de transmission
6. Indicateur de vue
7. Niveau de fluide d'échappement diesel (DEF) sur les moteurs diesel

uniquement.

8. Données de totalisation journalière (voir Information sur le trajet à la page 81).
9. Odomètre
10. Jauge de niveau du carburant

Une fois que le frein à main est desserré, l'écran affichera des informations utiles à la conduite, en réduisant la vue actuellement sélectionnée.

12.2 Vues de la jauge



Une vue des jauges présente les jauges virtuelles standard et optionnelles qui surveillent les systèmes de votre camion. Deux jauges simples ou deux jauges composées peuvent être affichées par vue. Les jauges qui ne sont pas affichées dans la première vue de la jauge sont affichées dans des vues de jauges supplémentaires jusqu'à ce que tous les systèmes surveillés soient représentés :

- Jauges primaires – Les jauges les plus prioritaires. Pour les véhicules équipés de freins pneumatiques, il s'agit de la pression des réservoirs d'air primaire et secondaire.
- Jauges secondaires – Les deuxièmees jauges les plus importantes.
- Jauges supplémentaires – Toutes les jauges supplémentaires non représentées par les vues des jauges primaires et secondaires.

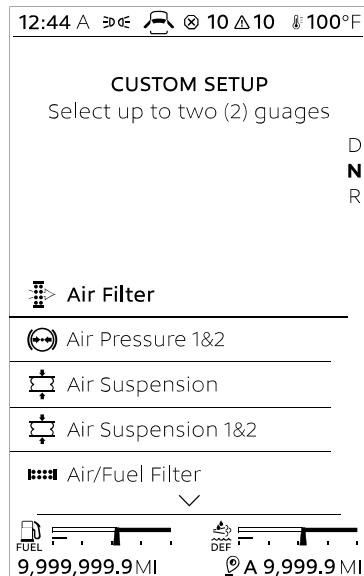
attention à la position ou à la situation du véhicule sur la route peut entraîner un accident. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.



AVERTISSEMENT

NE regardez PAS les écrans du tableau de bord pendant de longues périodes lorsque vous conduisez. Les écrans dans le véhicule doivent être consultés rapidement et ne doivent pas être utilisés comme un substitut pour observer les conditions de la route et l'état de la circulation. Le fait de ne pas porter

12.3 Personnalisation de la vue des indicateurs (en option)



Les véhicules dotés de cette option offrent une vue qui peut contenir jusqu'à quatre indicateurs sélectionnés par le conducteur. Si la vue personnalisée n'a pas été configurée, le défilement jusqu'à la

vue personnalisée permet à l'opérateur d'accéder à la configuration de la vue personnalisée (consultez « Configuration personnalisée »). La vue personnalisée peut également être modifiée dans le menu.

REMARQUE

Pour modifier la configuration de la vue personnalisée, le frein de stationnement doit être serré.

12.4 Configuration personnalisée

Crée une vue personnalisée contenant jusqu'à quatre indicateurs, puis place cette vue dans le cycle des vues. Une fois que deux indicateurs simples ou composés ont été sélectionnés, les autres sélections d'indicateurs s'estompent, indiquant qu'aucune autre sélection ne peut être effectuée.

1. Si la vue personnalisée contient déjà des indicateurs
 - Sélectionnez **Clear All (Effacer tout)** pour supprimer ces indicateurs, ou
 - Conservez l'indicateur actuel ou l'indicateur composé.

2. Appuyez sur la **Molette** jusqu'à atteindre l'indicateur ou l'indicateur composé désiré.
3. Appuyez sur **Select (Sélectionner)** pour choisir cet indicateur. Le nom de l'indicateur devient blanc et une coche s'affiche à côté du nom.

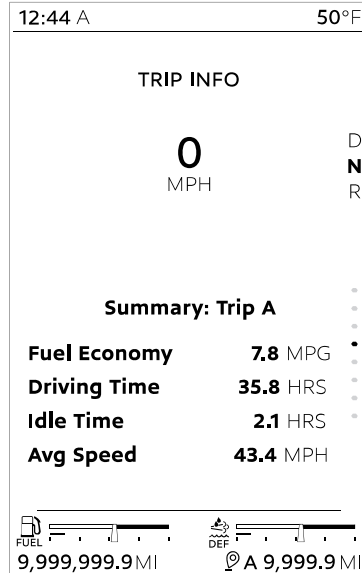
REMARQUE

Une fois sélectionné, un indicateur peut être supprimé en le sélectionnant à nouveau, ce qui désélectionne la coche.

4. Si un autre indicateur ou un indicateur composé est désiré, répétez les étapes 2 et 3.
5. Utilisez la **Modelle** pour accéder à **Enregistrer la configuration** et appuyez sur **Select (Sélectionner)**.

La vue personnalisée affiche désormais les indicateurs sélectionnés.

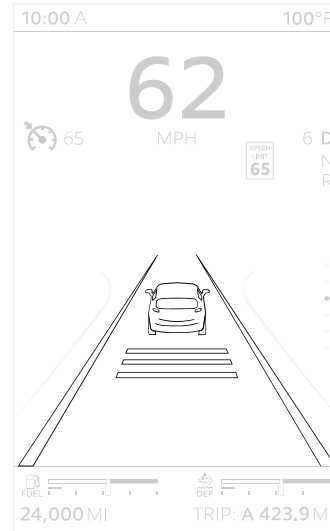
12.5 Information sur le trajet



Présente des informations concernant l'utilisation du camion pendant le trajet en cours. Ces détails sont recueillis jusqu'à ce que le trajet soit réinitialisé ou que la distance maximale du trajet (99 999,9 milles pour le trajet principal, 9 999,9 milles pour les trajets secondaires) soit atteinte. Pour

des informations détaillées sur le trajet, consultez le Résumé du trajet situé dans le menu.

12.6 Régulateur de vitesse et d'espacement (en option)



La vue « Adaptive Cruise » contient des caractéristiques facultatives conçues pour améliorer l'expérience de conduite :

- Régulateur de vitesse et d'espacement – voir Régulateur de vitesse et d'espacement à la [page 148](#).

Une version réduite de l'assistant de conduite est présentée dans toutes les vues lorsque le moteur est en marche et que le frein de stationnement est relâché.

12.7 Prise de force (PTO) (en option)

Ce camion peut être équipé d'une prise de force (PTO). Les emplacements d'activation de la prise de force peuvent être personnalisés lors de son installation : dans la cabine, sur l'appareil alimenté ou à un endroit éloigné. Le fonctionnement de la prise de force est activé en utilisant l'interrupteur de la prise de force monté sur le tableau de bord en conjonction avec la fonction de régulation de la vitesse. Lorsqu'il est activé, le tachymètre représente le fonctionnement de la PTO et peut afficher les informations supplémentaires suivantes relatives à la PTO :

- Régime moteur – indiqué près du tachymètre ainsi que sur la ligne de

l'échelle.

- Indicateurs prédéfinis – vitesses de rotation prédéfinies conçues pour des utilisations spécifiques de la prise de force indiquées au-dessus de la ligne de l'échelle.
- Limites de régime – indiquées par les zones rouges en haut et en bas de la plage de régime et déterminées par votre moteur.
- Heures PTO – indique les heures de fonctionnement du moteur pendant l'activité PTO.
- État du DPF – indique l'utilisation active du filtre à particules diesel en pourcentage.
- Couple moteur – indique le pourcentage du couple moteur maximal exercé.
- Indicateur PTO – apparaît lorsque les conditions d'utilisation du PTO sont remplies, et change de couleur pour indiquer l'activité du PTO.
- Mode PTO – visible au centre de la jauge lorsque différents modes PTO sont actifs.

Votre PTO peut avoir plusieurs modes de fonctionnement :

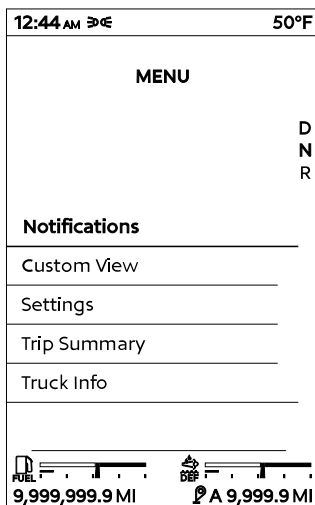
- Mode PTO de la cabine
- Mode PTO à distance
- Mode pompe de cabine

- Mode pompe à distance.

En fonction de votre moteur, ces modes peuvent être lus à l'intérieur du tachymètre. Pour plus d'informations sur le fonctionnement de la prise de force, voir Comment démarrer la prise de force et/ou consulter le mode d'emploi du fabricant de la prise de force.

13 MENU

13.1 Menu



Le menu permet au conducteur de visualiser les avertissements actifs, les performances du camion, d'activer et de personnaliser les fonctions du véhicule et d'accéder aux informations sur le trajet. Le menu n'est accessible que lorsque le frein de stationnement est serré. Toutes les notifications deviennent supprimables lorsque le frein de stationnement est serré. Utilisez la **Molette** pour choisir la vue du menu et appuyez sur **Select (Sélectionner)** pour accéder au menu. Le menu contient des sous-menus :

- Notifications – Affiche les avertissements actifs et les composants surveillés par une vérification des systèmes.
- Vue personnalisée – Configure la vue personnalisée des indicateurs :
 - Vue personnalisée « ON/OFF » – Active la vue personnalisée.
 - Modifier – Modifie les indicateurs affichés dans la vue personnalisée (consultez Configuration personnalisée à la page 80).
 - Réinitialiser – Ramène la vue personnalisée à sa configuration par défaut.
- Paramètres – Personnalise l'affichage et active les fonctionnalités (consultez Paramètres à la page 83).

- Information sur le trajet – Affiche des informations concernant l'utilisation du camion entre les trajets (consultez [Résumé du trajet à la page 83](#)).
- Renseignements sur le camion – Les renseignements sur le camion stockent des données sur le véhicule (consultez [Renseignements sur le camion à la page 84](#)).

13.2 Résumé du trajet

Le Résumé du trajet permet d'afficher les données d'utilisation accumulées du camion. Ces informations sont collectées lors du trajet total (appelé « Full Trip »). Il est également possible de collecter les données de plusieurs sous-trajets ou « trajets secondaires » (chacun identifié par une lettre). Le Résumé du trajet collecte et totalise les données jusqu'à ce que le **trajet** ait été réinitialisé ou que la distance totale maximale ait été atteinte, auquel cas aucune autre information sur le trajet ne sera ajoutée. La distance totale maximale pour le trajet principal (Main Trip) est de 99 999,9 et de 9 999,9 pour un sous-trajet ou « trajet secondaire ».

Il est possible de faire défiler et de sélectionner chaque trajet en tournant la **molette de défilement** et en appuyant sur **Select (Sélectionner)**.

Chaque trajet contient les catégories suivantes :

- Distance – Affiche la distance parcourue pendant le trajet secondaire ou la distance totale parcourue pendant tous les trajets.
- Information sur le trajet – Affiche des informations concernant la consommation de carburant, la durée du trajet, l'utilisation du régulateur de vitesse et la charge du moteur.
- Time Stamp (Horodatage) – Affiche les heures de démarrage et d'arrêt, ainsi que les dates pour le trajet sélectionné.
- Ralenti – Affiche la consommation de carburant et le temps passé lors du fonctionnement au ralenti.
- PTO (option) – Affiche des informations sur l'utilisation spécifique de la prise de force (PTO) pendant le trajet.

Les informations contenues dans ces catégories peuvent être consultées en faisant défiler le sous-menu du trajet en question.

13.3 Réglages

Les paramètres permettent à l'opérateur de personnaliser l'affichage : Les sélections sont effectuées en naviguant jusqu'au réglage souhaité à l'aide de la **Molette** et en appuyant sur **Select (Sélectionner)**

ner) pour modifier le réglage. Appuyez sur **Back/Cancel (Retour/Annuler)** pour revenir au menu Paramètres.

REMARQUE

Si l'antivol est activé, les paramètres ne seront pas accessibles tant que le code d'accès correct n'aura pas été saisi.

Date et heure

- Format – Permet de sélectionner le format 12 heures ou 24 heures de l'horloge.
- Heure automatique (en option) – Lorsque cette option est activée, l'heure et la date sont réglées automatiquement en fonction de l'endroit où l'on se trouve.
- Régler l'heure – Règle l'horloge (non disponible si l'heure automatique est activée).
- Régler la date – Règle la date (non disponible si l'heure automatique est activée).

Unités et langue

- Unité standard/métrique – Change l'affichage numérique en Standard, Métrique ou Métrique avec des unités PSI.
- Langue – Permet de sélectionner la

langue parmi anglais, espagnol et français.

Caractéristiques

- Antivol – Active/désactive l'antivol (consultez Antivol (en option) à la page 76).
- Cabine sombre – Active/désactive l'option Cabine sombre; cela empêche l'éclairage intérieur de la cabine de s'allumer lorsqu'une porte de cabine est ouverte.
- Détection de la remorque – Active/désactive la détection de la remorque.
- Configuration LVD – Définit le paramètre de coupure de circuit basse tension (consultez Coupe-circuit basse tension (LVD) (en option) à la page 243).

13.4 Configuration de déconnexion basse tension (LVD)

Modifier le point de consigne de tension de la batterie du coupe-circuit basse-tension (LVD) à la page 243, auquel le LVD s'active (en option).

13.5 Renseignements sur le camion

| | |
|-----------------------------------|-------------|
| 12:44 AM ☞ | 50°F |
| MENU TRUCK INFO | |
| | D N R |
| Chassis | |
| Engine | |
| ABS | |
| Transmission | |
| Cruise Control | |
| GHG Vehicle Speed | |
| | |
| 9,999,999.9 MI PA 9,999.9 MI | |

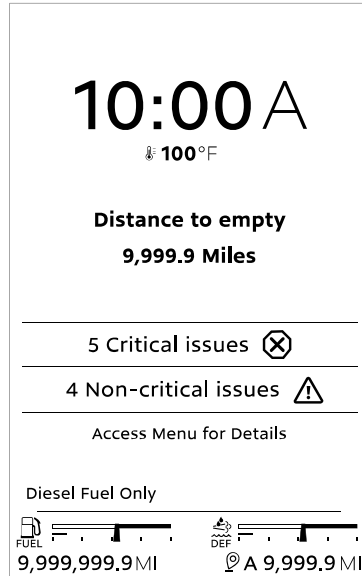
Renseignements sur le camion stocke les spécifications et les données sur le véhicule :

- Châssis
- Moteur
- ABS
- Boîte de vitesses (en option)
- Régulateur de vitesse adaptatif (en option)

- Régulateur de vitesse prédictif (moteurs PACCAR seulement)
- Limiteur de vitesse GES (en option)
- Moniteur de pression des pneus (en option)
- Système de vision numérique (en option)
- Système d'alerte de sortie de voie (en option)
- Système d'assistance au changement de voie (en option)
- Système d'assistance de maintien de voie (en option)
- Autres logiciels
- Prise de force (PTO) (en option)
- Freinage d'urgence avancé (en option)
- Contrôle de la stabilité (en option)

Les informations détaillées sur les composants ou les fonctionnalités répertoriés peuvent être affichées en les faisant défiler (à l'aide de la fonction **Défilement**) jusqu'au composant d'intérêt, puis en appuyant sur **Sélectionner**.

14 POST-TRAJET

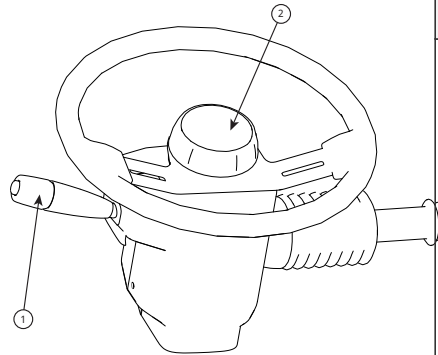


Post-trajet présente les informations dont le conducteur pourrait avoir besoin la prochaine fois que le véhicule sera utilisé, telles que les avertissements actifs et la distance restante jusqu'à ce que le réservoir soit vide. Le trajet après le départ s'affiche lorsque l'interrupteur de démar-

rage est mis sur OFF. Pendant le trajet post-trajet, le menu est accessible en appuyant sur **Select (Sélectionner)**.

15 COMMANDES SUR COLONNE DE DIRECTION

15.1 Commandes sur colonne de direction



1. Clignotant/essuie-glace/lave-glace
2. Klaxon urbain

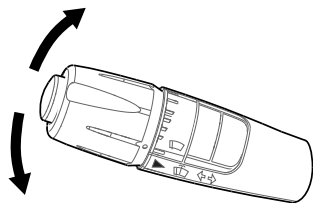
15.2 Comment utiliser le clignotant

Le levier des clignotants et des feux de route ou de croisement est situé à la gauche de la colonne de direction. Le commutateur de démarrage à clé doit être mis en marche (position ON) pour que le clignotant/commutateur fonctionne.

AVERTISSEMENT

Si les clignotants ou leurs témoins clignotent à un rythme accéléré (115 cycles par minute), le problème peut provenir du levier ou du module de clignotants, et non de l'ampoule. Veuillez communiquer avec le concessionnaire de VÉ agréé et certifié pour l'entretien le plus près, pour faire corriger le problème le plus rapidement possible. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

1. Poussez le **levier des clignotants** vers le haut pour actionner les clignotants de DROITE et abaissez-la pour actionner les clignotants de GAUCHE.



2. Relâchez le levier des clignotants.
3. Pour annuler le clignotant, ramenez le levier à la position médiane.

Un signal sonore retentit chaque fois qu'un clignotant est activé.

⚠ AVERTISSEMENT

Après avoir effectué votre changement de direction, interrompez le clignotement en remettant le levier en position d'arrêt (centrale). Si vous omettez d'interrompre un signal de changement de direction, vous pouvez induire en erreur d'autres usagers de la route et provoquer un accident. Un témoin clignote sur le groupe d'instruments jusqu'à ce le levier de commande soit remis en position d'arrêt. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

15.3 Fonctionnement des feux de route

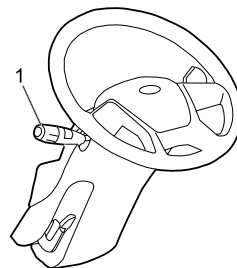
⚠ AVERTISSEMENT

N'UTILISEZ PAS les feux de route en présence de véhicules arrivant en sens inverse. L'éblouissement par les feux de route peut aveugler les autres conducteurs, ce qui augmente le risque d'accident. Le non-respect de cette consigne peut causer des blessures corporelles, des bris d'équipement, des dommages matériels, voire la mort.

i REMARQUE

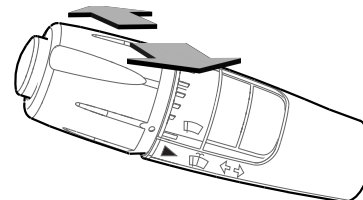
Les méthodes d'activation des feux de route et des appels de phares pour avertir utilisent la même action. Pour activer les feux de route, allumez les feux de croisement (position ON). Pour activer les « appels de phares pour avertir », éteignez les feux de croisement (position OFF).

Les feux de route sont actionnés à l'aide du clignotant :



1. Clignotant

1. Lorsque les phares sont allumés, tirez le **clignotant** vers vous jusqu'à ce qu'il s'enclenche.



2. Relâchez le **clignotant** pour le ramener à sa position initiale. Les phares passeront ainsi des feux de croisement aux feux de route.

Le témoin bleu des feux de route sur le groupe d'instruments du tableau de bord s'allumera pendant que les feux de route sont activés.

15.4 Éclairage extérieur clignotant

ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR CLIGNOTANT

Ce véhicule est équipé d'éclairages extérieurs clignotants utilisés pour signaler la présence d'autres conducteurs sur la route.

APPELS DE PHARES POUR AVERTIR

AVERTISSEMENT

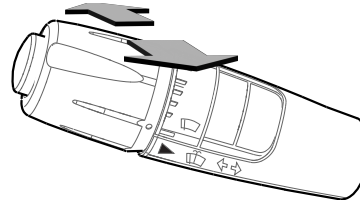
N'UTILISEZ PAS les feux de route en présence de véhicules arrivant en sens inverse. L'éblouissement par les feux de route peut aveugler les autres conducteurs, ce qui augmente le risque d'accident. Le non-respect de cette consigne peut causer des blessures corporelles, des bris d'équipement, des dommages matériels, voire la mort.

REMARQUE

Les méthodes d'activation des feux de route et des appels de phares pour avertir utilisent la même action. Pour activer les feux de route, allumez les feux de croisement (position ON). Pour activer les « appels de phares pour avertir », éteignez les feux de croisement (position OFF).

Les appels de phares pour avertir (ou signaux avec feux de route) permettent au conducteur d'avertir les autres conducteurs en activant brièvement les feux de route lorsque les feux sont éteints. Pour activer l'opération d'appels de phares pour avertir :

1. Lorsque les phares sont éteints, tirez le levier des clignotants vers le conducteur pour faire clignoter les phares.



2.

AVERTISSEMENT

NE TENEZ PAS le levier des clignotants plus longtemps que nécessaire lorsque vous activez les « appels de phares pour avertir ». Les feux de route peuvent aveugler les autres conducteurs et augmenter le risque d'accident. Le non-respect de cette consigne peut causer des blessures corporelles, des bris d'équipement, des dommages matériels, voire la mort.

Relâchez la manette de commande des clignotants dans sa position d'origine pour mettre fin aux appels de phares pour avertir.

Le témoin bleu des feux de route sur le groupe d'instruments du tableau de bord s'allumera momentanément (position ON) pendant que les feux de route sont activés.

APPELS DE PHARES POUR DÉPASSER

Les appels de phares pour dépasser, parfois appelés « signaux avec feux de croisement », permettent au conducteur de signaler la présence d'autres conduc-

teurs. L'aspect de l'appel varie en fonction du type de phare du véhicule.

Les phares halogènes agissent de trois manières différentes en fonction de l'état initial du phare :

- Si les feux de croisement sont allumés, l'opération d'appels de phares pour dépasser fera varier momentanément l'intensité lumineuse des phares.
- Si les feux de croisement sont éteints, l'opération d'appels de phares pour dépasser allumera les feux de croisement.
- Si les feux de route sont allumés, l'opération d'appels de phares pour dépasser éteindra les feux de route et fera clignoter les feux de croisement.

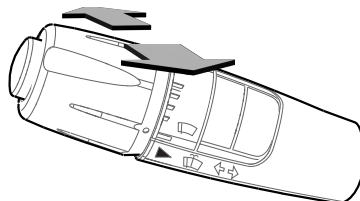
Pour les phares à DEL (en option) et les phares à décharge à haute intensité (HID), l'opération d'appels de phares pour dépasser fera clignoter les feux de route. Les feux de route s'éteindront immédiatement après la fin de l'opération. L'opération d'appels de phares pour dépasser n'affecte pas l'état des feux de croisement HID et DEL.

Quel que soit le type de phare, si le véhicule utilise des feux de route, les appels de phares pour dépasser désactiveront immédiatement les feux de route. Les feux de

route doivent être réactivés une fois les appels de phares pour dépasser terminés.

Pour activer l'opération d'appels de phares pour dépasser :

1. Poussez le levier de commande des clignotants tout en l'éloignant du volant.

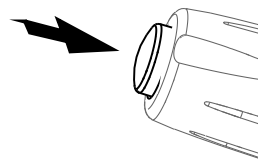


2. Relâchez le levier de commande des clignotants à sa position d'origine.

APPELS DE PHARES POUR REMERCIER

L'opération d'appels de phares pour remercier ou « signaux avec feux de gabarit », permet au conducteur de signaler la présence d'autres conducteurs en changeant l'état des feux de gabarit. Pour activer l'opération d'appels de phares pour remercier :

1. Appuyez sur le bouton situé à l'extrémité du levier de commande des clignotants pour inverser l'état des feux de gabarit.



2. Relâchez le bouton pour revenir à l'état d'origine des feux de gabarit.

15.5 Utilisation des essuie-glaces du pare-brise

UTILISATION DES ESSUIE-GLACES DU PARE-BRISE



AVERTISSEMENT

Nettoyez régulièrement les balais d'essuie-glaces avec un chiffon humide pour enlever la saleté et les dépôts de cire accumulés. NE conduisez PAS si les balais d'essuie-glaces sont usés ou sales. Ils peuvent réduire la visibilité, rendant la conduite dangereuse et pouvant causer un accident. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Votre véhicule est équipé d'essuie-glaces deux vitesses à balayage intermittent. Ce dispositif est intégré à l'éclairage extérieur, de sorte que les feux de croisement s'allument (position ON) lorsque les essuie-glaces du pare-brise sont mis en fonction.

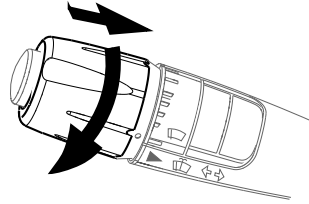
Pour annuler cette fonction une fois, allumez les phares puis éteignez-les à nouveau. Pour neutraliser définitivement cette fonction, ouvrez le menu Paramètres, sélectionnez **Settings (paramètres)** > **Wiper Interlock (verrouillage des essuie-glaces)** dans l'affichage du groupe d'instruments, puis sélectionnez OFF (arrêt).

Utilisez du liquide lave-glace lorsque vous passez les balais d'essuie-glace sur un pare-brise sec pour réduire le risque que les balais égratignent le verre. Un pare-brise rayé réduit la visibilité.

L'interrupteur rotatif à sept positions de commande des essuie-glaces (situé sur le levier des clignotants) permet d'actionner les essuie-glaces et le lave-glace du pare-brise. Si vous devez utiliser les essuie-glaces :

1. Tournez l'extrémité du levier des clignotants pour passer du mode de mise en fonction (ON) ou hors fonction (OFF) des essuie-glaces.
2. Continuez de tourner le bouton

extérieur du levier des clignotants pour régler la vitesse de balayage des essuie-glaces.



- Quatre vitesses de balayage intermittent
- Basse vitesse de balayage des essuie-glaces
- Haute vitesse de balayage des essuie-glaces

MODE DE PULVÉRISATION DU LIQUIDE LAVE-GLACE

Ce véhicule est équipé d'une fonction de lavage du pare-brise et d'actionnement simultané des essuie-glaces.

ATTENTION

N'UTILISEZ PAS d'antigel ou de liquide de refroidissement dans le réservoir de lave-glace. Il s'agit de liquides nocifs pour les joints et autres composants. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages

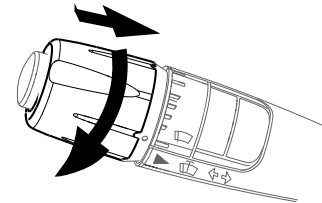
à l'équipement ou des dommages matériels.

ATTENTION

NE FAITES PAS FONCTIONNER la pompe électrique pendant une période prolongée (plus de 15 secondes) avec un réservoir à sec, car vous pourriez endommager le moteur de la pompe. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Si vous devez utiliser le lave-glace :

1. Appuyez sur le **bouton extérieur du levier des clignotants**.



- Il suffit de le presser et de le maintenir enfoncé pour actionner les essuie-glaces et le lave-glace.
- Il suffit de le presser et de le

relâcher aussitôt pour actionner
uniquement le lave-glace.

16 COMMUTATEURS SUR TABLEAU DE BORD

16.1 Commutateurs sur tableau de bord

Ce véhicule personnalisé comporte une variété d'équipements commandés par commutateurs. Il n'est pas possible d'identifier tous les commutateurs dans cette section du manuel de l'opérateur. Certains commutateurs de dispositifs pneumatiques peuvent dépendre de l'état d'un autre dispositif pour fonctionner lorsqu'ils sont actionnés. Certaines variables comprennent notamment une vitesse spécifique du véhicule, l'état du frein de stationnement ou l'activation d'un autre dispositif afin que le dispositif pneumatique fonctionne comme prévu. L'écran d'affichage du tableau de bord indique les informations concernant les conditions à modifier pour que le dispositif pneumatique fonctionne comme prévu. Le tableau suivant présente la liste complète des icônes de commutateur possibles :

Tableau 3: Commutateurs sur tableau de bord






| Titre | Symbole | Couleur | Standard | En option |
|--|---|---------|----------|-----------|
| Essieu, différentiel Verrouillage – Double <u>à la page 100</u> |  | Orange | | • |
| Essieu, blocage du différentiel – Tridrive <u>à la page 100</u> |  | Orange | | • |
| Essieu, blocage du différentiel – Pont milieu <u>à la page 100</u> |  | Orange | | • |
| Essieu, blocage du différentiel – directeur <u>à la page 100</u> |  | Orange | | • |
| Essieu, blocage du différentiel – Arrière <u>à la page 100</u> |  | Orange | | • |

Tableau 3: Commutateurs sur tableau de bord










| Titre | Symbole | Couleur | Standard | En option |
|--|---|---------|----------|-----------|
| Essieu, blocage du différentiel – Arrière simple <u>à la page 100</u> |  | Orange | | • |
| Essieu, différentiel interpoints blo- qué (tandem) <u>à la page 100</u> |  | Orange | | • |
| Essieu, deux vitesses <u>à la page 101</u> |  | Vert | | • |
| Alarme de marche arrière en sourdine <u>à la page 101</u> |  | Orange | | • |
| Batteries, coupe-circuit basse tension (LVD) <u>à la page 101</u> |  | Aucun | • | |
| Freins, ABS hors route <u>à la page 101</u> |  | Orange | | • |
| Frein, valve de frein de stationnement <u>à la page 101</u> |  | Jaune | • | |
| Hayon de camion-benne <u>à la page 101</u> |  | Rouge | | • |
| Commande prioritaire du venti- lateur du moteur <u>à la page 102</u> |  | Vert | | • |

Tableau 3: Commutateurs sur tableau de bord









| Titre | Symbole | Couleur | Standard | En option |
|---|---|---------|----------|-----------|
| Moteur, chauffage à la page 104 |  | Vert | | • |
| Moteur, télécommande de l'accélérateur à la page 104 | PUMP MODE | Orange | | • |
| Moteur, prise d'air sous le capot à la page 104 |  | Orange | | • |
| Échappement, régénération du filtre à particules diesel (DPF) à la page 104 |  | Aucun | • | |
| Coulissement de la sellette d'attelage à la page 104 |  | Rouge | | • |
| Appareil de réchauffage du carburant à la page 105 |  | Orange | | • |
| Air générique, accessoires à la page 105 |  | Vert | | • |
| Générique, rechange SPARE à la page 105 | SPARE | Vert | | • |
| Commutateur d'allumage à la page 105 |  | Aucun | • | |
| Commutateur d'allumage (secondaire) à la page 106 |  | Aucun | • | |

Tableau 3: Commutateurs sur tableau de bord









| Titre | Symbole | Couleur | Standard | En option |
|---|---|---------|----------|-----------|
| Désactivation de l'alerte de sortie de voie (LDW) <u>à la page 106</u> |  | Vert | | • |
| Éclairage, gyrophare <u>à la page 107</u> |  | Vert | | • |
| Autotest des dispositifs d'éclairage extérieurs (ELST) <u>à la page 108</u> |  | Aucun | • | |
| Éclairage, feux de jour (neutralisation) <u>à la page 107</u> |  | Vert | | • |
| Feux, travail <u>à la page 111</u> |  | Vert | | • |
| Éclairage, plafonnier <u>à la page 107</u> |  | Aucun | • | |
| Éclairage, projecteur (réserve) <u>à la page 109</u> |  | Vert | | • |
| Phares antibrouillard <u>à la page 109</u> |  | Vert | | • |

Tableau 3: Commutateurs sur tableau de bord



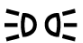
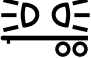
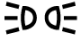


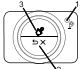
| Titre | Symbole | Couleur | Standard | En option |
|--|---|---------|----------|-----------|
| Feux, de détresse <u>à la page 109</u> |  | Rouge | • | |
| Phares – Voir Éclairage, phares <u>à la page 110</u> |  | Vert | • | |
| Feux, de gabarit <u>à la page 110</u> |  | Vert | • | |
| Éclairage, feux de gabarit de la remorque <u>à la page 110</u> |  | Aucun | | • |
| Feux, auxiliaires <u>à la page 107</u> |  | Vert | • | |
| Éclairage, feux de stationnement <u>à la page 111</u> |  | Aucun | • | |
| Projecteurs, orientables <u>à la page 111</u> |  | Vert | | • |
| Interrupteur du contrôle de menu <u>à la page 111</u> |  | Aucun | • | |

Tableau 3: Commutateurs sur tableau de bord




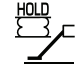
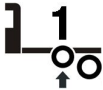


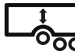

| Titre | Symbole | Couleur | Standard | En option |
|---|---|---------|----------|-----------|
| Prise de force (PTO) <u>à la page 112</u> |  | Orange | | • |
| Prise de force (PTO), avant <u>à la page 112</u> |  | Aucun | | • |
| Prise de force (PTO), arrière <u>à la page 112</u> |  | Aucun | | • |
| Suspension, rétention d'air <u>à la page 113</u> |  | Orange | | • |
| Suspension, essieu poussé <u>à la page 113</u> |  | Vert | | • |
| Suspension, essieu, essieu traîné <u>à la page 113</u> |  | Orange | | • |
| Suspension, décharge <u>à la page 113</u> |  | Orange | | • |
| Remorque, essieu relevable (3e essieu) <u>à la page 114</u> |  | Vert | | • |
| Report de charge boue et neige <u>à la page 111</u> |  | Aucun | • | |

Tableau 3: Commutateurs sur tableau de bord





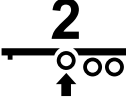

| Titre | Symbole | Couleur | Standard | En option |
|---|---|---------|----------|-----------|
| Crochet d'attelage <u>à la page 111</u> |  | Vert | | • |
| Condenseur au plafond <u>à la page 112</u> |  | Vert | | • |
| Alimentation en air de la remorque <u>à la page 113</u> |  | Rouge | • | |
| Remorque, essieu relevable (3e essieu) <u>à la page 114</u> |  | Vert | | • |
| Remorque, essieu relevable avant <u>à la page 114</u> |  | Vert | | • |
| Remorque, essieu relevable arrière <u>à la page 114</u> |  | Vert | | • |

Tableau 3: Commutateurs sur tableau de bord






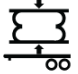




| Titre | Symbole | Couleur | Standard | En option |
|---|---|---------|----------|-----------|
| Remorque, hayon de déchargement avant <u>à la page 114</u> |  | Rouge | | • |
| Remorque, hayon de déchargement <u>à la page 114</u> |  | Rouge | | • |
| Remorque, surbaissée à benne basculante avec hayon de déchargement central <u>à la page 114</u> |  | Rouge | | • |
| Remorque, surbaissée à benne basculante avec hayon de déchargement arrière <u>à la page 114</u> |  | Rouge | | • |
| Remorque, câble d'alimentation <u>à la page 114</u> |  | Vert | | • |
| Remorque, décharge de la suspension pneumatique <u>à la page 115</u> |  | Orange | | • |
| Boîte de vitesse, boîte de transfert <u>à la page 115</u> |  | Orange | | • |

Tableau 3: Commutateurs sur tableau de bord

| Titre | Symbole | Couleur | Standard | En option |
|--|---|---------|----------|-----------|
| Boîte de vitesses, boîte de transfert à deux rapports <u>à la page 115</u> |  | Orange | | • |
| Embrayage de treuil <u>à la page 115</u> |  | Vert | | • |
| Frein de travail <u>à la page 115</u> |  | Orange | | • |

16.2 Essieu, différentiel Verrouillage – Double



Actionnez le commutateur pour enclencher le dispositif de blocage du différentiel de l'essieu avant et arrière.

16.3 Essieu, blocage du différentiel – Pont milieu



Actionnez le commutateur pour enclencher le dispositif de blocage du différentiel de l'essieu milieu.

16.4 Essieu, blocage du différentiel – directeur



Actionnez le commutateur pour enclencher le dispositif de blocage du différentiel de l'essieu avant.

16.5 Essieu, blocage du différentiel – Arrière



Actionnez le commutateur pour enclencher le dispositif de blocage du différentiel de l'essieu arrière.

16.6 Essieu, blocage du différentiel – Arrière simple



Actionnez le commutateur pour enclencher le dispositif de blocage du différentiel de l'essieu arrière simple.

16.7 Essieu, blocage du différentiel – Tridrive



Les différentiels Tridrive sont munis de commandes de blocage du différentiel et comprennent deux commutateurs distincts. **FRONT (avant)** commande le pont milieu et **REAR (arrière)** commande le différentiel arrière central. Un véhicule équipé d'un différentiel Tridrive possède un commutateur de blocage du différentiel interponts.

16.8 Essieu, différentiel interponts bloqué (tandem)



Actionnez le commutateur pour enclencher le dispositif de blocage du différentiel interponts.

16.9 Essieu, deux vitesses



Si le véhicule en est équipé, le commutateur de commande du pont à deux vitesses vous permet sélectionner les rapports inférieur et supérieur. Le rapport inférieur permet d'obtenir un couple maximal hors route. Le rapport supérieur permet de rouler à plus grande vitesse sur route.

16.10 Alarme de marche arrière en sourdine



Activez la commande pour mettre l'alarme en sourdine.



REMARQUE

On déconseille d'utiliser la fonction de mise en sourdine. N'utilisez cette option que si elle est légalement exigée.

16.11 Batteries, coupe-circuit basse tension (LVD)



Si votre véhicule est pourvu d'un coupe-circuit basse tension (LVD), le module LVD est situé à l'intérieur du panneau de seuil de porte sur le côté conducteur.

16.12 Freins, ABS hors route



Actionnez le commutateur pour enclencher le mode de freinage antiblocage (ABS) hors route. Voir Système de freinage antiblocage (ABS) à la page 155.

16.13 Frein, valve de frein de stationnement



Tirez le bouton jaune pour actionner le frein de stationnement.

16.14 Soupape à commande manuelle de serrage des freins de la remorque

Ce robinet de commande manuelle, qui fait l'objet d'un montage sur la colonne de direction, fournit une pression d'air comprimé servant au seul serrage des freins de la remorque. Il fonctionne indépendamment de la pédale de frein.

16.15 Hayon de camion-benne



Actionnez le commutateur pour ouvrir le hayon du camion-benne.

16.16 Commande prioritaire du ventilateur du moteur



Le commutateur du ventilateur de refroidissement permet de commander manuellement ou automatiquement le ventilateur. Avec la clé de démarrage sur ON et l'interrupteur du ventilateur sur la position MANUELLE, le ventilateur du moteur sera allumé peu importe la température du moteur. Lorsque la commande du ventilateur est en position « AUTO » (automatique), le ventilateur se met automatiquement en marche dès que le liquide de refroidissement du moteur atteint une température d'environ 200 °F (93 °C) ou lorsque le système de climatisation atteint une valeur de pression établie. Dans le cas d'un moteur à gestion électronique, le ventilateur peut également être commandé par la température d'air d'admission, la température de l'huile et l'utilisation du ralentisseur.

AVERTISSEMENT

NE PAS travailler sur le ventilateur de moteur ou à proximité de celui-ci du pendant que le moteur tourne. Le ventilateur peut démarrer à tout moment, sans avertissement, et pourrait blesser toute personne se trouvant à proximité lorsqu'il s'allume. Si l'interrupteur manuel du ventilateur est réglé sur MANUAL, le ventilateur s'allumera lorsque l'interrupteur à clé de démarrage sera tourné en position ON. Si l'interrupteur est réglé sur AUTO, il pourrait s'enclencher soudainement n'importe quand, sans avertissement. Avant de démarrer le moteur ou de changer la position de l'interrupteur manuel du ventilateur de AUTO à MANUAL, il faut vérifier s'il y a quelqu'un à proximité du ventilateur. Si vous ne respectez pas cette consigne, vous pourriez causer la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

ATTENTION

Le ventilateur ou l'équipement situé à proximité peut être endommagé si

le ventilateur démarre soudainement et de façon imprévue. Conservez vos outils et autres objets à distance du ventilateur. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

ATTENTION

NE LAISSEZ PAS fonctionner le ventilateur du moteur en position MANUAL (manuel) pendant trop longtemps. Le moyeu du ventilateur est conçu pour fonctionner de façon intermittente. Le fonctionnement continu du ventilateur peut abréger la durée de service du moyeu et augmenter la consommation de carburant du véhicule. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

16.17 Moteur, vérification du moteur



Il s'allume en cas de problème, mais le véhicule peut être conduit en toute sécurité. Le véhicule nécessite un entretien visant à résoudre le problème, mais la situation n'est pas considérée comme une urgence.

Le témoin d'anomalie du moteur s'active pour plusieurs raisons, y compris, mais sans s'y limiter, en cas de messages d'alerte signalant de l'eau dans le carburant et aucune coupure du régime de ralenti, ainsi que les témoins lumineux de température élevée de l'échappement, de filtre à particules diesel (ASF) et de fluide d'échappement diesel (AdBlue). Consultez votre livret d'entretien du moteur pour avoir de plus amples renseignements.

i **REMARQUE**

Uniquement pour les moteurs équipés d'un système de post-traitement des émissions.

16.18 Moteur, régulateur automatique de vitesse en fonction ou hors fonction



Activez la commande pour mettre le système de régulateur de vitesse automatique du moteur en marche. Si le véhicule est équipé du régulateur automatique de vitesses prédictif en option, ce commutateur est assorti d'une icône distincte située sur le volant de direction.

16.19 Moteur, réglage-reprise du régulateur automatique de vitesse



Le bouton Set/Resume du régulateur de vitesse permet de régler (SET) la vitesse désirée ou de reprendre (RESUME) la vitesse choisie après une mise hors fonction du régulateur de vitesse.

⚠ **AVERTISSEMENT**

N'utilisez PAS de ralentisseur (tel que le frein moteur, le ralentisseur sur échappement, le ralentisseur de transmission ou le freinage régénératif) lorsque vous roulez sur des chaussées à faible adhérence (comme des routes mouillées, verglacées ou enneigées, ou du gravier). Un ralentisseur peut provoquer le dérapage des roues sur une surface glissante. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule ou causer sa mise en portefeuille, si les roues commencent à déraiper, et provoquer un accident. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

⚠ **AVERTISSEMENT**

N'UTILISEZ PAS de ralentisseur (frein moteur, frein sur échappement, ralentisseur de transmission ou freinage régénératif) dans un trafic dense. La plupart

des ralentisseurs ralentissent le véhicule sans activer les feux de freinage, ce qui peut ne pas alerter les conducteurs suivant et provoquer des collisions par l'arrière. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

16.20 Moteur, chauffage



Actionnez le commutateur pour commander le chauffe-moteur.

16.21 Moteur, télécommande de l'accélérateur

PUMP MODE

Mettez le commutateur en fonction pour actionner la télécommande de l'accélérateur.

16.22 Moteur – admission d'air sous le capot

Cet interrupteur ouvre une porte dans le carter de filtre à air du moteur. Cette action permet l'admission d'air provenant du dessous du capot au lieu de l'air extérieur. Cet interrupteur peut être utile au démarrage du véhicule par temps froid.



⚠ ATTENTION

Actionnez l'interrupteur d'admission d'air sous le capot seulement lorsque les températures extérieures sont inférieures à 0 °C (32 °F). L'activation de la prise d'air sous le capot lorsque les températures sont supérieures à zéro peut endommager le moteur. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

16.23 Échappement – régénération du filtre à particules diesel (ASF)



Permet de commander manuellement le processus de régénération du filtre à particules diesel (ASF). Consultez la rubrique sur le système post-traitement du moteur dans le manuel du conducteur pour obtenir de plus amples renseignements.

16.24 Coulissement de la sellette d'attelage



Mettez le commutateur en fonction en mode de déverrouillage du mécanisme de coulissement de la sellette d'attelage. Le commutateur est muni d'un dispositif de protection destiné à empêcher l'actionnement ou le relâchement du verrou.

**AVERTISSEMENT**

NE DÉPLACEZ PAS la sellette d'attelage alors que la remorque est en mouvement. Votre charge pourrait bouger de façon soudaine, entraînant la perte de contrôle du véhicule. Ne conduisez jamais le véhicule lorsque la commande est en position UNLOCK (déverrouillée). Après avoir verrouillé la sellette d'attelage, vérifiez-la toujours pour vous assurer que le verrou est bien engagé. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

**REMARQUE**

Les véhicules dont la sellette d'attelage coulissante est à réglage pneumatique sont pourvus d'un verrou sur le dispositif coulissant, commandé à partir du tableau de bord. En mettant la commande en position de déverrouillage, vous pouvez faire glisser la sellette d'attelage dans diverses positions en fonction de la répartition de masse recherchée.

16.25 Appareil de réchauffage du carburant



Mettez le commutateur en fonction de manière à actionner l'appareil de réchauffage du carburant.

16.26 Air générique, accessoires



Fournit de l'air auxiliaire au niveau de la rangée d'électrovannes montée sur le châssis. Des tuyaux d'air devront être ajoutés à la rangée d'électrovannes pour se connecter à l'accessoire qui doit être contrôlé par le commutateur contrôlant les accessoires à air.

16.27 Générique, pièces de rechange

SPARE

Mettez le commutateur en fonction pour alimenter les accessoires installés par le client.

16.28 Commutateur d'allumage

Le commutateur d'allumage (situé à la gauche de la colonne de direction) comporte quatre positions : ACC (accessoires), OFF (arrêt), ON (marche) et START (démarrage).

**OFF (ARRÊT)**

:

Dans cette position, les accessoires sont hors circuit (sauf ceux qui sont indiqués ci-dessous) et il est possible de retirer la clé. Quand la clé est à la position OFF, les dispositifs d'éclairage et accessoires suivants sont alimentés :

- Feux de freinage
- Feux de détresse
- Plafonnier et lampes d'accueil (des portes)
- Klaxon urbain
- Allume-cigarette
- Feux arrière
- Feu de gabarit
- Phares
- Mémoire de syntonisation radio
- Éclairage des instruments
- Alimentation électrique auxiliaire
- Réglages mémoire du tableau de bord

ACC (Accessoires) : Quand la clé est dans cette position, vous pouvez écouter la radio, dégivrer les rétroviseurs (le cas échéant) ou utiliser d'autres accessoires.

ON (marche) : Dans la position ON, tous les circuits sont alimentés. Les voyants d'avertissement du panneau s'allumeront et l'alarme sonore retentira jusqu'à ce que (1) le moteur démarre, (2) la pression de fonctionnement normale de l'huile soit atteinte et (3) la pression du système de freinage pneumatique soit supérieure à 65 psi (4,48 bar/448 kPa). Dans cette position, la clé du commutateur d'allumage ne peut être retirée.

START (Démarriage) : Dans cette position, le moteur démarre. Lorsque le moteur a démarré, relâchez la clé.

16.29 Commutateur d'allumage (secondaire)



Un commutateur d'allumage secondaire est ajouté afin de faciliter l'accès au commutateur lorsque la cabine est inclinée pour un entretien. Le commutateur d'allumage secondaire dispose des mêmes quatre positions que le commutateur d'allumage

principal – **OFF, ACC, ON, et START**. Il peut être utilisé lorsque les conditions suivantes sont rencontrées :

- La commutateur d'allumage principal est en position **OFF**.
- le frein de stationnement est mis.
- Le levier de vitesse au point mort.

Si le commutateur d'allumage secondaire a été utilisé pour démarrer le moteur et que n'importe quelles de ces conditions n'est pas rencontrée, le moteur s'arrêtera. Si le moteur s'arrête en raison des conditions mentionnées ci-dessus, le commutateur d'allumage secondaire se désactivera jusqu'à ce que les conditions soient rencontrées. Dès lors, le technicien peut réessayer de démarrer le moteur. La clé utilisée pour le commutateur d'allumage principal contrôle également le commutateur d'allumage secondaire. Le commutateur d'allumage secondaire est placé dans le panneau de commande du conducteur sur le côté gauche ou droit de la cabine.

16.30 Désactivation de l'alerte de sortie de voie (LDW)



Le commutateur de désactivation de l'alerte de sortie de voie (LDW) désactive les alertes sonores et visuelles du système pendant 15 minutes (ou jusqu'au prochain cycle de clé de contact), après quoi l'alerte de sortie de voie (LWD) se réactivera automatiquement. Ce commutateur n'affectera pas les alertes sonores ou visuelles pour la fonction de régulateur de vitesse adaptatif (ACC). Ce commutateur s'allume en vert lorsqu'il est actif.

REMARQUE

La désactivation de l'alerte de sortie de voie (LDW) désactive également l'assistance au maintien dans la voie jusqu'à ce que le système LDW soit réactivé.

16.31 Feux, auxiliaires



Mettez en fonction le commutateur de commande des feux auxiliaires.

16.32 Feux, gyrophares



Mettez en fonction l'interrupteur des gyrophares. Dans la version Camions de poids moyen, deux types d'interrupteurs sont proposés en option : un interrupteur à bascule classique et un bouton poussoir situé sur le panneau gauche.

16.33 Éclairage, gradateur d'intensité d'éclairage de la cabine



Ce commutateur sert à atténuer la luminosité d'éclairage du tableau de bord.



REMARQUE

Le commutateur de commande des phares est un interrupteur marche-arrêt (ON/OFF). L'éclairage du tableau de bord s'allume à une intensité maximale pendant la journée et s'atténue en mode de gradation en allumant les phares.

16.34 Éclairage, feux de jour (neutralisation)



Ce commutateur annule le fonctionnement normal du système des feux de circulation de jour (DRL). Lors de leur fonctionnement normal, les feux de circulation de jour (DRL) permettront d'allumer les lampes lorsque les phares sont éteints, que le moteur est en marche et que les freins de stationnement sont desserrés. Dans ces cas, le commutateur d'annulation permet d'éteindre les feux de circulation de jour (DRL). Les feux de circulation de jour (DRL) s'éteignent également lorsque les phares s'allument.



AVERTISSEMENT

Les phares de jour NE SONT PAS destinés à être utilisés dans l'obscurité ou quand la visibilité est réduite. NE LES UTILISEZ PAS à la place des phares ou autre éclairage lorsque la conduite du véhicule nécessite un éclairage normal. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Si le commutateur des phares est en position OFF, le système des feux de circulation de jour (DRL) s'enclenche automatiquement après le démarrage du moteur et le desserrage du frein de stationnement. Si on allume les phares, le système est neutralisé et les phares fonctionneront normalement. Les feux de jour (DRL) sont également désactivés temporairement pendant la mise en marche du moteur.

16.35 Éclairage, plafonnier



Mettez en fonction le commutateur de commande des plafonniers de cabine.

16.36 Autotest des dispositifs d'éclairage extérieurs (ELST)

AUTOTEST DES DISPOSITIFS D'ÉCLAIRAGE EXTÉRIEURS (ELST)



L'autotest des dispositifs d'éclairage extérieurs (ELST) permet au conducteur d'examiner tous les éclairages extérieurs dans le cadre d'une inspection avant le départ. Un autotest des dispositifs d'éclairage extérieurs (ELST) peut être activé à l'aide du commutateur du tableau de bord ou de la télécommande (porte-clés). Un autotest des dispositifs d'éclairage extérieurs (ELST) complet peut uniquement être activé lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON; sinon, un autotest des dispositifs d'éclairage extérieurs (ELST) limité est exécuté.

L'autotest des dispositifs d'éclairage extérieurs (ELST) s'exécutera pendant quinze minutes. Vous pouvez vérifier le fonctionnement de l'éclairage extérieur en lisant

les erreurs affichées sur le tableau de bord et en observant les feux de l'extérieur du véhicule. Pour interrompre le test, coupez le moteur ou activez une deuxième fois le commutateur pendant l'exécution du test. L'ELST lance également la vérification des systèmes (Vérification des systèmes [à la page 26](#)).

Autotest des dispositifs d'éclairage extérieurs (ELST) complet

Lorsqu'un autotest des dispositifs d'éclairage extérieurs (ELST) complet est activé, il allumera et éteindra en alternance les feux suivants :

- Feux de stationnement
- Feux de plaque d'immatriculation
- Feux de détresse/clignotants
- Feux de croisement
- Feux de route
- Feux antibrouillard/de conduite (premier ensemble)
- Feux arrière
- Feux de freinage
- Phares de recul
- Feux antibrouillard (en option)
- Feux de conduite (en option)
- Feux de circulation de jour (en option)

Les témoins suivants restent allumés pendant un test complet :

- Feux de gabarit

- Feux d'identification
- Feux de position
- Gyrophare/lampe stroboscope (en option)
- Feux de travail/chargement (en option)
- Feu de signalisation (en option)

Autotest des dispositifs d'éclairage extérieurs (ELST) limité

Un autotest des dispositifs d'éclairage extérieurs (ELST) limité allumera et éteindra en alternance les feux suivants :

- Feux de détresse/clignotants
- Feux de croisement
- Feux de route
- Feux de stationnement
- Feux de circulation de jour (en option)
- Feux de plaque d'immatriculation
- Feux arrière
- Feux de freinage

Les témoins suivants demeureront allumés pendant un test limité :

- Feux de gabarit
- Feux d'identification
- Feux de position

TESTER LES FEUX EXTÉRIEURS

Pour un autotest des feux extérieurs (ELST) complet, le frein de stationne-

ment doit être serré et le commutateur d'allumage doit être en position ON. Pour un autotest des feux extérieurs (ELST) limité, le commutateur d'allumage doit être en position ACC ou OFF.

Un autotest des feux extérieurs (ELST) complet teste tous les feux extérieurs (celui-ci vérifie également le dispositif de chauffage des rétroviseurs et des phares si le moteur est allumé). Un autotest des feux extérieurs (ELST) limité ne teste que les feux de conduite légalement obligatoires.

1. Tournez le **commutateur des feux extérieurs (ELS)** en position ELST momentanée et relâchez le commutateur, ou



L'icône de l'autotest des feux extérieurs (ELST) s'allume.

2. Appuyez sur le **bouton ELST** du porte-clés.

Un autotest des feux extérieurs (ELST) complet se poursuit jusqu'à ce que le frein de stationnement soit desserré ou que le commutateur d'allumage soit mis en position OFF. L'autotest des feux extérieurs (ELST) complet et l'autotest des feux extérieurs (ELST) limité s'arrêtent si l'on appuie

sur les boutons ELST du tableau de bord ou de la télécommande, ou si la durée du test de quinze minutes s'est écoulée.

16.37 Éclairage, projecteur (réserve)



Mettez en fonction le commutateur de commande des projecteurs d'illumination à montage sur la remorque.

16.38 Phares antibrouillard



Mettez en fonction le commutateur de commande des phares antibrouillard.

REMARQUE

Les phares antibrouillard doivent être utilisés en présence de brouillard, de pluie, de poussière, de neige ou de fumée. Ne les utiliser pas en fonctionnement normal, car cela est illégal dans certaines régions.

REMARQUE

Aux États-Unis et au Canada, les règlements varient localement pour ce qui est de l'utilisation simultanée des feux de route et des phares antibrouillard. Dans certains États, on ne peut utiliser que quatre phares simultanément; ailleurs on peut en utiliser un plus grand nombre. Selon la configuration de vos phares, il peut être admis ou interdit d'utiliser simultanément les feux de route et les phares antibrouillard, de sorte que vous devez toujours respecter les règlements routiers de l'État ou de la province où vous circulez.

16.39 Feux, de détresse



Ce commutateur permet de commander les feux de détresse. Lorsque le commutateur est en position ON (marche), les signaux de détresse (avant et arrière) clignotent simultanément. Les signaux de détresse fonctionnent indépendamment du commutateur d'allumage. Utilisez toujours

les signaux de détresse si le véhicule est tombé en panne ou est stationné en situation d'urgence.

AVERTISSEMENT

Soyez au courant de toutes les lois régissant les feux de détresse et gardez tous les signaux d'urgence nécessaires dans le véhicule, conformément à la norme FMCSR 392.22. Dans les situations inhabituelles ou d'urgence, utilisez tous les feux et signaux appropriés, car les véhicules difficiles à voir peuvent augmenter le risque d'accident. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

16.40 Éclairage, phares



Tournez le commutateur de commande des phares, des feux de stationnement et des feux de gabarit. Lorsque les phares sont allumés, l'éclairage du tableau de bord, ainsi que les feux latéraux et arrière

le sont également. Les phares s'allument si les essuie-glace sont en fonction. La mise en fonction et hors fonction manuelle des phares permet de neutraliser cette fonction jusqu'à ce que le véhicule soit mis en marche la fois suivante.

AVERTISSEMENT

Si le circuit de câblage des feux de croisement du véhicule ne fonctionne pas correctement, arrêtez-vous entièrement en bordure de route et appelez le concessionnaire le plus proche pour obtenir de l'aide. NE conduisez PAS le véhicule en utilisant les feux de route, car l'éblouissement des feux de route peut aveugler les autres conducteurs et augmenter le risque d'accident. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Si le véhicule est équipé de phares à DEL, l'opérateur peut allumer l'interrupteur de chauffage du rétroviseur pour chauffer la lentille des phares et éliminer la condensation. Voir [Commandes des rétroviseurs montées sur la porte à la page 115](#) pour l'emplacement de l'interrupteur de chauffage des rétroviseurs.

16.41 Feux, de gabarit



Mettez en fonction le commutateur de commande des feux de gabarit du véhicule et de la cabine.

REMARQUE

Le commutateur de coupure des feux de gabarit de la remorque se situe à l'extrémité de la commande des clignotants.

16.42 Éclairage, feux de gabarit de la remorque



Mettez en fonction le commutateur de commande des feux de gabarit de la remorque indépendamment des feux de gabarit du véhicule.

16.43 Éclairage, feux de stationnement



Mettez en fonction le commutateur de commande des feux de stationnement. Lorsque les feux de stationnement s'allument, l'éclairage du tableau de bord, les feux latéraux et les feux arrière s'allument également.

16.44 Projecteur, orientable



Mettez en fonction le commutateur de commande du projecteur orientable.

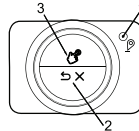
16.45 Éclairage, travail



Mettez en fonction le commutateur de commande des projecteurs d'illumination à montage sur la cabine. Les interrupteurs 1 et 2 sont des boutons poussoirs, mais l'interrupteur 3 est un interrupteur à bascule.

16.46 Interrupteur du contrôle de menu

Le commutateur de commande de menu (MCS) est un cadran avec des boutons.



1. **Waypoint Marker** – Permet de suivre la durée du trajet. Une pression longue effacera toutes les données de trajet.
2. **Back/Cancel** – Permet de ne pas modifier un paramètre, de revenir au menu précédent ou de supprimer un avertissement.
3. **Select** – Permet de choisir les sélections de menu, d'accuser réception des avertissements (appelés suppressions) et d'activer certaines vues de conduite.

L'écran indique quand la fonction **Select** peut être utilisée avec cette icône :



16.47 Report de charge boue et neige



Appuyez brièvement sur le commutateur pour engager le report de charge.

16.48 Crochet d'attelage



Mettez le commutateur en fonction afin d'éliminer le jeu du crochet.

16.49 Prise de force (PTO)



Il se peut que votre véhicule soit pourvu d'un commutateur monté sur le tableau de bord qui commande la mise en fonction et hors fonction de la prise de force (PTO). Lorsque le conducteur met en fonction le commutateur de commande de la prise de force (PTO), le témoin d'état (situé sur le commutateur) s'allume immédiatement, même si la mise en fonction de la prise de force (PTO) peut ne pas s'être produit. Si la prise de force (PTO) est en fonction et que l'opérateur tourne le commutateur à la position d'arrêt **OFF**, le témoin d'état (situé sur le commutateur) de la prise de force (PTO) s'éteint immédiatement, même si cette dernière n'est peut-être pas encore en fonction.



ATTENTION

L'augmentation du régime avant l'engagement de la prise de force peut empêcher l'engagement de la prise de force. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages

à l'équipement ou des dommages matériels.



REMARQUE

La prise de force ne peut pas s'engager instantanément. Il y a un léger retard.



REMARQUE

L'état réel de la prise de force (PTO) peut être indiqué sur l'écran du tableau de bord en fonction de la configuration du véhicule.

16.50 Prise de force (PTO), avant



Il se peut que votre véhicule soit pourvu d'un commutateur monté sur le tableau de bord qui commande la mise en fonction et hors fonction de la prise de force (PTO) avant.

16.51 Prise de force (PTO), arrière



Il se peut que votre véhicule soit pourvu d'un commutateur monté sur le tableau de bord qui commande la mise en fonction et hors fonction de la prise de force (PTO) arrière.

16.52 Condenseur au plafond



MANUAL

Activez la commande pour mettre en marche le ventilateur de condenseur monté au plafond.

16.53 Suspension, essieu poussé



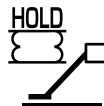
Mettez en fonction le commutateur de commande d'abaissement de l'essieu poussé simple ou avant.

16.54 Suspension, essieu, essieu traîné



Mettez en fonction le commutateur de commande d'abaissement de l'essieu traîné.

16.55 Suspension, rétention d'air



16.56 Suspension, décharge



Mettez en fonction le commutateur de commande de dégonflage des coussins pneumatiques de suspension. Cette commande est munie d'un dispositif de sécurité destiné à empêcher le dégonflage accidentel de la suspension.

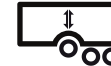
AVERTISSEMENT

N'UTILISEZ PAS la commande de dégonflage de la suspension pneumatique (soupape de décharge) quand le véhicule est en mouvement. Un dégonflage soudain en conduisant peut faire perdre le contrôle du véhicule et provoquer un accident. N'utilisez cette commande que si le véhicule est immobilisé. Le non-respect de cette consigne peut entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

ATTENTION

La conduite d'un véhicule dont la suspension pneumatique est exagérément ou insuffisamment gonflée peut endommager des éléments de la chaîne cinématique. À défaut d'autres solutions dans ce cas, NE dépassez PAS 8 km/h (5 mi/h). Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

16.57 Suspension, troisième essieu relevable



Activez le commutateur de commande de levage pour lever le troisième essieu.

16.58 Alimentation en air de la remorque



Le bouton rouge de forme octogonale commande l'alimentation en air de la remorque.

16.59 Remorque, essieu relevable (troisième essieu)



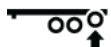
Mettez en fonction le commutateur de commande de levage du troisième essieu de remorque.

16.60 Remorque, essieu relevable avant



Mettez en fonction le commutateur de commande de levage de l'essieu avant de remorque.

16.61 Remorque, essieu relevable arrière



Mettez en fonction le commutateur de commande de levage de l'essieu arrière de remorque.

16.62 Remorque, hayon de déchargement avant



Mettez en fonction le commutateur de commande d'ouverture du hayon de déchargement avant de la remorque surbaissée.

16.63 Remorque, surbaissée à benne basculante avec hayon de déchargement arrière



Mettez en fonction le commutateur de commande d'ouverture du hayon de déchargement arrière de la remorque surbaissée.

16.64 Remorque, surbaissée à benne basculante avec hayon de déchargement central



Mettez en fonction le commutateur de commande d'ouverture du hayon de déchargement central de la remorque.

16.65 Remorque, hayon de déchargement



Mettez en fonction le commutateur de commande d'ouverture du hayon de déchargement de la remorque.

16.66 Remorque, câble d'alimentation



Mettez en fonction le commutateur de commande d'alimentation électrique des accessoires de remorque.

16.67 Remorque, suspension pneumatique



Mettez en fonction le commutateur de commande de dégonflage de la suspension pneumatique de remorque.

16.68 Boîte de vitesses, boîte de transfert



Mettez en fonction le commutateur de commande de changement de vitesse de la boîte de transfert.

16.69 Boîte de vitesses, boîte de transfert à deux rapports



Allumez l'interrupteur pour changer la boîte de transfert à deux rapports.

16.70 Embrayage de treuil



Mettez en fonction le commutateur de commande d'embrayage du treuil.

16.71 Frein de travail

Illustration 12: Symbole du frein de travail



Faites basculer pour engager ou désengager le frein de travail.

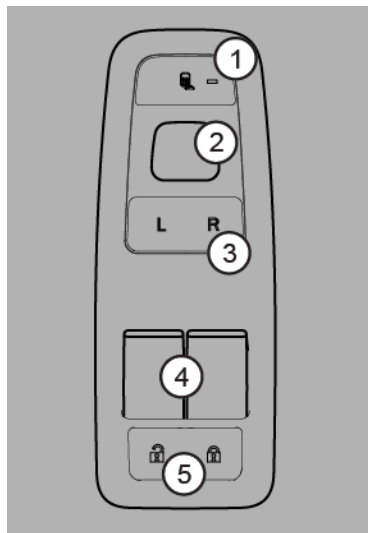
17 COMMANDES DES RÉTROVISEURS MONTÉS SUR LES PORTES

17.1 Commandes des rétroviseurs montés sur les portes

Le véhicule peut être équipé de rétroviseurs électriques. Si c'est le cas, les commandes des rétroviseurs se trouvent sur le patin de porte côté conducteur. Les rétroviseurs peuvent être réglés dans quatre directions. Pour obtenir une bonne visibilité, faites pivoter chaque rétroviseur de façon à voir les côtés de votre véhicule sur les bords intérieurs.

REMARQUE

Le véhicule peut être équipé d'un rétroviseur latéral numérique en option. Consultez le manuel d'utilisation du système de vision numérique PACCAR avec rétroviseurs pour obtenir des instructions. Ce manuel se trouve dans la boîte à gants.



1. Chauffage du rétroviseur
2. Réglage des rétroviseurs
3. Sélecteur de réglage du rétroviseur gauche ou droit
4. Commandes des vitres
5. Commande de verrouillage de porte

Commutateur de rétroviseur à commande électrique

Si votre véhicule est muni de rétroviseurs à commande électrique, les commandes directionnelles des deux rétroviseurs se trouvent sur le haut de la porte côté conducteur.

Interrupteur de verrouillage électrique des portes

Les interrupteurs à bascule de verrouillage électrique des portes sont sur les rembourrages des portes. Pour verrouiller ou déverrouiller toutes les portes simultanément, appuyez sur n'importe quel interrupteur de verrouillage de porte marqué d'un symbole de cadenas.

Interrupteur de glace à commande électrique

Les interrupteurs à bascule de verrouillage électrique des glaces sont situés sur les rembourrages des portes. Appuyez sur l'interrupteur pour ouvrir la glace. Tirez le commutateur vers le haut pour fermer la glace. Relâchez l'interrupteur pour faire cesser le mouvement de la glace. La glace du côté conducteur est dotée d'une fonction d'ouverture rapide. Maintenir l'interrupteur enfoncé pour activer la fonction d'abaissement rapide. Relâ-

chez le bouton et la glace continuera à s'abaisser jusqu'à ce qu'elle soit complètement ouverte.

18 COMMANDES DE SUSPENSION ARRIÈRE

18.1 Commandes de suspension arrière

Le camion est équipé d'une valve de contrôle de hauteur à commande électronique pour la suspension arrière. La soupape de commande électronique simplifie les processus de chute et de crochet. Cela permet au conducteur de gagner du temps tout en réduisant le risque de fatigue ou de blessure lorsqu'il travaille avec des charges lourdes.

18.2 Résumé de l'opération

| État actuel | Mode souhaité | Action requise |
|--------------|---------------|--|
| Normal | Camion-benne | Appuyez sur le commutateur de décharge de suspension |
| Normal | Soulèvement | Appuyez sur le commutateur de soulèvement de suspension |
| Camion-benne | Normal | Appuyez sur le commutateur de décharge de suspension |
| Soulèvement | Normal | Appuyez sur le commutateur de soulèvement de suspension |
| Soulèvement | Camion-benne | Appuyez sur le commutateur de décharge de suspension |

18.3 Indications des DEL

Une DEL rouge et verte est utilisée pour indiquer le mode de fonctionnement spécifique de la valve (Dump ou Raised) et les codes d'erreur du système. Si le voyant rouge clignote ou si des codes d'erreur sont présents, ne continuez à rouler qu'après avoir vérifié que la suspension est dans un état permettant une utilisation sûre du véhicule.

- DEL rouge clignotante – indique que la valve ne fonctionne pas normalement ou qu'elle n'est peut-être pas alimentée.
- DEL verte – indique le mode de fonctionnement spécifique de la valve en utilisant un motif répétitif. Cela affichera également les codes d'erreur des valves en faisant clignoter deux groupes de clignotements pour chaque erreur détectée.
- Allumage permanent – Initialisation ou défaut de la valve – La DEL s'allume peu après l'allumage. Une lumière constante après quelques secondes indique un problème avec la valve ou le câblage.
- Longs clignotants – Suspension arrière en mode de benne – Une seconde en marche, une seconde en arrêt
- Clignotements courts – Suspension

arrière en mode relevé – ¼ seconde toutes les deux secondes

- Deux groupes de clignotements – Codes d'erreur – Le système identifie plusieurs conditions de défaut en utilisant deux groupes de 1 à 4 clignotements pour chaque condition détectée. Par exemple, un clignement suivi de deux clignotements indique le code d'erreur 12. Toutes les conditions d'erreur actives sont affichées de manière répétée et séquentielle.

18.4 Abaissement de la suspension arrière

Appuyez et maintenez le commutateur de la **suspension de la benne** pendant environ une seconde, puis relâchez-le, pour basculer la suspension arrière. Le voyant vert DEL de la suspension arrière commence à clignoter dès que la suspension commence à s'abaisser. La DEL continue de clignoter pour indiquer que le véhicule n'est pas à la hauteur de conduite standard.

Pour revenir à la hauteur de conduite normale, appuyez sur le commutateur de la **suspension de la benne** et maintenez-le enfoncé pendant environ une seconde, puis relâchez-le. Le voyant vert DEL cesse de clignoter lorsque la suspension atteint

la hauteur de conduite standard. Le véhicule revient automatiquement à la hauteur de conduite standard lorsque la vitesse du véhicule dépasse 7 mi/h en mode de suspension de benne. Lorsque le véhicule roule à une vitesse supérieure à 7 mi/h, le mode de suspension à benne ne s'active pas.

i REMARQUE

Les seuils de vitesse sont approximatifs.

i REMARQUE

Si le contact est coupé et que le véhicule est laissé en mode « dump » ou « dumped », le véhicule restera dans ce mode jusqu'à ce que le contact soit remis et que l'on appuie sur l'interrupteur approprié.

18.5 Soulèvement de la suspension arrière

Le commutateur **Raise Suspension (Soulèvement de suspension)** permet de relever la suspension arrière d'environ 2 pouces par rapport à la hauteur de conduite standard, ce qui augmente la

garde au sol lors de la descente et de l'utilisation du crochet. Le voyant vert DEL de la suspension arrière commence à clignoter dès que la suspension commence à se relever. La DEL continue de clignoter pour indiquer que le véhicule n'est pas à la hauteur de conduite standard.

Pour revenir à la hauteur de conduite normale, appuyez sur le commutateur **Raise Suspension (Soulèvement de suspension)** et maintenez-le enfoncé pendant environ une seconde, puis relâchez-le. Le voyant vert DEL cesse de clignoter lorsque la suspension atteint la hauteur de conduite standard. Le véhicule revient automatiquement à la hauteur de conduite normale lorsque la vitesse du véhicule dépasse 7 mi/h en mode de suspension relevée. Lorsque le véhicule roule à une vitesse supérieure à 7 mi/h, le mode de suspension relevée ne s'activera pas.

i REMARQUE

Les seuils de vitesse sont approximatifs.

i REMARQUE

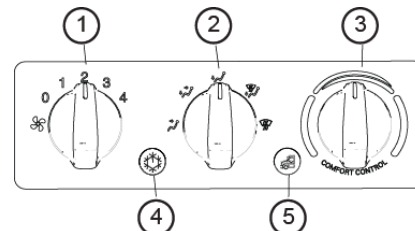
Si le contact est coupé et que le véhicule est laissé soit en mode de benne soit en mode de relevage, le véhicule

restera dans ce mode jusqu'à ce que le contact soit remis et que l'interrupteur approprié soit enfoncé.

19 CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

19.1 Chauffage et climatisation

Les commandes de chauffage et de climatisation du présent véhicule se trouvent sur le collecteur. Si le présent véhicule est assorti d'une configuration double siège et double direction, il est muni d'une commande installée au-dessus des deux positions de conduite. Les véhicules à double direction possèdent deux commandes de climatisation pouvant modifier les réglages de température de l'air dans la cabine.



1. Commande de ventilateur
2. Distribution de l'air

3. Commande de température de l'air
4. Bouton de climatisation à l'air froid
5. Bouton de recirculation

 **AVERTISSEMENT**

NE CONDUISEZ PAS avec une visibilité réduite ou nulle en raison de la présence de buée, de condensation ou de givre sur le pare-brise. Suivez les instructions du système de ventilation/chauffage et de désembuage/dégivrage. On ne peut obtenir le chauffage maximal et un dégivrage rapide que si le moteur atteint sa température normale de fonctionnement. En cas de doute, consultez votre concessionnaire. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

 **AVERTISSEMENT**

NE PAS INHALER les gaz d'échappement du moteur. Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone, un gaz toxique, incolore et inodore. Les gaz d'échappement peuvent pénétrer dans la cabine à partir d'un système d'échappement mal entretenu ou de

véhicules à proximité. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

 **AVERTISSEMENT**

Inspecter et entretenir régulièrement le système d'échappement de votre véhicule. Un système d'échappement mal entretenu, endommagé ou corrodé peut permettre aux gaz d'échappement de pénétrer dans la cabine. Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone, un gaz toxique, incolore et inodore. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

 **AVERTISSEMENT**

Ne laissez jamais le moteur du véhicule tourner au ralenti pendant des périodes prolongées si vous détectez la présence de gaz d'échappement dans la cabine. Recherchez la cause de cette pénétration de gaz et corrigez-la le plus rapidement possible. Si le véhicule doit

rouler dans ces conditions, ne conduisez qu'avec les fenêtres ouvertes. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

 **REMARQUE**

NE restez PAS dans le véhicule lorsque le moteur tourne ou est au ralenti pendant plus de 10 minutes et que le système de chauffage et de climatisation de la cabine est à la position RECIRC (recirculation) ou à LOW FAN SPEED (basse vitesse du ventilateur). Même si la ventilation est en marche, il n'est pas recommandé de faire tourner le moteur à l'arrêt ou en stationnement pendant une durée prolongée.

 **REMARQUE**

Le système d'échappement du moteur et le système de ventilation de la cabine du véhicule doivent être correctement entretenus. Il est recommandé que la cabine et le système d'échappement du véhicule fassent l'objet d'une inspection (1) par un technicien compétent tous les 15 000 mi (24 140 km), (2) lorsque vous

décelez une modification dans le son du système d'échappement ou (3) lorsque le système d'échappement, le soubassement de la carrosserie ou la cabine est endommagé.

l'équipement ou des dommages matériels.



REMARQUE

Si vous devez laisser votre véhicule au ralenti pendant longtemps, installez un chauffage auxiliaire ou une commande automatique de ralenti. Ces dispositifs auxiliaires peuvent réduire la consommation de carburant et vous faire économiser.



AVERTISSEMENT

Si vous êtes stationné à côté de véhicules au ralenti, déplacez votre véhicule ou réduisez le temps que vous passez dans la cabine ou la couchette. Les gaz d'échappement du moteur contiennent du monoxyde de carbone, un gaz toxique, incolore et inodore qui peut pénétrer dans la cabine à partir des systèmes d'échappement à proximité. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à

19.2 Panneau de commande de climatisation

Tableau 4: Symboles du panneau de commande de climatisation









| Image | Fonction |
|---|---|
|  | La source d'air qui pénètre dans la cabine peut faire l'objet d'un réglage en mode air extérieur ou en mode recirculation d'air au moyen du bouton dans le sélecteur de commande de vitesse du ventilateur. La recirculation d'air fait automatiquement l'objet d'une sélection en mode de dégivrage. |
|  | Le réglage de la vitesse du ventilateur s'effectue en tournant le sélecteur dans le sens horaire pour augmenter la vitesse ou dans le sens antihoraire pour la diminuer. Le réglage du sélecteur de ventilation à la position « O » permet d'arrêter le système de CVC. |
|  | Le bouton intégré au sélecteur de commande de température assure la mise en fonction du compresseur de climatiser. Une fois actionné, le témoin sur le bouton s'allume. En mode AUTO, le témoin du bouton de climatisation reste allumé en tout temps même pendant la manœuvre cyclique du compresseur. |
|  | Bouches de plancher |
|  | Bouches de dégivrage (et d'admission d'air extérieur) |
|  | Bouches de plancher et du tableau de bord |

Tableau 4: Symboles du panneau de commande de climatisation

| Image | Fonction |
|---|--|
|  | Bouches du tableau de bord |
|  | Bouches de dégivrage et de plancher (et d'admission d'air extérieur) |

19.3 Utilisation du climatiseur manuel de la cabine

Point de réglage de la commande de température Réglez la température de la cabine à l'aide de la molette de réglage de la température. La plage de fonctionnement se situe entre 60 °F (16 °C) et 84 °F (28 °C). Les ajustements sont effectués par incréments de deux degrés Fahrenheit.

Climatiseur Le bouton à l'intérieur du cadran de contrôle de la température active le compresseur de climatisation. Une fois activé, le voyant sur le bouton s'allume. En mode AUTO, le voyant du bouton de climatisation reste allumé en tout temps, même pendant le cycle du compresseur.

REMARQUE

La commande de soufflante doit également se trouver à la position de marche pour que le climatiseur puisse fonctionner. La climatisation s'engage automatiquement en mode AUTO, dégivrage et dégivrage/plancher.

Le climatiseur passe par défaut en mode manuel lorsqu'il est allumé. Sélectionnez la vitesse du ventilateur, la température de

l'air et les sorties d'air à l'aide des cadrans du contrôleur.

1. Pour régler la vitesse du ventilateur, tournez le sélecteur de **commande du ventilateur** dans le sens horaire pour augmenter la vitesse ou antihoraire pour la diminuer.
2. Pour régler la température, tournez le sélecteur de **commande de la température** à la température désirée. Le système règle automatiquement la température de la bouche d'air pour atteindre la température désirée en cabine.
3. Appuyez sur le bouton **Climatiseur** si la température de l'air doit être plus froide, ce bouton allume le compresseur.



4. Pour régler la distribution de l'air, tournez le sélecteur de **distribution d'air** pour la distribution d'air dans la cabine comme indiqué par les symboles.
5. Appuyez sur le bouton **Recirculation** pour utiliser l'air de la cabine au lieu de l'air extérieur.



La température de l'air provenant des bouches d'aération fluctue à mesure que le véhicule travaille pour atteindre la température de cabine choisie. En cas de fonctionnement au ralenti pendant de courtes périodes, allumez le ventilateur. Désactivez ensuite la **recirculation**. Pour les véhicules équipés d'un compartiment couchette, utilisez la commande de la cabine pour activer ou désactiver le système de chauffage, de ventilation et de climatisation du compartiment couchette. Utilisez le bouton à l'intérieur du sélecteur de mode.

20 ACCESSOIRES DE CABINE

20.1 Accessoires de cabine

REMARQUE

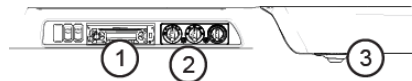
Le port d'alimentation 12 V des accessoires fonctionne lorsque le commutateur de démarrage est en position OFF (arrêt), ACC (accessoires) ou ON (marche).

Ce véhicule est muni de série de deux porte-gobelets et prises d'alimentation situés au centre du tableau de bord.

Ce véhicule peut contenir une variété d'accessoires de cabine en option. Les accessoires de cabine alimentés électriquement, tels que le système stéréo, peuvent être utilisés lorsque le commutateur à clé de démarrage est en position ACC et peuvent être affectés par la déconnexion basse tension (voir Coupe-circuit basse tension (LVD) [en option] à la page 243).

20.2 Compartiment supérieur gauche des accessoires

Ces accessoires se trouvent dans le compartiment supérieur gauche du châssis à cabine surbaissée et basculante.



1. Radio
2. Climatiseur
3. Lumière activée en appuyant sur la lentille

20.3 Compartiment supérieur droit des accessoires utilisable

en mode double siège et double direction

Ces accessoires se trouvent dans le compartiment supérieur droit du châssis à cabine surbaissée et basculante (LCF) à configuration double siège et double direction.



1. Lumière activée en appuyant sur la lentille
2. Commandes radio à couverture élargie
3. Climatiseur

20.4 Système de radio stéréo (en option)

Votre véhicule dispose de l'un des deux systèmes stéréo. Un récepteur stéréo AM/FM est un équipement de série, et peut disposer d'une combinaison de lecteur CD, radio satellite, lecteur multimédia USB ou Bluetooth™. Un système stéréo doté de la navigation GPS et télématique intégrées est également disponible (facultatif). Pour savoir comment utiliser votre appareil radio, consultez le guide d'utilisation pour ces unités.

Le système audio se met automatiquement en sourdine lorsqu'un avertissement ou un témoin lumineux s'affiche à l'écran.

CHAPITRE 4: EN CONDUITE

| | | |
|---|---|-----|
| 1 | Démarrage et utilisation..... | 127 |
| 2 | Éclairage..... | 141 |
| 3 | Fonctionnement du moteur..... | 144 |
| 4 | Transmission..... | 150 |
| 5 | Freins..... | 153 |
| 6 | Essieu et suspension..... | 163 |
| 7 | Fonctionnement de la remorque..... | 173 |
| 8 | Système de post-traitement du moteur..... | 178 |

1 DÉMARRAGE ET UTILISATION

1.1 Démarrage et utilisation

Comme chaque véhicule comporte un équipement personnalisé, toutes les instructions de fonctionnement du moteur contenues dans ce manuel sont fournies à titre général. Vous devrez consulter le manuel de votre moteur pour trouver des informations détaillées sur les exigences spécifiques de votre moteur. La procédure appropriée à votre véhicule pourrait différer légèrement de celle élaborée dans les présentes.

1.2 Mode de démarrage du véhicule par temps ordinaire



ATTENTION

N'actionnez jamais le démarreur lorsque le moteur est en marche. Le démarreur et la couronne dentée pourraient grincer ou se bloquer, ce qui les endommagerait gravement. Le non-res-

pect de cette consigne peut causer des bris d'équipement ou des dommages matériels.



REMARQUE

Certains systèmes de démarrage sont équipés d'un dispositif de protection du moteur de démarreur. Pour plus de renseignements, consultez le Guide de fonctionnement et d'entretien du moteur.

Lorsque la température extérieure est supérieure à 10 °C (50 °F), utilisez la procédure suivante : Lorsque l'antivol est activé, la première fois que vous tournez la clé de démarrage sur START, vous devez entrer le code d'accès.

1. Serrer le frein de stationnement.
2. Mettez la boîte de vitesses principale au point mort.
3. Enfoncez la pédale d'embrayage (boîte de vitesses manuelle).
4. Tournez la clé de contact à la position ON pour lancer le moteur.



REMARQUE

Avec l'antivol activé, vous devez entrer le code d'accès pour

démarrer le moteur (voir Antivol (en option) [à la page 76](#)).

5. Si le moteur ne démarre pas dans les 30 secondes, relâchez la clé de démarrage. Pour éviter de surcharger le démarreur ou les batteries, n'utilisez pas le démarreur pendant plus de 30 secondes. Attendez deux minutes avant de recommencer, le temps que le moteur du démarreur refroidisse et que les batteries se rétablissent. Entre-temps, vérifiez les conduites de carburant pour déceler d'éventuelles pannes de carburant ou fuites d'air. Un échec de démarrage peut signifier qu'aucun carburant n'atteint les injecteurs.
6. Lorsque le moteur démarre, surveillez le manomètre de pression d'huile. Consultez le manuel du fabricant du moteur pour connaître la pression appropriée pour le moteur. Si la pression d'huile n'augmente pas après quelques secondes, arrêtez le moteur. Recherchez défaillance avant de faire redémarrer le moteur.
7. Engagez (relâchez) lentement l'embrayage après le démarrage du

moteur.

8. Attendez que la pression d'huile atteigne la pression de fonctionnement normale avant de conduire le véhicule. Ne tournez pas au ralenti à plus de 1 000 tr/min.

avant de faire fonctionner le véhicule.

1.3 Conseils à retenir lors du démarrage d'un véhicule par temps froid

CONSEILS À RETENIR LORS DU DÉMARRAGE D'UN VÉHICULE PAR TEMPS FROID

En suivant quelques conseils simples, vous pouvez prolonger la durée de vie du moteur :

- Conservez l'installation électrique en bon état.
- Utilisez le carburant à l'indice d'octane recommandé de la meilleure qualité.
- Utilisez l'huile recommandée pour votre moteur.
- Pour les boîtes de vitesses manuelles et les boîtes de vitesses auxiliaires (AUX), laissez la boîte de vitesses au point mort. Ceci permet à l'huile de lubrification de la transmission de se réchauffer (environ 3 à 5 minutes)

CHAUFFE-MOTEUR (EN OPTION)

PACCAR propose de nombreuses variantes de faisceaux pour chauffe-moteur. Au besoin, travaillez avec le concessionnaire si vous avez besoin d'aide pour identifier l'équipement du chauffe-moteur. La configuration du port de connexion à bord du véhicule permet également d'identifier les exigences en matière de tension, de courant et d'utilisation.

Pour préchauffer le moteur avant le démarrage, branchez le chauffe-moteur sur une source électrique c.a correctement mise à la terre. **NE DÉMARREZ PAS** le moteur avec le chauffe-moteur branché.



AVERTISSEMENT

Inspectez régulièrement, entretenez et utilisez correctement le chauffe-bloc du moteur. **N'UTILISEZ PAS** le radiateur si les fils sont effilochés ou si le connecteur est endommagé. Si elles ne sont pas bien entretenues et utilisées, les chauffe-blocs moteurs peuvent causer des incendies. Contactez un revendeur autorisé ou le fabricant du chauffe-bloc si des renseignements ou des réparations sont nécessaires. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.



ATTENTION

Débranchez toujours le chauffe-moteur avant de démarrer le moteur. Si le chauffage n'est pas éteint (débranché), le système de refroidissement pourrait être endommagé. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.




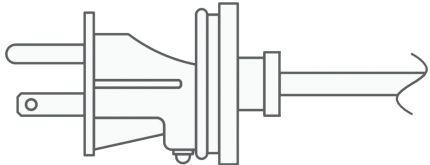

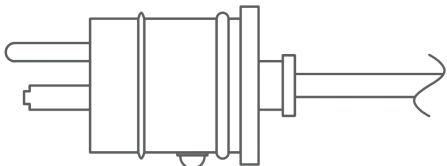
AVERTISSEMENT


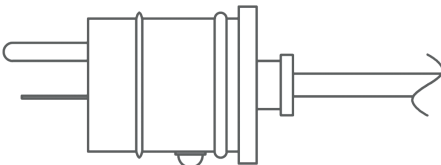
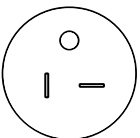
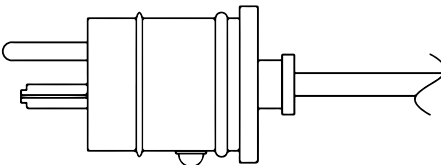
Assurez-vous que tous les composants du raccordement au courant de stationnement (cordon, douille, source d'alimentation, minuterie, panneau de branchements, fusibles, etc.) respectent ou dépassent les exigences de charge du chauffe-moteur (élément et faisceau). Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages au niveau de l'équipement, des dommages corporels, voire la mort.

Tenez compte de la longueur du cordon nécessaire pour raccorder le chauffe-moteur au courant de stationnement. Les longueurs plus importantes nécessitent des cordons de plus gros calibre. Il est recommandé d'utiliser un cordon de 10-AWG pour un maximum de 100 pi (30 m). Branchez d'abord le cordon au chauffe-moteur, puis branchez le cordon dans la prise d'alimentation. Si un cordon plus long est nécessaire, consultez les codes électriques locaux et utilisez le cordon AWG recommandé pour une charge de 20 A. PACCAR utilise des chauffe-moteurs de 110 et 220 V. Veillez à indiquer la tension correcte si vous avez besoin d'un cordon plus long.

Conseils pratiques de sécurité :

- Prenez connaissance des exigences de votre camion.
- Assurez-vous que tous les composants du raccordement au courant de stationnement sont conformes aux exigences.
- Utilisez un thermostat ou une minuterie pour limiter la surconsommation.
- Prévoyez suffisamment de temps pour le préchauffage.
- Acheminez le cordon de façon sécuritaire et positionnez-le en faisant en sorte que vous vous souviendrez qu'il faut le débrancher.
- Débranchez toujours le chauffe-moteur du courant de stationnement avant de démarrer le moteur.

| Configuration | | Tension | Ampérage | Puissance |
|---|---|---------|----------|-----------|
|  |  | 120 | 15 | 0-1700 |
|  |  | 120 | 20 | 1701-2400 |

| Configuration | | Tension | Ampérage | Puissance |
|---|---|---------|----------|-----------|
|  |  | 240 | 15 | 0-3300 |
|  |  | 240 | 20 | 3301-4800 |

1.4 Réchauffement du moteur

Le réchauffement du moteur permet à un film d'huile de s'établir entre les pistons et les chemises, les arbres et les roulements. Il crée ce film lorsque le moteur atteint graduellement sa température de fonctionnement.

1. Après le démarrage du moteur, faites-le rouler au ralenti à environ 1 600 tr/min tout en vérifiant les points suivants :
 - pression d'huile
 - Pression d'air
 - Sortie de l'alternateur
2. Après quelques minutes de ralenti, augmentez le régime de ralenti à 900 tr/min ou 1 000 tr/min. Continuez le réchauffement. Cette procédure permet à l'huile de se réchauffer et de circuler librement. Cela permet aux pistons, aux chemises, aux arbres et aux roulements de se dilater lentement et uniformément. Quand il fait froid, il peut être utile d'augmenter le régime de ralenti.
- 3.

REMARQUE

Sous les climats plus froids, où la température est souvent sous le point de congélation, le réchauffement des moteurs à turbocompresseur est particulièrement important. Les conduites d'huile externes froides menant au turbocompresseur ralentissent l'écoulement de l'huile tant que celle-ci n'est pas réchauffée, ce qui réduit la lubrification des roulements. Vérifiez la température ou la pression de l'huile du moteur, et attendez que le moteur commence à se réchauffer avant d'augmenter la vitesse du ralenti.

AVERTISSEMENT

NE PAS laisser le moteur tourner au ralenti sans présence d'un conducteur averti. Si le moteur surchauffe, comme indiqué par le témoin de température de liquide de refroidissement, prendre immédiatement des mesures. Un fonctionnement sans surveillance, même brièvement, peut endommager grave-

ment le moteur ou provoquer un incendie. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

AVERTISSEMENT

NE PAS INHALER les gaz d'échappement du moteur. Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone, un gaz toxique, incolore et inodore. Les gaz d'échappement peuvent pénétrer dans la cabine à partir d'un système d'échappement mal entretenu ou de véhicules à proximité. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

AVERTISSEMENT

Ne laissez jamais le moteur du véhicule tourner au ralenti pendant des périodes prolongées si vous détectez la présence de gaz

d'échappement dans la cabine. Recherchez la cause de cette pénétration de gaz et corrigez-la le plus rapidement possible. Si le véhicule doit rouler dans ces conditions, ne conduisez qu'avec les fenêtres ouvertes. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.



AVERTISSEMENT

Inspecter et entretenir régulièrement le système d'échappement de votre véhicule. Un système d'échappement mal entretenu, endommagé ou corrodé peut permettre aux gaz d'échappement de pénétrer dans la cabine. Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone, un gaz toxique, incolore et inodore. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.



AVERTISSEMENT

Si vous êtes stationné à côté de véhicules au ralenti, déplacez votre véhicule ou réduisez le temps que vous passez dans la cabine ou la couchette. Les gaz d'échappement du moteur contiennent du monoxyde de carbone, un gaz toxique, incolore et inodore qui peut pénétrer dans la cabine à partir des systèmes d'échappement à proximité. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.



ATTENTION

Un couvre-radiateur ne devrait pas servir lorsque les températures sont inférieures à 40 °F (4 °C). L'utilisation d'un front d'hiver à une température supérieure à 40 °F (4 °C) peut réduire la durée de vie des composants du module de refroidissement et entraîner des températures excessives du liquide de refroidissement.



ATTENTION

dissement, de l'huile à moteur et de l'air d'admission. Cela peut entraîner une surchauffe, des dommages au moteur ou au module de refroidissement et une non-conformité aux émissions. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

NE PAS FAIRE tourner le moteur au ralenti pendant plus de cinq minutes à bas régime (400 à 600 tr/min). NE PAS LAISSER le moteur tourner au ralenti pendant de longues périodes à une température égale ou inférieure à 71 °C (160 °F). Les longues périodes de ralenti après que le moteur a atteint sa température de fonctionnement peuvent entraîner le gommage des segments de piston, l'encrassement des injecteurs et la dégradation de la lubrification du moteur, ce qui peut l'endommager. Les vibrations torsionnelles au ralenti peuvent pro-

voquer l'usure de la transmission. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Laissez le moteur se réchauffer jusqu'à ce que la température du liquide de refroidissement atteigne au moins 130 °F (54 °C). À cette température, vous pouvez accélérer partiellement. Attendez que la température du liquide de refroidissement atteigne au moins 160°F (71°C) avant de mettre les pleins gaz.

REMARQUE

Dans la plupart des cas, laisser le moteur tourner au ralenti pendant de longues périodes ne fait que gaspiller du carburant. Toutefois, dans des conditions climatiques arctiques extrêmes, vous aurez peut-être besoin d'un ralenti plus long pour vous assurer que toutes les pièces du moteur sont entièrement lubrifiées.

REMARQUE

Le système d'échappement du moteur et le système de ventilation de la cabine du véhicule doivent être correctement entretenus. Il est recommandé que la cabine et le système d'échappement du véhicule fassent l'objet d'une inspection (1) par un technicien compétent tous les 15 000 mi (24 140 km), (2) lorsque vous décelez une modification dans le son du système d'échappement ou (3) lorsque le système d'échappement, le soubassement de la carrosserie ou la cabine est endommagé.

1.5 Mode de réchauffement de la boîte de vitesses

Par temps froid (moins de 0 °C [32 °F]), le changement de vitesse peut être lent au démarrage initial. Le réchauffement de la boîte de vitesses est particulièrement important dans ces conditions, mais il est

toujours recommandé de réchauffer la boîte de vitesses avant de prendre la route.

Pour réchauffer l'huile de lubrification de la transmission pendant le préchauffage du moteur, avec une seule boîte de vitesses (manuelle et automatique) :

1. Placez la boîte de vitesses au point mort.
2. Relâchez la pédale d'embrayage (manuelle seulement). Faites fonctionner la boîte de vitesses au point mort pendant trois à cinq minutes avant de déplacer le véhicule.
3. Si votre véhicule est équipé de deux boîtes de vitesses :
 - a. Mettez la boîte de vitesses principale en prise.
 - b. Mettez la boîte de vitesses auxiliaire (AUX) au point mort. Cette action permet à l'arbre intermédiaire de la boîte de vitesses de tourner, agitant l'huile et la réchauffant.

1.6 Conseils et techniques de conduite

La présente section porte sur des conseils et techniques supplémentaires relatifs à la façon de conduire plus efficacement votre véhicule.

Déplacement en roue libre



AVERTISSEMENT

NE CIRCULEZ PAS en roue libre avec la boîte de vitesses au point mort ou la pédale d'embrayage enfoncée; cela est dangereux. La conduite en roue libre au point mort peut endommager la transmission lors du réengagement et entraîner une perte de maîtrise du véhicule. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Ne circulez pas en roue libre avec la boîte de vitesses au point mort ni avec la pédale d'embrayage enfoncée. En plus d'être illégale et dangereuse, la conduite en roue libre est également coûteuse. Elle entraîne non seulement la défaillance ou la détérioration prématurée de l'embrayage et de la boîte de vitesses, mais elle surcharge le

système de freinage. La conduite en roue libre avec la boîte de vitesses au point mort empêche également la lubrification adéquate des composants de la transmission. Cette dernière est alors entraînée par les roues arrière, de sorte que le pignon récepteur de l'arbre intermédiaire (assurant la lubrification par barbotage des composants de la boîte) ne tourne plus qu'au ralenti.

Descente d'une pente



AVERTISSEMENT

N'utilisez PAS fréquemment ou continuellement les freins de service. Réduisez votre vitesse avant de descendre une pente longue ou raide, passez à une vitesse inférieure et activez le ralentisseur. Un freinage fréquent ou continu peut surchauffer les freins, réduire leur efficacité et augmenter la distance d'arrêt du véhicule. Cela peut entraîner un accident. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Emballement du moteur



ATTENTION

NE LAISSEZ PAS le régime du moteur dépasser le régime maximal autorisé. Faire fonctionner le moteur au-dessus du régime maximal permis peut endommager le moteur. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.



REMARQUE

Ces recommandations sont souvent d'une importance secondaire quand il s'agit de maintenir une vitesse appropriée et prudente par rapport aux autres véhicules et en fonction de l'état de la route.



REMARQUE

La bande d'avertissement de régime s'étend de 3 750 à 4 500 tr/min dans les moteurs à indice d'octane.

i REMARQUE

La bande d'avertissement de régime s'étend de 1 800 à 3 000 tr/min dans les moteurs diesel.

Faites tourner le moteur sur la plage de vitesse optimale et ne laissez pas le régime excéder la vitesse maximale dans le rapport de boîte. Pour plus de renseignements sur le régime du moteur, consultez le Guide de fonctionnement et d'entretien du moteur. Lorsque le moteur sert de frein pour réduire la vitesse du véhicule (lors de la descente d'une pente par exemple), il ne faut pas que son régime dépasse la vitesse maximum régulée. Dans des conditions routières et sous charge normales, faites tourner le moteur dans sa plage de régime inférieure.

Le tachymètre est un instrument qui permet non seulement d'obtenir le rendement le plus efficace du moteur et de la boîte de vitesses, mais qui sert de guide lors des changements de rapport. Pour connaître le régime optimal du moteur, consultez le Guide de fonctionnement et d'entretien du moteur.

- Si le régime du moteur dépasse la vitesse maximum régulée, ce qui donne lieu à son emballement, serrez le frein de service ou effectuez un

changement de rapport ascendant pour ramener le régime du moteur dans sa plage de vitesse maximum.

i REMARQUE

Le régulateur de la pompe d'injection coupe l'alimentation en carburant du système moteur en cas de surrégime pour protéger le moteur contre la surchauffe. Cependant, certains moteurs (comme ceux à indice d'octane) peuvent permettre un fonctionnement au-dessus de la vitesse régulée.

- En descente : passez à une vitesse inférieure, utilisez le frein moteur (si équipé) et utilisez le frein de service, en maintenant le régime moteur en dessous de 2 100 tr/min.

i REMARQUE

Les moteurs à indice d'octane peuvent atteindre des valeurs beaucoup plus élevées, il faut donc ajuster le régime moteur en dessous de la valeur maximale de la ligne rouge.

Lorsque le régime du moteur atteint sa vitesse maximum régulée, le régulateur de la pompe d'injection coupe l'alimentation en carburant du moteur. Le régulateur n'influe toutefois pas sur le régime du moteur lorsque ce dernier est entraîné par la boîte de vitesses du véhicule, sur de fortes pentes descendantes par exemple. Actionnez les freins de service ou effectuez un changement de vitesse ascendant. L'économie de carburant et le rendement du moteur sont également en rapport direct avec les habitudes de conduite :

- On obtient de bons résultats sur le plan de la totalisation journalière et de l'économie de carburant lors de la conduite du véhicule à une vitesse constante.
- Passez au rapport de vitesse supérieur ou inférieur (ou actionnez les freins) pour maintenir le régime du moteur à proximité de la limite inférieure de sa plage de régime optimale.
- Évitez les accélérations rapides et les freinages brusques.

Utilisation de l'affichage numérique (Digital Display ou « DD »)



AVERTISSEMENT

NE regardez PAS les écrans du tableau de bord pendant de longues périodes lorsque vous conduisez. Les écrans dans le véhicule doivent être consultés rapidement et ne doivent pas être utilisés comme un substitut pour observer les conditions de la route et l'état de la circulation. Le fait de ne pas porter attention à la position ou à la situation du véhicule sur la route peut entraîner un accident. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

L'affichage numérique fournit au conducteur des renseignements permettant d'optimiser l'efficacité du véhicule. Voir la section Résumé du trajet à la [page 83](#) pour plus d'information. Le conducteur trouvera des informations particulièrement utiles dans la section portant sur les parcours et le régime du moteur.

Consommation de carburant

La consommation de carburant du véhicule dépend de cinq facteurs essentiels, à savoir l'entretien, les habitudes de conduite, l'état général de la route, les conditions de circulation et la charge du véhicule.

Un véhicule bien entretenu fonctionne comme un véhicule neuf même après de longues années de service. Les conducteurs doivent effectuer les vérifications quotidiennes et hebdomadaires du véhicule.

Facteurs d'entretien influant sur la consommation de carburant :

- Filtre à air, filtre à carburant partiellement colmatés
- Soupapes dérégées
- Mauvaise synchronisation de la pompe d'injection
- Injecteurs défectueux ou non étalonnés
- Pneus mal gonflés
- Roulements de roues mal réglés
- Embrayage mal réglé ou usé (qui patine)
- Fuites de carburant

Il est important de se débarrasser des mauvaises habitudes de conduite et de suivre les recommandations de conduite

économique du véhicule. Facteurs de conduite influant sur la consommation de carburant :

- Vitesse excessive et accélération rapide et inutile
- Longues périodes de ralenti
- Maintien du pied gauche sur la pédale d'embrayage (boîte de vitesses manuelle) pendant la conduite

Causes d'ordre général

D'autres causes susceptibles d'augmenter la consommation de carburant sont reliées au chargement transporté et au type de routes empruntées par le véhicule. Il n'est pas toujours possible de choisir le trajet qui convient le mieux, mais la route idéale est celle qui permet de rouler en prise directe à vitesse constante sans qu'il soit nécessaire d'accélérer et de freiner en alternance de manière répétée. Au nombre des autres facteurs généraux susceptibles d'influer sur la consommation de carburant, mentionnons les suivants :

- Surcharge
- charge mal répartie
- chargement de grande hauteur
- Routes inadéquates
- encombrements de la circulation

1.7 Mise à l'arrêt du véhicule

MISE À L'ARRÊT DU VÉHICULE

Un moteur chaud emmagasine une grande quantité de chaleur. Il ne se refroidit pas immédiatement lorsque vous coupez le contact. Il faut toujours laisser refroidir le moteur avant de couper le contact. Ainsi, vous augmenterez considérablement sa durée de vie.

Faites tourner le moteur au ralenti à 1000 tr/min pendant cinq minutes. Laissez-le ensuite tourner au ralenti lent pendant 30 secondes avant de couper le contact. Le liquide de refroidissement et l'huile de lubrification en circulation continueront ainsi à évacuer la chaleur de la culasse, des soupapes, des pistons, des chemises de cylindre, du turbocompresseur et des paliers. Vous évitez ainsi d'endommager gravement le moteur, ce qui se produirait en cas de refroidissement inégal.

Turbocompresseur

Cette pratique de refroidissement est particulièrement importante sur les moteurs turbo. Le turbocompresseur comporte des paliers et des bagues d'étanchéité sujets au passage des gaz d'échappement chauds. Lorsque le moteur est en marche,

la chaleur est évacuée par l'huile en circulation. Si vous arrêtez soudainement le moteur, la température du turbocompresseur peut dépasser de plus de 100°F (55°C) la température atteinte pendant le fonctionnement. Une augmentation soudaine de la température comme celle-ci peut faire gripper les paliers et desserrer les bagues d'étanchéité.

Ravitaillement en carburant

L'espace d'air dans les réservoirs de carburant permet à l'eau de s'y condenser. Pour éviter cette condensation à l'arrêt du véhicule, remplissez le réservoir jusqu'à 95 % de sa capacité. Lorsque vous faites le plein d'un véhicule équipé de plusieurs réservoirs, ajoutez une quantité approximativement égale de carburant dans chacun de ceux-ci.



AVERTISSEMENT

NE TRANSPORTEZ PAS de récipients de carburant dans votre véhicule. Les contenants de carburant, vides ou pleins, peuvent fuir, provoquer ou alimenter un incendie, ou encore exploser. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.



AVERTISSEMENT

NE PAS RETIRER le bouchon d'un réservoir de carburant à proximité d'étincelles, de flammes ou de produits en combustion. La présence de carburant diesel près d'une source d'allumage peut causer une explosion. Le mélange d'essence ou d'alcool avec ce carburant diesel augmente le risque d'explosion. Utiliser uniquement le carburant et les additifs recommandés pour votre moteur. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.



ATTENTION

Pour les véhicules diesel, n'utilisez que du diesel à très faible teneur de soufre (ULSD), tel que recommandé par le fabricant du moteur. Le carburant diesel à forte teneur en soufre peut endommager le système de post-traitement et affecter les émissions du moteur, entraînant une non-conformité aux règlements sur les émissions. Le non-respect de cette consigne peut entraîner

des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

i REMARQUE

Pour plus d'informations sur les spécifications du carburant, consultez le Manuel de l'utilisateur du moteur.

Si votre véhicule est équipé de robinets de coupure sur les conduites d'alimentation et de retour de carburant, ils se trouvent sur les conduites entrant à la partie supérieure des réservoirs. Les clapets de non-retour de carburant installés sur la conduite de raccordement se trouvent au bas du réservoir de carburant et sont reliés au connecteur de la conduite de raccordement.

STATIONNEMENT DE LONGUE DURÉE

! AVERTISSEMENT

Lors du stationnement d'un véhicule, relevez complètement les essieux relevables qui ne sont pas équipés d'un frein de stationnement. Si celui-ci est laissé en position abaissée, un essieu de levage non équipé d'un frein de stationnement peut faire rouler le véhi-

cule en stationnement, ce qui peut provoquer un accident. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Lorsque vous stationnez le véhicule pour un séjour prolongé au même endroit, respectez les meilleures pratiques d'arrêt prolongé suivantes pour placer le véhicule dans un état sécuritaire et maintenir le système d'air du véhicule en bon état de fonctionnement.

1.

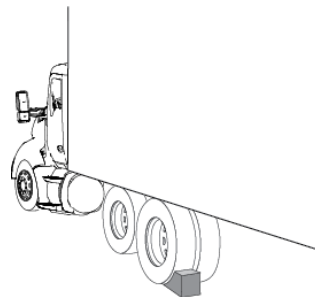
! AVERTISSEMENT

NE PAS se fier au frein de service au frein à main de remorque, ou au rapport de transmission pour maintenir le véhicule immobilisé. Une perte de pression d'air ou de compression du moteur pourrait permettre au véhicule de se déplacer de façon imprévue. Toujours régler le frein de stationnement pour s'assurer que le véhicule reste à l'arrêt. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dom-

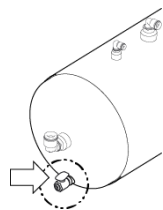
gages à l'équipement ou des dommages matériels.

Serrez le frein de stationnement avant de quitter le siège du conducteur.

2. Si vous êtes stationné sur une pente raide, calez les roues.



3. Vidangez l'eau des réservoirs d'air. Ouvrez les purgeurs des réservoirs suffisamment pour que l'humidité s'en échappe. Ne videz pas entièrement les réservoirs de l'air qu'ils contiennent. Assurez-vous de bien fermer les purgeurs avant de quitter le véhicule.

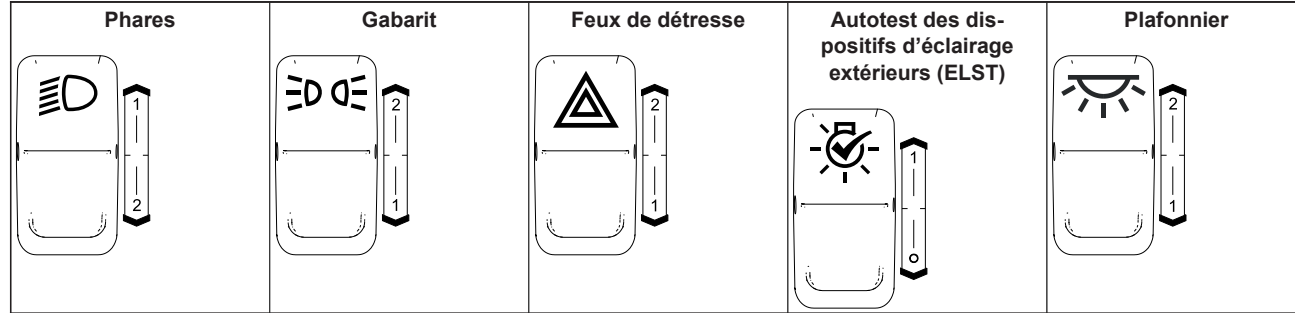


4. Immobilisez le véhicule. Fermez toutes les fenêtres et verrouillez toutes les portes du véhicule.

4

2 ÉCLAIRAGE

Tableau 5: Commutateurs d'éclairage



Plafonnier

Allume le plafonnier intérieur de la cabine. Voir Éclairage, plafonniers [à la page 107](#).

ELST

Démarre l'autotest des feux extérieurs. Voir Autotest des feux extérieurs (ELST) [à la page 108](#).

Feux de détresse

Allume les feux de détresse. Voir Feux, de détresse [à la page 109](#).

Phares

Active les feux de croisement et les feux de gabarit. Voir Feux, phares [à la page 110](#). Les feux de route sont activés à l'aide de la manette de commande des clignotants (voir Fonctionnement des feux de route).

**REMARQUE**

Les méthodes d'activation des feux de route et des appels de phares pour avertir utilisent la même action. Pour activer les feux de route, allumez les feux de croisement (position ON). Pour activer les « appels de phares pour avertir », éteignez les feux de croisement (position OFF).

**AVERTISSEMENT**

Si le circuit de câblage des feux de croisement du véhicule ne fonctionne pas correctement, arrêtez-vous entièrement en bordure de route et appelez le concessionnaire le plus proche pour obtenir de l'aide. NE conduisez PAS le véhicule en utilisant les feux de route, car l'éblouissement des feux de route peut aveugler les autres conducteurs et augmenter le risque d'accident. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Feux de gabarit

Les feux de conduite légalement obligatoires qui informent les automobilistes de la hauteur, de la largeur et de la longueur du véhicule. Voir Feux, de gabarit à la [page 110](#).

Tableau 6: Commutateurs d'éclairage facultatifs

Éclairage, gyrophare à la [page 107](#).



Éclairage, feux de jour (neutralisation) à la [page 107](#).



Phares antibrouillard à la [page 109](#).

Tableau 6: Commutateurs d'éclairage facultatifs



Éclairage, feux de gabarit de la remorque à la page 110.



Projecteurs, orientables à la page 111.



Feux, travail à la page 111.



Éclairage, projecteur (réserve) à la page 109.

Appels de phares

- **Appels de phares pour avertir** (ou « signal avec feux de route ») – Avertissez les autres conducteurs en activant brièvement les feux de route. Consultez Appels de phares pour avertir à la page 87.
- **Appels de phares pour dépasser** (parfois appelé « signal avec feux de croisement ») – Envoyez un signal aux autres conducteurs en changeant brièvement l'intensité des feux de route. Consultez Appels de phares pour dépasser à la page 87.
- **Appels de phares pour remercier** (ou « signal avec feux de gabarit ») – Envoyez un signal aux autres conducteurs en faisant clignoter les feux de gabarit. Consultez Appels de phares pour remercier à la page 88.

3 FONCTIONNEMENT DU MOTEUR

3.1 Démarrage de la prise de force (PTO)

Vous pouvez activer le mode PTO de différentes manières. Si vous disposez de l'option Moteur PACCAR MX, le mode PTO est généralement activé par le fonctionnement de la PTO. Vous pouvez également l'activer à l'aide de l'interrupteur de commande de mode de la prise de force du tableau de bord. Pour le Moteur Cummins, le mode PTO est généralement activé par le fonctionnement de la PTO. Vous pouvez également l'activer en mettant l'interrupteur du régulateur de vitesse sur On (Activé) pendant que le véhicule est immobile.

Les informations suivantes présentent le processus de base de l'activation de la commande du régime du moteur de la prise de force (PTO) :



REMARQUE

La prise de force ne peut pas s'engager instantanément. Il y a un léger retard.



ATTENTION

L'augmentation du régime avant l'engagement de la prise de force peut empêcher l'engagement de la prise de force. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

1. Basculez le commutateur de la **PTO ON/OFF**, ou le commutateur de commande de mode de la prise de force du tableau de bord, sur la position ON. Un texte indiquant l'engagement de la PTO ou l'emplacement de la commande du mode PTO apparaîtra à l'intérieur de l'indicateur de vitesse. Si le véhicule est équipé d'une boîte de vitesses automatisée PACCAR TX-12/TX-18 ou Eaton Endurant, les lettres AN apparaissent à l'indicateur de rapport lorsque la prise de force (PDF) est active.
2. Appuyez sur le commutateur **ON/OFF** du régulateur de vitesse (CC) pour activer le contrôle de la vitesse de la prise de force. Une icône blanche de contrôle de vitesse activé apparaîtra.
3. **Facultatif** : La prise de force peut

être équipée de pré réglages de PDF optionnels montés sur le tableau de bord.

- Si le véhicule est équipé de pré réglage de prise de force montés sur le tableau de bord, basculez le commutateur **PTO Preset** souhaité. Il est également possible d'utiliser le commutateur de tableau de bord **PRESET Increment and Decrement** pour faire défiler les pré réglages de PDF et sélectionner celui désiré.
- Si le véhicule n'en est pas équipé, appuyez sur les boutons **SET +** et **RES -** du volant pour régler le régime moteur souhaité.

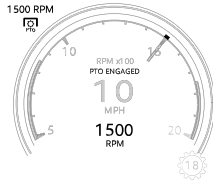
Le contrôle de la vitesse de la prise de force est maintenant actif. Les véhicules équipés d'un moteur PACCAR MX affichent un indicateur vert de prise de force (PTO) avec un régime du moteur de la PTO cible.

4. **Facultatif** : Sans les commutateurs de pré réglages de prise de force, appuyez sur les boutons **SET +** et **RES -**. Ces boutons sont situés sur le volant pour commander un régime du moteur souhaité.

Le contrôle de la vitesse de la prise de force est maintenant actif. Les véhicules équipés d'un moteur PACCAR MX affichent un indicateur vert de prise de force (PTO) avec un régime du moteur de la PTO cible.

- Pour modifier le régime du moteur de la prise de force (PTO), utilisez une combinaison de pressions courtes et longues des boutons **SET+** et **RES-** situés sur le volant.

Les véhicules équipés de moteurs PACCAR MX affichent le régime du moteur de la prise de force au-dessus de l'indicateur de PTO. **Résultats:**



3.2 Commande du ventilateur de refroidissement

Le commutateur du ventilateur de refroidissement sur le tableau de bord comporte un mode manuel et automatique. En mode manuel, le ventilateur de refroidissement reste en fonction jusqu'à ce que le commutateur revienne en mode automatique. En mode automatique, le fonctionnement du ventilateur de refroidissement est commandé par l'ordinateur du moteur.

AVERTISSEMENT

NE PAS travailler sur le ventilateur de moteur ou à proximité de celui-ci du pendant que le moteur tourne. Le ventilateur peut démarrer à tout moment, sans avertissement, et pourrait blesser toute personne se trouvant à proximité lorsqu'il s'allume. Si l'interrupteur manuel du ventilateur est réglé sur MANUAL, le ventilateur s'allumera lorsque l'interrupteur à clé de démarrage sera tourné en position ON. Si l'interrupteur est réglé sur AUTO, il pourrait s'enclencher soudainement n'importe quand, sans avertissement. Avant de démarrer le

moteur ou de changer la position de l'interrupteur manuel du ventilateur de AUTO à MANUAL, il faut vérifier s'il y a quelqu'un à proximité du ventilateur. Si vous ne respectez pas cette consigne, vous pourriez causer la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

ATTENTION

NE LAISSEZ PAS fonctionner le ventilateur du moteur en position MANUAL (manuel) pendant trop longtemps. Le moyeu du ventilateur est conçu pour fonctionner de façon intermittente. Le fonctionnement continu du ventilateur peut abréger la durée de service du moyeu et augmenter la consommation de carburant du véhicule. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

ATTENTION

Le ventilateur ou l'équipement situé à proximité peut être endommagé si le ventilateur démarre soudainement et de façon imprévue. Conservez vos

outils et autres objets à distance du ventilateur. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

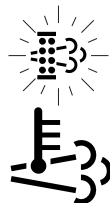
3.3 Utilisation d'un couvre-radiateur

ATTENTION

Un couvre-radiateur ne devrait pas servir lorsque les températures sont inférieures à 40 °F (4 °C). L'utilisation d'un front d'hiver à une température supérieure à 40 °F (4 °C) peut réduire la durée de vie des composants du module de refroidissement et entraîner des températures excessives du liquide de refroidissement, de l'huile à moteur et de l'air d'admission. Cela peut entraîner une surchauffe, des dommages au moteur ou au module de refroidissement et une non-conformité aux émissions. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Le couvre-radiateur est destiné à réduire les écarts de température sur le radiateur et la possibilité d'endommagement du module de refroidissement. Il se peut que les couvre-radiateurs de rechange n'offrent pas la distribution appropriée du débit d'air et qu'ils endommagent le module de refroidissement.

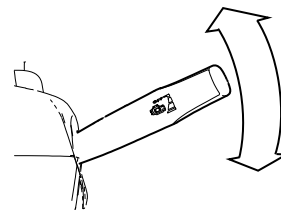
3.4 Qu'est-ce que le post-traitement des moteurs?



Les véhicules munis de moteurs diesel comportent un système de post-traitement des gaz d'échappement (EAS) visant à réduire les émissions polluantes issues des gaz d'échappement. Ce système se compose d'un filtre à particules diesel (DPF), d'un réducteur catalytique sélectif (RCS), d'un commutateur de commande de régénération et de témoins. Le filtre à particules diesel (DPF) retient la suie en provenance des gaz d'échappement. Le système de réduction catalytique sélective (SCR) utilise

le liquide d'échappement diesel (DEF) pour réduire les niveaux d'oxydes d'azote (NOx) dans les gaz d'échappement du moteur. L'EAS nettoie (régénère) le PDF périodiquement. Pour plus de renseignements sur le fonctionnement du système de post-traitement des gaz d'échappement et les avertissements connexes, veuillez consulter le supplément qui s'y rapporte.

3.5 Fonctionnement du frein moteur



Amener le levier de vitesses dans le sens horaire engage le frein moteur. Amener le levier davantage dans le sens horaire pour augmenter la puissance du frein moteur. Chaque position possède un niveau correspondant de frein moteur.

| Position | Quantité de frein moteur |
|----------|--------------------------|
| Arrêt | 0 % |
| 1 | 33 % |
| 2 | 66 % |
| 3 | 100 % |

3.6 Régulateur de vitesse

RÉGULATEUR DE VITESSE

Les fonctions et les caractéristiques du régulateur de vitesse peuvent varier selon le moteur que vous possédez. Pour toute explication spécifique sur votre régulateur automatique de vitesse, reportez-vous au manuel du régulateur automatique de vitesse ou du moteur fourni avec le véhicule. Le système électronique de ce véhicule exécutera une « vérification de rationalité » à chaque démarrage du véhicule. Cette vérification permet de s'assurer que les freins de service fonctionnent avant d'actionner le régulateur de vitesse. Ce dispositif de sécurité est conçu pour veiller à ce que le conducteur puisse neutraliser la vitesse de croisière programmée à l'aide de la pédale de frein de service. Le système n'autorise pas l'actionnement du régulateur auto-

matique de vitesse en cas d'échec de la « vérification de rationalité ». Le tableau de bord vous invite alors à enfoncer la pédale de frein de service si cela n'a pas été fait depuis le démarrage du véhicule. Dans les véhicules munis d'une boîte de vitesses Eaton, il se peut que les commutateurs de commande du régulateur automatique de vitesse se trouvent sur le bouton de commande de changement de vitesse.

COMMUTATEURS SUR TABLEAU DE BORD

Illustration 13: Marche/arrêt du régulateur de vitesse automatique

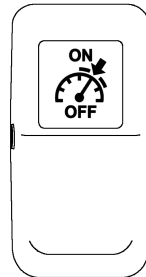
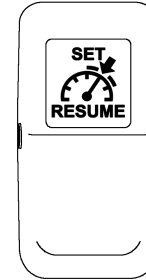


Illustration 14: Commande SET/RESUME (réglage/reprise) de régulateur de vitesse automatique



COMMENT RÉGLER LA VITESSE DU RÉGULATEUR DE VITESSE

La vitesse du véhicule doit être supérieure à 10 mi/h (16 km/h), dans le cas des véhicules équipés de moteurs PACCAR, ou à 30 c (49 km/h), dans le cas des véhicules équipés de moteurs pour que le régulateur de vitesse puisse fonctionner. La vitesse de croisière ne peut pas dépasser la vitesse de croisière maximale (par défaut 64 mi/h [103 km/h]). La vitesse de croisière minimale et la vitesse de croisière maximale sont des paramètres qui peuvent être réglés par un concessionnaire agréé.

Ce véhicule peut être muni de boutons de commande du régulateur automatique

de vitesse au niveau du volant, plutôt que d'interrupteurs sur le tableau de bord.

1. Activez la fonction de régulation de la vitesse à l'aide de l'interrupteur **ON/OFF** du régulateur de vitesse. L'icône de régulation de la vitesse s'affiche à l'écran.



2. Pour faire accélérer le véhicule, appuyez sur la pédale d'accélérateur jusqu'à atteindre la vitesse de croisière désirée.

3. **AVERTISSEMENT**

Il se peut que le régulateur de vitesse ne maintienne pas la vitesse réglée lorsque le véhicule roule sur une pente descendante. Si le véhicule accélère lorsqu'il roule sur une pente descendante, servez-vous des freins pour le ralentir et annuler le régulateur de vitesse. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à

l'équipement ou des dommages matériels.

Appuyez sur **SET** (réglage) pour régler la vitesse de croisière.

Le témoin du régulateur de vitesse devient vert (indiquant qu'une vitesse de croisière a été définie) et la vitesse de croisière apparaît en blanc à côté de celui-ci.

REMARQUE

Si le témoin du régulateur de vitesse est blanc et que la vitesse de croisière est grise, cela signifie qu'une vitesse de reprise est retenue par le système et qu'il faut appuyer sur le bouton **RESUME** (reprendre) pour réengager le régulateur de vitesse.

MODIFICATION DE LA VITESSE DE CROISIÈRE PROGRAMMÉE

Le régulateur automatique de vitesse doit être en fonction et la vitesse de croisière engagée.

1. Appuyez sur la partie **SET** (réglage) du bouton **SET/RESUME** (réglage-reprise) situé sur le tableau de bord.

2. Appuyez sur la partie **RESUME** (reprise) du bouton **SET/RESUME** (réglage-reprise) situé sur le tableau de bord.

ANNULATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE AUTOMATIQUE

Vous pouvez annuler le régulateur de vitesse automatique de l'une des façons suivantes :

- Appuyez légèrement sur la pédale de frein.
- Appuyez légèrement sur la pédale d'embrayage.
- Enfoncez le bouton **OFF** (arrêter).

3.7 Régulateur de vitesse et d'espacement

RÉGULATEUR DE VITESSE ET D'ESPACEMENT (EN OPTION)

AVERTISSEMENT

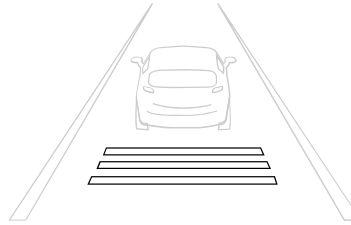
Le système de contrôle de régulateur de vitesse et d'espacement dans ce véhicule n'est pas autonome et nécessite une interaction humaine. Le conducteur doit rester vigilant, surveiller l'environnement de conduite et être prêt

à intervenir pour garder le contrôle du véhicule en toute sécurité. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Ce véhicule peut être muni d'un régulateur de vitesse et d'espacement (ACC) qui améliore la fonction du régulateur de vitesse régulier. Le régulateur de vitesse et d'espacement (ACC) utilise un radar et une caméra orientés vers l'avant pour détecter les objets devant le véhicule et ajuster la vitesse du camion pour maintenir une distance de suivi définie lorsque le régulateur de vitesse est actif.

AFFICHAGE DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

La distance suivante est fixée à la valeur par défaut, n'est pas réglable et est représentée par trois barres.



RESPECT DES ALERTES À DISTANCE

L'affichage est blanc lorsqu'un véhicule à chenilles se trouve à une distance de suivi appropriée. Si la distance de suivi diminue (moins de 1,5 seconde), les barres de distance de suivi deviennent orange. Lorsque l'interdistance diminue davantage (0,5 seconde), les barres de distance suivantes deviennent rouges. La valeur de l'interdistance peut varier en fonction des codes d'option du véhicule.

ÉCRANS D'ALERTES D'ANTICIPATION DE COLLISION

L'écran numérique affiche le graphique **BRAKE** (freiner) et émet une alerte sonore rapide si le système détecte un risque

de collision imminent, soit à cause de la vitesse d'approche, soit à cause d'un objet stationnaire.



Certains véhicules peuvent présenter au conducteur le graphique **OBJECT DETECTED** (objet détecté), qui émet également une alerte sonore rapide. Il s'agit d'une icône optionnelle qui peut varier en fonction des spécifications du camion.



Ces deux conditions peuvent se produire lorsque le régulateur de vitesse et le régulateur de vitesse et d'espacement ne sont pas activés, à condition que le véhicule roule à une vitesse supérieure à 24 km/h (15 mi/h).

4 TRANSMISSION

4.1 Conseils au sujet de la boîte de vitesses

Conduite de l'embrayage

La pédale d'embrayage n'est pas un repose-pied. Ne conduisez pas en laissant votre pied reposer sur la pédale d'embrayage. Relâchez complètement la pédale, car le fait d'utiliser l'embrayage entraîne un patinage du disque et provoque une chaleur excessive et une usure prématurée de l'embrayage.

Usure de la butée de débrayage

Lorsque le moteur tourne au ralenti, mettez la boîte de vitesses au point mort et désengagez l'embrayage en retirant votre pied de la pédale. Le débrayage au ralenti évite l'usure inutile de la butée de débrayage et est moins fatigant pour les conducteurs.

Autres conseils

- Utilisez toujours l'embrayage pour passer aux rapports de vitesse supérieurs ou inférieurs.
- Choisissez toujours un rapport de démarrage qui offre une réduction de vitesse suffisante pour la charge et le terrain.
- Ne rétrogradez jamais lorsque le

véhicule roule trop vite.

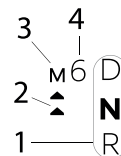
- Ne forcez jamais le levier de changement de vitesse lors du passage d'un rapport.
- Ne conduisez jamais le véhicule en roue libre, la boîte de vitesses au point mort et en mode de débrayage. Afin d'engrener en douceur lors d'un changement de vitesse, veillez à bien coordonner la manœuvre du levier de vitesse et celle de la pédale d'embrayage.
- Le double embrayage est un moyen très efficace d'augmenter la durée de vie de la boîte de vitesses. Cette expression fait référence à une technique consistant à utiliser la pédale d'embrayage deux fois par passage de rapport plutôt qu'une fois. Il nécessite également un ajustement du régime moteur au milieu du changement de vitesse, ce qui permet finalement de synchroniser les vitesses pendant le changement de rapport. La synchronisation réduit l'usure des pignons.

4.2 Indicateur de température de l'huile de transmission



L'indicateur de température de la boîte de vitesses indique la température de l'huile de transmission. Observez cet indicateur afin d'éviter une surchauffe de la boîte de vitesses. Si la jauge s'allume en orange, faites-la vérifier par un représentant de service autorisé.

4.3 Écran des rapports de la boîte de vitesses



1. Mode de boîte de vitesses (mode « Neutre » illustré)
2. Aide au changement de vitesse (en option)
3. Mode Drive (Manuel illustré)
4. Rapport actuel

Les véhicules équipés d'une boîte de vitesses PACCAR TX-12/TX-18 ou Eaton Endurant affichent le mode de boîte de vitesses, le rapport actuel et les informations de diagnostic associées à la boîte de vitesses. Cet affichage ne s'applique pas aux véhicules équipés d'une boîte de vitesses Allison.

4.4 Boîtes de vitesses automatiques

Une boîte de vitesses automatique facilite considérablement les changements de rapport. Il est important de comprendre comment fonctionne la boîte de vitesses afin d'optimiser son efficacité. Veuillez lire le manuel de la boîte de vitesses automatique fourni avec votre véhicule. Certaines boîtes de vitesses automatiques (TX-8, Allison 1k/2k) disposent d'une position « stationnement ». Serrez toujours le frein de stationnement avant de quitter la cabine.



AVERTISSEMENT

NE quittez PAS la cabine du véhicule sans avoir au préalable serré le frein de stationnement. Le véhicule pourrait rouler et provoquer un grave accident. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

4.5 Utilisation des boîtes de vitesses manuelles

UTILISATION DES BOÎTES DE VITESSES MANUELLES

La grille de changement de vitesse de votre véhicule peut se trouver sur le pommeau du levier de changement de vitesse. Outre le fait que vous devez comprendre la grille de changement de vitesse et son emplacement, vous devez lire le manuel du fabricant de la boîte de vitesses accompagnant votre véhicule avant d'utiliser ce dernier. Après vérification de la pression d'air et d'huile appropriée du véhicule et du bon fonctionnement de tous les autres éléments et systèmes :

1. Dans le cas des véhicules munis d'une pédale d'embrayage, localisez

cette dernière et serrez le frein d'embrayage.

2.



ATTENTION

Mettez toujours votre véhicule en mouvement en première vitesse ou dans la gamme basse. L'utilisation d'un rapport ou d'une plage de vitesses plus élevé(e) impose une contrainte excessive au moteur, à l'embrayage et aux autres composants de la boîte de vitesses. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Passez à un rapport inférieur.

3. Évaluez les conditions de la superficie de la route et du terrain. Sélectionnez un rapport suffisamment bas pour permettre au véhicule de démarrer en marche avant avec l'accélérateur au ralenti.
4. Poussez la poignée du robinet de frein de stationnement (jaune) contre le tableau de bord pour desserrer le frein.
5. Relâchez la pédale d'embrayage (boîtes manuelles seulement), puis accélérez progressivement pour

favoriser un démarrage en douceur.

- NE LAISSEZ PAS votre véhicule rouler (même un peu) dans la direction opposée pendant l'engagement de l'embrayage. Lorsque vous démarrez sur une pente, appliquez les freins de service avant de desserrer le frein de stationnement. Ensuite, relâchez le frein de service pendant que vous engagez l'embrayage et appliquez l'accélérateur.

Pour plus d'instructions sur l'utilisation de la boîte de vitesses, consultez le manuel d'instructions du conducteur/opérateur du fabricant de la boîte de vitesses.

Pour passer directement à un rapport autre que que la première ou la marche arrière, appuyez sur la pédale d'embrayage juste assez pour relâcher l'embrayage.

Par contre, si vous enfoncez complètement la pédale, vous actionnez le frein d'embrayage et vous risquez de bloquer les pignons.

Si le véhicule présente un mauvais alignement des pignons et ne peut pas démarrer, relâchez progressivement l'embrayage, permettant ainsi aux dents du pignon d'entraînement de s'aligner correctement. Le pignon menant peut alors se déplacer suffisamment pour favoriser un bon alignement des dents et le passage du rapport.

On obtient du moteur le rendement le plus efficace et une économie maximale quand on utilise les rapports de vitesse appropriés. Cette efficacité s'obtient en choisissant toujours le rapport de vitesse correspondant au régime optimal du moteur, c'est-à-dire celui qui donne le maximum de couple moteur et de puissance. Changez de rapport avec précaution dans un véhicule neuf ou qui a été exposé à l'eau froide. La boîte de vitesses peut être un peu rigide au début parce que le lubrifiant de transmission n'a pas encore circulé et recouvre les surfaces de contact des pignons. Pour éviter les collisions des pignons, suivez attentivement ces procédures :

- Choisissez toujours un rapport initial offrant une multiplication appropriée en fonction de la charge et du terrain.
- Ne rétrogradez jamais lorsque le véhicule roule trop vite.
- Ne forcez jamais le levier de vitesse lors du passage d'un rapport.
- Ne conduisez jamais le véhicule en roue libre, la boîte de vitesses au point mort et l'embrayage désengagé.



ATTENTION

Au démarrage du véhicule, attendez quelques secondes avant de changer

de vitesse. Cette pause permet au lubrifiant de recouvrir les surfaces métalliques en contact. Le contact métal sur métal des pièces mobiles peut gravement endommager votre boîte de vitesses. Une fois le véhicule en mouvement, évitez de rouler inutilement en première vitesse. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

MODE DE CHANGEMENT DE VITESSE PAR LE DOUBLE ACTIONNEMENT DE L'EMBRAYAGE

Le double embrayage est plus facile à utiliser pour la transmission et pour le moteur, ce qui permet d'adapter le régime moteur du véhicule à la vitesse de la boîte de vitesses pour obtenir des changements de vitesse sans conflit.

La boîte de vitesses du véhicule n'est pas équipée de synchroniseurs de vitesses. Que vous effectuez un changement de vitesse ascendant ou descendant, il est préférable d'effectuer le double actionnement de l'embrayage.

Pour effectuer le double actionnement de l'embrayage :

1. Appuyez sur la pédale d'embrayage pour débrayer.
2. Mettez le levier de vitesse au point mort.
3. Relâchez la pédale pour embrayer. Vous pouvez alors moduler la vitesse de rotation des pignons de l'arbre primaire et l'accorder à celle des pignons de l'arbre secondaire.
 - Passage à la vitesse supérieure – laissez le moteur et les pignons ralentir à la vitesse de rotation nécessaire au passage au rapport de vitesse supérieur.
 - Passage à la vitesse inférieure – à l'aide de l'accélérateur, augmentez la vitesse du moteur et des pignons de la boîte pour atteindre la vitesse de rotation nécessaire au rapport de vitesse inférieur.
4. Enfoncez rapidement la pédale pour débrayer et mettre le levier de vitesse dans la position du rapport de vitesse suivant.
5. Relâchez la pédale pour embrayer.

4.6 Boîte de vitesses auxiliaire

Si votre camion est muni d'une boîte de vitesses auxiliaire, consultez le manuel du fabricant de la boîte pour connaître son fonctionnement.

5 FREINS

5.1 Système de freinage pneumatique



AVERTISSEMENT

NE CONDUISEZ PAS dans des flaques d'eau suffisamment profondes pour mouiller les composants des freins. Les freins pourraient fonctionner de manière moins efficace. Les distances d'arrêt du véhicule pourraient alors augmenter ou le véhicule pourrait tirer à droite ou à gauche pendant le freinage, ce qui pourrait causer un accident. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

L'air comprimé est acheminé au système de freinage par le biais d'un clapet de pédale de frein et est commandé par différents clapets et circuits de freinage. Comme le système de freinage comporte des circuits avant, arrière et de remorque (le cas échéant) distincts, si un circuit est endommagé et perd de l'air, les autres circuits restent fonctionnels. Des soupapes de sûreté dans chaque circuit protègent les autres circuits en cas de fuite d'air.

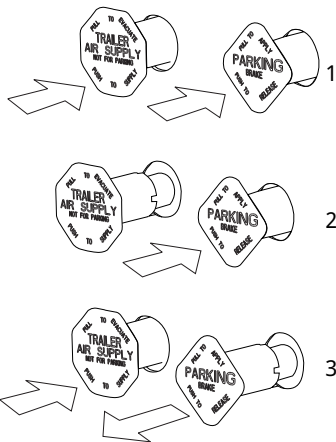
Le compresseur d'air du moteur fournit habituellement 100 à 130 psi (6,89 à 8,96 bar/689 à 896 kPa) de pression aux réservoirs d'air. Le véhicule est également doté d'un déshydrateur qui élimine l'humidité du compresseur d'air afin de protéger tous les composants du circuit pneumatique.

On peut encore améliorer le système de freinage par l'ajout de dispositifs comme des répartiteurs de freinage, des systèmes de freinage antiblocage ou des capteurs conçus pour vous avertir si l'entretien de vos plaquettes de frein est nécessaire. Certaines conditions peuvent faire en sorte que les surfaces de frein deviennent mouillées. De telles conditions empêchent les freins de fonctionner comme ils le font lorsqu'ils sont secs. Il est parfois inévitable d'empêcher les surfaces de freinage de se

mouiller. Dans de tels cas, appliquez les freins lors de la conduite afin d'en assécher les surfaces.

D'autres conditions entraînent une surchauffe de la surface des freins (supérieure à 800 °F ou 427 °C). Des freins surchauffés endommagent les garnitures et la surface des tambours, ce qui réduit finalement le rendement du freinage. Reportez-vous aux rubriques Ralentisseurs et Descente d'une côte pour éviter la surchauffe des freins.

Frein de stationnement



1. Position normale de marche

2. Semi-remorque en stationnement avec véhicule dételé
3. Frein de stationnement de l'ensemble ou recharge du circuit de semi-remorque avec véhicule en stationnement

Les freins de stationnement des camions commerciaux fonctionnent à l'inverse des freins hydrauliques automobiles.

Au moment de serrer le frein de stationnement, l'air est expulsé des chambres d'aspiration, ce qui permet au ressort de serrer le frein. Cette conception sert aussi de mesure de sécurité en cas de fuite d'air d'un circuit de freinage. Dans un tel cas, il y a serrage du frein de stationnement.

Le frein de stationnement du véhicule est commandé à l'aide du bouton jaune en forme de losange situé sur le tableau de bord. Si le véhicule est équipé pour tracter une remorque, il y a également un bouton rouge supplémentaire de forme octogonale propre au frein de stationnement de la remorque. Le frein de stationnement sera enclenché lorsque l'un ou l'autre de ces boutons sera tiré vers l'extérieur. (Si l'un des boutons est tiré, les autres font automatiquement saillie.)

En poussant un bouton vers l'INTÉRIEUR, le frein de stationnement respectif se desserre. Si vous poussez le bouton jaune seulement, vous desserrez le frein de sta-

tionnement du véhicule, mais pas le frein de stationnement de la remorque (le cas échéant). Si la pression du système n'est pas supérieure à 60 psi (4,14 bar/414 kPa), l'un ou l'autre des boutons fait alors saillie. Le tableau de bord affichera un message chaque fois que le frein de stationnement (du véhicule ou de la remorque) sera enclenché et que le véhicule sera mis en mouvement.

5.2 Système de report de charge automatique (ATC)



Le système de freinage antiblocage (ABS) du tracteur est équipé d'une fonction anti-patinage automatique (ATC). Un interrupteur situé sur le tableau de bord commande cette fonction. Vérifiez l'allumage des témoins d'avertissement de l'ABS et de l'antipatinage au démarrage du véhicule. Surveillez ces témoins pendant la conduite. Hormis ces dispositions, aucune procédure d'utilisation particulière n'est requise. Pour une description détaillée du système,

consultez la documentation relative au système ABS spécifique fournie avec le véhicule.

i REMARQUE

NE LAISSEZ PAS le témoin du report de charge allumé en permanence pendant une période prolongée. Une utilisation continue du report de charge automatique (ATC) peut provoquer la surchauffe des freins des roues motrices. Réduisez le couple moteur ou la vitesse du véhicule afin d'éliminer le patinage des roues.

5.3 Système de freinage antiblocage (ABS)



S'allume durant la vérification des ampoules (voir Vérification des ampoules à la page 58). Faites vérifier le système de freinage antiblocage (ABS) par un concessionnaire agréé si le témoin ABS s'allume pendant plus de trois secondes.

- S'allume dans des conditions normales de fonctionnement pour indiquer une défaillance du système de freinage antiblocage (ABS).

Y53-6099-1F1 (10/2025)

- S'allume lorsqu'un problème au système d'antipatinage automatique est détecté.

Voir également Système d'antipatinage à l'accélération aux pages 4 à 33.

i REMARQUE

Une fois le système de freinage antiblocage (ABS) réparé, le témoin demeure allumé après l'autotest de mise en circuit. Cela signifie que le système de freinage antiblocage (ABS) n'a pas vérifié les capteurs de vitesse de rotation de roue. Dès que le véhicule circule à des vitesses supérieures à 4 mi/h (6 km/h), le témoin s'éteint. Cela signifie que la vérification des capteurs de vitesse de rotation de roue a été effectuée par le système de freinage antiblocage (ABS).

5.4 Système de freinage antiblocage (ABS) évolué avec commande de stabilité

SYSTÈME DE FREINAGE ANTIBLOCCAGE (ABS) ÉVOLUÉ

AVEC COMMANDE DE STABILITÉ

Le système de freinage antiblocage (ABS) évolué avec commande de stabilité est une caractéristique qui réduit les risques de renversement et d'autres types de perte de contrôle du véhicule. Pour les véhicules remorquant des remorques, cette caractéristique peut réduire le risque de mise en portefeuille d'une remorque.

Pendant le fonctionnement, le système compare en permanence les modèles de performances au mouvement réel du véhicule. Il utilise les capteurs de vitesse de roue du système de freinage antiblocage (ABS) et les capteurs latéraux, de lacet et d'angle de braquage. Si le véhicule commence à quitter la trajectoire appropriée, le système intervient pour aider le conducteur.



La commande de stabilité électronique peut réduire automatiquement la vitesse du véhicule. Afin de réduire au minimum la décélération imprévue et les risques de collision, le conducteur doit :

- éviter une conduite trop agressive, telle que la prise de virages et les changements de voie à haute vitesse, ce qui pourrait déclencher le système de commande de stabilité;
- toujours conduire le véhicule en toute sécurité; conduire de façon sécuritaire et préventive, anticiper les obstacles et prêter attention à la route, aux conditions climatiques et à la circulation. Le système de freinage antiblocage (ABS), la commande automatique de température (ATC) et l'électro-stabilisateur programmé (ESC) ne sont pas destinés à remplacer une conduite prudente et attentive.

PROGRAMME DE STABILITÉ ANTIROULIS

UN EXEMPLE REPRÉSENTATIF DU FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME

Une vitesse trop élevée pour les conditions de la route crée une force qui dépasse le seuil correspondant à une situation de renversement du véhicule lorsqu'il roule sur une surface dont l'adhérence est considérée comme supérieure. Le système permet de réduire automatiquement le couple du moteur et de serrer les freins de service (en fonction du risque de renversement projeté) afin de ralentir le véhicule et de réduire la tendance au renversement.

STABILITÉ EN LACET

La stabilité en lacet diminue la tendance d'un véhicule à tourner autour de son axe vertical. Si la friction entre la surface de la chaussée et les pneus n'est pas suffisante pour contrecarrer les forces latérales, un ou plusieurs pneus peuvent patiner et faire tourner le véhicule autour de son axe vertical. Ces mouvements de lacet portent le nom de sous-virage (lorsqu'il y a perte de maîtrise directionnelle en raison du patinage des pneus de l'essieu directeur) ou de survirage (lorsque le train arrière du tracteur est déporté vers l'extérieur à la suite du patinage de l'essieu arrière). En règle générale, les véhicules à empatte-

ment court, comme les tracteurs, ont une moins bonne stabilité en lacet, alors que les véhicules à empattement plus long, comme les camions porteurs, ont une plus grande stabilité en lacet. Au nombre des facteurs qui influent sur la stabilité en lacet, mentionnons l'empattement, la suspension, la géométrie de la direction, la répartition du poids avant-arrière et la largeur de voie du véhicule.

COMMANDE DE LACET

Le contrôle en lacet répond à une vaste gamme de scénarios, sur des surfaces d'adhérence faible à élevée, incluant les risques de renversement, de mise en portefeuille ou autres types de perte de contrôle du véhicule. Si le véhicule dérape (sous-virage ou survirage), le système réduit les gaz et applique les freins de l'un ou plus des quatre coins du véhicule (en plus de pouvoir appliquer les freins de la remorque) et produit une contre force afin de mieux aligner le véhicule sur sa trajectoire prévue. En cas de survirage par exemple, le système serre le frein avant « extérieur », alors que dans une situation de sous-virage, c'est le frein « intérieur » arrière qu'on serre.

UN EXEMPLE REPRÉSENTATIF DU FONCTIONNEMENT DE LA COMMANDE DE LACET

Une vitesse excessive qui dépasse le seuil prévu crée une situation susceptible de faire déraiper le véhicule et, le cas échéant, de provoquer sa mise en portefeuille. Le système réduit les gaz et applique sélectivement les freins pour réduire la vitesse du véhicule et ainsi diminuer la tendance à la mise en portefeuille.

SYSTÈME DE REPORT DE CHARGE AUTOMATIQUE (ATC)



L'ABS de votre camion ou de votre remorque est doté d'une fonctionnalité d'antipatinage automatique (ATC). Cette fonctionnalité est commandée par un commutateur. Cette fonctionnalité est surveillée par un témoin d'avertissement situé sur le commutateur. Le témoin du système d'antipatinage (TC) s'allume brièvement, puis s'éteint lors de la mise en marche du commutateur d'allumage initiale. Le témoin d'antipatinage s'allume si le système ATC

détecte le patinage d'une roue. Le témoin reste allumé tant que le patinage de la roue fait l'objet d'une détection par le système de traction asservie (ATC), qui serre alors les freins ou réduit le couple du moteur. Le couple du moteur ou la vitesse du véhicule doit être réduit pour éliminer le patinage des roues et éviter l'utilisation excessive de la traction asservie (ATC).

À l'exception de la vérification du fonctionnement des témoins ABS et du report de charge lors du démarrage initial du véhicule, ainsi que de la surveillance de ces témoins pendant la conduite, aucune procédure de fonctionnement spéciale n'est nécessaire. Pour une description détaillée, consultez la documentation d'entretien de votre système de freinage antiblocage (ABS) particulier fournie avec le véhicule. Cette fonction permet d'améliorer la traction lorsque les véhicules se trouvent sur des surfaces glissantes ou à faible traction (comme la boue ou la neige) en réduisant le surpatinage des roues. La commande antipatinage fonctionne automatiquement de deux façons :

- Si l'une des roues motrices commence à patiner, la fonction d'antipatinage automatique (ATC) fournit une pression d'air de freinage de la roue. Cela transfère le couple moteur aux roues pour une meilleure traction.

- Si toutes les roues motrices commencent à patiner, l'ATC réduit le couple moteur pour améliorer la traction.

s'active et se désactive automatiquement. Si les roues motrices patinent pendant l'accélération, le témoin d'avertissement s'allume, indiquant que le contrôle de patinage des roues est actif.

COMMUTATEUR DEEP SNOW AND MUD

Un commutateur « deep snow and mud » (neige et boue) est inclus avec l'ATC. La fonction « Deep Snow and Mud » (neige et boue) est commode pendant l'accélération. Elle accroît la traction disponible sur les surfaces très glissantes telles que la neige, la boue ou le gravier, le dispositif servant à augmenter légèrement le seuil de patinage admissible. Lorsque cette fonction est utilisée, le témoin du dispositif ATC clignote de façon continue.

COMMUTATEUR DE FONCTION ABS HORS ROUTE (EN OPTION)

Le véhicule peut être équipé d'un interrupteur séparé pour activer une fonction ABS tout-terrain. N'utilisez pas cette fonction pour la conduite sur route. Elle est desti-

née à améliorer les performances de freinage dans des conditions hors route (par exemple, gravier et boue). La fonction ABS tout-terrain permet à un « coin » de matériau de s'accumuler devant les roues bloquées.

- Modifie les limites de commande ABS pour permettre un fonctionnement plus dynamique de ce dispositif tout-terrain.
- Améliore le contrôle du véhicule et contribue à réduire les distances d'arrêt en conditions tout-terrain. Cette fonction fonctionne également sur les surfaces à faible adhérence telles que le gravier, le sable et la terre.
- Permet aux ralentisseurs de fonctionner indépendamment de la fonction ABS.
- Si votre véhicule n'est pas équipé d'un ralentisseur moteur, le commutateur ABS tout-terrain fonctionne de la même façon.



AVERTISSEMENT

Le mode tout-terrain peut améliorer la maîtrise du véhicule et réduire les distances de freinage. Toutefois, la capacité de direction peut être réduite sur certaines surfaces en raison du glissement momentané des pneus. Conduisez toujours le véhicule à une vitesse

sécuritaire. Le non-respect de ces consignes peut entraîner une perte de contrôle du véhicule. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.



AVERTISSEMENT

Ne conduisez jamais le véhicule sur des routes pavées ou des autoroutes avec la fonction ABS tout-terrain activée. Lorsque vous conduisez le véhicule sur une route pavée ou une autoroute, désactivez immédiatement le commutateur ABS tout-terrain. Le non-respect de cette consigne peut empêcher le système de freinage antiblocage (ABS) de fonctionner correctement en dessous de 25 mi/h (40 km/h). Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Le voyant ABS clignote lentement lorsqu'on sélectionne le mode hors route. Cela a pour effet de vous informer d'une modification du logiciel de commande ABS. À des vitesses supérieures à 25 mi/h (40 km/h), le régulateur ABS reprend

automatiquement le mode normal de fonctionnement sur route. Entre 10 et 25 mi/h (16 et 40 km/h), le logiciel de contrôle de l'ABS autorise de courtes périodes (0,25 seconde) de cycles de blocage des roues. En dessous de 10 mi/h (16 km/h), le logiciel de commande ABS est mis hors fonction pour assurer le blocage des roues. Lorsqu'on active la fonction ABS tout-terrain, la sortie de désactivation du ralentisseur est désactivée. Cette action permet aux ralentisseurs de moteur de fonctionner sans intervention de l'ABS. Pour plus de renseignements, consultez le dépliant sur le dispositif ABS tout-terrain placé dans le compartiment du tableau de bord du véhicule.

EFFICACITÉ ET LIMITATIONS

Le système ESC est conçu et optimisé pour les camions et tracteurs accouplés à une remorque simple. Si on utilise un tracteur équipé d'un système de stabilité électronique (ESC) comme train routier (double ou triple), l'efficacité du système ESC pourrait s'en trouver grandement réduite.



AVERTISSEMENT

Faites preuve d'une extrême prudence lors du remorquage d'ensembles doubles ou triples avec un véhicule

équipé d'un système de contrôle électronique de la stabilité (ESC). Il convient d'éviter toute vitesse excessive et toute manœuvre agressive, comme les virages serrés, les mouvements brusques de la direction et les changements de voie brusques, car ils pourraient entraîner une perte de contrôle du véhicule. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

L'efficacité du système ESC peut être sérieusement réduite dans les cas suivants :

- Un chargement mal arrimé qui se déplace, des dommages causés par un accident, la nature de certains chargements, par exemple, des quartiers de viande suspendus, le transport de bétail, une citerne partiellement remplie, etc.
- Le centre de gravité (CG) du véhicule est anormalement élevé ou désaxé.
- Un côté du véhicule quitte la chaussée et s'incline selon un angle trop important pour être compensé par une réduction de la vitesse.
- Le véhicule sert comme train routier double ou triple.

- Le volant est manœuvré très rapidement à haute vitesse.
- La suspension du véhicule est défectueuse et provoque une hauteur inégale du tracteur ou de la remorque, ce qui influe sur la répartition de la charge.
- Le véhicule roule sur une section très inclinée de la route, créant ainsi des forces latérales supplémentaires résultant de la masse du véhicule ou d'une déviation entre les mouvements de lacet prévus et réels.
- Des bourrasques de vent de côté créant des forces latérales suffisamment puissantes sur le véhicule et la ou les remorques.

Pour optimiser l'efficacité du système ESC :

- Les charges doivent être fixées solidement et réparties également en tout temps.
- Le conducteur doit toujours faire preuve d'une grande prudence et éviter les virages brusques, les coups de volant et les changements de voie rapides à haute vitesse, plus particulièrement dans les conditions suivantes :
 - Le véhicule transporte un chargement susceptible de se

déplacer

- Le centre de gravité (CG) du véhicule ou du chargement est élevé ou désaxé lorsqu'il est chargé
- Le véhicule sert comme train routier double ou triple.

Le système ESC est spécifiquement conçu et étalonné en fonction de la configuration d'origine de votre véhicule. Si des composants du châssis font l'objet d'une modification (allongement ou raccourcissement de l'empattement, ajout ou retrait d'un essieu traîné, conversion du tracteur ou du camion ou modification des composants de la direction par exemple), le système ESP doit faire l'objet d'une neutralisation dès que possible par un technicien qualifié.



AVERTISSEMENT

Toute modification apportée à un véhicule équipé d'un électrostabilisateur programmé (ESC) peut entraîner une perte de contrôle du véhicule ou le non-respect des normes fédérales de sécurité des véhicules motorisés. Les modifications comprennent, sans s'y limiter, les modifications apportées aux classes de poids sur essieu du véhicule, au nombre d'essieux, à la suspension avant et arrière, à la longueur ou

au cadre de l'empattement, aux commandes de direction ou au type et à la taille de carrosserie prévus. Un véhicule modifié avec ESC doit être évalué par un technicien qualifié avant de pouvoir être utilisé. Communiquez avec votre concessionnaire agréé pour les évaluations. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.



AVERTISSEMENT

Pour les véhicules qui sont munis d'un électro-stabilisateur programmé (ESC), **NE REMPLACEZ PAS** le volant par un modèle différent de celui du volant d'origine. L'utilisation d'un volant de rechange ou d'un volant portant un numéro de pièce différent pourrait entraîner un dysfonctionnement de l'électro-stabilisateur programmé (ESC) et une perte de contrôle du véhicule. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Chaque fois que des travaux d'entretien ou de réparation sont effectués sur le mécanisme de direction, la tringlerie, le boîtier de direction, que le parallélisme des roues est réglé, ou si le capteur d'angle de direction est remplacé, ou encore si le volant est remplacé ou recentré, le capteur d'angle de direction doit être recalibré.



AVERTISSEMENT

Sur les châssis équipés de l'électro-stabilisateur programmé (ESC), réétalonnez le capteur d'angle de braquage lors de l'entretien, de la dépose ou du remplacement d'une pièce quelconque du système de direction. Le système de direction comprend, sans s'y limiter, les roues, la colonne de direction, les barres d'accouplement, la crémaillère de direction et le capteur d'angle de braquage lui-même. Le capteur doit également être réétalonné en cas de déploiement du sac gonflable. Un capteur d'angle de braquage non étalonné peut entraîner une perte de contrôle du véhicule. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

5.5 Ralentisseurs

Il existe différents ralentisseurs qui ont pour fonction de s'opposer au moteur, à l'arbre de transmission ou à la boîte de vitesses. Ce sont des dispositifs qui utilisent la puissance du moteur pour ralentir le véhicule. Ils réduisent l'usure des freins et la nécessité de les utiliser en permanence, ce qui peut entraîner une surchauffe des freins de service. Idéalement, vous devez toujours ralentir le véhicule à l'aide du ralentisseur (là où la loi le permet) et utiliser les freins de service uniquement lors d'un arrêt complet. Cela permet de prolonger la vie utile des freins.



AVERTISSEMENT

Les freins de service doivent être utilisés en cas d'urgence. Les ralentisseurs seuls (tels que le frein moteur, le ralentisseur sur échappement, le ralentisseur de transmission ou le freinage régénératif) pourraient ne pas arrêter le véhicule assez rapidement pour éviter un accident. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

**AVERTISSEMENT**

N'utilisez PAS de ralentisseur (tel que le frein moteur, le ralentisseur sur échappement, le ralentisseur de transmission ou le freinage régénératif) lorsque vous roulez sur des chaussées à faible adhérence (comme des routes mouillées, verglacées ou enneigées, ou du gravier). Un ralentisseur peut provoquer le dérapage des roues sur une surface glissante. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule ou causer sa mise en portefeuille, si les roues commencent à déraiper, et provoquer un accident. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Le ralentisseur n'est pas destiné à remplacer le système de freinage principal, non plus qu'il ne constitue un frein d'urgence. Le ralentisseur n'est qu'un frein de service auxiliaire qui utilise la compression pour ralentir les organes de transmission. Utilisez les freins de service pour les arrêts urgents. N'utilisez pas le ralentisseur si vous conduisez sur des surfaces à faible traction (comme les routes mouillées et

glissantes ou le gravier meuble). Un ralentisseur peut provoquer le dérapage des roues sur une surface glissante. PACCAR recommande d'éviter l'utilisation du ralentisseur moteur pour ralentir si vous circulez en mode tracteur solo ou si vous tractez une remorque vide.

**AVERTISSEMENT**

N'utilisez PAS de ralentisseur (comme le frein moteur, le ralentisseur sur échappement, le ralentisseur de transmission ou le freinage régénératif) lorsque vous conduisez votre véhicule en mode tracteur solo ou avec une remorque vide. Il se peut que le poids de l'essieu arrière ne soit pas suffisant pour assurer la traction, ce qui entraîne une perte de contrôle du véhicule et un accident. Assurez-vous que le frein moteur est mis hors fonction (position « OFF ») lorsque vous conduisez votre véhicule en mode tracteur solo ou avec une remorque vide. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Le présent véhicule peut comporter un ralentisseur de boîte de vitesses. Levez le pied de l'accélérateur. Ensuite, utilisez le commutateur du ralentisseur. Lorsque vous ne désirez pas un effet complet du ralentisseur, vous pouvez l'utiliser de façon intermittente (marche et arrêt) pour obtenir un ralentissement graduel ou partiel. L'utilisation continue du ralentisseur provoque le réchauffement du liquide hydraulique. Une utilisation de façon intermittente permet d'éviter la surchauffe.

**AVERTISSEMENT**

NE comptez PAS uniquement sur un ralentisseur (comme le frein moteur, le ralentisseur sur échappement, le ralentisseur de transmission ou le freinage régénératif) pour arrêter votre véhicule. Si le moteur s'arrête, le ralentisseur cessera de fonctionner. Soyez toujours prêt(e) à appliquer les freins de service. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

5.6 Frein de travail

FREIN DE TRAVAIL



AVERTISSEMENT

N'utilisez pas le frein de travail pour le stationnement. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Le frein de travail utilise les freins de service pour maintenir le véhicule à l'arrêt. Dans les situations professionnelles nécessitant des arrêts fréquents, l'utilisation du frein de stationnement épuise le système pneumatique. Le frein de travail utilise un interrupteur (bouton) sur le tableau de bord pour actionner tous les freins de service. Le frein de travail dispose de deux modes : Désactivation de la position neutre (Neutral-Off) et Point mort automatique (Auto-neutre). En mode Désactivation de la position neutre (Neutral-Off), le conducteur doit mettre manuellement la transmission au point mort avant de serrer le frein de travail. En mode Point mort automatique (Auto-neutre), la boîte de vitesses passe automatiquement au point mort lorsque le frein de travail est serré.

Complétez la routine avant départ du frein de travail pour sélectionner le mode de freinage de travail approprié.

ESSAI AVANT DÉPART AVEC MODE NEUTRE (NEUTRAL-OFF) DÉSACTIVÉ

1. Faites tourner le moteur et mettez le levier de vitesses en position Drive (Conduite) avant ou Reverse (Marche arrière).
2. Lorsque les freins à ressort sont serrés et que le frein de service est engagé, coupez le contact. Le moteur continue de tourner.
3. Remettez le levier de vitesse au point mort. Le moteur s'arrête.

FONCTION DE POINT MORT AUTOMATIQUE (AUTO-NEUTRE) – ESSAI AVANT DÉPART DANS UN POSTE DE CONDUITE SIMPLE

1. Faites tourner le moteur avec la boîte de vitesses enclenchée tout en appuyant sur la pédale de frein.
2. Placez le commutateur du frein de travail sur le tableau de bord en position engagée. L'affichage de la boîte de vitesses indique affiche N

et D clignote. La boîte de vitesses passe au point mort.

3. Desserrez le frein de travail. La boîte de vitesses passe en position de conduite (Drive) et l'affichage de la boîte de vitesses indique D.
4. Réinitialisez le frein de travail. La boîte de vitesses passe au point mort.
5. Augmentez le régime moteur à environ 950 tr/min et appuyez sur la pédale de frein.
6. Desserrez le frein de travail. La boîte de vitesses ne doit pas passer en position de conduite (Drive) avant que le régime moteur ne passe sous le réglage qui produit l'à-coup au moment d'engager la vitesse (généralement 800 à 900 tr/min).

FONCTION DE POINT MORT AUTOMATIQUE (AUTO-NEUTRE) – POSTE DE CONDUITE DOUBLE – ESSAI AVANT DÉPART

1. Faites tourner le moteur avec la boîte de vitesses enclenchée tout en appuyant sur la pédale de frein.
2. Placez le commutateur du frein de travail sur le tableau de bord en position engagée.

3. Positionnez le bouton LH/RH sur la position LH.
4. Vérifiez que le module de changement de vitesses côté gauche (LH) est allumé et que le module de changement de vitesse côté droit (RH) ne se déplace pas à l'aide des boutons-poussoirs.
5. Poussez le bouton LH/RH dans la position RH.
6. Vérifiez que le module de changement de vitesses côté gauche (LH) est allumé et que le module de changement de vitesse côté droit (RH) ne se déplace pas à l'aide des boutons-poussoirs.
7. Vérifiez le changement automatique des rapports :
 - a. Desserrez le frein de travail.
La boîte de vitesses passe en position de conduite (Drive) et l'affichage de la boîte de vitesses indique D.
 - b. Réinitialisez le frein de travail.
La transmission passe au point mort.
 - c. Augmentez le régime moteur à environ 950 tr/min et appuyez sur la pédale de frein.
 - d. Desserrez le frein de travail.
La boîte de vitesses ne doit pas passer en position de

conduite (Drive) avant que le régime moteur ne passe sous le réglage qui produit l'à-coup au moment d'engager la vitesse (généralement 800 à 900 tr/min).

RÉGLAGE DU FREIN DE TRAVAIL

Pour régler le frein de travail :

1. Immobilisez totalement votre véhicule.
2. Avec la pédale de frein toujours enfoncée, placez la boîte de vitesses au point mort (uniquement si vous utilisez le mode Désactivation de la position neutre (Neutral-Off) et activez l'interrupteur du frein de travail.

Le véhicule est maintenu en place lorsque la pédale de frein est relâchée.

DESSERRAGE DU FREIN DE TRAVAIL

Pour desserrer le frein de travail :

1. Appuyez sur la pédale de frein.
2. Désactivez le commutateur du frein de travail et mettez le véhicule en prise (uniquement en cas d'utilisation du mode neutre (Neutral-Off)

désactivé).

Le véhicule se déplace normalement lorsque la pédale de frein est relâchée.

6 ESSIEU ET SUSPENSION

6.1 Blocage du différentiel



Le véhicule peut être muni de commutateurs de blocage de l'un ou l'autre des différentiels de pont arrière. Selon les caractéristiques du véhicule, on offre une combinaison de commutateurs individuels qui permet de bloquer l'arbre de transmission interpoints ou toute combinaison de ponts moteurs milieu ou arrière. Le commutateur de commande du différentiel interpoints permet à chaque essieu de tourner de façon indépendante. Dans certains cas, le blocage du différentiel interpoints permet de relâcher la contrainte qui s'exerce sur les essieux arrière et de réduire l'usure des pneus. L'actionnement de ce commutateur procure aussi une traction supérieure sur des chaussées glissantes ou du gravier meuble.

En position LOCK (blocage), son fonctionnement continu sur une route pavée et sèche exerce une contrainte sur les essieux, ce qui risquerait d'endommager les pignons internes. Le commutateur comporte un protecteur visant à empêcher son actionnement accidentel.

Le blocage des différentiels sert habituellement sur des chaussées glacées ou enneigées et sans chaînes antidérapantes, sur des routes non pavées sablonneuses, boueuses ou irrégulières. Regardez devant vous et prévoyez d'avance la nécessité du blocage des différentiels. Immobilisez le véhicule et bloquez les différentiels avant de poursuivre.

Lorsque vous utilisez le différentiel en position bloquée, ne dépassez pas 25 mi/h (40 km/h). Au moment de débloquer le différentiel, réduisez l'accélération afin d'éviter d'endommager les organes de transmission.



AVERTISSEMENT

NE placez PAS le blocage du différentiel en position LOCK (verrouillé) lorsque les roues patinent (glissent librement). Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule ou causer un accident. Passez en position LOCK (verrouillé) seulement lorsque les roues ne

patinent pas. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

6.2 Essieu arrière double gamme (à deux vitesses)

ESSIEU ARRIÈRE DOUBLE GAMME (À DEUX VITESSES)



Il est possible que votre véhicule soit équipé d'un essieu arrière (optionnel) à double gamme ou à deux vitesses. La gamme basse fournit un couple maximal aux fins de transport de lourdes charges ou de conduite hors route. La gamme haute offre un rapport plus rapide pour les vitesses sur autoroute et les conditions générales sur route. Un commutateur intégré au panneau de commande des accessoires assure la gestion de l'essieu arrière double gamme. Le commutateur comporte un protecteur visant à empêcher son actionnement accidentel. Quand vous

stationnez votre véhicule, mettez toujours le sélecteur de gamme à la position LOW (basse vitesse).

Conseils à suivre pour l'utilisation de l'essieu à double réduction avec le différentiel inter-essieux :

- Changez de rapport de pont, alors que le différentiel interponts se trouve obligatoirement en position de déblocage.
- Lorsque vous conduisez sur une route qui présente une piètre adhérence, bloquez le différentiel. Lorsque le différentiel est bloqué, roulez seulement en gamme basse vitesse (LOW).
- Sur une surface qui présente une bonne adhérence, laissez le différentiel interponts en position débloquée. Vous pouvez conduire avec l'essieu en gamme basse vitesse (LOW) ou haute vitesse (HIGH).
- Avant de changer de rapport de pont, débloquez (UNLOCK) toujours le différentiel interponts.



AVERTISSEMENT

NE PAS changer de gamme d'essieu dans une descente. Un découplage de la chaîne cinématique pourrait survenir, éliminant le frein moteur et lais-

sant les roues tourner plus vite que la vitesse actuelle du moteur. Il faudrait alors freiner à fond pour ralentir le véhicule, ce qui pourrait entraîner un accident. Le non-respect de cette consigne peut causer des blessures corporelles, des bris d'équipement, des dommages matériels, voire la mort.

ATTENTION

Ne changez jamais de rapport de vitesse d'essieu quand le différentiel est verrouillé. Si vous changez de vitesse d'essieu alors que le différentiel interpoints est en position LOCK, vous pouvez endommager gravement vos essieux. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Le changement de rapport de pont dépend de la synchronisation entre le moteur et les organes de transmission d'une part et la vitesse de rotation des roues d'autre part. Lorsque vous effectuez un changement de rapport de pont, le moteur et les roues font l'objet d'un bref découplage pendant la synchronisation du mécanisme d'engrènement. Lors d'un changement de rapport de pont, la vitesse de rota-

tion du moteur, de l'essieu et des roues s'accorde habituellement afin de favoriser l'engrènement synchronisé de l'ensemble. Quand le véhicule est dans une descente, les roues ont tendance à accélérer, ce qui rend toute synchronisation des pignons presque impossible. Il s'ensuit que l'essieu n'est ni en gamme haute vitesse (HIGH), ni en gamme basse vitesse (LOW) et qu'il y a perte de ralentissement du moteur et des organes de transmission. Sans effet de ralentissement du moteur, il devient difficile de ralentir le véhicule sans soumettre le système de freinage à des contraintes considérables.

ATTENTION

Déplacez l'essieu à des vitesses de déplacement plus lentes jusqu'à ce que vous soyez habitué à conduire avec un essieu à double gamme pour éviter d'endommager les essieux de votre véhicule. Le différentiel inter-essieux doit être en position déverrouillée avant de changer la plage de vitesse de l'essieu. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

MODE D'UTILISATION DU PONT À DEUX VITESSES – PASSAGE DE LA BASSE À LA HAUTE VITESSE

Il faut suivre ces étapes si vous utilisez un pont à deux vitesses en gamme basse vitesse (LOW) sur un terrain cahoteux ou que vous vous préparez à conduire sur une surface de roulement améliorée.

Lorsque vous passez d'un terrain accidenté à la conduite sur autoroute, changez de rapport de pont en passant à la gamme haute vitesse (HIGH) de la manière suivante :

1. Assurez-vous que le différentiel est DÉBLOQUÉ.
2. Maintenez la vitesse de votre véhicule (accélérateur enfoncé) et déplacez le levier sélecteur de gamme et passez à la gamme haute vitesse (HIGH).
3. Poursuivez votre route, pédale d'accélérateur enfoncée, jusqu'à ce que vous choisissiez de changer de rapport de pont.
4. Pour effectuer le changement de rapport de pont, levez le pied de l'accélérateur jusqu'à ce que le pont change de vitesse. Vous vous trouvez alors dans la gamme

haute vitesse (HIGH) aux fins de conduite sur route. Utilisez la boîte de vitesses normalement pour atteindre la vitesse de croisière désirée.

MODE D'UTILISATION DU PONT À DEUX VITESSES – PASSAGE DE LA HAUTE À LA BASSE VITESSE

Il faut suivre ces étapes si vous utilisez un pont à deux vitesses en gamme haute vitesse (HIGH) sur une surface de roulement améliorée ou que vous vous préparez à conduire sur une route cahoteuse.

Lorsque vous passez d'une conduite sur route à une conduite hors route, changez de rapport de pont en passant à la gamme basse vitesse (LOW) de la manière suivante :

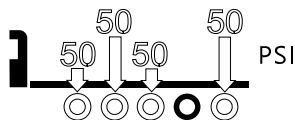
1. Maintenez la vitesse de votre véhicule (accélérateur enfoncé) et déplacez le levier sélecteur de gamme et passez à la gamme haute vitesse (LOW).
2. Gardez le pied sur l'accélérateur jusqu'au moment de passer en gamme basse vitesse.
3. Pour effectuer le changement de gamme d'essieu, levez le pied de l'accélérateur puis enfoncez la

pédale rapidement pour augmenter le régime du moteur. L'essieu passe en gamme basse vitesse (LOW).

4. Le véhicule se trouve alors en gamme basse vitesse (LOW) aux fins de conduite sous lourdes charges et sur une route cahoteuse. Utilisez normalement la boîte de vitesses pour maintenir la vitesse désirée.

6.3 Essieux auxiliaires

ESSIEUX AUXILIAIRES



Les essieux auxiliaires réglables (communément appelés essieux poussés ou traînés) peuvent accroître la productivité du véhicule en augmentant les capacités de charge lorsqu'ils sont en position déployée (abaissée). Il existe différentes configurations d'essieux avec diverses fonctionnalités (relevables plutôt que dirigeables). Certaines configurations sont capables d'afficher un graphique de pression ou de position sur le groupe d'instruments qui ressemble à l'image ci-dessus correspondant aux essieux du véhicule. Sans l'essieu

supplémentaire, le poids en surplus peut réduire la durée de vie utile des composants du véhicule, y compris notamment les longerons de cadre de châssis, les essieux, la suspension et les freins.

Le fonctionnement des essieux auxiliaires comprend un entretien approprié du système et l'étalonnage de ses commandes. Les essieux auxiliaires nécessitent en outre que vous compreniez bien le poids nominal brut par essieu (PNBE) et la charge transportée.

Le véhicule comporte alors des commutateurs sur le tableau de bord servant à commander la position des essieux auxiliaires. Dans certaines situations, le système ne tient toutefois pas compte des commandes de protection du système d'essieux. En ce qui concerne les essieux autorelevables, l'essieu se lève lorsque les freins de stationnement sont appliqués ou si le véhicule est placé en marche arrière. Dans le cas d'essieux qui ne sont pas autorelevables, l'essieu se lèvera automatiquement seulement si les freins de stationnement sont appliqués et que l'essieu recevable n'est pas doté de frein de stationnement. Les essieux non relevables ne se relèvent pas automatiquement lorsque le véhicule est placé en marche arrière.

Le fonctionnement des essieux auxiliaires relevables doit être effectué de façon à ne pas dépasser les capacités en vitesse très lente de l'essieu. Ce sont des limites de poids et de vitesse admissibles lorsque le véhicule transporte une charge maximale (excédentaire au PNBV normal) et l'essieu est relevé. Les capacités d'essieu en vitesse très lente sont fixées par le constructeur et basées sur le type d'essieu ainsi que la vocation du véhicule. Communiquez avec un concessionnaire agréé si vous n'arrivez pas à trouver les capacités d'essieu en vitesse très lente de votre véhicule.

- Relevable ou dirigeable (étalonnage du levage de l'essieu nécessaire)
- Relevable ou non dirigeable (étalonnage du levage de l'essieu nécessaire)
- Non relevable (certains types de suspension nécessitent l'étalonnage du clapet de décharge)



AVERTISSEMENT

Lorsque le véhicule est déchargé ou en cours de déchargement, ne conduisez PAS et ne stationnez PAS le véhicule lorsque les essieux auxiliaires sont abaissés ou en position de chargement, sauf s'ils sont équipés de freins de sta-

tionnement (et qu'ils les utilisent). Cela pourrait entraîner une perte de contrôle du véhicule ou une sortie de route.

Relevez les essieux auxiliaires dépourvus de freins de stationnement avant de décharger le véhicule. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

ESSIEUX RELEVABLES RÉGLABLES

Les véhicules munis d'essieux auxiliaires (AUX) relevables possèdent des boutons pour régler la pression interne de la suspension de l'essieu auxiliaire (AUX). Ces boutons s'ajoutent aux commutateurs de commande des essieux poussés et traînés qui prennent en charge la position des essieux.

L'accumulation de pression à destination de l'essieu auxiliaire (AUX) augmente la pression de l'essieu (AUX) et favorise l'abaissement de ce dernier.

L'accroissement de la pression réduit la charge sur les essieux moteurs et diminue la traction. La réduction de la pression favorise le transfert d'un poids supplémen-

taire sur les essieux moteurs, ce qui donne lieu à l'accroissement de la traction depuis les essieux moteurs.

Dégonfler la suspension de l'essieu auxiliaire (AUX) avant de coupler ou de découpler une remorque. Après un couplage ou découplage initial, augmentez la pression afin d'équilibrer la traction et les normes de charge sur essieu. Gonflez les ressorts pneumatiques des essieux auxiliaires (AUX) à la pression souhaitée après l'attelage à une remorque chargée. Veillez à maintenir une traction correcte des essieux moteurs.

Pour obtenir la traction souhaitée, réglez le bouton de commande du régulateur de pression sur une pression inférieure. En réduisant la pression d'air sur l'essieu poussé ou traîné, vous pouvez transférer la charge sur les essieux moteurs. Ne surchargez pas les essieux moteurs.

Dégonflez toujours les ressorts pneumatiques des essieux auxiliaires (AUX) avant de tenter de décharger le véhicule. Cette action permet une traction maximale des essieux moteurs pour contrôler le véhicule. Les étalonnages peuvent varier en fonction de la suspension. Contactez un concessionnaire agréé ou le fabricant des essieux ou des suspensions afin de connaître les procédures d'étalonnage.

Certains types de suspension nécessitent l'étalonnage du clapet de décharge. Par exemple, certains essieux complètement usés ne se soulèvent pas. Vous pouvez vider l'air qu'ils contiennent pour les décharger lorsqu'ils sont vides. Vous contrôlez la pression d'air au moyen d'un régulateur réglable. Étalonnez ces essieux en fonction de la charge.

Communiquez avec un concessionnaire agréé ou le fabricant des essieux ou des suspensions afin de connaître les procédures d'étalonnage du clapet de décharge.

CAPACITÉ D'ESSIEU EN VITESSE TRÈS LENTE

Les véhicules équipés d'essieux auxiliaires et d'une configuration de camion porteur possèdent une capacité de pont en vitesse très lente qui définit la charge admissible lorsque le véhicule est sous pleine charge et qu'il manœuvre à très basse vitesse, alors que les essieux auxiliaires sont en position relevée. Dans de telles situations, la charge dépasse le poids technique maximal sur essieu des essieux.

Le conducteur d'un véhicule équipé d'essieux auxiliaires relevables doit prendre en compte les capacités d'essieu en vitesse très lente lorsque les essieux relevables sont en position déchargée ou relevée. Les essieux auxiliaires rele-

vables ne doivent être relevés (ou mis en position déchargée) que pour faciliter les manœuvres hors route ou lorsque le véhicule est à vide.

AVERTISSEMENT

Étalonnez toujours les essieux relevables à une pression correcte pour supporter la charge. Un essieu relevable mal étalonné peut entraîner une surcharge du châssis, une augmentation des distances de freinage ou une perte de traction et de stabilité. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

ATTENTION

NE dépassez PAS les capacités d'essieu en vitesse très lente. Le dépassement des capacités en vitesse très lente peut endommager le châssis, la suspension et les essieux en les surchargeant. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

ATTENTION

Abaissez les essieux aussitôt que possible suivant la fin du chargement. Ne dépassez jamais la vitesse de 5 mi/h (8 km/h) lorsque le véhicule est chargé et que les essieux auxiliaires sont relevés ou en position déchargée. Ne pas abaisser le ou les essieux peut entraîner une surcharge du châssis et des essieux restants. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

ATTENTION

NE MODIFIEZ PAS les circuits pneumatiques ou les commandes d'origine de l'essieu auxiliaire. Une modification du fonctionnement prévu d'un essieu poussé ou traîné installé en usine annule sa garantie et peut occasionner des dommages. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

ATTENTION

Répétez les procédures d'étalonnage de la suspension lors de la pose de pneus ayant un rayon sous charge différent des pneus sur l'autre essieu moteur, de direction ou auxiliaire. L'installation de pneus ayant un rayon sous charge différent peut affecter la charge reçue par les autres essieux. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Consultez votre concessionnaire ou le fabricant d'essieux pour connaître les capacités en vitesse très lente de vos essieux selon la configuration de votre véhicule. Les capacités de pont en vitesse très lente sont généralement limitées à ce qui suit :

- Essieux arrière tandem uniquement
- Camions porteurs uniquement
- Distance maximale d'entraxe des mains de ressort selon les caractéristiques du fabricant d'essieux
- Rayon sous charge statique maximal des pneus selon les caractéristiques du fabricant d'essieu

ÉTALONNAGE DE LA SUSPENSION DES ESSIEUX POUSSÉS OU TRAÎNÉS

Effectuez ces procédures à un poste de pesage (ou à proximité). Ces procédures peuvent être effectuées directement sur la balance selon la disponibilité. Pour obtenir la répartition de la charge désirée sur les essieux, la pression manométrique de la suspension doit correspondre à la charge réelle sur essieu en réglant la pression en fonction de la charge désirée. Après obtention de la charge ou de la plage des charges désirée, prenez note du rapport ou du paramètre pression-charge obtenu à titre de référence.

REMARQUE

Cette programmation doit être effectuée avant de rouler.

Réglage du rapport pression-charge Pour obtenir la répartition de la charge désirée sur les essieux, la pression manométrique de la suspension doit correspondre à la charge réelle sur essieu en réglant la pression en fonction de la charge désirée. Après obtention de la charge ou de la plage des charges désirée, prenez note du rapport ou du paramètre pression-charge obtenu à titre de référence.

Ces directives sont d'ordre général. Pour des informations plus détaillées, consultez la documentation du fabricant de l'essieu poussé ou traîné ou le concessionnaire agréé de votre localité.

1. Immobilisez le véhicule sur une surface de niveau et calez les roues.
2. Desserrez les freins à ressort du véhicule. (Ne pas relever les essieux poussés ou traînés relevables ou non dirigeables.)
3. Abaissez les essieux poussés ou traînés à l'aide du clapet de **commande de levage d'essieu**. (Pour certains essieux non relevables, gonfler la suspension pneumatique.)
4. Réglez la charge sur chaque essieu en tournant le **régulateur de pression** dans le sens horaire pour augmenter la charge et dans le sens antihoraire pour diminuer la charge. (Il se peut que le fabricant des suspensions fournisse les paramètres de pression du rapport pression-charge afin de faciliter l'estimation de la charge au sol.)
5. Après réglage de la pression afin d'obtenir la charge sur essieu voulue, vérifiez la charge adéquate au sol sur la balance.

i REMARQUE

Un dépassement des limites de poids imposées par les autorités locales, provinciales ou fédérales peut être sanctionné par une amende. Consultez le bureau chargé de l'application de la loi pour connaître les limitations de poids dans votre localité.

i REMARQUE

Les essieux poussés ou traînés autovireurs se soulèvent lorsque le frein de stationnement est serré ou lorsque la marche arrière est sélectionnée.

doivent pas faire l'objet d'une modification. Le réglage inadéquat du dégagement peut donner lieu à des angles d'attaque des accouplements universels interponés inappropriés. L'arbre de transmission peut s'user prématurément et générer des vibrations.

S'il devient nécessaire de régler de nouveau le dégagement, il est possible de le faire temporairement en observant la procédure suivante. L'illustration et le tableau ci-dessous indiquent les mesures et les valeurs appropriées du dégagement.

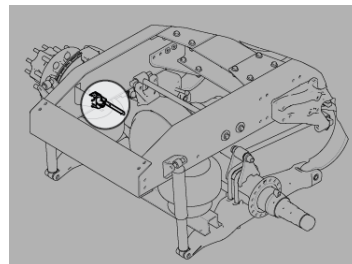
**ATTENTION**

Pour éviter d'endommager la chaîne cinématique, réglez la garde au sol de la suspension uniquement en cas d'angles de joint en U interponés incorrects et rendez-vous immédiatement chez le concessionnaire ou le centre de réparation agréé le plus proche. La hauteur de roulement et l'angle du pignon devront être réinitialisés en utilisant la technique et l'équipement appropriés. Le non-respect de cette consigne peut causer des bris d'équipement ou des dommages matériels.

i REMARQUE

Les cales des roues sont de type 4x4 d'au moins 18 po (46 cm) de long.

1. Stationnez le véhicule, serrez le frein de stationnement et calez les roues.
2. Localisez la soupape de dégagement de la suspension.

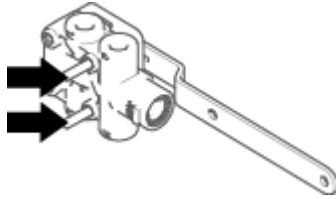


3. Veillez à ce que le tracteur soit complètement chargé au cours de cette procédure. Ne suivez pas ces procédures sur un véhicule qui n'est pas chargé (mode tracteur solo).
4. Vérifiez que l'air comprimé et la tubulure de distribution de la soupape correctrice d'assiette correspondent aux illustrations suivantes.
5. Desserrez les organes d'assemblage de la soupape correctrice d'assiette à son support.

6.4 Dégagement de la suspension pneumatique

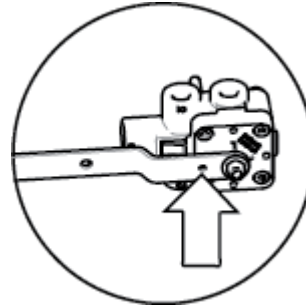
DÉGAGEMENT DE LA SUSPENSION PNEUMATIQUE

Le dégagement et l'angle des essieux (pignon) des véhicules munis de suspensions pneumatiques à l'arrière ou à l'avant font l'objet d'un pré-réglage en usine. Il s'agit de réglages de précision qui ne



6. Faites pivoter la soupape dans un sens ou dans l'autre jusqu'à ce que la pression d'air dans les ressorts pneumatiques fournisse le dégagement propre à cette suspension. Mesurez le dégagement du bas du longeron de cadre à l'axe central approximatif du moyeu de l'essieu moteur le plus à l'arrière :
 - Dans le cas des essieux tandem, effectuez la mesure verticale sur l'axe central de la suspension.
 - Dans le cas d'un essieu simple, effectuez la mesure à l'avant de l'essieu, dans la zone avant des pneus mais au-delà du support de suspension.
7. Lors de la correction du dégagement (en consultant les Données de dégagement de la suspension pneumatique), vérifiez que le levier de la soupape de commande de hauteur est en position neutre, et poser la cheville de positionnement intégrée ou une goupille de 3 mm

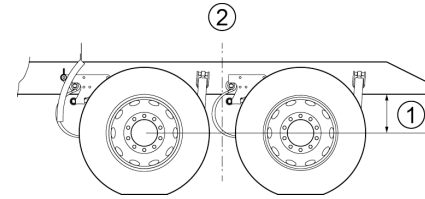
(1/8 po).



8. Appliquez un couple de 55 à 75 lb-po (6,2 à 8,5 N m) aux attaches de fixation.
9. Retirez la cheville de positionnement ou la goupille.
10. Répétez les étapes 2 à 6 ci-dessus pour la soupape de droite des véhicules munis d'un système à deux soupapes.

DONNÉES DE DÉGAGEMENT DE LA SUSPENSION PNEUMATIQUE

Il s'agit de paramètres de réglage en usine du dégagement de la suspension pneumatique arrière.



1. Hauteur de caisse
2. Axe central de la suspension

| Essieu simple | Dégagement sous charge – pouces (mm) |
|-------------------------|--------------------------------------|
| Suspension Air Trac | 11,00 (279) |
| Suspension Low Air Leaf | 6,50 (165) |

| Essieu simple | Dégagement hors charge – pouces (mm) |
|-------------------------|--------------------------------------|
| Suspension Air Trac | 11,39 (289) |
| Suspension Low Air Leaf | 6,75 (171) |

| Essieu tandem | Dégagement sous charge – pouces (mm) |
|---------------------|--------------------------------------|
| Suspension Air Leaf | 11,70 (297) |
| Suspension Air Trac | 11,00 (279) |

| Essieu tandem | Dégagement sous charge – pouces (mm) |
|-----------------------------|--------------------------------------|
| Suspension Low Air Leaf | 8,50 (216) |
| Suspension Low Low Air Leaf | 6,50 (165) |
| Suspension FLEX Air | 8,50 (216) |

| Essieu tandem | Dégagement hors charge – pouces (mm) |
|-----------------------------|--------------------------------------|
| Suspension Air Leaf | 12,0 (305) |
| Suspension Air Trac | 11,38 (289) |
| Suspension Low Air Leaf | 8,75 (222) |
| Suspension Low Low Air Leaf | 6,75 (171) |
| Suspension FLEX Air | 8,75 (222) |

6.5 Marche à suivre en cas de rupture de ressort pneumatique

En cas de rupture d'un ressort pneumatique, conduisez le véhicule jusqu'à un arrêt sécuritaire hors de la route pour examiner la défektivité.



AVERTISSEMENT

NE CONDUISEZ PAS un véhicule dont les ressorts pneumatiques sont rompus. La perte d'air peut entraîner le déclenchement des freins à ressort, ce qui provoque un frottement des freins et une combustion des garnitures. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.



AVERTISSEMENT

Ne conduisez PAS le véhicule si la pression d'air est inférieure à 100 psi (6,89 bar/689 kPa). Une conduite à une pression inférieure à 100 psi (6,89 bar/689 kPa) rendrait les freins dangereux, ce qui pourrait provoquer

un accident. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.



ATTENTION

La conduite d'un véhicule dont la suspension pneumatique est exagérément ou insuffisamment gonflée peut endommager des éléments de la chaîne cinématique. À défaut d'autres solutions dans ce cas, NE dépassez PAS 8 km/h (5 mi/h). Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Vous pouvez vous rendre dans un centre de réparation en déposant la barre de réglage de hauteur reliant l'essieu au levier de commande de la soupape pneumatique de la suspension. Le levier de commande de la soupape se centre alors en position fermée. La dépose de la barre permet au circuit pneumatique du véhicule de fonctionner normalement afin que vous puissiez conduire le véhicule jusqu'à un centre de réparation.

6.6 Commutateur et manomètre de pression d'air de la suspension



Votre véhicule peut être équipé d'une suspension pneumatique et d'un sélecteur de commande de dégonflage, installé sur le tableau de bord, permettant d'évacuer l'air de la suspension. Cette commande permet normalement d'abaisser le véhicule avant de le charger. Un dispositif de protection au niveau de la commande empêche le dégonflage accidentel de la suspension. Le manomètre de pression d'air de la suspension (en option) indique la pression d'air dans les ressorts pneumatiques, exprimée en livres par pouce carré (lb/po²). Cette pression d'air est fonction de la charge sur les essieux arrière. Plus la charge sur les essieux arrière est importante, plus les ressorts pneumatiques sont chargés. C'est pourquoi la pression d'air affichée varie en fonction de la charge sur les essieux arrière.

7 FONCTIONNEMENT DE LA REMORQUE

7.1 Comment verrouiller le pivot d'attelage

Assurez-vous que le verrouillage de la sellette d'attelage est en position déverrouillée.

AVERTISSEMENT

Inspectez toujours la sellette d'attelage pour vous assurer qu'elle est correctement verrouillée après avoir attelé le tracteur à une remorque. Assurez-vous que le pivot d'attelage est engagé dans une mâchoire fermée et verrouillée et qu'il n'y a pas d'espace entre la plaque supérieure de la sellette d'attelage et la plaque d'accouplement supérieure de la remorque. Si ces exigences ne sont pas respectées, la remorque pourrait se désaccoupler et provoquer un accident. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Pour verrouiller la sellette autour du pivot d'attelage :

1. Assurez-vous que les freins de la remorque sont serrés et que la béquille est abaissée.
2. Remplacez la sellette du tracteur dans le pivot d'attelage de la remorque pour l'engager et la verrouiller.

Illustration 15: Indication de la sellette d'attelage JOST (indicateur en option)



Si équipé d'une sellette JOST

3. Tirez le tracteur vers l'avant pour vous assurer que le pivot d'attelage a été verrouillé en place.
4. Engagez le frein de stationnement du tracteur.
5. Branchez les conduites d'air et d'électricité du frein du tracteur sur la remorque.

Effectuez une inspection avant de desserrer les freins, de soulever la béquille et de conduire le véhicule.

7.2 Relâchement du pivot d'attelage à distance (en option)

ATTENTION

NE DÉGONFLEZ PAS la suspension arrière avant de déverrouiller la sellette d'attelage. Dégonfler la suspension arrière avant de déverrouiller la sellette d'attelage pourrait causer des difficultés lors du dételage et entraîner des dommages à la sellette d'attelage et au pivot d'attelage. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

1. Appliquez les freins de stationnement du véhicule et de la remorque.
2. Abaissez la béquille.
3. Débranchez les conduites d'air et d'électricité du frein du tracteur de la remorque.
4. Retournez le couvercle, puis appuyez et maintenez enfoncé le commutateur du **déverrouillage du pivot d'attelage** pendant 3 secondes. Une fenêtre de

notification du compte à rebours apparaîtra à l'écran, et le symbole de déverrouillage sur le commutateur de **déverrouillage du pivot d'attelage** s'allumera.

La fenêtre de notification indiquera au conducteur à quel moment relâcher le commutateur.

Illustration 16: Indication de la sellette d'attelage JOST (en option)



Si le véhicule est équipé de la sellette d'attelage JOST

REMARQUE

La sellette d'attelage ne se déverrouillera pas à moins que le véhicule ne soit arrêté et que le frein de stationnement ne soit appliqué. Dans cette situation, une notification de couleur rouge apparaît, informant le conducteur que le déblocage du pivot d'attelage n'est pas disponible et pour régler le frein de stationne-

ment. Cela nécessitera le redémarrage de cette procédure.

5. Relâcher le commutateur. Le symbole de déverrouillage du commutateur de **déverrouillage du pivot d'attelage** s'éteint.
6. Avancez le tracteur suffisamment pour que le pivot d'attelage puisse dégager la sellette d'attelage, environ 12 à 18 po (30 à 46 cm).

REMARQUE

NE CONDUISEZ PAS le tracteur sans la remorque.

7. Si le tracteur est équipé d'une suspension pneumatique arrière, dégonfliez (déchargez) la suspension arrière suffisamment pour que la sellette d'attelage se sépare en douceur de la remorque.

Illustration 17: Symbole de décharge de suspension



8. Facilitez l'avance du tracteur, en dégageant la remorque.

- Si la suspension arrière a été dégonflée, il faut la ramener à sa hauteur normale.

7.3 Relâchement manuel du pivot d'attelage

ATTENTION

NE DÉGONFLEZ PAS la suspension arrière avant de déverrouiller la sellette d'attelage. Dégonfler la suspension arrière avant de déverrouiller la sellette d'attelage pourrait causer des difficultés lors du dételage et entraîner des dommages à la sellette d'attelage et au pivot d'attelage. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

REMARQUE

La méthode spécifique requise pour actionner la poignée de déclenchement de la sellette dépend du fabricant et du modèle de la sellette. Le conducteur devra se familiariser avec cette méthode avant de tenter cette procédure.

Pour libérer le pivot d'attelage et séparer le tracteur de la remorque

- Placez le tracteur et la remorque en ligne droite sur un sol ferme et plat.
- Appliquez les freins de stationnement du tracteur et de la remorque.
- Sortez de la cabine et abaissez la béquille de la remorque.
- Débranchez les conduites d'air et d'électricité des freins de la remorque, et sécurisez les conduites.
- Déverrouillez la poignée de libération de la sellette si nécessaire, puis déverrouillez la sellette.

REMARQUE

L'actionnement de la poignée de déclenchement et le déverrouillage de la sellette dépendent du fabricant de la sellette.

- Retournez à la cabine et desserrez le frein de stationnement du tracteur.
- Avancez le tracteur suffisamment pour que le pivot d'attelage puisse dégager la sellette d'attelage, environ 12 à 18 po (30 à 46 cm).

REMARQUE

NE CONDUISEZ PAS le tracteur sans la remorque.

- Si le tracteur est équipé d'une suspension pneumatique arrière, dégonflez (déchargez) la suspension arrière suffisamment pour que la sellette d'attelage se sépare en douceur de la remorque.

Illustration 18: Symbole de décharge de suspension



- Facilitez l'avance du tracteur, en dégageant la remorque.
- Si la suspension arrière a été dégonflée, il faut la ramener à sa hauteur normale.

7.4 Sellette d'attelage à réglage pneumatique

SELLETTE D'ATTELAGE À RÉGLAGE PNEUMATIQUE



La sellette d'attelage à réglage pneumatique est une fonction en option pour ces véhicules. Ces véhicules sont pourvus d'un verrou sur le dispositif coulissant de la sellette d'attelage, commandé par un sélecteur sur le panneau de commande des accessoires. Pour actionner ce verrou, déplacez la commande dans la position appropriée. En mettant la commande en position de DÉVERROUILLAGE, vous pouvez faire glisser la sellette d'attelage dans diverses positions en fonction de la répartition de masse recherchée. Cette commande est munie d'un dispositif de protection pour empêcher le conducteur de l'actionner accidentellement ou de déverrouiller le système.

AVERTISSEMENT

NE DÉPLACEZ PAS la sellette d'attelage alors que la remorque est en mouvement. Votre charge pourrait bouger de façon soudaine, entraînant la perte de contrôle du véhicule. Ne conduisez jamais le véhicule lorsque la commande est en position UNLOCK (déverrouillée). Après avoir verrouillé la sellette d'attelage, vérifiez-la toujours pour vous assurer que le verrou est bien engagé. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

COMMENT FAIRE GLISSER LA SELLETTE

AVERTISSEMENT

NE DÉPLACEZ PAS la sellette d'attelage alors que la remorque est en mouvement. Votre charge pourrait bouger de façon soudaine, entraînant la perte de contrôle du véhicule. Ne conduisez jamais le véhicule lorsque la commande est en position UNLOCK (déverrouillée). Après avoir verrouillé la

sellette d'attelage, vérifiez-la toujours pour vous assurer que le verrou est bien engagé. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

AVERTISSEMENT

N'essayez PAS de faire coulisser la sellette d'attelage avant que toutes les personnes aient quitté le véhicule et qu'il n'y ait plus d'obstacles. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

REMARQUE

Cette procédure suppose une remorque connectée. Le pivot de la remorque doit être verrouillé dans la sellette d'attelage lors du changement de position de la glissière.

1. Placez le tracteur et la remorque en ligne droite sur un sol ferme et plat.
2. Placez le tracteur au point mort et serrez les freins de stationnement du

tracteur et de la remorque.

3.



ATTENTION

Assurez-vous que les freins du tracteur et de la remorque sont engagés avant de faire glisser la sellette d'attelage. Le fait de ne pas serrer les freins pourrait entraîner un glissement incontrôlé de la sellette d'attelage et endommager le tracteur ou la remorque. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Déverrouillez la glissière en repositionnant le commutateur de la glissière de la sellette d'attelage.

Illustration 19: Symbole de la glissière de sellette



4. Inspecter et vérifier que les pistons de verrouillage se sont entièrement retirés des glissières de la sellette.
- Si les pistons de verrouillage n'ont pas été complètement retirés, déplacez légèrement le

tracteur pour repositionner les pistons et inspectez à nouveau.

- Si les plongeurs ne sont toujours pas complètement retirés, abaissez la béquille et dégonflez la suspension arrière (si disponible) pour diminuer la pression sur la glissière.

Illustration 20: Symbole de décharge de suspension



- Desserrez le frein de stationnement du tracteur, mais laissez les freins de la remorque enclenchés.
- Faites avancer ou reculer lentement le tracteur et arrêtez-le à la position souhaitée.
- Verrouillez la glissière en ramenant l'interrupteur de la glissière de la sellette à sa position précédente.
- Inspectez et vérifiez que les pistons de verrouillage sont entièrement insérés dans les glissières de la sellette.

 -



AVERTISSEMENT

N'utilisez pas le véhicule si les pistons de verrouillage

ne sont pas complètement insérés dans la glissière de la sellette d'attelage. Faire fonctionner le véhicule alors que les pistons ne sont pas complètement insérés pourrait entraîner un déplacement inattendu du coulisseau, ce qui entraînerait une perte de contrôle du véhicule. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Si les pistons de verrouillage ne sont pas complètement insérés dans la voie, déplacez légèrement le tracteur pour repositionner les pistons et inspectez à nouveau.

- Si la béquille a été abaissée, relevez-la.
- Si la suspension arrière a été dégonflée, il faut la ramener à sa hauteur normale.

8 SYSTÈME DE POST-TRAITEMENT DU MOTEUR

Si votre véhicule est équipé d'un moteur diesel, le système d'échappement comprend un système de post-traitement des gaz d'échappement (EAS) afin de contrôler les émissions. Le système EAS comprend les éléments suivants :

- Filtre à particules diesel (DPF)
- Réduction catalytique sélective (SCR)
- Filtre à fluide d'échappement diesel (DEF)
- Réservoir de DEF
- Injecteur de DEF (liquide d'échappement diesel)
- commutateur de DPF
- Signaux d'avertissement

Le filtre à particules diesel (DPF) retient la suie en provenance des gaz d'échappement. Le système SCR utilise du liquide d'échappement diesel (DEF) pour réduire les niveaux d'oxydes d'azote (NOx) dans les gaz d'échappement du moteur. L'EAS nettoie (régénère) le DPF périodiquement.

Pour plus de renseignements sur le fonctionnement du système de post-traitement des gaz d'échappement et les avertissements connexes, veuillez consulter le supplément qui s'y rapporte.

CHAPITRE 5: ENTRETIEN

| | | |
|----|--|-----|
| 1 | Programme d'entretien d'un véhicule neuf..... | 182 |
| 2 | Programme d'entretien..... | 185 |
| 3 | Lubrifiants..... | 215 |
| 4 | Vérification du niveau d'huile..... | 216 |
| 5 | Inspection du liquide de direction assistée..... | 217 |
| 6 | Système d'air..... | 217 |
| 7 | Système de freinage..... | 225 |
| 8 | Inspection des freins à tambour..... | 227 |
| 9 | Entretien de la cabine..... | 228 |
| 10 | Entretien du système de refroidissement..... | 233 |
| 11 | Systèmes de retenue de sécurité – Inspection..... | 239 |
| 12 | Essuie-glaces/lave-glace de pare-brise..... | 242 |
| 13 | Installation électrique..... | 242 |
| 14 | Entretien du moteur..... | 251 |
| 15 | Éclairage extérieur..... | 258 |
| 16 | Circuit de carburant..... | 260 |
| 17 | Châssis..... | 262 |
| 18 | Essieu et suspension avant..... | 264 |
| 19 | Entretien du système de chauffage et de climatisation..... | 266 |
| 20 | Insonorisation et système antipollution..... | 270 |
| 21 | Essieu et suspension arrière..... | 272 |

| | | |
|----|---|-----|
| 22 | Direction..... | 276 |
| 23 | Chaîne cinématique..... | 278 |
| 24 | Dimensions..... | 279 |
| 25 | Roues..... | 282 |
| 26 | Entretien de la boîte de vitesses..... | 284 |
| 27 | Embrayage mécanique..... | 285 |
| 28 | Tableaux de référence des spécifications..... | 286 |
| 29 | Mises à jour logicielles par liaison radio (Over-the-Air ou « OTA »)..... | 296 |

1 PROGRAMME D'ENTRETIEN D'UN VÉHICULE NEUF

1.1 Premier jour

| |
|---|
| Premier jour |
| Effectuez un alignement total du véhicule une fois qu'une carrosserie est installée sur le châssis du camion. |
| Boulon des joints en U de direction <ul style="list-style-type: none"> • Voir Spécifications de couple de serrage des boulons de l'arbre de direction à la page 278 pour les instructions d'entretien. |
| Suspension avant – Brides en « U » <ul style="list-style-type: none"> • Vérifiez l'état général et le serrage des écrous. Serrez les étriers à l'aide d'une clé dynamométrique calibrée à la valeur de couple spécifiée. (Consultez Brides en « U » de suspension, classe 8 à la page 293 pour les consignes d'entretien.) |

1.2 50 à 100 premiers milles (80 à 160 km)

| |
|--|
| 50 à 100 premiers milles (80 à 160 km)¹ |
| Montage des roues <ul style="list-style-type: none"> • Consultez la section Roues à la page 282 pour obtenir les consignes d'entretien. |

¹ Veillez à ce que tous les intervalles d'entretien conduisant à ce point soient répétés pendant cet intervalle avant la fin de ceux listés ci-dessous.

1.3 Les premiers 2 000 mi/3 218 km

| |
|--|
| 2 000 premiers milles (3 218 km)¹ |
| Couple de serrage de l'étrier d'essieu avant <ul style="list-style-type: none"> • Consultez les sections Boulons en U de suspension, classe 8 à la page 293 pour les instructions d'entretien. |
| Colliers de serrage du refroidisseur d'air de suralimentation et du tuyau d'admission d'air <ul style="list-style-type: none"> • Resserrez les organes d'assemblage au couple prescrit. Consultez les Valeurs de couple des colliers de tuyaux et de flexibles à la page 292 pour les instructions d'entretien. |

¹ Veillez à ce que tous les intervalles d'entretien effectués jusqu'à présent soient répétés pendant cet intervalle avant la fin de ceux listés ci-dessous.

1.4 Les premiers 2 000 mi/3 218 km

2 000 premiers milles (3 218 km)¹

Organes d'assemblage de la suspension arrière

- Reportez-vous à la section Essieu et suspension arrière à la page 272 pour les consignes d'entretien.

¹ Veillez à ce que tous les intervalles d'entretien effectués jusqu'à présent soient répétés pendant cet intervalle avant la fin de ceux listés ci-dessous.

1.5 Premiers 4 800 à 8 000 km/3 000 à 5 000 mi

Premiers 4 800 à 8 000 km/3 000 à 5 000 mi¹

Lubrification de la boîte de vitesses

- Consultez le manuel de l'opérateur de la boîte de vitesses pour les consignes d'entretien.

Lubrification de l'essieu.

- Pour les essieux Meritor, consultez le manuel Meritor fourni avec le véhicule pour les consignes d'entretien.
- Pour les essieux Eaton/Dana, consultez le manuel Eaton/Dana fourni avec le véhicule pour les consignes d'entretien.

¹ Veillez à ce que tous les intervalles d'entretien conduisant à ce point soient répétés pendant cet intervalle avant la fin de ceux indiqués ci-dessous.

2 PROGRAMME D'ENTRETIEN

2.1 Programme d'entretien

Le programme d'entretien préventif débute par les vérifications de routine quotidiennes et hebdomadaires. Vérifications quotidiennes à la page 24. Les vérifications de routine du véhicule peuvent éviter des travaux de réparation importants, coûteux et chronophages. Votre véhicule fonctionnera mieux, sera plus sécuritaire et durera plus longtemps. Si vous négligez d'effectuer l'entretien recommandé, la garantie de votre véhicule peut être annulée. Certaines procédures d'entretien nécessitent des qualifications et de l'équipement que vous ne possédez peut-être pas. Dans un pareil cas, rendez-vous avec votre véhicule dans un centre d'entretien et de réparation agréé.



AVERTISSEMENT

Arrêter le véhicule et le laisser refroidir avant de travailler à proximité des composants du moteur ou du système d'échappement. Les liquides et les composants chauds du véhicule peuvent causer des brûlures par

simple contact. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.



AVERTISSEMENT

Si le moteur doit tourner pour procéder à l'inspection, faire preuve de vigilance et de prudence autour du moteur en permanence. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.



AVERTISSEMENT

Si le travail doit être effectué pendant que le moteur est en marche, toujours :

- S'assurer que la transmission est au point mort (**N**) ou en position de stationnement (**P**)
- Serrer le frein de stationnement.
- Bloquer les roues

Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.



AVERTISSEMENT

NE PAS porter de vêtements amples ou déchirés, de bijoux ou d'accessoires. Attacher les cheveux. Les matériaux amples ou pendants peuvent être happés par les pales du ventilateur ou par toute autre pièce mobile. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.



AVERTISSEMENT

Si vous devez travailler sous le véhicule, supportez-le toujours à l'aide de chandelles appropriées. Un cric conventionnel ne convient pas dans ce cas. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

**AVERTISSEMENT**

Lorsque vous travaillez sous le véhicule, les roues au sol (non soutenues), s'assurer que :

- Le véhicule se trouve sur un sol dur et horizontal.
- Le frein de stationnement est serré.
- Toutes les roues (avant et arrière) sont bloquées.
- La clé de contact est retirée pour empêcher le véhicule de démarrer.

Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

**AVERTISSEMENT**

Ne laissez jamais un moteur tourner dans un local clos, non aéré. Les gaz échappement contiennent du monoxyde de carbone, un gaz incolore et inodore. L'inhalation de monoxyde de carbone peut être mortelle. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

**AVERTISSEMENT**

Débranchez le câble de masse de la batterie chaque fois que vous travaillez sur le système d'alimentation de carburant ou sur le système électrique. Lorsque vous travaillez à proximité du carburant, NE FUMEZ PAS et ne travaillez pas à proximité d'appareils de chauffage ou d'autres sources de chaleur dangereuse. Gardez un extincteur homologué à portée de main. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Les pages suivantes renferment un tableau des tâches d'entretien affichant les intervalles nécessaires pour chaque tâche sur la droite du tableau. La partie supérieure du tableau comporte le guide des intervalles d'entretien et son calendrier. Certaines tâches dépendent de l'utilisation du véhicule. Celles-ci seront indiquées en tant que tâches distinctes et comporteront les mots « SUR ROUTE », « LIVRAISON URBAINE » ou « HORS ROUTE » à la suite de la description. Ces tâches sont différenciées, car elles dépendent de l'environnement d'utilisation du véhicule. La mention « sur autoroute » concerne les

applications où le véhicule N'EST PAS utilisé hors des routes pavées pendant son utilisation normale. La mention « livraison urbaine » implique les applications nécessitant des arrêts et départs fréquents au cours de l'utilisation normale, tandis que le recours à l'autoroute est plus rare et se fait pendant de courtes périodes.

La mention « hors autoroute » concerne les applications où le véhicule peut rouler hors des routes pavées de façon régulière ou non ou même pendant de courts moments. Veuillez communiquer avec un concessionnaire agréé pour l'entretien pour toute question concernant vos intervalles d'entretien. Consultez le fournisseur pour obtenir des recommandations précises en cas de différences entre ces recommandations et celles du tableau et les recommandations du fournisseur de composants.

- La périodicité de vidange d'huile de graissage du moteur n'est pas présentée ici. Pour des recommandations, reportez-vous à votre manuel de l'utilisation du moteur. Pour toute information sur les procédures d'entretien, consultez le manuel d'entretien de votre véhicule.
- Le lubrifiant de remplissage initial pour essieu moteur doit faire l'objet d'une vidange avant la fin du premier intervalle d'entretien programmé.

Consultez le guide d'utilisation du fabricant d'essieux pour connaître les spécifications de lubrification et les intervalles d'entretien recommandés.

- L'huile de remplissage initiale pour boîtes de vitesses manuelles doit faire l'objet d'une vidange avant la fin du premier intervalle d'entretien prévu. Reportez-vous au guide d'utilisation du fabricant de boîtes de vitesses pour connaître les normes de lubrification et les intervalles d'entretien recommandés.
- Si votre véhicule est équipé d'une boîte de vitesses automatique, consultez le manuel de l'utilisateur pertinent fourni avec le véhicule afin de connaître les intervalles de vérification et de vidange du lubrifiant.

2.2 Après les 24 000 km (15 000 mi) initiaux ou lors du premier entretien préventif

| Après les 24 000 km/15 000 mi initiaux ou lors du premier entretien préventif ¹ | |
|--|---|
| Brides de ressort de la suspension avant | <ul style="list-style-type: none"> • (SUR ROUTE) Vérifiez l'état général et le serrage des écrous. Serrez les écrous au couple spécifié, selon les besoins (consultez Brides en « U » de suspension, classe 8 à la page 293 pour les consignes d'entretien). • (PROFESSIONNEL) Vérifiez l'état général et le serrage des écrous. Serrez les brides centrales après un ou deux jours d'utilisation. Puis serrez les écrous au couple prescrit selon les besoins; (consultez Brides en « U » de suspension, classe 8 à la page 293 pour les consignes d'entretien.) |
| Essieu moteur (SISU) – Carter d'essieu | <ul style="list-style-type: none"> • Consultez le manuel SISU fourni avec le véhicule. |
| Suspension arrière – Brides en « U » | <ul style="list-style-type: none"> • Vérifiez le couple de serrage. Serrez-les au couple prescrit, au besoin. (Consultez Brides de ressort de suspension, classe 8 à la page 293 pour les instructions d'entretien.) |
| Suspension arrière – Supports de montage et organes d'assemblage | <ul style="list-style-type: none"> • Vérifiez l'état et le couple des organes d'assemblage. Serrez à la valeur de couple spécifiée au besoin; (consultez Essieu et suspension arrière à la page 272 pour les consignes d'entretien.) |
| Boîtes de vitesses principale et auxiliaire (incluant la boîte de vitesses automatisée Eaton ou PACCAR) – Boîtes de vitesses et boîtes de transfert principale et auxiliaire | <ul style="list-style-type: none"> • Vérifiez-les afin d'y déceler des dommages visibles, des signes de surchauffe et des fuites. (Reportez-vous à la section Entretien de la boîte de vitesses à la page 284 pour les consignes d'entretien.) |
| Transmission principale et auxiliaire (y compris la transmission automatisée Eaton ou PACCAR) – Transmission principale et auxiliaire (HORS ROUTE) | <ul style="list-style-type: none"> • Vidangez le lubrifiant pendant qu'il est chaud. Rincez chaque ensemble avec de l'huile de rinçage propre. (Reportez-vous à la section Entretien de la boîte de vitesses à la page 284 pour les consignes d'entretien.) |

| Après les 24 000 km/15 000 mi initiaux ou lors du premier entretien préventif ¹ |
|---|
| <p>Boîte de vitesses auxiliaire – Boîte de transfert Cotta TR2205, Fabco TC142/TC143/TC170/ TC270 ou Marmon-Harrington MVG2000/ MVG2000SD</p> <ul style="list-style-type: none"> • Consultez le manuel Cotta, Fabco ou Marmon-Harrington fourni avec le véhicule. |
| <p>Refroidissement – Flexibles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vérifiez le radiateur et les flexibles de chauffage pour voir s'il y a des fuites. (Reportez-vous à la section Entretien du système de refroidissement <u>à la page 233</u> pour les consignes d'entretien.) |
| <p>Refroidissement – Embrayage de ventilateur</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vérifiez-le afin d'y déceler des fuites d'air. Vérifiez les roulements de la commande du ventilateur (tournez la poulie dans les deux sens pour vérifier l'usure des roulements de moyeu). (Consultez Ventilateur de moteur <u>à la page 254</u> pour obtenir les consignes d'entretien.) |
| <p>Refroidissement – Électrovanne</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vérifiez l'engagement et le désengagement corrects de l'entraînement du ventilateur. (Reportez-vous à la section Ventilateur de moteur <u>à la page 254</u> pour les consignes d'entretien.) |
| <p>Direction assistée – Réservoir (SUR ROUTE)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vidangez, remplacez le filtre et faites l'appoint; (consultez Liquide de direction assistée <u>à la page 277</u> pour les consignes d'entretien.) |
| <p>Direction assistée – Réservoir (HORS ROUTE)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Effectuer la vidange, remplacer le filtre et refaire l'appoint. (Consultez Liquide de direction assistée <u>à la page 277</u> pour les consignes d'entretien.) |
| <p>Composants de direction – Écrou à créneaux de la biellette de direction et goujon sphérique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vérifiez-en le couple de serrage : serrez-les au besoin au couple prescrit si nécessaire. (Consultez Système de la direction <u>à la page 276</u> pour les consignes d'entretien.) |
| <p>Composants de direction – Boulon et écrou de serrage de la bielle pendante</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vérifiez-en le couple de serrage : serrez-les au besoin au couple prescrit si nécessaire. (Consultez Système de la direction <u>à la page 276</u> pour les consignes d'entretien.) |

| Après les 24 000 km/15 000 mi initiaux ou lors du premier entretien préventif ¹ | |
|---|--|
| Composants de direction – Arbre intermédiaire de direction | <ul style="list-style-type: none"> Vérifiez le couple de serrage du boulon et de l'écrou de serrage. (Consultez Spécifications de couple de serrage des boulons de l'arbre de direction à la page 278 pour les instructions d'entretien.) |
| Composants de direction – Accouplements universels de l'arbre de direction intermédiaire (SUR ROUTE) | <ul style="list-style-type: none"> Graissez-les [graisse haute tenue EP NLGI no 2, -10 à 325 °F (-23 à 163 °C)]. (Consultez Système de la direction à la page 276 pour les consignes d'entretien.) |
| Composants de direction – Accouplements universels de l'arbre de direction intermédiaire (HORS ROUTE ou LIVRAISON URBAINE) | <ul style="list-style-type: none"> Graissez-les [graisse haute tenue EP NLGI no 2, -10 à 325 °F (-23 à 163 °C)]. (Consultez Système de la direction à la page 276 pour les consignes d'entretien.) |
| Composants de direction – Bielle de direction et cages de rotule (SUR ROUTE) | <ul style="list-style-type: none"> Graissez (graisse Chevron Delo EP NLGI-2 ou équivalent). (Consultez Système de la direction à la page 276 pour les consignes d'entretien.) |
| Composants de direction – Bielle de direction et cages de rotule (HORS ROUTE ou LIVRAISON URBAINE) | <ul style="list-style-type: none"> Graissez (graisse Chevron Delo EP NLGI-2 ou équivalent). (Consultez Système de la direction à la page 276 pour les consignes d'entretien.) |
| Carburant et réservoirs – Sangles de réservoir de carburant | |
| Arbres de transmission – Élément coulissant et accouplements universels modèles SPL-90, 1710 et 1810 | <ul style="list-style-type: none"> Graissez-les. ² |
| Arbres de transmission – Éléments coulissants et accouplements universels modèles SPL-140, 140HD, 170, 170HD, 250 et 250HD (HORS ROUTE) | <ul style="list-style-type: none"> Graissez-les. ³ |
| Électricité et éclairage – Unité de boîte de vitesses de niveau des réservoirs de carburant et de liquide d'échappement diesel | <ul style="list-style-type: none"> Vérifiez les vis de montage et les connexions électriques afin de détecter tout fil ou connecteur usé ou endommagé. ⁴ |

¹ Veillez à ce que tous les intervalles d'entretien à ce point soient répétés pendant cet intervalle avant la fin de ceux listés ci-dessous.

² Utilisez uniquement des lubrifiants pour arbre de transmission approuvés par Spicer pour graisser les joints universels Spicer.

³ Utilisez uniquement des lubrifiants pour arbre de transmission approuvés par Spicer pour graisser les joints universels Spicer.

⁴ Utilisez uniquement des lubrifiants approuvés Spicer lors du graissage des joints universels Spicer

2.3 Intervalles spécifiques aux composants

Ces tâches d'entretien doivent être revues à chaque intervalle d'entretien. Elles ne sont pas spécifiques à un intervalle.

| Intervalles spécifiques aux composants ¹ |
|---|
| <p>Essieu moteur (Dana) – Carter d'essieu</p> <ul style="list-style-type: none"> Consultez le manuel Dana fourni avec le véhicule. |
| <p>Essieu moteur (Meritor Line Haul/SUR ROUTE)</p> <ul style="list-style-type: none"> Consultez le manuel Meritor fourni avec votre véhicule. |
| <p>Essieu moteur (Meritor City Delivery/HORS ROUTE)</p> <ul style="list-style-type: none"> Consultez le manuel Meritor fourni avec votre véhicule. |
| <p>Essieu avant – spécialisé (PACCAR) – Coussinets de pivot d'attelage, paliers de butée et embouts à rotule de biellette de direction (HORS ROUTE)</p> <ul style="list-style-type: none"> Lubrifiez-les à l'aide d'une graisse approuvée. Chaque semaine sans égard au kilométrage. (Consultez Essieu et suspension avant à la page 264 pour les consignes d'entretien.) |
| <p>Essieu avant – spécialisé (PACCAR) – Arbres de pivot de fusée, paliers de butée, pivots d'attelage, clavettes mobiles, embouts de biellette de direction, butées de direction et coussinets (HORS ROUTE)</p> <ul style="list-style-type: none"> Vérifiez-les afin d'y déceler de l'usure, des dommages et du jeu axial. Utilisez des cales ou remplacez au besoin. Chaque semaine sans égard au kilométrage. (Consultez Essieu et suspension avant à la page 264 pour les consignes d'entretien.) |
| <p>Prise d'air (filtre à air)</p> <ul style="list-style-type: none"> Remplacez l'élément du filtre à air d'admission du moteur. Lorsque l'indicateur de colmatage l'impose ou que le guide d'utilisation du motoriste le recommande. (Consultez Système d'admission d'air à la page 255 pour les consignes d'entretien.) |
| <p>Embrayage – Liquide d'embrayage hydraulique</p> <ul style="list-style-type: none"> Renouvelez le liquide et purgez le circuit. 240 000 milles (384 000 km) ou 2 ans, selon la première éventualité. (Consultez Embrayage mécanique à la page 285 pour les consignes d'entretien.) |

| Intervalles spécifiques aux composants ¹ | |
|--|---|
| Pneus et roues – Pneus | <ul style="list-style-type: none"> Vérifiez-en la pression de gonflage. Vérifiez chaque semaine la pression à froid des pneus. (Consultez Pneus à la page 279 pour obtenir les consignes d'entretien.) |
| Arbres de transmission – Élément coulissant et accouplements universels modèles SPL-90, 1710 et 1810 | <ul style="list-style-type: none"> Inspectez-les. L'inspection des accouplements universels doit être effectuée chaque fois qu'un véhicule se présente pour un entretien programmé. |
| Arbres de transmission – Élément coulissant et accouplements universels modèle SPL-100 | <ul style="list-style-type: none"> Inspectez-les. L'inspection des accouplements universels doit être effectuée chaque fois qu'un véhicule se présente pour un entretien programmé. |
| Arbres de transmission – Éléments coulissants modèles SPL-140/140HD/170/170HD/250/250HD et joints de cardan (« SUR AUTOROUTE » et « TRANSPORT LONGUE DISTANCE ») | <ul style="list-style-type: none"> Inspectez-les. L'inspection des accouplements universels doit être effectuée chaque fois qu'un véhicule se présente pour un entretien programmé. |
| Arbres de transmission – Éléments coulissants et accouplements universels modèles SPL-140XL/170XL/250XL (HORS ROUTE) | <ul style="list-style-type: none"> Graissez-les.² 1er intervalle à 350 000 mi (560 000 km), puis tous les 100 000 mi (160 000 km) par la suite. |
| Arbres de transmission – Éléments coulissants et accouplements universels modèles SPL-140XL/170XL/250XL (SUR AUTOROUTE et TRANSPORT LONGUE DISTANCE) | <ul style="list-style-type: none"> Inspectez-les. L'inspection des accouplements universels doit être effectuée chaque fois qu'un véhicule se présente pour un entretien programmé. |
| Arbres de transmission – Éléments coulissants et accouplements universels modèles SPL-140XL/170XL/250XL (HORS ROUTE et EN VILLE) | <ul style="list-style-type: none"> Inspectez-les. L'inspection des accouplements universels doit être effectuée chaque fois qu'un véhicule se présente pour un entretien programmé. |
| Système de post-traitement – Filtre à particules diesel | <ul style="list-style-type: none"> Nettoyez le filtre. Reportez-vous au manuel d'entretien du moteur. |

| Intervalles spécifiques aux composants ¹ |
|---|
| <p>Système de post-traitement – Module d'alimentation en fluide d'échappement diesel</p> <ul style="list-style-type: none"> Remplacez le filtre. Reportez-vous au manuel d'entretien du moteur. |
| <p>Air – Sécheur d'air (SUR ROUTE)</p> <ul style="list-style-type: none"> 360 000 mi/576 000 km (consultez Entretien du dessiccateur d'air à la page 220 pour les consignes d'entretien.) |
| <p>Moteur – Basique. Les recommandations afférentes à l'entretien et aux intervalles d'entretien figurent dans le manuel d'utilisation et d'entretien du fabricant fourni avec le véhicule. Les recommandations du fabricant du moteur varient en fonction du modèle de moteur. Des informations sont également disponibles auprès des concessionnaires agréés, des centres de service agréés du fabricant du moteur et sur le site Web du fabricant du moteur.</p> |
| <p>Sécurité – Ceintures de sécurité à trois points d'ancrage</p> <ul style="list-style-type: none"> Inspectez-les. 20 000 milles (32 000 km) – Si le véhicule est exposé à un environnement ou à des conditions de service particulièrement intenses, il peut être nécessaire d'effectuer ces inspections plus fréquemment. (Consultez Systèmes de retenue de sécurité – Inspection à la page 239 pour les consignes d'entretien.) |

¹ Veillez à ce que tous les intervalles d'entretien effectués jusqu'à présent soient répétés pendant cet intervalle avant la fin de ceux listés ci-dessous.

² Utilisez uniquement des lubrifiants pour arbre de transmission approuvés par Spicer pour graisser les joints universels Spicer.

2.4 Tous les 24 000 km/15 000 mi/mois

| Tous les 24 000 km (15 000 mi) – Mois ¹ |
|--|
| <p>Châssis – sellette d'attelage</p> <ul style="list-style-type: none"> Vérifiez si le pivot et la plaque d'attelage sont usés : graissez (graisse NLGI n° 2). (Consultez Entretien mensuel de la sellette à la page 263 pour les consignes d'entretien.) |
| <p>Suspension avant – Goupilles à ressort</p> <ul style="list-style-type: none"> Vérifiez le fonctionnement. (Consultez Essieu et suspension avant à la page 264 pour les consignes d'entretien.) |

| Tous les 24 000 km (15 000 mi) – Mois ¹ | |
|--|---|
| Étriers de suspension avant – Étriers (HORS AUTOROUTE) | <ul style="list-style-type: none"> • Vérifiez l'état général et le serrage des écrous. Serrez les brides centrales après un ou deux jours d'utilisation. Serrez ensuite les écrous à la valeur de couple prescrite, au besoin. (Consultez Brides de ressort de suspension, classe 8 à la page 293 pour les instructions d'entretien.) |
| Essieu moteur – Professionnel (PACCAR) – Ensemble d'essieu | <ul style="list-style-type: none"> • Vérifier le niveau d'huile • Inspectez visuellement les éventuels dommages et fuites. |
| Essieu moteur – Professionnel (PACCAR) – Reniflard | <ul style="list-style-type: none"> • Vérifiez-en le fonctionnement. Si le bouchon ne tourne pas librement, remplacez-le. |
| Essieu moteur (Meritor City Delivery / HORS ROUTE) – Carter d'essieu | <ul style="list-style-type: none"> • Consultez le manuel Meritor fourni avec votre véhicule. |
| Essieu moteur (Meritor City Delivery / HORS ROUTE) – Reniflard | <ul style="list-style-type: none"> • Consultez le manuel Meritor fourni avec votre véhicule. |
| Freins à tambour (tous) – Régleurs de jeu | <ul style="list-style-type: none"> • Vérifiez la course de la tige de piston et vérifiez le bras de commande afin d'y déceler des fissures. Réglez-les lors du regarnissage. (Consultez Régleur de jeu automatique à la page 227 pour les consignes d'entretien.) • Graissez (graisse NLGI n° 2). |
| Freins à tambour (tous) – Circuit pneumatique des freins | <ul style="list-style-type: none"> • Vérifiez les conduites d'air et les raccords afin d'y déceler des fuites. Réglez-en au besoin l'acheminement pour prévenir leur abrasion. Vérifiez l'installation et l'état du réservoir. (Consultez Comment vérifier si le système d'air comprimé présente des fuites à la page 223 pour les consignes d'entretien.) |
| Moyeu, tambour et enjoliveur – Enjoliveurs | <ul style="list-style-type: none"> • Nettoyez le voyant de liquide. Vérifiez si le bouchon central, la bride de fixation et le bouchon de remplissage fuient et s'ils sont bien posés. Remplacez toutes les pièces brisées ou endommagées. Vérifiez le niveau de lubrifiant et faites l'appoint au besoin. (Consultez Roues à la page 282 pour obtenir les consignes d'entretien.) |

| Tous les 24 000 km (15 000 mi) – Mois ¹ |
|---|
| <p>Transmission principale et auxiliaire – Généralités (SUR LA ROUTE et LIVRAISON URBAINE)</p> <ul style="list-style-type: none"> Inspectez l'extérieur à la recherche de fuites. Vérifiez le niveau de l'huile : remplissez au besoin (consultez Entretien de la boîte de vitesses à la page 284 pour obtenir les consignes d'entretien.) Inspectez les joints extérieurs pour vous assurer qu'ils ne sont pas endommagés et remplacez-les au besoin. |
| <p>Boîte de vitesses auxiliaire – Boîte de transfert Cotta TR2205, Fabco TC142/TC143/TC170/ TC270 ou Marmon-Harrington MVG2000/ MVG2000SD</p> <ul style="list-style-type: none"> Consultez le manuel Cotta, Fabco ou Marmon-Harrington fourni avec le véhicule. |
| <p>Prise d'air – Préfiltre</p> <ul style="list-style-type: none"> Remplacez/nettoyez le prénettoyant de filtre à air, le cas échéant. |
| <p>Pneus et roues – Pneus</p> <ul style="list-style-type: none"> Vérifiez-les afin d'y déceler des entailles, une usure irrégulière, des écrous manquants, des flancs endommagés, etc. (Consultez Système d'admission d'air à la page 255 pour les consignes d'entretien.) |
| <p>Pneus et roues – Roues à disque</p> <ul style="list-style-type: none"> Vérifiez le disque de roue afin d'y déceler des fissures ou des irrégularités de surface. Vérifiez le bord de la jante et la portée du talon pour déceler tout dommage. Remplacez toute roue endommagée – NE TENTEZ PAS DE LES RÉPARER. (Consultez Pneus à la page 279 pour obtenir les consignes d'entretien.) |
| <p>Pneus et roues – Jantes démontables</p> <ul style="list-style-type: none"> Vérifiez si l'anneau de montage, le crochet de jante, la bague de côté ou la bague d'arrêt sont endommagés : remplacez-les au besoin. (Consultez la section Roues à la page 282 pour obtenir les consignes d'entretien.) |
| <p>Pneus et roues – Écrous et goujons de roue</p> <ul style="list-style-type: none"> Vérifiez si les organes d'assemblage sont bien serrés et serrez-les au besoin au couple prescrit. (Consultez la section Roues à la page 282 pour obtenir les consignes d'entretien.) Vérifiez si les angles des écrous hexagonaux sont endommagés, si les filets sont dénudés ou endommagés et si la corrosion y est excessive : nettoyez-les ou remplacez-les au besoin. (Consultez la section Roues à la page 282 pour obtenir les consignes d'entretien.) |

| Tous les 24 000 km (15 000 mi) – Mois ¹ | |
|---|---|
| Direction assistée – Réservoir | <ul style="list-style-type: none"> Vérifiez le niveau de liquide. (Consultez Liquide de direction assistée à la page 277 pour les consignes d'entretien.) |
| Direction assistée – Cylindre d'assistance | <ul style="list-style-type: none"> Graissez (graisse Chevron Delo EP NLGI-2 ou équivalent). (Consultez Système de la direction à la page 276 pour les consignes d'entretien.) |
| Composants de direction – Biellette de direction et cages de rotule (HORS ROUTE ou LIVRAISON URBAINE) | <ul style="list-style-type: none"> Graissez-les [graisse haute tenue EP NLGI no 2, -10 à 325 °F (-23 à 163 °C)]. (Consultez Système de la direction à la page 276 pour les consignes d'entretien.) |
| Carburant et réservoirs – Marches du réservoir de carburant | <ul style="list-style-type: none"> Vérifiez que les plaques latérales contre le réservoir et les sangles du réservoir sont bien ajustées. Vérifiez si des marches sont endommagées ou cassées, si des boulons manquent, ou si la bague entre le réservoir et la plaque latérale est manquante. Remplacez toutes les pièces manquantes ou endommagées et ajuster au besoin. (Consultez Réservoir de carburant à la page 262 pour les consignes d'entretien.) |
| Arbres de transmission – Élément coulissant et accouplements universels modèles SPL-90, 1710 et 1810 | <ul style="list-style-type: none"> Graissez-les.² |
| Arbres de transmission – Élément coulissant et accouplements universels modèle SPL-100 | <ul style="list-style-type: none"> Graissez-les.³ |
| Boîtes à batteries, coffres à outils et marches – Câbles de batterie | <ul style="list-style-type: none"> Vérifiez l'état des câbles, des colliers de serrage à coussinet, des courroies d'attache en nylon et leur acheminement. Remplacez le collier de serrage à coussinet si son caoutchouc est détérioré. Réparez ou serrez les bornes, et fixez les câbles pour en prévenir l'abrasion. Remplacez les câbles endommagés (entailles, fissures ou usure excessive). (Consultez Batteries à la page 247 pour les consignes d'entretien.) |

| Tous les 24 000 km (15 000 mi) – Mois ¹ |
|--|
| <p>Boîtes à batteries, coffres à outils et marches – Câbles à batteries, boîtes à batteries, coffres à outils et marches – Batteries (HORS ROUTE)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vérifiez-les afin d'y déceler des fissures ou des dommages et afin d'examiner le niveau de l'électrolyte, l'état des bornes et le serrage des attaches. (Consultez Batteries <u>à la page 247</u> pour les consignes d'entretien.) |
| <p>Boîtes à batteries, coffres à outils et marches – Boîte et plateau à batteries (HORS ROUTE)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vérifiez l'intégrité de la boîte. Nettoyez le tube de vidange et vérifiez s'il y a une fuite d'acide. Vérifiez l'état de tout l'équipement fixé sous la boîte. (Consultez Batteries <u>à la page 247</u> pour les consignes d'entretien.) |
| <p>Boîtes à batteries, coffres à outils et marches – Organes d'assemblage des câbles de batterie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vérifiez les organes d'assemblage des câbles de batterie et serrez-les au besoin au couple de 13,6-20,3 N·m (10-15 lb-pi), tel que prescrit sur l'étiquette de la batterie. (Consultez Batteries <u>à la page 247</u> pour les consignes d'entretien.) |
| <p>Électricité et éclairage – Témoins d'avertissement dans la barre lumineuse</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contrôlez la position de démarrage pour vérifier la fonction de contrôle des ampoules et des systèmes. Consultez Vérification des ampoules <u>à la page 58</u> pour les consignes d'entretien.) |
| <p>Électricité et éclairage – Clignotants, feux d'arrêt, feux de recul et signaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faites-en l'inspection visuelle. (Consultez Vérifications quotidiennes <u>à la page 24.</u>) |
| <p>Électrique et éclairage – Faisceaux de câblage d'alimentation électrique (moteur, boîte de vitesses, etc.)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vérifiez si l'isolant est usé ou endommagé, si les bornes sont corrodées, si les fils sont effilochés et s'il y a des fuites d'huile ou de liquide sur les connecteurs ou le câblage. (Consultez Système électrique <u>à la page 242</u> pour les consignes d'entretien.) |
| <p>Chauffage et climatisation – Climatiseur</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faites fonctionner le système. (Consultez Entretien du système de chauffage et de climatisation <u>à la page 266</u> pour les consignes d'entretien.) |
| <p>Chauffage et climatisation – Filtre à air frais de la cabine (SUR ROUTE)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inspectez et nettoyez, remplacez au besoin. (Consultez Comment remplacer le filtre d'un climatiseur pour les applications qui ne sont pas gérées avec la direction à droite <u>à la page 268</u> et Filtre de climatiseur pour un remplacement dans les cabines avec option pour la conduite à droite en position debout <u>à la page 269</u> pour les consignes d'entretien.) |

Tous les 24 000 km (15 000 mi) – Mois¹

Chauffage et climatisation – Filtre à air frais de cabine (HORS ROUTE)

- Inspectez et nettoyez, remplacez au besoin. (Consultez Comment remplacer le filtre d'un climatiseur pour les applications qui ne sont pas gérées avec la direction à droite à la page 268 et Filtre de climatiseur pour un remplacement dans les cabines avec option pour la conduite à droite en position debout à la page 269 pour les consignes d'entretien.)

Système de post-traitement – Système

- Effectuez une vérification pour déceler toute fuite et pour vous assurer d'un support approprié. (Consultez Insonorisation et système antipollution à la page 270 pour les consignes d'entretien.)

¹ Veillez à ce que tous les intervalles d'entretien conduisant à ce point soient répétés pendant cet intervalle avant la fin de ceux listés ci-dessous.

² Utilisez uniquement des lubrifiants pour arbre de transmission approuvés par Spicer pour graisser les joints universels Spicer.

³ Utilisez uniquement des lubrifiants pour arbre de transmission approuvés par Spicer pour graisser les joints universels Spicer.

2.5 Tous les 40 000 km/25 000 mi/6 mois

Tous les 40 000 km/25 000 mi/6 mois¹

Essieu avant – Transport grande distance (PACCAR) – Graisse pour joints de pivot d'attelage/embouts de biellette de direction

- Base au lithium multi-usage pour utilisation intensive : catégorie 1 ou 2. (Consultez Essieu et suspension avant à la page 264 pour les consignes d'entretien.)

¹ Veillez à ce que tous les intervalles d'entretien conduisant à ce point soient répétés pendant cet intervalle avant la fin de ceux listés ci-dessous.

2.6 Tous les 30 000 mi /48 000 km

| Tous les 48 000 km/30 000 mi ¹ |
|---|
| <p>Suspension avant – Goupilles à ressort</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lubrifiez-les à l'aide d'une graisse approuvée. (Consultez Essieu et suspension avant à la page 264 pour les consignes d'entretien.) |
| <p>Essieu d'entraînement – Linéaire (PACCAR) – Ensemble d'essieu</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vérifier le niveau d'huile et la présence éventuelle de fuites. • Inspectez visuellement les éventuels dommages et fuites. |
| <p>Essieu d'entraînement – Utilisation linéaire (PACCAR) – Reniflard</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vérifiez-en le fonctionnement. Si le bouchon ne tourne pas librement, remplacez-le. |
| <p>Essieu moteur – Professionnel (PACCAR) – Ensemble d'essieu</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vidangez et remplacez le lubrifiant à BASE MINÉRALE. |
| <p>Essieu d'entraînement (Meritor Line Haul/SUR ROUTE) – Carter d'essieu</p> <ul style="list-style-type: none"> • Consultez le manuel Meritor fourni avec votre véhicule. |
| <p>Essieu moteur (Meritor Line Haul/SUR ROUTE) – Reniflard</p> <ul style="list-style-type: none"> • Consultez le manuel Meritor fourni avec votre véhicule. |
| <p>Freins à tambour (tous) – Soupape de pédale de frein</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nettoyez la surface autour de la pédale, du soufflet et de la plaque de montage. Vérifiez l'intégrité du pivot et de la plaque de montage. Vérifiez si le soufflet du plongeur est fissuré. Graissez l'axe de roulement, l'axe de pivot et le plongeur (graisse NLGI no 2). (Consultez Vérification des freins à tambour à la page 227 pour les consignes d'entretien.) |
| <p>Freins à tambour (tous) – Garnitures de frein</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inspection : remplacez-les au besoin. (Consultez Vérification des freins à tambour à la page 227 pour les consignes d'entretien.) |
| <p>Moyeu, tambour et enjoliveur – Moyeux (non LMS)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vérifiez le jeu axial du roulement et l'ajuster au besoin. (Consultez Roues à la page 282 pour les consignes d'entretien.) |

| Tous les 48 000 km/30 000 mi¹ | |
|--|--|
| Moyeu, tambour et enjoleur – Joints de moyeu (tous) | <ul style="list-style-type: none"> Vérifiez s'il y a des fuites: remplacez-les au besoin. (Consultez Roues à la page 282 pour les consignes d'entretien.) |
| Moyeu, tambour et enjoleur – Tambours de frein | <ul style="list-style-type: none"> Vérifiez si la surface de freinage comporte des fissures, des points chauds, des éraillures, des rayures ou si la surface extérieure est très corrodée. Vérifiez la présence d'un faux-rond ou d'une surdimension [supérieur de 0,080 po (2 mm) au diamètre initial]. Remplacez au besoin. (Consultez Système de la direction à la page 225 pour les consignes d'entretien.) |
| Boîtes de vitesses principale et auxiliaire (incluant la boîte de vitesses PACCAR) – Boîtes de vitesses et boîtes de transfert principale et auxiliaire | <ul style="list-style-type: none"> Vérifiez que les bouchons de vidange sont bien serrés. (Consultez Entretien de la boîte de vitesse à la page 284 pour les consignes d'entretien.) |
| Boîtes de vitesses principale et auxiliaire (incluant la boîte de vitesses automatisée Eaton) – Boîtes de vitesses et boîtes de transfert principale et auxiliaire | <ul style="list-style-type: none"> Reportez-vous au manuel Eaton fourni avec votre véhicule. |
| Boîtes de vitesses principale et auxiliaire (incluant la boîte de vitesses PACCAR) – Boîtes de vitesses principale et auxiliaire | <ul style="list-style-type: none"> Vérifiez le niveau d'huile : remplissez au besoin. (Consultez Entretien de la boîte de vitesse à la page 284 pour les consignes d'entretien.) |
| Boîtes de vitesses principale et auxiliaire (incluant la boîte de vitesses automatisée Eaton) – Boîtes de vitesses principale et auxiliaire | <ul style="list-style-type: none"> Reportez-vous au manuel Eaton fourni avec votre véhicule. |
| Embrayage – Butée de débrayage | <ul style="list-style-type: none"> Graissez. (Consultez Embrayage mécanique à la page 285 pour les consignes d'entretien.) Inspectez-la et effectuez-en le réglage au besoin (aucun réglage nécessaire dans le cas des embrayages de type SOLO) (Consultez Embrayage mécanique à la page 285 pour les consignes d'entretien.) |
| Refroidissement – Liquide de refroidissement longue durée (ELC) | <ul style="list-style-type: none"> Vérifiez l'état du liquide de refroidissement et de l'antigel. (Consultez Entretien du système de refroidissement à la page 233 pour les consignes d'entretien.) |

| |
|---|
| Tous les 48 000 km/30 000 mi¹ |
| Composants de direction – Accouplements universels de l'arbre de direction intermédiaire (HORS ROUTE ou LIVRAISON URBAINE) <ul style="list-style-type: none"> Graissez-les [graisse haute tenue EP NLGI no 2, -10 à 325 °F (-23 à 163 °C)]. (Consultez Direction à la page 276 pour les consignes d'entretien.) |
| Composants de direction – Bielle de direction et cages de rotule (SUR ROUTE) <ul style="list-style-type: none"> Graissez (graisse Chevron Delo EP NLGI-2 ou équivalent). (Consultez Direction à la page 276 pour les consignes d'entretien.) |
| Carburant et réservoirs – Sangles de réservoir de carburant |
| Électricité et éclairage – Unité de boîte de vitesses de niveau des réservoirs de carburant et de liquide d'échappement diesel <ul style="list-style-type: none"> Vérifiez si des vis de montage et des connexions électriques sont usées ou si des fils et des connecteurs sont endommagés. |
| Chauffage et climatisation – Chauffage et climatisation <ul style="list-style-type: none"> Effectuez les vérifications selon Entretien du système de chauffage et de climatisation à la page 266. |
| Air – Conduites d'air <ul style="list-style-type: none"> Vérifiez l'état et le cheminement pour éviter tout frottement (voir Compresseur d'air à la page 224 pour les consignes d'entretien). |
| Air – Dessiccateur d'air <ul style="list-style-type: none"> Effectuez les vérifications indiquées (voir Entretien du dessiccateur d'air à la page 220 pour les consignes d'entretien). |

¹ Veillez à ce que tous les intervalles d'entretien conduisant à ce point soient répétés pendant cet intervalle avant la fin de ceux listés ci-dessous.

2.7 Tous les 96 000 km/60 000 mi/6 mois

| Tous les 96 000 km/60 000 mi/6 mois ¹ |
|--|
| <p>Châssis – sellette d'attelage</p> <ul style="list-style-type: none"> Vérifiez le fonctionnement de la sellette d'attelage. (Consultez Entretien mensuel de la sellette à la page 263 pour les consignes d'entretien.) |
| <p>Châssis – Montage du moteur</p> <ul style="list-style-type: none"> Inspectez les supports des moteurs tous les 96 000 km (60 000 mi) (Consultez Support de moteur à la page 258 pour obtenir les consignes d'entretien.) Communiquez avec un concessionnaire du fabricant d'origine agréé si les supports du moteur ont besoin d'un entretien. |
| <p>Essieu avant – Professionnel (PACCAR) – Extrémités de roue d'essieu directeur : Bain d'huile (ajusté)</p> <ul style="list-style-type: none"> Huile synthétique SAE 75W-140, SAE 50. Huile minérale SAE 75W, 75W-90, 75W-140, 80W-90, 85W-140. (Consultez Essieu et suspension avant à la page 264 pour les consignes d'entretien.) |
| <p>Essieu avant – Utilisation professionnelle (PACCAR) – Essieu directeur semi-fluide (ajusté)</p> <ul style="list-style-type: none"> Graisse synthétique semi-fluide : Delo SF, Mobil SCH 007. (Consultez Essieu et suspension avant à la page 264 pour les consignes d'entretien.) |
| <p>Essieu avant – Utilisation professionnelle (PACCAR) – Ensemble de graisse d'essieu directeur (ajusté)</p> <ul style="list-style-type: none"> Base au lithium multi-usage pour utilisation intensive : Catégorie 2. (Consultez Essieu et suspension avant à la page 264 pour les consignes d'entretien.) |
| <p>Suspension avant – Ressort avant</p> <ul style="list-style-type: none"> Vérifiez la présence de lames fissurées, de bagues usées et de corrosion excessive. (Consultez Essieu et suspension avant à la page 264 pour les consignes d'entretien.) |
| <p>Suspension avant – Goupilles et manilles à ressort</p> <ul style="list-style-type: none"> Vérifiez si des pièces sont usées et si le jeu des joints est excessif. Utilisez des cales ou remplacez au besoin. (Consultez Essieu et suspension avant à la page 264 pour les consignes d'entretien.) |

| Tous les 96 000 km/60 000 mi/6 mois¹ |
|--|
| <p>Suspension avant – Amortisseurs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vérifiez s'il y a des fuites, des dommages à la carrosserie ou des bagues endommagées ou usées. Remplacez au besoin. Vérifiez le couple de serrage des goujons de fixation des amortisseurs. (Consultez Essieu et suspension avant à la page 264 pour les consignes d'entretien.) |
| <p>Étriers de suspension avant – Étriers (SUR LA ROUTE)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vérifiez l'état général et le serrage des écrous. Serrez les écrous au couple prescrit, au besoin. (Consultez Brides de ressort de suspension, classe 8 à la page 293 pour les consignes d'entretien.) |
| <p>Étriers de suspension avant – Étriers (PROFESSIONNEL)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vérifiez l'état général et le serrage des écrous. Serrez les brides centrales après un ou deux jours d'utilisation. Serrez ensuite les écrous à la valeur de couple prescrite, au besoin. (Consultez Brides de ressort de suspension, classe 8 à la page 293 pour les consignes d'entretien.) |
| <p>Essieu d'entraînement – Linéaire (PACCAR) – Ensemble d'essieu</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vidangez et remplacez le lubrifiant à BASE MINÉRALE. |
| <p>Essieu moteur (Dana) – Carter d'essieu</p> <ul style="list-style-type: none"> • Consultez le manuel Dana fourni avec le véhicule. |
| <p>Essieu moteur (Dana) – Servopneumatique de passage des vitesses</p> <ul style="list-style-type: none"> • Consultez le manuel Dana fourni avec le véhicule. |
| <p>Essieu d'entraînement (Dana) – Pompe de lubrification (HORS ROUTE)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Consultez le manuel Dana fourni avec le véhicule. |
| <p>Essieu d'entraînement (Dana) – Filtre de lubrification (HORS ROUTE)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Consultez le manuel Dana fourni avec le véhicule. |
| <p>Essieu d'entraînement (Dana) – Bouchon de vidange magnétique et reniflard (HORS ROUTE)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Consultez le manuel Dana fourni avec le véhicule. |

| Tous les 96 000 km/60 000 mi/6 mois¹ | |
|--|---|
| Essieu moteur (SISU) | <ul style="list-style-type: none"> Consultez le manuel SISU fourni avec le véhicule. |
| Suspension arrière – Brides en « U » | <ul style="list-style-type: none"> Vérifiez le couple de serrage. Serrez-les au couple prescrit, au besoin. (Consultez Brides de ressort de suspension, classe 8 à la page 293 pour les consignes d'entretien.) |
| Freins à tambour (tous) – Palier d'arbre à came de frein | <ul style="list-style-type: none"> Vérifiez la présence de jeu excessif de l'arbre à cames dans les directions axiale et radiale. Le jeu maximal admissible est de 0,003 po. Graissez (graisse NLGI no 2). (Consultez Vérification des freins à tambour à la page 227 pour les consignes d'entretien.) |
| Freins à tambour (tous) – Système pneumatique des freins | <ul style="list-style-type: none"> Nettoyez ou remplacez les filtres de canalisation. (Consultez Système d'air à la page 217 pour les consignes d'entretien.) |
| Freins à disque (Bendix™) – Plaquettes de frein | <ul style="list-style-type: none"> Consultez le manuel Bendix fourni avec votre véhicule. |
| Freins à disque (Bendix™) – Disque/rotor de frein | <ul style="list-style-type: none"> Consultez le manuel Bendix fourni avec votre véhicule. |
| Freins à disque (Bendix®) – Fonction de coulissement de l'étrier | <ul style="list-style-type: none"> Consultez le manuel Bendix fourni avec votre véhicule. |
| Freins à disque (Bendix®) – Goupilles coulissantes d'étrier | <ul style="list-style-type: none"> Consultez le manuel Bendix fourni avec votre véhicule. |
| Freins à disque (Bendix®) – Fonctionnement du système | <ul style="list-style-type: none"> Consultez le manuel Bendix fourni avec votre véhicule. |
| Moyeu, tambour et enjoliveur – Moyeux LMS (Dana) | <ul style="list-style-type: none"> Consultez le manuel Dana fourni avec le véhicule. |

| |
|--|
| Tous les 96 000 km/60 000 mi/6 mois¹ |
| Boîte de vitesses principale et auxiliaire – supports de fixation et éléments de fixation <ul style="list-style-type: none"> • Vérifiez l'état des organes d'assemblage et leur couple de serrage. Serrez-les au couple prescrit, au besoin. Consultez Normes de serrage des organes d'assemblage du cadre de châssis <u>à la page 287</u> pour les consignes d'entretien. |
| Boîte de vitesses principale et auxiliaire – refroidisseur d'huile <ul style="list-style-type: none"> • Nettoyez les ailettes (type air-huile) et le corps du refroidisseur. Vérifiez l'état des tuyaux et l'absence de fuites; remplacer au besoin (voir Entretien du système de refroidissement <u>à la page 233</u>). |
| Transmission principale et auxiliaire (y compris la transmission automatisée Eaton ou PACCAR) – Transmission principale et auxiliaire (HORS ROUTE) <ul style="list-style-type: none"> • Vidangez le lubrifiant pendant qu'il est chaud. Rincez chaque ensemble avec de l'huile de rinçage propre. (Consultez Entretien de la boîte de vitesse <u>à la page 284</u> pour les consignes d'entretien.) |
| Boîte de vitesses auxiliaire – Boîte de transfert Cotta TR2205, Fabco TC142/TC143/TC170/ TC270 ou Marmon-Harrington MVG2000/ MVG2000SD <ul style="list-style-type: none"> • Consultez le manuel Cotta, Fabco ou Marmon-Harrington fourni avec le véhicule. |
| Admission d'air – Tuyauterie d'admission d'air, montage et refroidisseur d'air de suralimentation <ul style="list-style-type: none"> • Vérifiez si le système comporte des tuyaux cassés, des fuites, des joints endommagés et des saletés; vérifiez aussi qu'il est bien supporté. (Consultez Système d'admission d'air <u>à la page 255</u> pour les consignes d'entretien.) |
| Refroidissement – Flexibles <ul style="list-style-type: none"> • Vérifiez le radiateur et les flexibles de chauffage pour voir s'il y a des fuites. (Consultez Entretien du système de refroidissement <u>à la page 233</u> pour les consignes d'entretien.) |
| Refroidissement – Embrayage de ventilateur <ul style="list-style-type: none"> • Vérifiez-le afin d'y déceler des fuites d'air. Vérifiez les roulements de la commande du ventilateur (tournez la poulie dans les deux sens pour vérifier l'usure des roulements de moyeu). (Consultez Ventilateur de moteur <u>à la page 254</u> pour les consignes d'entretien.) |

| |
|---|
| Tous les 96 000 km/60 000 mi/6 mois¹ |
| <p>Refroidissement – Électrovanne</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vérifiez l'engagement et le désengagement corrects de l'entraînement du ventilateur. (Consultez Ventilateur de moteur à la page 254 pour les consignes d'entretien.) |
| <p>Direction assistée – Réservoir (HORS ROUTE)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Effectuer la vidange, remplacer le filtre et refaire l'appoint. (Consultez Liquide de direction assistée à la page 277 pour les consignes d'entretien.) |
| <p>Direction assistée – Mécanisme de direction</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vérifiez le jeu de l'axe de secteur denté; réglez au besoin. (Consultez Direction à la page 276 pour les consignes d'entretien.) • Graissez le palier du tourillon (graisse Chevron Delo EP NLGI-2 ou équivalent). (Consultez Direction à la page 276 pour les consignes d'entretien.) • Graissez le joint de l'arbre d'entrée (graisse Chevron Delo EP NLGI-2 ou équivalent). (Consultez Direction à la page 276 pour les consignes d'entretien.) |
| <p>Direction assistée – Flexibles et tubes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vérifiez la présence de fuites et d'usure. (Consultez Direction à la page 276 pour les consignes d'entretien.) |
| <p>Composants de direction – Collier de serrage de la biellette de direction et cage de rotule</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vérifiez-en le couple de serrage : serrez-les au besoin au couple prescrit si nécessaire. (Consultez Direction à la page 276 pour les consignes d'entretien.) |
| <p>Composants de direction – Boulon et écrou de serrage de la bielle pendante</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vérifiez-en le couple de serrage : serrez-les au besoin au couple prescrit si nécessaire. (Consultez Direction à la page 276 pour les consignes d'entretien.) |
| <p>Composants de direction – Arbre intermédiaire de direction</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vérifiez le couple de serrage du boulon et de l'écrou de serrage. (Consultez Normes de serrage des boulons de l'arbre de direction à la page 278 pour les consignes d'entretien.) |

| |
|---|
| Tous les 96 000 km/60 000 mi/6 mois¹ |
| <p>Composants de direction – Accouplements universels de l'arbre de direction intermédiaire (SUR ROUTE)</p> <ul style="list-style-type: none"> Graissez-les [graisse haute tenue EP NLGI no 2, -10 à 325 °F (-23 à 163 °C)]. (Consultez Direction à la page 276 pour les consignes d'entretien.) |
| <p>Carburant et réservoirs – Réservoirs de carburant</p> <ul style="list-style-type: none"> Vérifiez si les réservoirs, les supports, les canalisations et les raccords sont bien placés, serrés, sans dommage par abrasion et sans fuite : réparez ou remplacez si nécessaire. (Consultez Réservoir de carburant à la page 262 pour les consignes d'entretien.) |
| <p>Arbres de transmission – Éléments coulissants et accouplements universels modèles SPL-140, 140HD, 170, 170HD, 250 et 250HD (SUR ROUTE et TRANSPORT LONGUE DISTANCE)</p> <ul style="list-style-type: none"> Graissez-les.² |
| <p>Boîtes à batteries, boîtes à outils et marches – Batteries (« SUR AUTOROUTE » et « TRANSPORT LONGUE DISTANCE »)</p> <ul style="list-style-type: none"> Vérifiez-les afin d'y déceler des fissures ou des dommages et afin d'examiner le niveau de l'électrolyte, l'état des bornes et le serrage des attaches. (Consultez Batteries à la page 247 pour les consignes d'entretien.) |
| <p>Boîtes à piles, boîtes à outils et marches – Boîte à piles et plateau (« SUR AUTOROUTE » et « TRANSPORT LONGUE DISTANCE »)</p> <ul style="list-style-type: none"> Vérifiez l'intégrité de la boîte. Nettoyez le tube de vidange et vérifiez s'il y a une fuite d'acide. Vérifiez l'état de tout l'équipement fixé sous la boîte. Contrôlez le tube de vidange et vérifiez s'il y a une fuite d'acide. Vérifiez l'état de tout l'équipement fixé sous la boîte. (Consultez Batteries à la page 247 pour les consignes d'entretien.) |
| <p>Installation électrique et éclairage – Alternateur</p> <ul style="list-style-type: none"> Vérifiez-en le fonctionnement et le courant de sortie. (Consultez Alternateur à la page 251) Vérifiez le serrage de l'écrou de la poulie. (Consultez Pose de la courroie du moteur à la page 254 pour les consignes d'entretien.) Vérifiez la tension de la courroie d'entraînement. (Consultez Pose de la courroie du moteur à la page 254 pour les consignes d'entretien.) Vérifiez le serrage des écrous hexagonaux des bornes. (Consultez Pose de la courroie du moteur à la page 254 pour les consignes d'entretien.) |
| <p>Installation électrique et éclairage – Démarreur</p> <ul style="list-style-type: none"> Vérifiez le couple de serrage des écrous hexagonaux. (Consultez Système électrique à la page 242 pour les consignes d'entretien.) |

| Tous les 96 000 km/60 000 mi/6 mois¹ | |
|---|--|
| Électricité et éclairage – Connecteur ECM | <ul style="list-style-type: none"> • Vérifiez le serrage du connecteur du module de commande électronique (ECM). (Consultez Système électrique <u>à la page 242</u> pour les consignes d'entretien.) |
| Électricité et éclairage – Capteurs de roues | <ul style="list-style-type: none"> • Vérifiez si des capteurs et des connecteurs sont endommagés et si des fils sont usés ou effilochés. (Consultez Système électrique <u>à la page 242</u> pour les consignes d'entretien.) |
| Électricité et éclairage – Faisceaux de câblage d'alimentation électrique (moteur, boîte de vitesses, etc.) | <ul style="list-style-type: none"> • Vérifiez que l'isolation des fils n'est pas usée ou endommagée, que les bornes ne sont pas corrodées et qu'il n'y a pas de fils effilochés. Lavez-les pour enlever l'excès de graisse. (Consultez Système électrique <u>à la page 242</u> pour les consignes d'entretien.) |
| Pour structure de cabine, portes et capots – charnières et loquets | <ul style="list-style-type: none"> • Graissez-les avec un vaporisateur de silicone. |
| Commandes du chauffage et de la climatisation – Condensateur | <ul style="list-style-type: none"> • Nettoyez tout débris se trouvant devant le condenseur. (Consultez Entretien du système de chauffage et de climatisation <u>à la page 266</u> pour les consignes d'entretien.) |
| Système de post-traitement – Réservoir de liquide d'échappement diesel | <ul style="list-style-type: none"> • Vérifiez si le réservoir, les supports, les flexibles, les raccords présentent des dommages par abrasion ou des fuites et vérifiez également si les connecteurs sont bien serrés et branchés. |
| Air – Système | <ul style="list-style-type: none"> • Graissez. (Consultez Système d'air <u>à la page 217</u> pour les consignes d'entretien.) |
| Air – Filtre en ligne | <ul style="list-style-type: none"> • Remplacez les éléments filtrants ou nettoyez-les avec du solvant. (Consultez Remplacement du filtre à air du moteur <u>à la page 256</u> pour les consignes d'entretien.) |

¹ Veillez à ce que tous les intervalles d'entretien conduisant à ce point soient répétés pendant cet intervalle avant la fin de ceux listés ci-dessous.

² Utilisez uniquement des lubrifiants pour arbre de transmission approuvés par Spicer pour graisser les joints universels Spicer.

2.8 Tous les 192 000 km/120 000 mi/Tous les ans

| Tous les 192 000 km/120 000 mi/Tous les ans ¹ |
|--|
| <p>Châssis – Organes d'assemblage du cadre de châssis</p> <ul style="list-style-type: none"> Vérifiez s'ils sont bien serrés, puis serrez-les au couple prescrit, au besoin. (Consultez Normes de serrage des organes d'assemblage du cadre de châssis <u>à la page 287</u> pour les consignes d'entretien.) |
| <p>Châssis – Traverses et supports de montage</p> <ul style="list-style-type: none"> Vérifiez s'il y a des fissures et des organes d'assemblage desserrés. Remplacez-les ou serrez-les au couple prescrit, au besoin. (Consultez Normes de serrage des organes d'assemblage du cadre de châssis <u>à la page 287</u> pour les consignes d'entretien.) |
| <p>Essieu avant – Transport grande distance (PACCAR) – Extrémités de roue d'essieu directeur : Bain d'huile (ajusté)</p> <ul style="list-style-type: none"> Huile synthétique SAE 75W-140, SAE 50W. (Consultez Essieu et suspension avant <u>à la page 264</u> pour les consignes d'entretien.) |
| <p>Essieu avant – Transport grande distance (PACCAR) – Extrémités de roue d'essieu directeur : Bain d'huile (ajusté)</p> <ul style="list-style-type: none"> Huile minérale SAE 75W, 75W-90, 75W-140, 80W-90, 85W-140. (Consultez Essieu et suspension avant <u>à la page 264</u> pour les consignes d'entretien.) |
| <p>Essieu avant – Transport grande distance (PACCAR) – Essieu directeur semi-fluide (ajusté)</p> <ul style="list-style-type: none"> Graisse synthétique semi-fluide : Delo SF, Mobil SCH 007. (Consultez Essieu et suspension avant <u>à la page 264</u> pour les consignes d'entretien.) |
| <p>Essieu avant – Transport grande distance (PACCAR) – Graissage de l'essieu directeur (ajusté)</p> <ul style="list-style-type: none"> Base au lithium multi-usage pour utilisation intensive : Catégorie 2. (Consultez Essieu et suspension avant <u>à la page 264</u> pour les consignes d'entretien.) |
| <p>Essieu avant – Professionnel (PACCAR) – Extrémités de roue d'essieu directeur : Bain d'huile LMS</p> <ul style="list-style-type: none"> SAE 75W-90 synthétique. (Consultez Essieu et suspension avant <u>à la page 264</u> pour les consignes d'entretien.) |
| <p>Essieu moteur – Transport grande distance (PACCAR) – Arbre d'essieu</p> <ul style="list-style-type: none"> Serrer les écrous à embase de l'essieu arrière au couple prescrit. |
| <p>Essieu moteur – Professionnel (PACCAR) – Arbre d'essieu</p> <ul style="list-style-type: none"> Serrer les écrous à embase de l'essieu arrière au couple prescrit. |

| Tous les 192 000 km/120 000 mi/Tous les ans ¹ |
|---|
| Essieu moteur (Dana) – Servopneumatique de passage des vitesses <ul style="list-style-type: none"> • Consultez le manuel Dana fourni avec le véhicule. |
| Essieu moteur (Dana) – Reniflard <ul style="list-style-type: none"> • Consultez le manuel Dana fourni avec le véhicule. |
| Essieu moteur (Dana) – Pompe de lubrification (SUR ROUTE) <ul style="list-style-type: none"> • Consultez le manuel Dana fourni avec le véhicule. |
| Essieu moteur (Dana) – Filtre de lubrification (SUR ROUTE) <ul style="list-style-type: none"> • Consultez le manuel Dana fourni avec le véhicule. |
| Essieu moteur (Dana)- Bouchon de vidange magnétique et reniflard (SUR ROUTE) <ul style="list-style-type: none"> • Consultez le manuel Dana fourni avec le véhicule. |
| Essieu moteur (Meritor Line Haul/SUR ROUTE) – Filtre de lubrifiant <ul style="list-style-type: none"> • Consultez le manuel Meritor fourni avec votre véhicule. |
| Essieu moteur (Meritor Line Haul/SUR ROUTE) – Arbre d'entrée et arbre de pignon <ul style="list-style-type: none"> • Consultez le manuel Meritor fourni avec votre véhicule. |
| Essieu moteur (Meritor Line Haul/SUR ROUTE) – Arbre d'essieu <ul style="list-style-type: none"> • Consultez le manuel Meritor fourni avec votre véhicule. |
| Essieu moteur (Meritor Line Haul/SUR ROUTE) – Différentiel interponts <ul style="list-style-type: none"> • Vérifiez-en le fonctionnement. (Consultez Essieu moteur – Meritor à la page 275 pour les consignes d'entretien.) |
| Essieu moteur (Meritor City Delivery/HORS ROUTE) – Filtre de lubrifiant <ul style="list-style-type: none"> • Consultez le manuel Meritor fourni avec votre véhicule. |
| Essieu moteur (Meritor City Delivery/HORS ROUTE) – Arbre d'entrée et arbre de pignon <ul style="list-style-type: none"> • Consultez le manuel Meritor fourni avec votre véhicule. |

| Tous les 192 000 km/120 000 mi/Tous les ans ¹ |
|--|
| <p>Essieu moteur (Meritor City Delivery/HORS ROUTE) – Arbre d'essieu</p> <ul style="list-style-type: none"> Consultez le manuel Meritor fourni avec votre véhicule. |
| <p>Essieu moteur (Meritor City Delivery/HORS ROUTE) – Différentiel interponts</p> <ul style="list-style-type: none"> Consultez le manuel Meritor fourni avec votre véhicule. |
| <p>Essieu moteur (SISU)</p> <ul style="list-style-type: none"> Consultez le manuel SISU fourni avec le véhicule. |
| <p>Suspension arrière – Boulons de châssis et traverses</p> <ul style="list-style-type: none"> Vérifiez le couple de serrage. Serrez-les au couple prescrit, au besoin. (Consultez Essieu et suspension arrière à la page 272 pour les consignes d'entretien.) |
| <p>Suspension arrière – Supports de montage et organes d'assemblage</p> <ul style="list-style-type: none"> Vérifiez l'état et le couple des organes d'assemblage. Serrez-les au couple prescrit, au besoin. (Consultez Brides de ressort de suspension, classe 8 à la page 293 pour les consignes d'entretien.) |
| <p>Moyeu, tambour et enjoliveur – Moyeux (non LMS) avec joints standard</p> <ul style="list-style-type: none"> Nettoyez-en les composants et vérifiez-les afin d'y déceler une usure excessive ou des dommages. Remplacez l'huile et le joint. (Consultez Roues à la page 282 pour les consignes d'entretien.) |
| <p>Refroidissement – Liquide de refroidissement longue durée (ELC)</p> <ul style="list-style-type: none"> Effectuez une analyse de laboratoire. Si l'analyse de laboratoire révèle que le liquide de refroidissement ne convient pas à un usage continu : Rincez-le, vidangez-le et refaites l'appoint. Ajoutez du liquide de refroidissement longue durée. (Consultez Entretien du système de refroidissement à la page 233 pour les consignes d'entretien.) |
| <p>Direction assistée – Réservoir (SUR ROUTE)</p> <ul style="list-style-type: none"> Effectuer la vidange, remplacer le filtre et refaire l'appoint. (Consultez Liquide de direction assistée à la page 277 pour les consignes d'entretien.) |
| <p>Composants de direction – Tringlerie de direction</p> <ul style="list-style-type: none"> Vérifiez si le jeu de tous les joints n'est pas excessif, remplacez au besoin. (Consultez Direction à la page 276 pour les consignes d'entretien.) |

| Tous les 192 000 km/120 000 mi/Tous les ans ¹ |
|--|
| <p>Carburant et réservoirs – Reniflards de réservoir de carburant</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vérifiez-en le fonctionnement : nettoyez les flexibles de vidange. (Consultez Réservoir de carburant à la page 262 pour les consignes d'entretien.) |
| <p>Arbres de transmission – Éléments coulissants et accouplements universels modèles SPL-140XL/170XL/250XL (HORS ROUTE et EN VILLE)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Graissez-les.² |
| <p>Structure de la cabine, des portes et des capots – Corps et boulons de retenue de la cabine,</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vérifiez-en l'état et le serrage. |
| <p>Chauffage et climatisation – Chauffage et climatisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vérification de fonctionnement et de diagnostic complète. (Consultez Entretien du système de chauffage et de climatisation à la page 266 pour les consignes d'entretien.) |
| <p>Chauffage et climatisation – Filtre de recirculation d'air de la cabine (SUR ROUTE)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Veuillez communiquer avec un concessionnaire agréé lorsque l'intervalle d'entretien nécessite une inspection du filtre de recirculation d'air de la cabine. (Consultez Remplacer le filtre à air de recirculation à la page 270 pour les consignes d'entretien.) |
| <p>Chauffage et climatisation – Filtre de recirculation d'air de la cabine (HORS ROUTE)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Veuillez communiquer avec un concessionnaire agréé lorsque l'intervalle d'entretien nécessite une inspection du filtre de recirculation d'air de la cabine. (Consultez Remplacer le filtre à air de recirculation à la page 270 pour les consignes d'entretien.) |
| <p>Air – Dessiccateur d'air</p> <ul style="list-style-type: none"> • Remplacez la cartouche (voir Entretien du dessiccateur d'air à la page 220). • Remplacez la soupape de purge. |

¹ Veillez à ce que tous les intervalles d'entretien conduisant à ce point soient répétés pendant cet intervalle avant la fin de ceux listés ci-dessous.

² Utilisez uniquement des lubrifiants pour arbre de transmission approuvés par Spicer pour graisser les joints universels Spicer.

2.9 Tous les 240 000 mi /384 000 km

Tous les 384 000 km/240 000 mi¹

Essieu moteur – Professionnel (PACCAR) – Ensemble d'essieu

- Vidangez et remplacez le lubrifiant synthétique.

Moyeu, tambour et enjoliveur – Moyeux (non LMS) avec joints Outrunner

- Nettoyez-en les composants et vérifiez-les afin d'y déceler une usure excessive ou des dommages. Remplacez l'huile et le joint. (Consultez la section Roues à la [page 282](#) pour obtenir les consignes d'entretien.)

¹ Veillez à ce que tous les intervalles d'entretien effectués jusqu'à présent soient répétés pendant cet intervalle avant la fin de ceux listés ci-dessous.

2.10 Tous les 300 000 mi/480 000 km/6750 heures/3 ans

Tous les 300 000 mi/480 000 km/6 750 heures/3 ans¹

Refroidissement – Liquide de refroidissement longue durée (ELC)

- Remplacez le filtre à eau vide, le cas échéant. (Reportez-vous à la section Entretien du système de refroidissement à la [page 233](#) pour les consignes d'entretien.)

¹ Veillez à ce que tous les intervalles d'entretien conduisant à ce point soient répétés avant la fin de ceux indiqués ci-dessous.

2.11 Tous les 800 000 km/500 000 mi/5 ans

| |
|---|
| Tous les 800 000 km/500 000 mi/5 ans¹ |
| Essieu avant – Transport grande distance (PACCAR) – Extrémités de roue d'essieu directeur : Bain d'huile LMS <ul style="list-style-type: none"> • SAE 75W-90 synthétique. (Consultez Essieu et suspension avant à la page 264 pour les consignes d'entretien.) |
| Essieu moteur – Transport grande distance (PACCAR) – Ensemble d'essieu <ul style="list-style-type: none"> • Vidangez et remplacez le lubrifiant synthétique. |
| Moyeu, tambour et enjoliveur – Moyeux LMS (Dana) avec lubrifiant synthétique <ul style="list-style-type: none"> • Consultez le manuel Dana fourni avec le véhicule. |

¹ Veillez à ce que tous les intervalles d'entretien conduisant à ce point soient répétés pendant cet intervalle avant la fin de ceux indiqués ci-dessous.

2.12 Tous les 750 000 mi / 1 200 000 km/24 000 heures/8 ans

| |
|---|
| Tous les 750 000 mi/1 200 000 km/24 000 heures/8 ans¹ |
| Refroidissement – Liquide de refroidissement longue durée (ELC) <ul style="list-style-type: none"> • Rincez-le vidangez-le et refaites l'appoint de liquide de refroidissement frais. (Reportez-vous à la section Entretien du système de refroidissement à la page 233 pour les consignes d'entretien.) |
| Boîtes de vitesses principale et auxiliaire (incluant les séries TX-12/TX-18) – Boîtes de vitesses principale et auxiliaire (SUR AUTO-ROUTE) <ul style="list-style-type: none"> • Vidangez le lubrifiant pendant qu'il est chaud. Rincez chaque ensemble avec de l'huile de rinçage propre. (Reportez-vous à la section Entretien de la boîte de vitesses à la page 284 pour les consignes d'entretien.) |
| Boîtes de vitesses principale et auxiliaire (y compris la boîte de vitesses automatisée Eaton) – Boîtes de vitesses principale et auxiliaire (SUR AUTOROUTE) <ul style="list-style-type: none"> • Reportez-vous au manuel Eaton fourni avec votre véhicule. |

¹ Veillez à ce que tous les intervalles d'entretien effectués jusqu'à présent soient répétés avant la fin de ceux listés ci-dessous.

3 LUBRIFIANTS

Prévoyez des interventions plus fréquentes si vous conduisez votre véhicule dans des conditions difficiles, par temps extrêmement froid ou extrêmement chaud, pour le transport de très lourds chargements, conduite sur chemins non pavés, etc. En cas de conditions de service spéciales, veuillez consulter vos manuels et votre fournisseur de produits lubrifiants. Veuillez vous rappeler qu'un des facteurs importants permettant d'obtenir un fonctionnement économique et une longue durée de votre camion est le respect des procédures de graissage. Si vous négligez cet aspect essentiel de l'entretien de votre véhicule, vous risquez, à long terme, de le payer cher en temps perdu et en argent dépensé.



AVERTISSEMENT

Manipulez les lubrifiants avec prudence. Les lubrifiants de votre véhicule (huiles et graisses) sont toxiques et peuvent causer certaines maladies. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.



ATTENTION

NE MÉLANGEZ PAS les types ou les marques de lubrifiant, comme l'huile et la graisse. Avant de remplir ou de réappliquer, vidangez ou enlevez les anciens lubrifiants du composant. Le mélange de types ou de marques de lubrifiant peut endommager les composants du véhicule. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Moteur

Un bon graissage du moteur dépend de la température extérieure où vous conduisez le véhicule. Utilisez l'huile recommandée convenant aux conditions les plus courantes. Dans le manuel d'utilisation et d'entretien du moteur fourni avec votre véhicule, vous trouverez un guide complet de lubrification du moteur. Le guide d'utilisation du moteur comprend des tâches d'entretien précises que vous ou le technicien qualifié devez exécuter aux fins d'entretien de votre moteur.



AVERTISSEMENT

NE PAS INHALER les gaz d'échappement du moteur. Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone, un gaz toxique, incolore et inodore. Les gaz d'échappement peuvent pénétrer dans la cabine à partir d'un système d'échappement mal entretenu ou de véhicules à proximité. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.



AVERTISSEMENT

Inspecter et entretenir régulièrement le système d'échappement de votre véhicule. Un système d'échappement mal entretenu, endommagé ou corrodé peut permettre aux gaz d'échappement de pénétrer dans la cabine. Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone, un gaz toxique, incolore et inodore. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

**AVERTISSEMENT**

Ne laissez jamais le moteur du véhicule tourner au ralenti pendant des périodes prolongées si vous détectez la présence de gaz d'échappement dans la cabine. Recherchez la cause de cette pénétration de gaz et corrigez-la le plus rapidement possible. Si le véhicule doit rouler dans ces conditions, ne conduisez qu'avec les fenêtres ouvertes. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

**REMARQUE**

Le système d'échappement du moteur et le système de ventilation de la cabine du véhicule doivent être correctement entretenus. Il est recommandé que la cabine et le système d'échappement du véhicule fassent l'objet d'une inspection (1) par un technicien compétent tous les 15 000 mi (24 140 km), (2) lorsque vous décelez une modification dans le son du système d'échappement ou (3) lorsque le système d'échappement, le soubassement de la carrosserie ou la cabine est endommagé.

**REMARQUE**

Utilisez uniquement un filtre à particules diesel de rechange exact dans les systèmes d'échappement. L'utilisation d'un filtre à particules diesel non conforme comme silencieux de rechange contrevient à ces normes et annule la garantie du système d'échappement.

Filtre à huile

Votre moteur est équipé d'un filtre à huile conçu pour éviter les contaminants et éliminer les dépôts de l'huile, ce qui prolonge les performances du moteur et la durée de vie des composants internes. Vous trouverez un guide complet d'entretien du filtre à huile dans le manuel d'utilisation du moteur fourni avec votre véhicule. Veuillez vous reporter au manuel d'utilisation du moteur pour plus de détails sur l'entretien du filtre à huile.

Accouplements universels des organes de transmission

Consultez le manuel d'entretien des accouplements universels et des arbres de transmission Spicer, ainsi que les normes de lubrification.

Boîtes de vitesses, essieux et moyeux

Reportez-vous au guide d'utilisation du fabricant pour connaître les normes de lubrification et les intervalles d'entretien recommandés.

4 VÉRIFICATION DU NIVEAU D'HUILE

Si le réservoir d'huile comporte un bouchon de remplissage latéral (boîte de vitesses, essieux, boîtier de direction, boîtes de transfert, etc.), l'huile doit être au niveau de l'orifice de remplissage. Faites preuve de prudence lorsque vous vérifiez le niveau d'huile à l'aide de votre doigt. Même si vous pouvez atteindre le niveau d'huile avec un doigt, le niveau n'est peut-être pas bon.

Illustration 21: Mauvais niveau d'huile

Illustration 22: Bon niveau d'huile



5 INSPECTION DU LIQUIDE DE DIRECTION ASSISTÉE

Accédez au réservoir de liquide de direction assistée dans le compartiment moteur. Prenez toutes les mesures de précaution qui s'imposent lors de l'ouverture du capot.

ATTENTION

Lors de l'ajout de liquide de direction assistée, utiliser uniquement du liquide du même type. Même si la description et l'usage prévu de nombreux liquides sont identiques, ceux-ci peuvent contenir des additifs incompatibles. Des fluides incompatibles peuvent endommager les composants du système de direction assistée. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dom-

mages à l'équipement ou des dommages matériels.

1. Coupez le moteur et ouvrez le capot.
2. Essuyez l'extérieur du couvercle du réservoir de liquide de direction assistée afin qu'aucune saleté ne puisse y tomber.
3. Vérifiez si le niveau de liquide est adéquat. Faites l'appoint au besoin.
4. Vérifiez le liquide afin d'y déceler la présence de bulles pouvant provoquer de la contamination, de la décoloration ou une odeur de brûlé, puis apportez les mesures correctives qui s'imposent avant de remplacer l'huile et le filtre.

Si des liquides incompatibles (insolubles) sont mélangés dans un circuit de direction assistée, des bulles d'air peuvent se former à l'interface des deux liquides. Ces bulles peuvent causer de la cavitation, ce qui réduit la lubrification entre les pièces mobiles du boîtier de direction. Il pourrait s'ensuivre une usure des organes. Le mélange de deux liquides différents, même inoffensifs pour les composants internes individuels, peut entraîner une réaction chimique produisant un nouveau composé susceptible d'attaquer les bagues

d'étanchéité et les autres composants internes. **NE MÉLANGEZ PAS** différentes sortes de liquides.

6 SYSTÈME D'AIR

6.1 Système d'air

Le fonctionnement du circuit de freinage du véhicule et de plusieurs accessoires repose sur le stockage et l'application de réserve d'air comprimé à haute pression.



AVERTISSEMENT

NE PAS modifier, réparer ou déconnecter un composant du système d'air. Les réparations ou les modifications apportées au système d'air, autres que celles pour l'entretien préventif, doivent uniquement être effectuées par un concessionnaire agréé. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.



AVERTISSEMENT

Avant de démonter un élément du circuit pneumatique, il faut caler les roues et immobiliser le véhicule par d'autres

moyens que le frein de stationnement. La perte de pression d'air pourrait laisser le véhicule se mettre soudainement en mouvement et causer un accident. Le non-respect de cette consigne peut causer des blessures corporelles, des bris d'équipement, des dommages matériels, voire la mort.

 **AVERTISSEMENT**

Après toute réparation sur un circuit pneumatique, effectuez toujours un essai d'étanchéité, et vérifiez le bon fonctionnement des freins avant de remettre le véhicule sur la route. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

 **AVERTISSEMENT**

Ne jamais brancher ou débrancher un flexible ou une conduite contenant de l'air pressurisé. Il peut fouetter lorsque l'air s'échappe. N'enlevez jamais un élément ou un bouchon de conduite sur un circuit pneumatique à moins d'être certain qu'il n'est plus sous pression. Le non-respect de cette consigne pourrait

entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

 **AVERTISSEMENT**

Toujours porter des lunettes de sécurité lors de travaux avec de l'air pressurisé. NE dépassez PAS les limites de pression d'air recommandées, ne regardez pas dans les jets d'air et ne dirigez pas les jets d'air vers vous ou une autre personne. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

 **AVERTISSEMENT**

Ne tentez jamais d'installer, de retirer, de démonter ou de monter un composant avant d'avoir lu et compris les procédures recommandées. Certains composants renferment de puissants ressorts et une méthode de démontage inappropriée peut entraîner des blessures graves ou mortelles. N'utilisez que les outils appropriés et prenez toutes les précautions nécessaires lors de leur utilisation. Le non-respect de

cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

 **AVERTISSEMENT**

S'il est nécessaire de dériver temporairement un dessiccateur d'air, respectez toujours la procédure fournie par le fabricant. La dérivation complète d'un dessiccateur d'air contourne les valves de protection de pression du système, ce qui peut entraîner une perte de pression d'air ou endommager le système d'air du véhicule. Une perte d'air du véhicule pourrait provoquer un engagement inattendu des freins d'urgence, entraînant un accident. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

 **AVERTISSEMENT**

N'INSTALLEZ PAS une marque ou un modèle de dessiccateur d'air différent de l'équipement d'origine sans procéder à une analyse complète du système afin d'assurer le maintien de la

conformité à la norme FMVSS 121. Une incompatibilité peut nuire au rendement du système d'air et au contrôle du véhicule. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.



AVERTISSEMENT

Si les réservoirs d'air ne font pas l'objet d'une vidange à la fréquence recommandée, il se peut que l'eau s'infilte dans les conduites et les valves pneumatiques. Ceci pourrait causer de la corrosion ou un blocage, compromettre les performances du système de freinage et provoquer un accident. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Le compresseur du véhicule comprime de l'air extérieur sous une pression de 100 à 120 psi (6,89 à 8,27 bar/689 à 827 kPa). Une fois comprimé, cet air est stocké dans des réservoirs jusqu'à utilisation. Lorsque vous actionnez les freins pneumatiques, de l'air comprimé circule vers les récepteurs de freinage, qui l'utilisent pour serrer les

freins du véhicule et de la remorque. C'est pour cette raison que vous ne percevez pas la même résistance à la pression sur la pédale que lorsque vous actionnez les freins de votre voiture. La pédale de frein du camion permet simplement d'ouvrir un clapet à air favorisant l'admission de l'air dans les récepteurs de freinage. La contamination du circuit d'alimentation en air est la cause principale des problèmes liés aux composants pneumatiques, tels que les clapets de frein et les électrovalves de correction d'assiette de suspension. Pour maintenir la contamination à son niveau le plus bas, veuillez vous conformer à ces méthodes d'entretien.

Vérifications quotidiennes

- Vidangez les réservoirs d'alimentation et de service de leur eau.
- Utilisez les dispositifs pneumatiques pour faire circuler les lubrifiants dans le circuit.

Périodiquement

- Nettoyez les tamis en amont de la robinetterie, puis enlevez-les et trempez-les dans du solvant. Séchez-les avec de l'air sous pression avant de les remettre en place.

Deux fois par an

- Assurez l'entretien du compresseur

de façon à prévenir le passage d'huile en quantité excessive. Consultez le manuel d'entretien pour plus de détails.

- Remplacez les joints usés des valves et des moteurs pneumatiques au besoin.

6.2 Essai de fonctionnement des circuits pneumatiques doubles

Effectuez également un essai de fonctionnement au moins tous les 3 mois, ou dès que des signes de défaillance se manifestent.

Immobilisez le véhicule sur une surface plane et calez les roues. Demandez à un assistant d'ouvrir les robinets de vidange et, si nécessaire, d'observer le fonctionnement des freins aux roues. Si un dysfonctionnement se produit pendant ce test, ne déplacez pas le véhicule tant que le problème n'a pas été corrigé. Le moteur doit être arrêté avec l'interrupteur à clé en position ON ou RUN.

**REMARQUE**

Le système pneumatique du tracteur doit être raccordé à la remorque.

6.3 Entretien du dessiccateur d'air

ENTRETIEN DU DESSICCAEUR D'AIR

**REMARQUE**

Compte tenu du fait qu'il n'y a pas deux véhicules qui fonctionnent de façon similaire, l'entretien et les intervalles d'entretien peuvent différer. L'expérience est dans ce cas un guide très utile pour déterminer la périodicité d'entretien appropriée selon les usages de chacun.

**REMARQUE**

Il est normal qu'une petite quantité d'huile se trouve dans le système. Il ne s'agit pas d'une raison suffisante pour remplacer la cartouche de dessiccatif.

Même si le dessiccatif est taché d'huile, il est toujours efficace.

Après 900 heures d'utilisation, 25 000 milles (40 000 km) ou tous les trois (3) mois, vérifier la présence d'humidité dans le système de freinage pneumatique en ouvrant les réservoirs d'air, les robinets de purge de condensats ou les soupapes afin d'y déceler la présence d'eau. L'équivalent d'une cuillère à table d'eau trouvée dans le réservoir d'air peut nécessiter le remplacement de la cartouche de dessiccatif. Les conditions suivantes peuvent aussi occasionner l'accumulation d'eau et doivent être prises en compte avant de songer au remplacement de la cartouche de dessiccatif.

- L'utilisation d'air est exceptionnellement élevée et anormale sur un véhicule destiné à une conduite sur route. Cette situation peut être causée par une demande d'air accessoire ou tout besoin en air inhabituel qui ne permet pas au compresseur de charger et de décharger (cycle de compression ou de non-compression) de façon normale. Il peut aussi s'agir de fuites excessives du circuit de freinage pneumatique.
- Dans les régions où les variations de température au cours d'une même

journée peuvent être supérieures à 30 °F (17 °C), de petites quantités d'eau peuvent s'accumuler dans le système de freinage pneumatique à cause de la condensation. Dans de telles conditions, la présence de petites quantités d'humidité est normale et ne doit pas être interprétée comme un signe que le dessiccatif ne fonctionne pas de manière appropriée.

- Une source d'air extérieur a été utilisée pour charger le circuit de freinage pneumatique. Cet air n'a pas traversé le lit de séchage.

**REMARQUE**

Consultez la documentation relative à la garantie avant de procéder à tout entretien sur le véhicule. La prolongation de garantie peut être annulée si des travaux d'entretien non autorisés sont effectués pendant la période couverte.

**REMARQUE**

Chaque fois que la cartouche déshydratante coalescente à l'huile est changée, la soupape de purge du sécheur d'air doit être changée.

DESSICCATEUR D'AIR BENDIX® DE SÉRIE AD-HF

Il se peut que votre véhicule soit pourvu d'un dessiccateur d'air Bendix® de série AD-HF. Tout remplacement d'un dessiccateur d'air doit s'effectuer en utilisant un composant identique.

Consultez le manuel Bendix fourni avec votre véhicule.



AVERTISSEMENT

N'INSTALLEZ PAS une marque ou un modèle de dessiccateur d'air différent de l'équipement d'origine sans procéder à une analyse complète du système afin d'assurer le maintien de la conformité à la norme FMVSS 121. Une incompatibilité peut nuire au rendement du système d'air et au contrôle du véhicule. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

La conception du dessiccateur d'air de série AD-HF prévoit l'intégration de divers composants ayant normalement fait l'objet

d'une installation séparée sur le véhicule (voir les composants et les endroits concernés ci-dessous) :

- Valves de protection de pression
- Soupape de sécurité
- Électrovannes et plomberie
- Tuyauterie des réservoirs d'air de service avant et arrière
- Tuyauterie des systèmes accessoires

Ces composants sont obligatoires pour répondre à la norme FMVSS 121 (Federal Motor Vehicle Safety Standards) relative aux circuits de freinage pneumatique. Comme l'indique la mise en garde ci-dessus, tout autre type de dessiccateur installé au lieu de celui de la série AD-HF nécessite des modifications ou des ajouts au circuit pneumatique de votre véhicule afin d'assurer sa conformité à la norme FMVSS 121.

CARTOUCHE DE DESSICCATEUR D'AIR À COALESCEUR D'HUILE

Les véhicules équipés d'un système d'air seront équipés d'un dessiccateur d'air à coalesceur d'huile. La cartouche de dessiccateur d'air à coalesceur d'huile doit être remplacée tous les six mois, quel que soit le kilométrage.



ATTENTION

Remplacez tous les six mois la cartouche de dessiccant coalesceur d'huile du dessiccateur d'air, quel que soit le kilométrage. L'utilisation d'une cartouche non coalescente ou le non-respect des intervalles d'entretien peut endommager les composants du véhicule et annuler la couverture de garantie. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

6.4 Réservoirs d'air



AVERTISSEMENT

Si les réservoirs d'air ne font pas l'objet d'une vidange à la fréquence recommandée, il se peut que l'eau s'infiltré dans les conduites et les valves pneumatiques. Ceci pourrait causer de la corrosion ou un blocage, compromettre les performances du système de freinage et provoquer un accident. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

⚠ ATTENTION

Si votre véhicule est équipé d'une boîte de vitesses pneumatique, vidangez quotidiennement le réservoir d'air côté boîte de vitesses. Les boîtes de vitesses pneumatiques seront équipées de deux alimentations en air distinctes : l'air du véhicule et l'air de la boîte de vitesses. Si le réservoir d'air de la boîte de vitesses n'est pas vidangé, la boîte de vitesses risque d'être endommagée. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

⚠ ATTENTION

N'utilisez PAS d'huile pénétrante, d'alcool, de liquide pour frein, ni d'huile à base de cire dans le circuit pneumatique. Ces liquides pourraient détériorer gravement les composants du circuit pneumatique. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Les réservoirs d'alimentation en air doivent faire l'objet d'une vidange quotidienne. Faites fonctionner les dispositifs pneumatiques quotidiennement aux fins de circulation des lubrifiants dans le circuit.

6.5 Manomètres et fuites d'air

MANOMÈTRES ET FUTES D'AIR

⚠ AVERTISSEMENT

N'utilisez pas le véhicule en cas de fuite d'un circuit pneumatique. Adressez-vous à un concessionnaire agréé (ou à un autre centre d'entretien convenablement équipé) en cas de détection d'une fuite. Le fait de ne pas vérifier les freins ou de ne pas suivre ces procédures pourrait provoquer une défaillance du système et augmenter le risque d'accident. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Si votre véhicule est équipé de freins à air, il dispose de deux circuits pneumatiques distincts : primaire et secondaire. Chaque système d'air est contrôlé par une jauge indiquant la pression du système en livres par pouce carré (psi) ou en bars (bar). Le manomètre primaire indique la pression présente dans le système de freinage arrière :

Illustration 23: Manomètre de pression d'air primaire



Le manomètre secondaire indique la pression présente dans le circuit de freinage avant :

Illustration 24: Manomètre de pression d'air secondaire



Les jauges de pression d'air primaires et secondaires sont affichées dans la Vue des jauges primaires dans l'écran numérique. Le modèle à cabine avancée basse avec poste de conduite debout à droite est équipé de manomètres physiques supplémentaires pour la pression d'air primaire et secondaire.

Au démarrage, les manomètres de pression d'air primaire et secondaire peuvent indiquer le rouge, et l'alarme de basse

pression du circuit pneumatique peut retentir jusqu'à ce que le point de consigne minimum de pression opérationnelle de 65 psi (4,48 bar) soit atteint.

REMARQUE

Le modèle à cabine avancée basse avec poste de conduite debout à droite indique également la basse pression de l'air à l'aide d'un voyant d'avertissement dans les jauges physiques.

REMARQUE

L'alarme de basse pression du système d'air n'est pas active lorsque le moteur est arrêté.

Si les réservoirs sont vides, cela peut prendre jusqu'à deux minutes. Si ces jauges :

- restent rouges,
- passent au rouge,
- Indiquent moins de 65 psi (4,48 bar) ou que l'alarme de basse pression du circuit pneumatique
- retentit,
- ne se met pas hors tension,

n'essayez pas de conduire le véhicule tant que le problème n'a pas été détecté et résolu; la pression du système est trop faible pour permettre un fonctionnement normal des freins.

REMARQUE

Les freins de stationnement se bloquent à 60 psi (4,14 bar), alors que l'alarme sonore retentit à 65 psi (4,48 bar).

COMMENT VÉRIFIER SI LE SYSTÈME D'AIR COMPRIMÉ PRÉSENTE DES FUITES

AVERTISSEMENT

N'utilisez pas le véhicule en cas de fuite d'un circuit pneumatique. Adressez-vous à un concessionnaire agréé (ou à un autre centre d'entretien convenablement équipé) en cas de détection d'une fuite. Le fait de ne pas vérifier les freins ou de ne pas suivre ces procédures pourrait provoquer une défaillance du système et augmenter le risque d'accident. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des

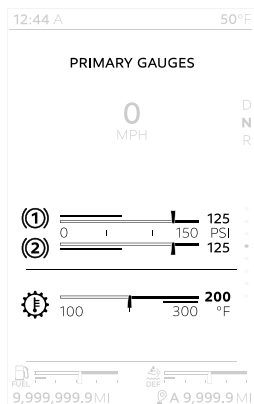
dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Vérifiez l'étanchéité du circuit d'air comprimé :

- Après l'entretien
- Lorsqu'un composant du système pneumatique est remplacé
- Lorsqu'une fuite est suspectée
- Périodiquement, pour assurer l'intégrité du système

Mode de vérification des fuites du circuit pneumatique

1. Démarrez le moteur s'il ne tourne pas déjà.
2. **Faites défiler** l'affichage des jauges primaires pour surveiller les pressions d'air primaire et secondaire.



3. Mettez le circuit pneumatique sous pression jusqu'au point de déclenchement du régulateur ou jusqu'à ce que la pression atteigne 120 psi (8,27 bar/827 kPa).
4. Mettez le commutateur d'allumage sur OFF (arrêt du moteur), puis remettez-le sur ON, mais ne démarrez pas le moteur. La vue des jauges primaires apparaîtra.
5. Relâchez la pédale de frein, observez le débit de baisse de pression d'air. Ce débit ne doit pas dépasser 2 psi (0,14 bar/14 kPa) par minute.
6. Mettez le véhicule en marche et

laissez la pression d'air se rétablir dans le système.

7. Mettez le commutateur d'allumage sur OFF (arrêt du moteur), puis remettez-le sur ON, mais ne démarrez pas le moteur.
8. Pressez la pédale de frein à fond et maintenez-la enfoncée pendant cinq minutes. La chute de pression ne doit pas dépasser 3 psi (0,21 bar/21 kPa) par minute.
9. Si la fuite d'air est excessive (perte de pression supérieure à 3 psi [0,21 bar/21 kPa] après cinq minutes de freinage), il faut effectuer un essai d'étanchéité sur les raccords des conduites d'air et sur les dispositifs de commande des freins. Ces essais devraient permettre de repérer la fuite.

6.6 Compresseur d'air

Tous les compresseurs, peu importe leur marque ou leur modèle, fonctionnent en continu tant que le moteur tourne. La pression est limitée par le régulateur. Le régulateur travaille de pair avec le mécanisme de délestage logé dans la tête de cylindre du compresseur pour assurer la charge et la décharge du compresseur. Le compresseur est déchargé lorsque la pression du

circuit atteint 130 psi (8,96 bar/896 kPa) et la compression est rétablie lorsque la pression du circuit chute à 110 psi (7,58 bar/758 kPa).

Entretien préventif

Les contrôles d'entretien suivants sont fournis à titre informatif et doivent uniquement être effectués par un technicien agréé. Contactez le concessionnaire ou consultez le manuel d'entretien du fabricant du moteur pour plus d'informations sur l'entretien des compresseurs d'air. Après toute réparation sur un circuit pneumatique, effectuez toujours un essai d'étanchéité, et vérifiez le bon fonctionnement des freins avant de remettre le véhicule sur la route. Vous trouverez ci-dessous une liste des éléments du compresseur d'air à entretenir :

- Inspectez l'élément de filtre à air du compresseur, le cas échéant, et remplacez l'élément s'il est obstrué. Vérifiez l'alignement et la tension de la courroie du montage et de l'entraînement du compresseur. La régler au besoin.
- Enlevez les écrous du couvercle du clapet de refoulement du compresseur et vérifiez-les afin d'y déceler la présence d'une quantité excessive de carbone. Le cas échéant, nettoyez ou remplacez la culasse du compresseur.

Vérifiez également s'il n'y a pas de carbone dans la conduite de refoulement du compresseur et nettoyez-la ou remplacez-la s'il y a lieu.

- Démontez le compresseur, nettoyez-le à fond et vérifiez-en toutes les pièces. Réparez ou remplacez les pièces usées ou endommagées ou remplacez le compresseur par un compresseur remis à neuf en usine.

7 SYSTÈME DE FREINAGE

7.1 Système de freinage

Pour en savoir plus sur les freins, consultez l'index sous la rubrique Freins.

AVERTISSEMENT

NE TRAVAILLEZ PAS sur le système de freinage si le véhicule n'est pas solidement installé sur un pont élévateur ou des chandelles, avec les roues et les pneus démontés. Si le véhicule n'est pas correctement fixé pour empêcher tout mouvement, il risque de se déplacer involontairement. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

AVERTISSEMENT

NE PAS utiliser de garnitures de frein d'une épaisseur inférieure au minimum spécifié. Ces garnitures sont dotées de rivets de garniture exposés qui peuvent endommager le tambour de frein et réduire l'efficacité des freins. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

AVERTISSEMENT

N'utilisez JAMAIS une pièce de rechange qui n'est pas exactement conforme aux spécifications d'origine. La présence d'une pièce non conforme dans le système de freinage de votre véhicule pourrait causer un dysfonctionnement entraînant une perte de contrôle du véhicule et un accident. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

AVERTISSEMENT

Le système de freinage pneumatique de ce véhicule a été configuré pour fonctionner soit comme tracteur, soit comme camion, et est conforme aux dispositions pertinentes de la norme FMVSS 121. Un tracteur ne doit pas être utilisé ou configuré comme un camion, et inversement, un camion ne doit pas être utilisé ou configuré comme un tracteur, sans que des modifications importantes soient apportées au circuit de freinage pneumatique de manière à rester conforme aux normes FMVSS 121. Communiquez avec votre concessionnaire pour obtenir de plus amples informations. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Le réglage et l'équilibrage des freins doivent s'effectuer avec soin pour rendre les forces de freinage disponibles les plus efficaces possibles et pour que les forces permettant l'arrêt soient égales à toutes les roues. Une fois qu'un système de freinage a fait l'objet d'un réglage conforme aux spécifications, le remplacement de l'un de ses composants ou d'une com-

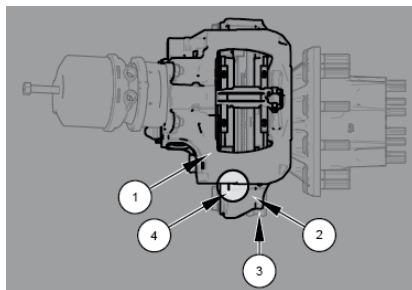
binasion de ceux-ci peut provoquer un fonctionnement inadéquat du système. Il est indispensable que tous les éléments du système fonctionnent ensemble pour donner le résultat escompté. Les composants de recharge du système de freinage doivent être identiques ou supérieurs aux composants d'origine. Tout écart par rapport aux spécifications d'origine peut nuire au fonctionnement de l'ensemble du système. Tous les éléments de la liste ci-dessous sont interdépendants et doivent être conformes aux spécifications d'origine :

- Dimension des pneus
- Freins à tambour
- Rayon de came
- Angle de coin
- Rayon de tambour
- Garnitures de frein
- Récepteurs de freinage
- Régleurs de jeu
- Freins à disque
- Rotors de frein

Tous les conducteurs doivent vérifier régulièrement les freins de leur véhicule.

7.2 Freins pneumatiques à disque

Il se peut que le présent véhicule soit muni de freins à disque, plutôt que de freins à tambour.



1. Étrier de frein
2. Bride de montage d'étrier
3. Disque de frein
4. Encoches d'inspection

7.3 Mode d'inspection des plaquettes de freins à disque

Pour inspecter les plaquettes de frein :

1. Stationnez le véhicule sur un terrain plat et calez les roues.
2. Desserrez temporairement le frein

de stationnement.

3. Regardez le dessous de l'étrier et du disque depuis le niveau du sol et comparez la position relative de deux encoches, la première située sur l'étrier et la seconde sur le support.
4. Prenez une mesure depuis l'intervalle entre ces deux encoches et comparez-les aux spécifications afin de déterminer si les plaquettes nécessitent un remplacement.

Si les encoches sont introuvables, faites faire une inspection détaillée par un mécanicien qualifié. Les plaquettes et les disques doivent être mesurés et comparés aux caractéristiques techniques du fabricant; celles-ci se trouvent dans le manuel d'entretien du fabricant des freins.

7.4 Inspection du jeu fonctionnel des étriers de freins à disque

Inspectez périodiquement le jeu fonctionnel de l'étrier :

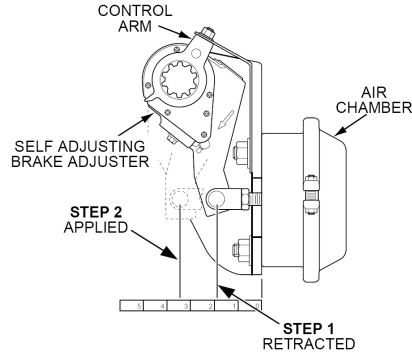
1. Arrêtez le véhicule sur une surface de niveau et laissez refroidir les freins. Les étriers de frein chauds peuvent causer des brûlures par simple contact.

2. Calez les roues.
3. Desserrez temporairement le frein de stationnement.
4. Saisissez l'étrier et bougez-le. On appelle ce mouvement le jeu fonctionnel.
5. Le jeu fonctionnel approprié est de 0,08 po (2 mm) de mouvement de l'étrier de frein (environ l'épaisseur d'une pièce de cinq cents) en sens intérieur/extérieur.

Faites faire une inspection plus poussée par un mécanicien qualifié si l'étrier ne bouge pas ou si son mouvement est supérieur au jeu prescrit.

7.5 Régleur de jeu automatique

Le régleur de jeu automatique est un mécanisme servant à maintenir un espace suffisant approprié entre la surface de freinage et la garniture de friction.



1. Position levée sans enfoncement de la pédale de frein
2. Position enfoncée avec pédale de frein enfoncée

8 INSPECTION DES FREINS À TAMBOUR

8.1 Inspection des freins à tambour

Faites inspecter régulièrement l'usure des garnitures de frein à tambour par un technicien qualifié, conformément au programme d'entretien. Dans les conditions d'utilisation hors route ou de service difficiles, les garnitures doivent être inspectées plus fré-

quement. Outre cela, vérifiez périodiquement la course du récepteur de freinage. Remplacez le régleur de jeu si une course appropriée ne peut être maintenue.

Vérifications fonctionnelles des régleurs de jeu automatiques

1. Lancez le moteur et attendez que le circuit pneumatique atteigne sa pression normale de fonctionnement. N'appliquez pas le frein de stationnement.
2. Appuyez sur la pédale de frein et mesurez la course de la tige de poussée de la chambre à air.
3. Comparez les résultats aux spécifications pour déterminer si les régleurs de jeu automatiques doivent être remplacés.

8.2 Course prescrite des régleurs de jeu automatiques

| Type de récepteur de freinage | Course |
|-------------------------------|------------------------------|
| 36 (freins arrière) | 1,5 à 2,5 po (38 à 63 mm) |
| 30 (freins arrière) | 1,5 à 2 po (38 à 51 mm) |
| 16, 20 et 24 (freins avant) | 1 à 1,75 po (25,4 à 44,4 mm) |

9 ENTRETIEN DE LA CABINE

9.1 Entretien de la cabine

L'extérieur et l'intérieur de la cabine, le cadre et les composants du compartiment moteur doivent être entretenus pour assurer la longévité et la sécurité des opérations. Un véhicule propre permet également de détecter plus facilement les fuites.



AVERTISSEMENT

Toujours attendre que les surfaces chaudes refroidissent avant toute inter-

vention autour d'elles. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.



AVERTISSEMENT

Utilisez les produits de nettoyage avec précaution. Certains agents de nettoyage peuvent être toxiques. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.



AVERTISSEMENT

N'utilisez pas d'essence, de kérosène, de naphte, de dissolvant pour vernis à ongles ou d'autres liquides nettoyants volatils. Ils peuvent être toxiques, inflammables ou autrement dangereux. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.



AVERTISSEMENT

NE NETTOYEZ PAS le dessous du châssis, les garde-boues, les enjoliveurs de roue, etc., sans vous protéger les bras et les mains. Vous pourriez vous couper sur des arêtes métalliques tranchantes. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.



AVERTISSEMENT

L'humidité, la glace et les sels de voirie peuvent nuire à l'efficacité du freinage. Essayez vos freins avec prudence après chaque lavage du véhicule. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Nettoyage du véhicule

- Conformez-vous aux étiquettes de mise en garde
- Lisez toujours les directives de l'emballage avant d'utiliser un produit
- N'utilisez pas de solution susceptible d'endommager la peinture de la

carrosserie

- La plupart des nettoyeurs chimiques sont concentrés et doivent être dilués
- N'utilisez les liquides détachants que dans des locaux bien ventilés
- Tout véhicule est soumis à une détérioration due à de multiples causes (fumées industrielles, glace, neige, sel de voirie corrosif, etc.)

Compartiment extérieur et moteur

Les matériaux corrosifs utilisés pour enlever la glace, la neige et la poussière de la route peuvent s'accumuler sur l'ensemble du véhicule avec des accumulations concentrées dans le dessous de caisse et le compartiment moteur. Si ces matières ne sont pas enlevées, il peut se former une corrosion (rouille) accélérée sur les conduites de carburant, le rail du châssis, le plancher et le système électrique et d'échappement, même s'ils sont protégés contre la corrosion.

Au moins chaque printemps, rincer ces matériaux de l'ensemble du véhicule, y compris le dessous de caisse et le compartiment moteur, avec de l'eau ordinaire en utilisant une légère pression d'eau. Sur les véhicules utilisés dans des applications ou des régions où l'utilisation de matériaux corrosifs ou l'exposition à ces matériaux est élevée, le nettoyage de l'ensemble du

véhicule devrait être effectué plus fréquemment. Si vous le désirez, votre concessionnaire peut effectuer ce travail pour vous.



AVERTISSEMENT

NE DIRIGEZ PAS l'eau à haute pression sur les composants électriques, les connecteurs à fiche, les joints d'étanchéité ou les flexibles. Évitez l'utilisation d'eau à haute pression, car elle peut endommager les composants ou pénétrer dans des systèmes fermés. Cela peut accélérer la corrosion, dégrader les composants électriques ou contaminer les lubrifiants et les liquides du système. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Comme précaution contre la rouille, tenez les parties chromées propres et protégez-les à l'aide de cire, surtout en hiver lorsque les routes sont imprégnées de sel.

- Utilisez, s'il y a lieu, un produit commercial pour nettoyer les chromes, afin d'enlever l'oxydation de surface.
- Il est recommandé de nettoyer les surfaces chromées à l'eau. Essuyez-les pour conserver leur fini lustré.

Un produit de nettoyage commercial pour les chromes permet d'éliminer l'oxydation de surface. Après le nettoyage, cirez les surfaces planes et appliquez une mince couche de lubrifiant antirouille autour des boulons et des autres organes d'assemblage.

- Nettoyez les roues et les pare-chocs en aluminium à l'eau froide. Un détachant à goudron permet d'éliminer les épais dépôts de saletés routières. Pour éviter les taches, essuyez les surfaces en aluminium pour les sécher après le lavage.
- Pour éviter la corrosion due à l'épandage du sel de voirie, nettoyez les pièces en aluminium à la vapeur ou à l'eau sous pression. Une solution de savon doux pour automobile peut s'avérer utile. Rincez abondamment.

Pour conserver la qualité de finition du tuyau d'échappement, nettoyez-le à l'aide d'un chiffon doux, d'un savon automobile doux et d'eau ou d'un nettoyant pour vitres. Un agent polisseur non abrasif pour chrome peut être utilisé modérément sur les surfaces difficiles à nettoyer. NE NETTOYEZ PAS le chrome soumis à de fortes chaleurs avec des tampons à récurer, un agent polisseur abrasif, des nettoyeurs chimiques à fort taux d'acidité ou tout autre nettoyant abrasif.

Même les pièces en acier inoxydable de haute qualité peuvent s'oxyder au contact prolongé d'eau salée, particulièrement lorsque l'humidité saline s'accumule sur la surface métallique par les saletés rouillères. Il est donc important de nettoyer fréquemment les dépôts humides chargés de sel s'accumulant sur les surfaces en acier inoxydable.

- Si vous détectez de l'oxydation de surface, lavez la surface et utilisez un produit à polir commercial pour l'éliminer, puis ajoutez une couche de cire.
- N'utilisez jamais de laine d'acier lors du nettoyage de l'acier inoxydable. De minuscules particules de laine d'acier peuvent s'enfoncer dans la surface de la pièce en acier inoxydable et provoquer des taches de rouille.

Calfeutrage

Il faut effectuer de fréquents lavages pour éliminer la saleté et les contaminants susceptibles de tacher et d'oxyder la peinture ou d'accélérer la corrosion des surfaces polies et métallisées. L'application de cire constitue une protection supplémentaire contre les taches et l'oxydation. N'APPLIQUEZ PAS de cire en plein soleil et faites attention de NE PAS BRÛLER la peinture en la frottant à l'aide d'une polis-

seuse mécanique. Vaporisez de temps en temps les caoutchoucs d'étanchéité des portières et des vitres à l'aide d'un produit à base de silicone pour en préserver la souplesse. Cette vaporisation est particulièrement utile par temps froid pour empêcher les portières et les vitres de rester collées par la glace.

REMARQUE

Pour que la peinture de votre véhicule ait le temps de durcir, attendez au moins trente jours, après la date de fabrication, pour la cirer.

Nettoyage des garnitures et des surfaces intérieures en vinyle

REMARQUE

Les agents de nettoyage puissants tels que le désinfectant pour les mains, les solvants, les diluants à peinture, les nettoyants pour vitres et l'essence/le diesel ne doivent jamais être utilisés à l'intérieur de votre véhicule. L'exposition répétée à des produits chimiques tels que l'écran solaire, les insectifuges contenant du DEET ou le liquide de frein peut entraîner une usure accélérée, une adhésivité ou une décoloration des surfaces intérieures.

rée, une adhésivité ou une décoloration des surfaces intérieures.

Essuyez les garnitures et les revêtements en vinyle à l'aide d'un bon produit de nettoyage commercial. N'UTILISEZ PAS d'acétone ni de diluant à laque. Nettoyez les tissus à l'aide d'un shampoing spécialement conçu à cet effet.

- Utilisez d'abord un aspirateur pour éliminer la saleté, la poussière ou les débris non adhérents.
- Utilisez une brosse à poils doux pour dégager la saleté adhérente avant de passer l'aspirateur.
- Essuyez la surface avec un chiffon légèrement humide et asséchez complètement le tissu du siège. Si le tissu est encore sale, nettoyez avec un mélange d'eau tiède et de savon doux et séchez à fond.
- Si les taches sont toujours présentes, utilisez un shampoing à tapisserie formulée spécialement pour cette tâche. Faites un test du produit nettoyant dans un endroit discret pour vous assurer qu'il n'endommage pas le tissu. Suivez les instructions sur l'emballage.

Les autres surfaces intérieures peuvent être nettoyées en utilisant un mélange d'eau savonneuse ou un nettoyant pour intérieur de véhicules en fonction de la surface concernée (c'est-à-dire du conditionneur pour cuire sur les surfaces en cuir, etc.).

Évitez un usage fréquent ou répété des produits suivants sur les surfaces intérieures :

- Nettoyants à base d'alcool (y compris le désinfectant pour les mains)
- Nettoyants à base de méthanol
- Eau de Javel
- Acétone
- Tout autre solvant fort
- Nettoyants abrasifs
- Crème solaire

9.2 Comment laver l'extérieur du véhicule

Votre concessionnaire peut vous fournir un certain nombre de produits d'entretien et vous conseiller sur leur utilisation aux fins de nettoyage intérieur et extérieur de votre véhicule.



AVERTISSEMENT

Utilisez les produits de nettoyage avec précaution. Certains agents de nettoyage peuvent être toxiques. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.



AVERTISSEMENT

N'utilisez pas d'essence, de kérosène, de naphte, de dissolvant pour vernis à ongles ou d'autres liquides nettoyants volatiles. Ils peuvent être toxiques, inflammables ou autrement dangereux. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.



AVERTISSEMENT

NE NETTOYEZ PAS le dessous du châssis, les garde-boues, les enjoleurs de roue, etc., sans vous protéger les bras et les mains. Vous pourriez vous couper sur des arêtes métalliques tranchantes. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des

blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.



AVERTISSEMENT

L'humidité, la glace et les sels de voirie peuvent nuire à l'efficacité du freinage. Essayez vos freins avec prudence après chaque lavage du véhicule. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.



AVERTISSEMENT

NE dirigez PAS le jet d'eau directement sur une serrure ou un loquet de porte et ne recouvrez pas les trous de serrure de ruban adhésif pour empêcher l'eau d'y pénétrer. Un occupant pourrait se retrouver coincé dans le véhicule si de l'eau s'infiltre dans le barillet de la serrure et gèle. Pour empêcher les serrures de geler en hiver, projetez de la glycérine ou un dégivreur de serrure dans les barillets. Si de l'eau s'infiltre, retirez-la avec de l'air comprimé. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corpo-

relles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.



AVERTISSEMENT

NE DIRIGEZ PAS l'eau à haute pression sur les composants électriques, les connecteurs à fiche, les joints d'étanchéité ou les flexibles. Évitez l'utilisation d'eau à haute pression, car elle peut endommager les composants ou pénétrer dans des systèmes fermés. Cela peut accélérer la corrosion, dégrader les composants électriques ou contaminer les lubrifiants et les liquides du système. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.



REMARQUE

Pour que la peinture de votre véhicule ait le temps de durcir, attendez au moins trente jours, après la date de fabrication, pour la cirer.

1. Commencez par pulvériser de l'eau sur la surface sèche pour enlever toutes les saletés non adhérentes

avant d'appliquer une solution de lavage pour automobiles.

- NE LAVEZ PAS votre véhicule en plein soleil.
 - Ne dirigez pas le jet d'eau directement dans les ouvertures de ventilation de la cabine.
2. Lavez le véhicule à l'eau savonneuse à l'aide d'un linge doux et propre ou d'une brosse douce pour le lavage des automobiles.
 - Employez de l'eau froide et du savon doux pour automobiles. Les détergents industriels et agents de nettoyage puissants et les savons de ménage ne sont pas recommandés et peuvent endommager la peinture du véhicule.
 - N'utilisez pas de brosse dure, de serviettes de papier, de laine de verre ou de produits nettoyants abrasifs pouvant rayer les surfaces métalliques peintes, métallisées ou polies.
 3. Rincez fréquemment tout en lavant afin d'éliminer la saleté susceptible de rayer la surface.
 4. Nettoyez au jet d'eau la poussière et la saleté sur tout le châssis.
 5. Essuyez toutes les surfaces à l'aide d'une peau de chamois pour éviter

les taches de calcaire. Pour prévenir la formation de taches de calcaire, nettoyez la surface à l'aide d'un chiffon propre ou d'une peau de chamois.

6. Enlevez les taches de goudron à l'aide d'un détachant à goudron pour automobiles ou de l'essence minérale.
7. Après le nettoyage et le séchage de l'ensemble du véhicule, appliquez une cire automobile de qualité pour protéger la finition du véhicule.

9.3 Nettoyage des écrans



ATTENTION

NE PULVÉRISEZ PAS d'eau ou de solution de nettoyage directement sur l'écran. L'écoulement ou la pénétration de liquide sur les bords de l'écran peut provoquer un court-circuit ou une panne de composant et entraîner un dysfonctionnement de l'écran. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

**ATTENTION**

NE PAS utiliser de nettoyeurs contenant de l'alcool ou de l'ammoniaque. Ils peuvent enlever les revêtements de protection de l'écran et provoquer des fissures ou un jaunissement. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Pour nettoyer l'écran, utilisez uniquement un linge humide, propre, doux et non pelucheux imbibé d'eau. Un nettoyeur à vitres doux sans alcool ni ammoniac fait également l'affaire. Sous l'effet d'un produit additionné d'alcool ou d'ammoniac, l'écran du moniteur pourrait s'assécher, se fendiller ou jaunir. Essuyez doucement l'écran d'avant en arrière. Vous pouvez également nettoyer l'écran d'affichage à cristaux liquides (ACL) à l'aide d'un produit spécialement destiné à cet emploi.

10 ENTRETIEN DU SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT

10.1 Entretien du système de refroidissement

Le système de refroidissement de votre véhicule a fait l'objet d'un remplissage en usine au moyen d'un liquide de refroidissement longue durée conforme ou supérieur à toutes les prescriptions de la norme ASTM D6210 et Caterpillar EC-1. Lors de la vidange du système de refroidissement, PACCAR recommande l'utilisation d'un mélange d'eau distillée et de liquide de refroidissement longue durée (ELC) dans une proportion de 50/50. Un mélange 50/50 de liquide de refroidissement longue durée (ELC) et d'eau distillée offre une protection contre le gel jusqu'à $-36,7^{\circ}\text{C}$ (-34°F), ce qui convient à la plupart des climats en Amérique du Nord. En ce qui concerne les conditions de fonctionnement par temps extrêmement froid, un mélange 60/40 (rapport liquide de refroidissement-eau) peut servir à fournir une protection contre le gel jusqu'à $-52,2^{\circ}\text{C}$ (-62°F).

Sauf indication contraire, le liquide de refroidissement rempli en usine est une formule à base d'éthylène glycol utilisant une technologie d'acide organique nitraté (NOAT) à durée de vie prolongée, mélangée dans une proportion de 50:50 avec de l'eau distillée. La formule provenant de l'usine est conforme ou supérieure à la norme ASTM D6210 et à la norme d'ingénierie Cummins 14603 pour les moteurs ISX et PX, et à la norme MAT74002 pour les moteurs de la série PACCAR MX. Pour la durée et l'état du moteur et du système de refroidissement, il est important de maintenir la protection contre le gel et la chimie du liquide de refroidissement.

**AVERTISSEMENT**

NE PAS toucher, inhaler ou consommer d'antigel ou de liquide de refroidissement. En cas de contact de l'antigel/liquide de refroidissement avec les yeux, rincer abondamment à l'eau pendant 15 minutes. En cas de contact prolongé ou répété avec la peau, laver immédiatement la peau à l'eau et au savon. En cas de consommation d'antigel/liquide de refroidissement, consulter immédiatement un médecin. Ne PAS faire vomir. Le non-respect

de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

 **ATTENTION**

Le système de refroidissement du moteur nécessite des inspections et un entretien précis. Ne pas respecter les exigences peut endommager le moteur. Au nombre des dommages du moteur, mentionnons notamment le gel, l'ébullition, la corrosion et des chemises de cylindres rongées. Cette information se trouve dans le guide du propriétaire du fabricant du moteur. Il incombe au propriétaire de respecter toutes les exigences mentionnées dans le manuel du propriétaire du fabricant du moteur. Le non-respect de cette consigne peut endommager le moteur.

 **ATTENTION**

Toujours utiliser un filtre à liquide de refroidissement PACCAR d'origine. Les filtres PACCAR d'origine sont conformes aux spécifications des composants et optimisent le fonctionnement du circuit de refroidisse-

ment. L'utilisation d'un filtre à liquide de refroidissement autre qu'un filtre PACCAR d'origine peut causer de graves dommages aux composants du véhicule. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

 **REMARQUE**

Le liquide de refroidissement nuit à l'environnement. Le liquide de refroidissement inutilisé doit être considéré comme une matière dangereuse et être entreposé dans un contenant étanche. Après usage, il doit être traité comme un déchet industriel. Suivre les recommandations HAZMAT à la fois pour les liquides de refroidissement usagés et non utilisés.

Concentration

Vérifiez le niveau de protection contre le gel ou l'ébullition, lequel est déterminé par la concentration du glycol. Utilisez un réfractomètre de glycol pour déterminer le niveau de glycol. Ajoutez du liquide de refroidissement afin d'obtenir le rapport eau-liquide de refroidissement qui vous offre la protection dont vous avez besoin.

Un mélange 50/50 d'eau et de liquide de refroidissement convient à la plupart des utilisations. Dans des conditions de fonctionnement par temps extrêmement froid, il est possible d'augmenter la concentration de liquide de refroidissement.

 **REMARQUE**

La concentration maximale recommandée d'ELC est de 60 % d'ELC pour 40 % d'eau par volume (un mélange de liquide de refroidissement 60/40). La concentration minimale recommandée est de 40 % d'ELC pour 60 % d'eau par volume (un mélange de liquide de refroidissement 40/60).

Tableau 7: Niveau de concentration de glycol

| Niveau | Rapport liquide de refroidissement/ eau désiré | Point de congélation °C (°F) |
|---------------------|--|------------------------------|
| Niveaux recommandés | 40 % | -24 (-12) |
| | 45% | -31 (-23) |
| | 50 % | -37 (-34) |
| | 55% | -46 (-50) |
| | 60 % | -52 (-62) |

Condition

Effectuez une inspection visuelle du liquide de refroidissement. Il ne doit comporter aucun trouble ni débris flottants. Déterminez la concentration de l'inhibiteur chimique au moyen d'un nécessaire de vérification ou des bandes d'essai, spécialement conçus pour liquides de refroidissement longue durée. Le niveau de concentration de l'inhibiteur détermine la protection contre la corrosion. Si vous avez des doutes quant à la qualité, à la contamination du liquide de refroidissement ou à

des problèmes mécaniques, soumettez un échantillon de liquide de refroidissement pour analyse. Un mauvais entretien peut conduire à la dégradation du liquide de refroidissement, à l'endommagement du système de refroidissement et des composants du moteur. Consultez votre concessionnaire ou le représentant du fabricant du liquide de refroidissement longue durée pour obtenir les nécessaires de vérification, les bandes d'essai et les procédures d'échantillonnage en laboratoire recommandés pour le liquide de refroidissement longue durée.

Prolongateur de liquide de refroidissement

Le cas échéant, ajoutez un prolongateur de liquide de refroidissement longue durée, conformément à la concentration d'inhibiteur de corrosion requise. NE PAS ajouter de composé de prolongement de la durée de vie à un liquide de refroidissement sans nitrite.

Vérification du niveau de liquide de refroidissement

Vérifiez tous les jours le niveau de liquide de refroidissement. Voir Inspecter le niveau du liquide de refroidissement [à la page 237](#).

ATTENTION

Évitez de mélanger différentes marques et formules lorsque vous ajoutez du liquide de refroidissement. Si le liquide de refroidissement est mélangé avec plus de 25 % d'une formule différente (p. ex., un mélange des liquides de refroidissement NOAT et OAT), cela pourrait causer des dommages par corrosion au moteur. Si le mélange dépasse 25 % du volume total du système, il est recommandé de vidanger et remplir complètement le système avec un seul type de liquide de refroidissement. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Filtre de liquide de refroidissement

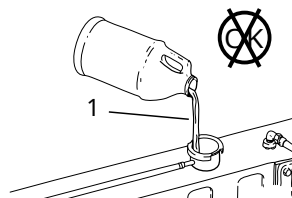
Votre moteur est également muni d'un filtre de liquide de refroidissement conçu pour capter et éliminer les dépôts nocifs du système de refroidissement afin de prolonger la durée de vie du système. Il s'agit d'un « filtre vierge » qui ne contient aucun produit chimique ou additif à libération lente. Remplacez-le uniquement avec un filtre vierge à l'intervalle indiqué dans le calendrier d'entretien préventif. N'utilisez JAMAIS de filtres contenant des additifs

supplémentaires pour liquide de refroidissement (SCA) dans un système rempli de liquide de refroidissement longue durée.

ATTENTION

Toujours utiliser un filtre à liquide de refroidissement PACCAR d'origine. Les filtres PACCAR d'origine sont conformes aux spécifications des composants et optimisent le fonctionnement du circuit de refroidissement. L'utilisation d'un filtre à liquide de refroidissement autre qu'un filtre PACCAR d'origine peut causer de graves dommages aux composants du véhicule. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Additifs et huiles solubles pour système de refroidissement



1. N'utilisez pas d'huiles solubles ni

d'additifs d'étanchéité.

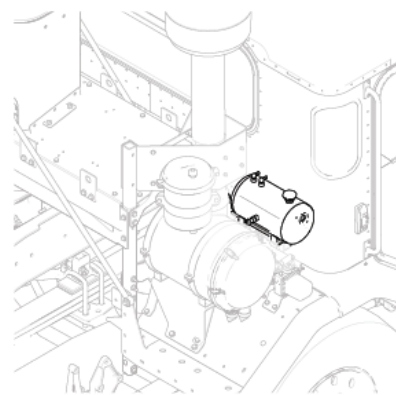
ATTENTION

L'utilisation d'additifs d'étanchéité ou d'huiles solubles dans le circuit de refroidissement peut endommager le moteur. Ces additifs peuvent obstruer diverses zones du radiateur, du circuit EGR et du refroidisseur d'huile. L'obstruction du circuit de refroidissement peut empêcher ou ralentir les transferts de chaleur, causant des dommages internes au moteur. NE PAS utiliser d'additifs d'étanchéité ou d'huiles solubles dans le circuit de refroidissement. L'utilisation d'additifs d'étanchéité peut donner lieu à :

- une accumulation dans les zones à faible débit du liquide de refroidissement;
- une obstruction du radiateur et du refroidisseur d'huile;
- des dommages au joint d'étanchéité de la pompe à eau;
- des dommages aux surfaces de transfert de chaleur;
- des dommages aux joints d'étanchéité et aux flexibles;
- la corrosion du laiton et du cuivre.

Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

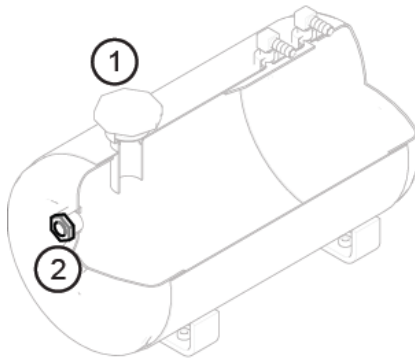
10.2 Où ajouter le liquide de refroidissement



Il est possible d'ajouter le liquide de refroidissement par le bouchon de remplissage situé sur le réservoir.

⚠ AVERTISSEMENT

NE PAS dévisser le bouchon de remplissage du liquide de refroidissement quand le moteur est chaud. Attendre que la température du liquide de refroidissement soit inférieure à 50 °C (120 °F). De la vapeur et du liquide bouillant sous pression peuvent s'en échapper et causer de graves brûlures. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.



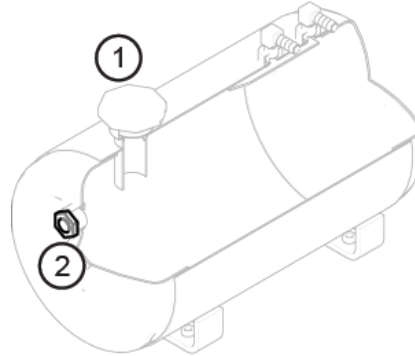
1. Bouchon de remplissage

Y53-6099-1F1 (10/2025)

2. Voyant

10.3 Inspecter le niveau du liquide de refroidissement

Faites l'appoint de liquide de refroidissement dès que le niveau du réservoir d'équilibre tombe sous le repère du voyant situé sur le côté du réservoir. L'ajout de liquide de refroidissement s'effectue par le goulot de remplissage du bouchon.



1. Bouchon de remplissage
2. Voyant

10.4 Ajout de liquide de refroidissement au système de refroidissement

Ajoutez du liquide de refroidissement par le bouchon de remplissage du réservoir d'équilibre. Ne retirez pas le bouchon de radiateur pour remplir le système de refroidissement.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne dévissez pas le bouchon du radiateur quand le moteur est chaud. De la vapeur brûlante et du liquide sous pression peuvent s'en échapper. Vous pourriez vous brûler gravement. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

i REMARQUE

Si vous devez refaire fréquemment l'appoint de liquide de refroidissement sans qu'il n'y ait trace de fuite lorsque le moteur est froid, recherchez des fuites

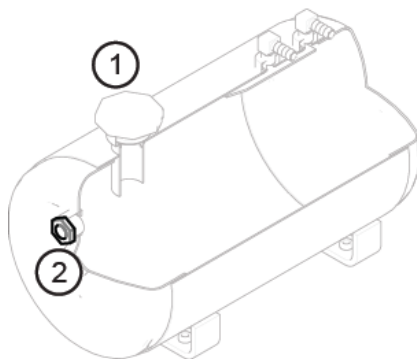
lorsque le moteur tourne à la température de fonctionnement normale.

⚠ AVERTISSEMENT

Utilisez uniquement l'orifice de remplissage pour remplir le réservoir d'équilibre. N'essayez PAS de remplir le réservoir à l'aide de l'orifice de pression. De la vapeur ou du liquide brûlant sous pression risque de s'échapper et de provoquer de graves blessures. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

⚠ ATTENTION

NE REMPLISSEZ PAS trop le système de refroidissement. Un excès de liquide de refroidissement peut déborder ou entraîner une perte d'antigel et une protection réduite contre la corrosion. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.



1. Bouchon de remplissage
2. Voyant

1. Si votre système de refroidissement est muni de robinet de purge dans le tuyau supérieur de liquide de refroidissement, ouvrez-le avant de remplir le réservoir d'équilibre.
2. Fermez toutes les soupapes de vidange de liquide de refroidissement ouvertes dans le tuyau inférieur du liquide de refroidissement du moteur.
3. Enlevez le bouchon de remplissage (1) du réservoir d'équilibre. NE RETIREZ PAS le bouchon de pression du réservoir d'équilibre.

4. Remplissez le système de liquide de refroidissement prémélangé en versant celui-ci par le bouchon de remplissage du réservoir d'équilibre. Versez le liquide de refroidissement à une vitesse de débit constante jusqu'à ce que le réservoir d'équilibre soit plein (jusqu'à la ligne « MIN »). Il pourrait être nécessaire d'arrêter pendant une minute pour ensuite reprendre le remplissage si le niveau de liquide a diminué.
5. Fermez les robinets de purge ouverts à l'étape 1.
6. Faites démarrer le moteur et faites-le tourner au ralenti à faible régime.
7. À bas régime, l'air est purgé du système de refroidissement par le bouchon de remplissage du liquide de refroidissement du réservoir d'équilibre. Cela permettra d'abaisser le niveau du liquide de refroidissement dans le réservoir d'équilibre. Continuez à remplir le réservoir tampon jusqu'à ce que le niveau de liquide de refroidissement demeure à environ 1/2 po au-dessus du repère MIN (minimum). Cette opération peut prendre jusqu'à deux minutes, selon la température extérieure.

8. Actionnez l'accélérateur jusqu'à ce que la température de fonctionnement se stabilise (à l'ouverture du thermostat).
9. Remplissez le réservoir tampon au besoin de façon à atteindre ½ po au-dessus du repère MIN (minimum).
10. Faites fonctionner le moteur au ralenti rapide encore 10 minutes, puis remplissez le réservoir d'équilibre de nouveau jusqu'à ½ po au-dessus du repère « MIN ».
11. Remplacez le bouchon de remplissage du réservoir d'équilibre.

Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement après chaque trajet. Ajouter du liquide de refroidissement selon les besoins. Peu après avoir rempli le radiateur, il se peut que vous constatiez que le niveau du liquide n'est pas suffisamment élevé. Cet état de fait peut résulter de la présence d'air emprisonné dans le système, qui n'a pas encore été purgé. Il faut laisser un peu de temps au système pour que l'air emprisonné s'échappe après le remplissage du radiateur.

Pour obtenir une efficacité maximum de votre chauffe-moteur, utilisez une solution moitié éthylène glycol et moitié eau. N'utilisez pas une concentration d'antigel supérieure à 60 %, sous peine de réduire la durée de vie utile du chauffe-moteur.

Après l'entretien du système de refroidissement, surveillez le système de refroidissement pendant plusieurs jours. L'air emprisonné dans le moteur a besoin de temps pour s'échapper et abaissera le niveau du liquide de refroidissement dans le réservoir d'équilibre lorsque ce sera le cas. Dans le cadre de chaque inspection avant le trajet, recherchez des signes de fuite de liquide de refroidissement dans les zones qui ont été entretenues.



REMARQUE

Si le liquide de refroidissement doit être fréquemment rempli ou s'il y a des signes de fuite, consultez un concessionnaire PACCAR Service.

11 SYSTÈMES DE RETENUE DE SÉCURITÉ – INSPECTION



AVERTISSEMENT

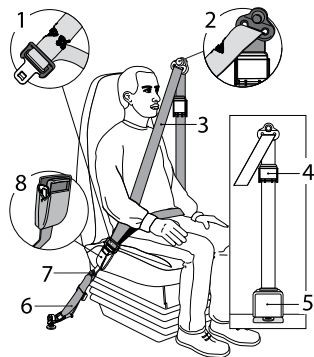
Inspectez et entretenez périodiquement le système de retenue de sécurité. Les composants du système de retenue peuvent s'user et ne plus protéger l'occupant en cas d'accident. Le non-respect de cette consigne pourrait

entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.



AVERTISSEMENT

Si le véhicule a été impliqué dans un accident, toutes les ceintures de sécurité et tous les systèmes de retenue doivent être remplacés, peu importe la gravité de l'accident ou si le dispositif était utilisé au moment de l'impact. Les dommages ou l'usure, visibles ou non, peuvent réduire l'efficacité des dispositifs de retenue et entraîner leur défaillance. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.



1. Sangle coupée, effilochée ou très usée dans la zone de la boucle.
2. Sangle coupée ou effilochée au guide-sangle en D.
3. La sangle en cas de détérioration entraînée par l'exposition aux rayons du soleil
4. Dispositif de verrouillage Comfort Clip fendu ou endommagé.
5. Dispositif d'enroulement en cas de dommage (situé derrière le panneau de garnissage).
6. Les ancrages pour vérifier leur degré d'usure et le serrage des points d'ancrage.

7. Le matériel de fixation en cas de corrosion, et le serrage des boulons et des écrous.
8. Corps de boucle fendu.

Facteurs contribuant à réduire la durée de vie utile des ceintures de sécurité :

- Les poids lourds accumulent habituellement deux fois plus de kilométrage qu'une automobile particulière moyenne sur une période donnée.
- Le mouvement des sièges et de la cabine dans les camions entraîne le mouvement presque constant des ceintures de sécurité en raison des caractéristiques de ces véhicules et de la conception des sièges. Le frottement constant des sangles contre les ferrures et leur contact fréquent avec la structure de la cabine et les autres pièces du véhicule contribuent à l'usure des dispositifs de retenue.
- Différents facteurs environnementaux, comme la poussière et les rayons ultraviolets du soleil, réduisent la durée des ceintures de sécurité.

En raison de tous ces facteurs, les ceintures de sécurité à trois points d'ancrage installées dans votre véhicule nécessitent une inspection complète tous les 20 000 milles (32 000 km). Si le véhicule est exposé à un environnement ou à des

conditions de service particulièrement intensif, il peut être nécessaire d'effectuer ces inspections plus fréquemment. Toute sangle de ceinture de sécurité coupée, effilochée ou usée de façon exagérée ou inhabituelle, visiblement décolorée par l'exposition aux ultraviolets, entamée par l'usure ou endommagée au niveau des boucles, des dispositifs de verrouillage ou d'enroulement, ou présentant toute autre défaillance doit être remplacée immédiatement, quel que soit le kilométrage parcouru.

Instructions d'inspection

Suivez les instructions ci-dessous lors des inspections afin de détecter des sangles coupées, effilochées ou usées de façon excessive ou inhabituelle, ou des boucles, des dispositifs de verrouillage ou d'enroulement endommagés ou qui présentent d'autres défaillances. Ces détériorations signalent la nécessité de remplacer la ceinture de sécurité.



AVERTISSEMENT

S'il faut remplacer un élément quelconque du système de ceinture de sécurité, il faut remplacer l'ensemble du système (y compris l'enrouleur et la boucle). Des dommages cachés à

des composants pourraient empêcher le système de fonctionner correctement au moment où il est nécessaire. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

1. Vérifiez l'usure des sangles du système. Les sangles doivent être examinées de près pour déterminer si elles entrent en contact avec des surfaces coupantes ou rugueuses sur les sièges ou d'autres pièces à l'intérieur de la cabine. Ces zones constituent les endroits caractéristiques où les sangles peuvent être coupées ou usées par abrasion. Les coupures, l'effilochage ou une usure excessive indiquent qu'il est nécessaire de remplacer le système de ceinture de sécurité.
2. Le guide de la sangle (anneau de renvoi) au niveau du montant latéral est l'endroit où un mouvement constant de la ceinture se produit à cause du déplacement relatif du siège dans la cabine.
3. Vérifiez le dispositif de verrouillage Komfort Latch au cas où il serait fendu ou endommagé, ou ne fonctionnerait pas correctement
4. Vérifiez la boucle et la languette de verrouillage, et assurez-vous de son bon fonctionnement et de l'absence d'usure, de déformation ou autre dommage.
5. Vérifiez le dispositif d'enroulement qui est monté sur le plancher du véhicule, à la recherche de dommages. L'enrouleur est le cœur du système de retenue de l'occupant du siège et peut souvent être endommagé en raison d'abus, même involontaires. Vérifiez son fonctionnement pour vous assurer qu'il n'est pas bloqué et qu'il enroule et déroule facilement la sangle.
6. Si votre véhicule est équipé de sangles d'attache réglables, assurez-vous qu'elles sont réglées conformément aux instructions d'installation. Vérifiez aussi leur degré d'usure et le serrage des points d'ancrage.
7. Le matériel de fixation doit être examiné pour déceler toute corrosion, ainsi que tout boulon ou écrou desserré.
8. Vérifiez les zones des sangles exposées aux rayons ultraviolets du soleil. Si sa décoloration va de gris à marron clair, la résistance physique de la toile peut s'être détériorée sous l'action des rayons ultraviolets. Remplacez le dispositif de retenue.

Quand on a décidé de remplacer une ceinture de sécurité, il faut s'assurer de ne la remplacer que par un dispositif PACCAR agréé. Même si l'inspection révèle que seule une partie de la ceinture de sécurité doit être remplacée, il faut remplacer toute la ceinture. Un guide d'installation est fixé à chaque ceinture de sécurité de rechange. Utilisez le guide d'installation correspondant au type de siège de votre véhicule et conformez-vous étroitement aux instructions données. Il est extrêmement important que toutes les pièces soient montées dans la même position que les éléments d'origine et que les attaches soient serrées au couple indiqué. Cela permet de conserver l'intégrité de la conception des points de montage de l'ensemble de ceinture de sécurité. Pour toute question concernant le remplacement des ceintures de sécurité, adressez-vous à votre concessionnaire.

12 ESSUIE-GLACES/LAVE-GLACE DE PARE-BRISE

12.1 Essuie-glaces/lave-glace de pare-brise

Les essuie-glaces ne nécessitent aucun entretien. Vérifiez les balais d'essuie-glace chaque année, tous les 60 000 mi (96 000 km), ou lorsqu'ils commencent à montrer des signes d'usure. Vérifiez le niveau de liquide dans le réservoir du liquide lave-glace qui est situé dans le compartiment moteur. Refaites le plein s'il y a lieu.

12.2 Comment remplir le réservoir de liquide lave-glace

ATTENTION

N'UTILISEZ PAS d'antigel ou de liquide de refroidissement dans le réservoir de lave-glace. Il s'agit de liquides nocifs pour les joints et autres composants. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages

à l'équipement ou des dommages matériels.

1. Stationnez le véhicule et appliquez les freins de stationnement.
2. Ouvrez le capot et maintenez-le solidement en position ouverte.
3. Localisez le réservoir de liquide lave-glace et ouvrez le bouchon de remplissage. Il sera situé à l'un des deux endroits suivants :
 1. Côté passager (DROIT) devant le pneu directeur – Capacité de 9 litres (2,4 gallons)
 2. Côté conducteur (GAUCHE) sur le dessus du radiateur – Capacité de 7,6 litres (2 gallons)
4. Remplissez le réservoir de liquide lave-glace et replacez le bouchon.
5. Fermez et fixez le capot du véhicule.

13 INSTALLATION ÉLECTRIQUE

13.1 Installation électrique

AVERTISSEMENT

Les batteries, les bornes et leurs accessoires contiennent du plomb et des

composés de plomb, des produits chimiques reconnus par l'état de Californie comme pouvant entraîner entre autres le cancer et des anomalies congénitales. Se laver les mains après toute manipulation de ces composants. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

AVERTISSEMENT

Retirez tous les bijoux avant d'intervenir sur les batteries ou le circuit électrique. Si des bijoux ou d'autres métaux entrent en contact avec un circuit électrique, un court-circuit dangereux peut se produire. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

ATTENTION

NE MODIFIEZ PAS et ne tentez pas de réparer le système électrique du véhicule ou le boîtier de distribution électrique. Toutes les réparations électriques doivent être effectuées chez un

concessionnaire agréé. Des modifications ou réparations incorrectes annuleront la garantie ou endommageront gravement le véhicule. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

13.2 Besoins en puissance du système de post-traitement du moteur

ATTENTION

NE DÉBRANCHEZ PAS l'alimentation de la batterie avant qu'au moins 20 minutes se soient écoulées depuis que le commutateur d'allumage a été mis sur OFF (les cas d'urgence sont une exception). Le système de fluide d'échappement diesel (DEF) fait recirculer le fluide vers l'injecteur pour prévenir la surchauffe ou les dommages causés par la chaleur. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

ATTENTION

N'UTILISEZ PAS les câbles de 48 V ou les conduites de liquide de refroidissement fixés à l'alternateur de 48 V comme supports pour effectuer une inspection ou travailler sous le véhicule. Cela endommagera les connecteurs de câble ou les conduites de liquide de refroidissement. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Pour les situations où la batterie sera débranchée (par exemple, la réparation ou l'entretien du véhicule), veuillez attendre 20 minutes avant de débrancher l'alimentation de la batterie.

13.3 Coupe-circuit basse-tension (LVD) (en option)

Le coupe-circuit basse tension (LVD) peut prolonger la durée de vie de la batterie et l'empêcher de se décharger en dessous de la charge requise pour démarrer le moteur. Pour ce faire, le coupe-circuit basse tension (LVD) coupe les charges d'utilisation non essentielles de la batterie.

Lorsque la tension de la batterie tombe en dessous du réglage LVD, le coupe-circuit basse tension lance un compte à rebours de deux minutes. Si la tension de la batterie reste inférieure au réglage LVD et que le véhicule n'est pas démarré, à la fin du compte à rebours, toutes les charges non vitales de la batterie (charges de l'hôtel) seront arrêtées. Le paramètre LVD est ajusté dans le sous-menu Settings (Paramètres) de l'affichage numérique (Digital Display ou « DD »).

Lorsque la tension de la batterie tombe en dessous du réglage LVD,

1. une notification couleur ambre du coupe-circuit basse tension (LVD) s'affiche, accompagnée d'un avertissement sonore. Cela lance le compte à rebours de deux minutes.
2. Trente secondes avant la fin du compte à rebours, l'indicateur de tension de la batterie est remplacé par le témoin LVD de couleur ambre (ou rouge). Sur l'écran 15 pouces, la couleur du témoin LVD dépend de la sévérité de l'épuisement de la batterie. La notification du coupe-circuit basse tension (LVD) devient rouge et s'accompagne d'un avertissement sonore continu.
3. Une fois que le compte à rebours de deux minutes est terminé,

la notification « Hotel Loads Disconnected » du coupe-circuit basse tension (LVD) s'affiche et le coupe-circuit basse tension (LVD) coupe toutes les charges connectées par l'intermédiaire du système LVD.

Illustration 25: Indicateur de tension de batterie



La condition LVD ne s'efface pas tant que la tension de la batterie ne dépasse pas le réglage LVD ou que le moteur n'est pas démarré.

Charges électriques coupées par coupe-circuit basse tension

- Plafonniers de cabine
- Accessoires de cabine
- Câblage de recharge du coupe-circuit basse tension (LVD) adapté aux accessoires faisant l'objet d'un ajout par le client



AVERTISSEMENT

N'UTILISEZ PAS les circuits de réserve des batteries A et B ou d'autres circuits commandés par le coupe-circuit basse tension (LVD) servant à alimenter les commandes électroniques du moteur,

les circuits ABS ou l'éclairage de sécurité et de travail. Avant d'ajouter un dispositif quelconque à l'installation électrique du véhicule, consultez le concessionnaire agréé de votre localité ou prenez connaissance du contenu du document TMC RP136. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.



REMARQUE

La détermination des circuits/charges qui étaient reliés au LVD était basée sur la recommandation du Technology and Maintenance Council (TMC) de l'American Trucking Association. Pour prendre connaissance de la pratique recommandée, reportez-vous à TMC RP-136.

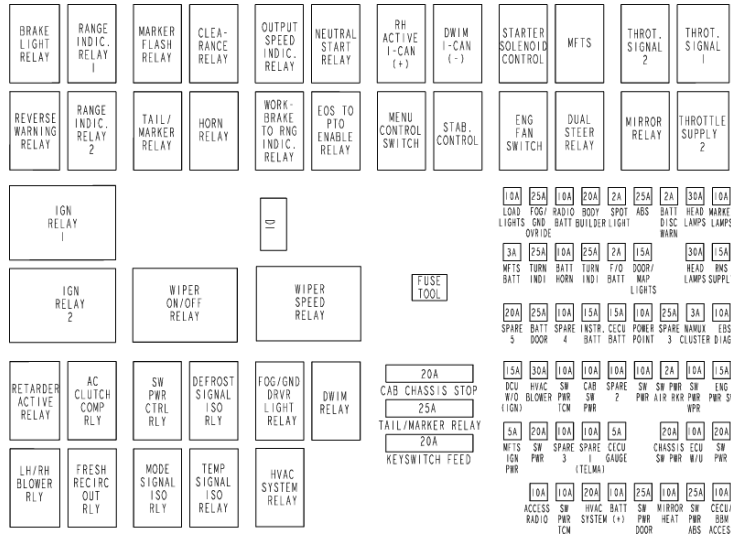
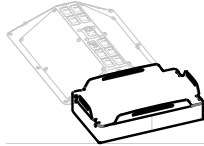


REMARQUE

Tous les circuits LVD sont à codage couleur bleu sur l'étiquette du panneau électrique central.

13.4 Fusibles, disjoncteurs et relais

Les fusibles, les disjoncteurs et les relais se trouvent dans le boîtier de distribution électrique situé sous le panneau, entre les sièges et à proximité de la lunette arrière.



13.5 Modification du système électrique

Pour garantir le fonctionnement adéquat de l'installation électrique, reportez-vous au schéma de câblage de votre châssis avant d'ajouter des options électriques.

AVERTISSEMENT

Remplacer uniquement un fusible par un fusible d'une taille et d'une intensité nominale adéquates. L'installation d'un fusible de calibre incorrect peut provoquer de graves dommages électriques ou entraîner un événement thermique. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

AVERTISSEMENT

N'installez jamais de disjoncteur ni de coupe-circuit dans un endroit indiqué pour « fusible seulement ». L'utilisation d'un coupe-circuit (disjoncteur) dans ces circuits à fusibles seulement pourrait provoquer une surchauffe du circuit en présence d'un court-circuit. Le non-respect de cette consigne pourrait

entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

ATTENTION

Suivez toutes les recommandations du fabricant en matière de protection des circuits pour tout câblage ou composant ajouté. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

REMARQUE

Si vous n'avez pas les compétences pour intervenir sur les circuits électriques, demandez de l'aide auprès de votre concessionnaire agréé.

13.6 Bus CAN du véhicule

Votre véhicule est muni d'un système électrique bus CAN. En raison de la conception du système électrique, il est important que les accessoires ajoutés après la construction du véhicule ne soient installés que sur le K-CAN ou le S-CAN. Ces CAN dédiés sont fournis du côté conducteur de la cabine, à proximité du tableau des fusibles

intérieurs. L'accès aux K-CAN et S-CAN est assuré par un seul connecteur RP1226. N'EFFECTUEZ PAS les actions suivantes : couper, se brancher, altérer ou épisser dans un réseau CAN autre que le K-CAN ou le S-CAN. Toute connexion à un réseau CAN non approuvé pourrait déclencher des codes d'erreur CAN.

ATTENTION

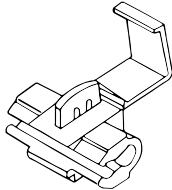
Toute connexion à un réseau CAN non approuvé pourrait déclencher des codes d'erreur CAN. Le fabricant ne garantit pas les pannes ou les dommages causés aux composants du réseau CAN lorsque la panne ou les dommages résultent d'une mauvaise connexion au réseau CAN. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

ATTENTION

L'utilisation de serrures à scotch, d'isolant raclé ou de ruban électrique n'est pas une technique de connexion CAN approuvée. Ils sont à l'origine de nombreux défauts CAN, de courts-circuits, de défaillances de câblage et de connexions défectueuses. Le non-res-

pect de cette consigne peut causer des bris d'équipement ou des dommages matériels.

Illustration 26: Serrures à scotch



13.7 Batteries

Un entretien régulier du système de charge permet de prolonger la durée de vie utile des batteries.

! AVERTISSEMENT

NE PAS ignorer les procédures de sécurité, car la batterie peut surchauffer, prendre feu ou exploser. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

! AVERTISSEMENT

Ne jamais retirer et ne jamais modifier les bouchons de batterie. Le non-respect de cette consigne risque de provoquer l'entrée en contact de l'électrolyte des batteries avec les yeux, la peau, les vêtements ou les surfaces peintes. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

! ATTENTION

NE PAS ranger d'objets (comme des outils ou de l'équipement) dans le boîtier de batterie. Le stockage d'objets dans le boîtier de batterie peut endommager les batteries ou le véhicule. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

! ATTENTION

Lors de la réinstallation des batteries, s'assurer que l'acheminement des câbles de batterie neufs est exempt de frottement et NE PAS trop serrer les

attaches de batterie. Toujours remettre en place le couvercle du boîtier de batterie. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

! ATTENTION

NE DÉBRANCHEZ PAS l'alimentation de la batterie avant qu'au moins 20 minutes se soient écoulées depuis que le commutateur d'allumage a été mis sur OFF (les cas d'urgence sont une exception). Le système de fluide d'échappement diesel (DEF) fait recirculer le fluide vers l'injecteur pour prévenir la surchauffe ou les dommages causés par la chaleur. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Voici quelques causes courantes de défaillance de la batterie :

- Surcharge : cette défaillance résulte d'un mauvais réglage du régulateur de tension. Il se traduit par une surchauffe de la batterie, une déformation des plaques et l'évaporation de l'électrolyte.

- Insuffisance de charge : le régulateur de tension est défectueux, la courroie d'entraînement patine ou votre véhicule a tourné au ralenti pendant de longues périodes ou pendant de courtes distances de conduite. Des dépôts durs ont tendance à se former sur les plaques de la batterie dans ces conditions.
- Vibration : le desserrage des dispositifs de fixation de la batterie peut endommager les plaques.
- Courts-circuits : ces coupures déchargent la batterie en libérant le courant.
- Raccords sales ou desserrés : de mauvais raccords peuvent freiner la circulation du courant électrique en direction ou en provenance de la batterie.

Recharge des batteries



AVERTISSEMENT

Les batteries peuvent causer des blessures graves. Elles contiennent de l'acide, produisent des gaz toxiques et explosifs et débitent un courant électrique d'une intensité suffisante pour causer des brûlures. De plus, une étincelle ou une flamme à proximité d'une batterie en recharge peut provoquer

une violente explosion. Ne jamais retirer ou modifier les bouchons de batterie. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Effectuez uniquement des cycles de recharge lente pour maintenir l'état de la batterie. Faites recharger complètement les batteries dans des installations d'entretien qualifiées. Pour réduire le risque de blessures corporelles, veuillez suivre les instructions ci-dessous lorsque vous rechargez une batterie :

- Avant toute tentative d'entretien de l'installation électrique, débranchez le câble négatif de la batterie.
- Ne laissez pas se former d'étincelles ou de flammes nues à proximité de la batterie en recharge.
- Effectuez uniquement des cycles de recharge lente de la batterie dans un local bien ventilé, à l'extérieur ou dans un garage ouvert. Aucune flamme nue, y compris des veilleuses, ne doit être présente. Laissez s'échapper les gaz explosifs générés pendant le processus de recharge.
- Assurez-vous toujours que le chargeur de la batterie est hors circuit avant de brancher ou de débrancher les câbles.

- Ne rangez jamais ou ne posez jamais d'outils métalliques tels que des câbles de démarrage à proximité de la batterie. Le métal ne doit pas entrer en contact avec la borne positive de la batterie tout en touchant un autre métal du véhicule. La carrosserie et le châssis du véhicule constituent la mise à la terre des systèmes électriques. Le fait de connecter accidentellement la borne positive directement au châssis ou à la carrosserie peut provoquer un court-circuit et éventuellement une explosion.

Rappels de charge

- Utilisez des lunettes de protection
- Les batteries ne doivent pas être à portée des enfants
- N'intervenez jamais les bornes d'une batterie
- Ne tentez jamais de déplacer un véhicule ou de faire tourner le moteur quand les batteries sont débranchées
- Gardez les batteries propres et sèches
- Recherchez les signes de détérioration
- Les bornes de batterie ne doivent pas être enduites d'une graisse inappropriée. Utilisez un enduit pour borne non conducteur, non corrosif, disponible dans le commerce, ou de la vaseline.

- N'utilisez jamais un chargeur rapide pour faire démarrer le moteur. Il s'ensuivrait de graves dommages aux composants électroniques sensibles, comme les relais, la radio et le chargeur de batteries. Il est dangereux d'effectuer une charge rapide et seul un technicien qualifié disposant du matériel approprié est habilité à se risquer à le faire.

13.8 Normes des batteries de démarrage

| Catégorie | Spécifications |
|-----------------------------|----------------|
| Groupe | 31 |
| Type de bornes | Fileté |
| Ampère de démarrage à froid | 650 |
| Tension | 12 V |
| Puissance de réserve | 160 minutes |
| Généralités | Sans entretien |

13.9 Dépose des batteries

Après avoir accédé aux batteries, suivez ces étapes pour les déposer du véhicule.

ATTENTION

NE DÉBRANCHEZ PAS l'alimentation de la batterie avant qu'au moins 20 minutes se soient écoulées depuis que le commutateur d'allumage a été mis sur OFF (les cas d'urgence sont une exception). Le système de fluide d'échappement diesel (DEF) fait recirculer le fluide vers l'injecteur pour prévenir la surchauffe ou les dommages causés par la chaleur. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

- Assurez-vous que tous les commutateurs du véhicule sont à la position OFF.
- Attendez 20 minutes après avoir coupé le contact avant de déconnecter les batteries
- Débranchez d'abord le câble de masse négatif (-)
- Débranchez le câble positif (+)
- Dévissez les boulots de la plaque de retenue au moyen d'une clé à extrémité ouverte.

REMARQUE

Débarassez-vous toujours des batteries de façon sécuritaire et responsable. Communiquez avec votre concessionnaire agréé pour connaître les normes de mise au rebut. Appelez votre centre de recyclage agréé local pour obtenir des renseignements sur le recyclage des batteries automobiles.

Suivez les procédures ci-dessous pour réinstaller les batteries dans le véhicule et remettre en place les pièces ayant été enlevées pour y accéder.

13.10 Installation des batteries

Suivez la procédure ci-dessous pour réinstaller les batteries principales dans le véhicule :

ATTENTION

Lors de la réinstallation des batteries, s'assurer que l'acheminement des câbles de batterie neufs est exempt de frottement et NE PAS trop serrer les

attaches de batterie. Toujours remettre en place le couvercle du boîtier de batterie. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

REMARQUE

Débarassez-vous toujours des batteries de façon sécuritaire et responsable. Communiquez avec votre concessionnaire agréé pour connaître les normes de mise au rebut. Appelez votre centre de recyclage agréé local pour obtenir des renseignements sur le recyclage des batteries automobiles.

REMARQUE

Assurez-vous que le câble de masse (négatif) est rebranché en dernier.

1. Placez les batteries dans le véhicule et serrez le boulon sur la plaque de retenue.
2. Rebranchez le câble positif.
3. Rebranchez le câble de masse (négatif).

13.11 Recharge lente des batteries

AVERTISSEMENT

Connectez toujours les câbles positif à positif (+ à +) et négatif à négatif (- à -). Une mauvaise connexion des câbles pourrait provoquer l'explosion de la batterie. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

AVERTISSEMENT

Toujours s'assurer que le chargeur de batterie est hors fonction avant de brancher ou de débrancher les serre-câbles afin de réduire les risques d'explosion et les blessures corporelles ou mortelles qui en résulteraient. Ne pas brancher ou débrancher les câbles du chargeur pendant qu'il est en fonction. Le système de charge pourrait être endommagé. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à

l'équipement ou des dommages matériels.

REMARQUE

Certains véhicules peuvent être munis d'un ultracondensateur monté dans le boîtier de batterie. Ces appareils ont une forme semblable à celle d'une batterie, mais possèdent deux bornes positives et une borne négative. Ne raccordez pas de chargeurs de batteries à ces dispositifs aux fins de chargement des batteries du véhicule. Raccordez-les plutôt à des batteries classiques à deux bornes afin de les charger.

REMARQUE

Suivre les instructions accompagnant votre chargeur de batteries.

1. Accéder aux bornes de la batterie.
2. S'assurer que le chargeur de batterie est hors tension.
3. Débrancher les câbles de la batterie.
4. Brancher les câbles de chargeur/ borne de recharge. S'assurer de brancher les câbles de positif à positif (+ à +) et de négatif à négatif (- à -).

5. Commencez la charge de la batterie à un courant ne dépassant pas 6 A. Normalement, 10 % de la capacité nominale de la batterie représente le courant de charge maximal.
6. Une fois la recharge terminée, mettre le chargeur hors fonction et débrancher les câbles de chargeur/ borne de recharge.

13.12 alternateur

Pour éviter de griller des diodes de l'alternateur, prenez les précautions suivantes :

- Ne mettez pas le moteur en marche lorsque l'alternateur est hors circuit (débranché).
- Avant tout travail de soudage, débranchez tous les raccords des dispositifs électroniques reliés aux batteries du véhicule.
- Débranchez les câbles des batteries et isolez-les du véhicule.
- Ne laissez pas tourner le moteur quand les batteries sont débranchées.
- **NE DÉBRANCHEZ** pas les câbles des batteries ou les câbles de raccordement de l'alternateur pendant que le moteur tourne
- Ne tournez jamais la clé de démarrage de la position MARCHE à la position

DÉMARRER lorsque le moteur tourne.

- Quand vous chargez les batteries (installées dans le véhicule), débranchez-en les câbles.
- **N'INVERSEZ PAS** les câbles de l'alternateur, du démarreur ou des batteries.
- **NE POLARISEZ PAS** l'alternateur. Contrairement à une génératrice, l'alternateur ne doit pas être polarisé. Pour assurer le respect des polarités, utilisez une lampe d'essai ou un voltmètre.

14 ENTRETIEN DU MOTEUR

14.1 Entretien du moteur

Les présents sujets font référence aux tâches d'entretien du moteur par le conducteur. Les renseignements fournis dans le présent document servent de complément aux données contenues dans le guide d'utilisation du moteur fourni avec le véhicule.



AVERTISSEMENT

NE PAS INHALER les gaz d'échappement du moteur. Les gaz d'échappement contiennent

du monoxyde de carbone, un gaz toxique, incolore et inodore. Les gaz d'échappement peuvent pénétrer dans la cabine à partir d'un système d'échappement mal entretenu ou de véhicules à proximité. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.



AVERTISSEMENT

Ne laissez jamais un moteur tourner dans un local clos, non aéré. Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone, un gaz incolore et inodore. L'inhalation de monoxyde de carbone peut être mortelle. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.



AVERTISSEMENT

Ne laissez jamais le moteur du véhicule tourner au ralenti pendant des périodes prolongées si vous détectez la présence de gaz d'échappement dans la cabine. Recherchez la cause de cette

pénétration de gaz et corrigez-la le plus rapidement possible. Si le véhicule doit rouler dans ces conditions, ne conduisez qu'avec les fenêtres ouvertes. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

**AVERTISSEMENT**

Inspecter et entretenir régulièrement le système d'échappement de votre véhicule. Un système d'échappement mal entretenu, endommagé ou corrodé peut permettre aux gaz d'échappement de pénétrer dans la cabine. Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone, un gaz toxique, incolore et inodore. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

**REMARQUE**

Le module de ventilation de carter de moteur (CCV) ne nécessite aucun entretien. Consultez votre livret

d'entretien du moteur pour plus de détails.

**REMARQUE**

Le système d'échappement du moteur et le système de ventilation de la cabine du véhicule doivent être correctement entretenus. Il est recommandé que la cabine et le système d'échappement du véhicule fassent l'objet d'une inspection (1) par un technicien compétent tous les 15 000 mi (24 140 km), (2) lorsque vous décelez une modification dans le son du système d'échappement ou (3) lorsque le système d'échappement, le soubassement de la carrosserie ou la cabine est endommagé.

14.2 Vérifiez le niveau d'huile moteur

Reportez-vous au Guide de fonctionnement et d'entretien du moteur fourni avec le véhicule, car il contient des renseignements sur la vidange et le remplissage de l'huile à moteur, la capacité du carter moteur, le type d'huile à utiliser, le remplacement des filtres à huile, etc.

**AVERTISSEMENT**

NE PAS changer l'huile moteur chaude, car vous pourriez vous brûler. Laissez le moteur refroidir avant de changer l'huile moteur. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

**REMARQUE**

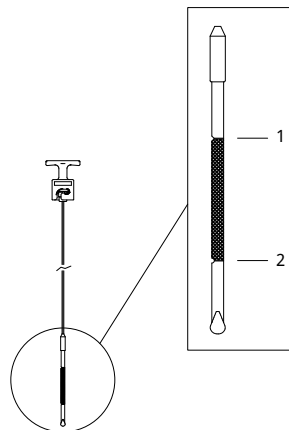
Lorsque le moteur est chaud, environ 15 minutes sont nécessaires pour que toute l'huile retourne dans le carter. Si le niveau est vérifié immédiatement après avoir coupé le moteur, la jauge indique un niveau d'huile bas.

1. Assurez-vous que le longeron de châssis du véhicule est sur une surface de niveau.
2. Vérifiez que le véhicule est à l'horizontale, dans le sens de la longueur comme dans celui de la largeur. Vérifier ce point soigneusement si le véhicule est un véhicule à suspension pneumatique. Notez que le moteur peut avoir une inclinaison allant jusqu'à

4° en fonction du modèle et de l'empattement.

3. Tourner la jauge pour la débloquer, puis la sortir de son support.
4. Essuyer la jauge d'huile à l'aide d'un chiffon non pelucheux.
5. Enfoncer la jauge dans le fourreau et attendez un instant.
6. Tirer à nouveau la jauge d'huile hors du tube et vérifier le niveau d'huile. Le niveau d'huile doit toujours être compris entre les deux repères sur la jauge.

Repères de la jauge d'huile à moteur

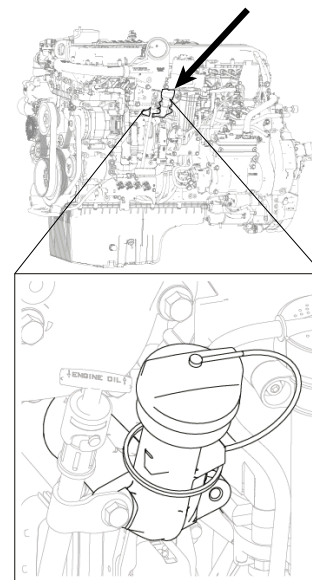


1. Haut niveau d'huile
2. Bas niveau d'huile

7. Replacer la jauge et la tourner pour la verrouiller.

14.3 Faire l'appoint d'huile moteur

Les images ci-dessous peuvent ne pas apparaître comme la configuration du véhicule. Les consignes demeurent les mêmes.



1. Si nécessaire, faire l'appoint d'huile par l'orifice de remplissage. Utiliser la bonne quantité d'une

huile avec l'indice approprié. Pour plus de renseignements sur la vidange d'huile, consultez le guide d'utilisation du moteur fourni avec le présent châssis.

2. Après avoir fait l'appoint, attendez 1 minute et vérifiez à nouveau le niveau d'huile.
3. Replacer le bouchon de remplissage d'huile et le faire tourner pour le verrouiller.

14.4 Pose de la courroie du moteur

Vous pouvez prolonger la durée de vie utile des courroies d'entraînement de votre véhicule en veillant soigneusement à leur installation et à leur entretien. Toute négligence en cette matière pourrait provoquer la défaillance d'une courroie. Il pourrait s'ensuivre une panne de l'installation électrique ou pneumatique et la possible défectuosité du moteur en raison de la surchauffe.

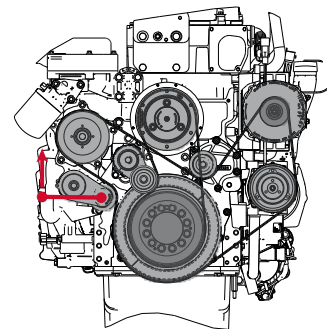
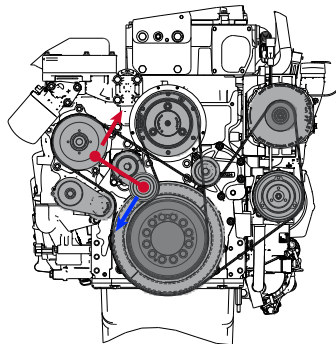
REMARQUE

Reportez-vous au manuel du conducteur du moteur publié par le fabricant pour obtenir d'autres renseignements

concernant le remplacement des courroies d'entraînement du moteur.

Les images ci-dessous peuvent ne pas refléter exactement la configuration du véhicule. Les consignes demeurent les mêmes. Pour installer la courroie d'entraînement des accessoires, observez les directives ci-dessous :

1. Acheminez la nouvelle courroie autour des poulies, puis faites tourner le tendeur automatique de manière à ce que la poulie de renvoi bascule vers l'acheminement de la courroie. Un exemple du sens de rotation nécessaire pour dégager le tendeur est illustré dans la figure suivante.



2. Faites glisser la courroie autour de la poulie de renvoi fixée au tendeur automatique.
3. Dégagez le tendeur automatique.
4. Vérifiez l'alignement de la courroie sur chaque poulie. La courroie doit se situer entre les flasques de chaque poulie.

14.5 Ventilateur du moteur

AVERTISSEMENT

NE PAS travailler sur le ventilateur de moteur ou à proximité de celui-ci du pendant que le moteur tourne. Le ventilateur peut démarrer à tout moment, sans avertissement, et pour-

rait blesser toute personne se trouvant à proximité lorsqu'il s'allume. Si l'interrupteur manuel du ventilateur est réglé sur MANUAL, le ventilateur s'allumera lorsque l'interrupteur à clé de démarrage sera tourné en position ON. Si l'interrupteur est réglé sur AUTO, il pourrait s'enclencher soudainement n'importe quand, sans avertissement. Avant de démarrer le moteur ou de changer la position de l'interrupteur manuel du ventilateur de AUTO à MANUAL, il faut vérifier s'il y a quelqu'un à proximité du ventilateur. Si vous ne respectez pas cette consigne, vous pourriez causer la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Suivez ces directives pour vérifier le ventilateur de votre moteur :

- Lorsque le moteur est arrêté, vérifiez que les roulements du moyeu du ventilateur ne sont pas desserrés et qu'il n'y a pas de fuite de lubrifiant ni de conditions anormales (désalignement de la courroie du ventilateur, usure ou dégât excessif, etc.).
- Pendant que le moteur tourne au ralenti et que le capot est ouvert, tenez-vous devant le véhicule. Écoutez

attentivement tout bruit provenant du moyeu de ventilateur. Les roulements qui ont perdu du lubrifiant et qui sont secs grincent lorsque le moteur atteint sa température de fonctionnement et que l'embrayage du ventilateur est engagé. Si vous détectez du bruit, faites inspecter les roulements de ventilateur par un concessionnaire agréé.

Pales du ventilateur de moteur

Vérifiez qu'il y a un dégagement suffisant entre les pales du ventilateur et le déflecteur. La distance recommandée autour du déflecteur de ventilateur, entre le bord avant d'une pale et un élément latéral du radiateur, est de 1 po (25 mm). Le jeu minimal est de 3/4 po (19 mm).

- Le bord postérieur d'une pale ne doit pas être à moins de 3/8 po (9 mm) de l'élément du moteur le plus proche. S'il est impossible d'obtenir l'espacement nécessaire, l'entretoise ou le ventilateur est mal installé.
- Le bord d'attaque de chaque pale doit tourner à au moins 1 po (25 mm) du bord inférieur du déflecteur.

14.6 Système d'admission d'air

La chaleur, les vibrations et l'usure se combinent pour desserrer les raccords du système d'admission d'air et causer des fissures dans les tubes et les coudes. Un défaut d'étanchéité dans l'admission d'air laisse pénétrer dans le moteur des poussières abrasives qui provoquent rapidement des dégâts coûteux. Au cours de votre inspection quotidienne, vérifiez soigneusement l'état et l'étanchéité des tubes, coudes, colliers, supports et attaches. Vérifier chaque année l'étanchéité du refroidisseur d'air de suralimentation. Les fuites d'air pourraient être causées par des fissures dans les tubes ou le collecteur. Pour obtenir du service, consulter votre concessionnaire agréé.

ATTENTION

NE PAS utiliser les conduites d'entrée d'air et les branchements comme marche ou pour vous soulever. Les branchements pourraient être endommagés et exposer le système à de l'air non filtré, ce qui pourrait endommager le moteur. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dom-

mages à l'équipement ou des dommages matériels.

14.7 Turbocompresseur



AVERTISSEMENT

NE PAS laisser tourner le moteur si la tuyauterie d'admission du turbocompresseur a été enlevée. Le fonctionnement du moteur crée une aspiration. Cette aspiration pourrait aspirer votre main ou tout autre objet à proximité de la turbine. Ceci pourrait causer des blessures. S'assurer que la tuyauterie d'admission est bien en place lorsque le moteur est mis en marche. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Lors de la vérification de l'admission et de l'échappement sur un moteur à turbocompresseur, vérifier les éléments ci-dessous :

Système de lubrification

Vérifier les conduites d'huile, le carter et les raccords. Vérifier s'il y a des fuites, des dommages ou des détériorations. Une fuite pourrait indiquer que des joints ou conduites d'huile sont endommagés.

Collecteur

Avec le moteur en marche, vérifier si le collecteur et les joints de bride ne comportent pas de fuite.

Vibrations haute fréquence

Ces vibrations peuvent être l'indice d'un déséquilibre du rotor du turbocompresseur. Le cas échéant, faire vérifier immédiatement par votre concessionnaire. Si une défaillance est détectée, conduire le véhicule chez un concessionnaire autorisé aux fins d'entretien ou de réparation. Ne pas attendre avant de faire réparer, pour éviter de subir des dommages graves et coûteux.

14.8 Remplacement du filtre à air du moteur

Si le véhicule comporte l'option d'admission d'air sous le capot, déposez d'abord le solénoïde d'admission d'air.

1. Stationner le véhicule. Serrez le frein de stationnement et coupez le commutateur d'allumage (OFF).
2. Si le filtre à air est sous le capot, ouvrez le capot pour accéder au boîtier du filtre à air.
3. Desserrez le matériel qui maintient le couvercle du boîtier dans le coffret principal du filtre.

4. Tirez sur le couvercle du carter de filtre à air afin de l'éloigner du boîtier principal et d'accéder au filtre.
5. Inspectez visuellement le carter de filtre, le coffret et le matériel pour vous assurer qu'ils ne sont pas endommagés.
6. Il est possible de déposer délicatement le filtre en le tirant pour le sortir du coffret principal. Faites attention à ne pas faire tomber ni taper le filtre sur le boîtier pendant la dépose au risque de libérer la saleté et les poussières piégées dans le filtre. NE NETTOYEZ PAS ou ne réutilisez pas le filtre d'origine.
7. Inspectez l'état de la surface d'étanchéité et délogez les débris accumulés dans le boîtier du filtre à air et dans le coffret avant de poser le filtre neuf. Faites attention à ne pas pousser de contaminant dans l'entrée du moteur.
8. Inspectez visuellement le nouveau filtre avant l'installation. Il ne devrait y avoir aucun dommage sur le média filtrant ou les joints, tels que des bosses, des coches, des fissures ou des trous.
9. Après avoir installé le filtre, vérifiez si possible l'étanchéité.
10. Installez le couvercle du

boîtier du filtre et serrez le matériel. N'UTILISEZ PAS le couvercle du boîtier pour mettre le filtre en place.

11. Lancez le moteur et attendez que le circuit pneumatique atteigne sa pression de fonctionnement. Actionnez l'interrupteur d'alimentation en air sous le capot et vérifiez s'il n'y a pas de fuites.

14.9 Filtres à air

AVERTISSEMENT

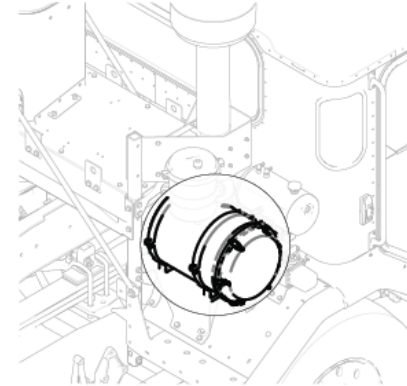
N'utilisez PAS des carters de filtres à air comme des poignées montoirs. Ces composants peuvent se briser si vous les utilisez pour supporter votre poids. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des blessures corporelles ou endommager les composants du véhicule.

ATTENTION

Remplacez le filtre à air aux intervalles recommandés pour éviter que des saletés et des débris ne pénètrent dans le moteur. Les contaminants peuvent provoquer une « poussière » interne,

ce qui accélère l'usure et une réduction des performances. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Votre véhicule est muni d'un indicateur de colmatage de l'admission d'air. Procédez à l'entretien des éléments de filtre lorsque l'indicateur de colmatage de l'admission d'air se trouve bloqué à une valeur très haute. Les éléments en papier nécessitent des soins et une manipulation appropriés, car ils sont importants pour la durée de vie du moteur. Si votre véhicule est équipé d'un filtre à air extérieur et de rétroviseurs montés dans la cabine, le rétroviseur doit être pivoté afin de fournir un accès pour l'entretien de l'élément du filtre.



Pour remplacer le filtre, il suffit de dégager les six (6) pattes de retenue situées à la périphérie du couvercle.

14.10 Circuit d'échappement

Le circuit d'échappement fait partie du système de réduction du bruit et des émissions polluantes. Vérifier périodiquement si le circuit d'échappement a des fuites, s'il est usé ou desserré ou s'il manque des pièces. Pour plus de renseignements sur le mode d'entretien des composants anti-pollution intégrés au circuit d'échappement, se reporter à la rubrique « Bruit et système

antipollution » du manuel d'utilisation du véhicule. Consulter le manuel d'utilisation du moteur pour obtenir plus de détails concernant l'entretien des composants en matière d'émissions dans le circuit d'échappement.

Si votre véhicule est équipé d'un alternateur 48 V, veuillez consulter le guide d'utilisation du système de post-traitement du moteur pour plus de détails.

14.11 Support de moteur

ATTENTION

NE PAS resserrer ou réutiliser les boulons à tête à épaulement existants. Ces boulons sont serrés à l'usine au couple prescrit. Si les boulons sont desserrés ou endommagés, ils doivent être remplacés par des boulons neufs. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Inspection périodique : Inspectez les supports du moteur tous les 60 000 mi (96 000 km).

Vérifier les conditions suivantes :

- Inspectez les fixations des supports et des pattes. Vérifiez pour déceler des boulons desserrés ou brisés.

Remplacez au besoin.

- Vérifiez la présence de fissures, de bris ou de déformation sur les supports et les pattes. Remplacez au besoin.
- Vérifiez que le support de moteur est complètement inséré. Remplacez au besoin.
- Serrez les boulons à tête hexagonale à épaulement neufs reliant la patte au support au couple de 210 à 230 lb-pi (284 à 311 N m).

15 ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR

15.1 Maintenir la performance des phares

Considérations sur le remplacement des ampoules

AVERTISSEMENT

N'INSTALLEZ PAS de sources lumineuses à DEL de remplacement dans les phares PACCAR. Des types d'ampoules incorrects peuvent surchauffer en raison des optiques internes et provoquer un incendie. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles,

des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

REMARQUE

Les ampoules halogènes, incandescentes et HID sont les plus brillantes lorsqu'elles sont neuves et s'affaiblissent avec le temps. Pour des performances optimales, remplacez fréquemment vos ampoules. Conservez une ampoule de rechange ou légèrement usagée dans la boîte à gants et **ne conduisez jamais le véhicule avec un seul phare allumé.**

REMARQUE

Les phares à DEL (en option) ne sont pas réparables. Si vous détectez une défaillance d'un phare à LED, communiquez avec le concessionnaire le plus proche pour corriger le problème le plus rapidement possible.

Connaissez le type de phares de votre véhicule : à incandescence, à halogène ou à DEL. Voir Spécifications des ampoules

d'éclairage à la page 294 pour plus d'informations sur le remplacement des ampoules de phare.

- Une ampoule qui n'est pas claire indique qu'elle a surchauffé. Il se peut qu'elle fonctionne mal ou qu'elle soit en fin de vie, et elle doit être remplacée dès que possible.
- Les ampoules doivent être remplacées par des ampoules de grande qualité. Les ampoules portant la mention « LL » (longue durée de vie) sont recommandées, mais pas obligatoires.
- Lorsque vous remplacez une ampoule, ne touchez pas le globe avec vos doigts. L'huile issue de la peau humaine peut concentrer la lumière localement, ce qui entraîne une défaillance précoce de l'ampoule.
- Si le capuchon d'accès ou la doublure d'aile ont été retirés lors du remplacement de l'ampoule, ceux-ci doivent être réinstallés pour protéger le phare des projections d'eau à haute pression et du pilonnage de graviers.

Considérations relatives aux objectifs et au corps

ATTENTION

Ne nettoyez pas les lentilles de phare avec des solvants, des brosses ou des substances abrasives, ou des produits pétroliers. Des méthodes de nettoyage inappropriées peuvent dégrader le revêtement des lentilles, ce qui risquerait d'opacifier ou de rayer le verre des lentilles. Ceci pourrait provoquer un éblouissement et réduire l'efficacité des phares. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

- Utilisez un chiffon doux imbibé d'eau et d'un détergent liquide doux sans particules pour nettoyer les lentilles de vos phares.
- Remplacez votre phare si la lentille est tellement usée qu'elle n'est pas complètement claire.
- La lentille d'un phare doit être polie uniquement par un service de polissage professionnel. Pour éviter que la lentille ne perde son revêtement protecteur, ne la faites pas polir plus de deux fois au cours de sa durée de vie.

- Ne cognez pas ou ne poussez pas sur la lentille de votre phare, car celle-ci est conçue pour résister à la force du vent.
- L'ensemble des phares est équipé d'évents d'aération filtrés pour empêcher les insectes d'entrer, permettre le refroidissement des ampoules et évacuer la vapeur d'eau. Éloignez les obstructions ou les agents obstruants tels que la boue des événements d'aération. Les filtres ne sont pas réparables, car le bouchon du filtre est détruit lorsqu'il est retiré.

Considérations relatives à l'alignement

AVERTISSEMENT

NE CONDUISEZ PAS le véhicule lorsque les phares sont mal orientés. Des phares mal orientés peuvent empêcher le conducteur de voir la route et les autres conducteurs. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

**REMARQUE**

Le désalignement des phares doit être corrigé par un technicien qualifié. Veuillez communiquer avec votre concessionnaire agréé le plus proche pour connaître les prochaines étapes.

Les phares sont orientés conformément aux normes de sécurité avant que votre véhicule ne quitte l'usine. Cependant, certains chargements de camions ou types de remorques peuvent avoir un impact sur l'inclinaison de votre véhicule en compensant la répartition du poids du camion. Cela risque d'orienter les phares de manière incorrecte. Certaines procédures d'entretien peuvent également affecter l'alignement des phares, notamment les suivantes :

- Remplacement de l'ensemble de phares
- Remplacement du capot

Pour vérifier si vos phares sont correctement orientés, stationnez votre camion sur une surface plane et dirigez le faisceau des phares vers un mur. Si vous remarquez que la mise au point d'un phare semble plus haute que l'autre, vos phares sont mal alignés.

15.2 Dernières vérifications

1. Une fois que tout est raccordé, allumez les phares et vérifiez s'ils fonctionnent correctement.
2. Faites vérifier vos phares périodiquement par un détaillant agréé pour vous assurer d'un alignement approprié.
3. Gardez vos phares propres, en utilisant uniquement de l'eau et du savon. La saleté diminue la performance des phares et provoque des éblouissements.

16 CIRCUIT DE CARBURANT

16.1 Circuit de carburant

Emplacement des robinets d'alimentation en carburant

Les clapets de non-retour de carburant de la conduite de raccordement se trouvent sur la partie inférieure du réservoir de carburant secondaire, reliés au connecteur de la conduite en question. Ils sont facultatifs sur le réservoir de carburant principal.

Spécifications

Utilisez uniquement du carburant diesel recommandé par le motoriste.

**AVERTISSEMENT**

NE PAS RETIRER le bouchon d'un réservoir de carburant à proximité d'étincelles, de flammes ou de produits en combustion. La présence de carburant diesel près d'une source d'allumage peut causer une explosion. Le mélange d'essence ou d'alcool avec ce carburant diesel augmente le risque d'explosion. Utiliser uniquement le carburant et les additifs recommandés pour votre moteur. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

**ATTENTION**

Si un carburant inapproprié est introduit dans le réservoir, vidangez l'ensemble du système d'alimentation. L'utilisation du véhicule dans cet état endommagera la pompe à carburant et le moteur. **N'ESSAYEZ PAS** de diluer de l'essence en ajoutant du carburant diesel. Le non-

respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Filtres à carburant

Reportez-vous au manuel du conducteur publié par le fabricant du moteur fourni avec le présent châssis.

16.2 Vidange du filtre à carburant primaire

Les outils suivants sont suggérés pour cette procédure :

- Contenant (capacité de 1 litre) (en option)
- Tuyau en caoutchouc de 3/8 po de diamètre (en option)

Effectuez la procédure lorsque le moteur est coupé. Couvrez tout équipement électrique et tout câblage électrique susceptible d'être imbibé de carburant; le carburant diesel peut endommager de manière permanente l'isolation électrique. Si vous vidangez le filtre pour le remplacer, vidangez-le dans un contenant d'une capacité minimale de 1 litre (1 pte) et utilisez un tuyau pour acheminer le liquide.

1. Accédez au compartiment moteur en inclinant la cabine (voir Relever la

cabine à la page 14) et repérez le filtre à carburant primaire.

2. Ouvrez le robinet de vidange (à la main seulement) jusqu'à ce que la vidange ait lieu.
Si vous vidangez le filtre pour le remplacer, avant d'ouvrir le robinet de vidange, poussez une extrémité du tuyau sur le robinet de vidange et acheminez l'autre extrémité vers le contenant.
3. Vidangez le liquide de l'ensemble du filtre :
 - Si vous vidangez l'eau présente dans le carburant, vidangez l'eau de la cuve du filtre jusqu'à ce que le carburant incolore soit visible, puis fermez le robinet de vidange, ou
 - Si le filtre est remplacé, vidangez jusqu'à l'arrêt complet de l'écoulement, puis fermez la valve.



ATTENTION

Évitez de trop serrer la valve. Vous pourriez endommager le filetage si vous serrez trop.

Si un tuyau a été utilisé pour vidanger le liquide, retirez-le.

Si l'ensemble du filtre a été vidangé, procédez au remplacement du filtre à carburant primaire.

16.3 Remplacement du filtre à carburant primaire

Les outils suivants sont suggérés pour cette procédure :

- Clé pour cuve RK61680
- Clé de 1 po
- Nouvelle cartouche de filtre à carburant primaire PACCAR, conçue pour cette application
- Deux (2) joints toriques neufs

Commencez la procédure avec le moteur arrêté. Couvrez tout équipement électrique et tout câblage électrique susceptible d'être imbibé de carburant; le carburant diesel peut endommager de manière permanente l'isolation électrique. Faites tremper les éléments de filtre dans du carburant propre avant de les installer pour en expulser l'air. Lubrifiez les joints toriques neufs avec du carburant propre afin d'assurer une étanchéité adéquate.

1. Débranchez les connexions électriques de type à pince situées au bas de la cuve :
 - a. Débranchez le capteur de

- présence d'eau dans le carburant (WIF) du faisceau de câbles.
- b. Débranchez le capteur du réchauffeur électrique du faisceau de câbles.
2. À l'aide de la clé pour cuve, desserrez la cuve du filtre et abaissez-la d'au moins 2 po (50 mm).
Faites preuve de prudence afin de ne pas endommager les capteurs de la cuve ni les composants environnants.
 3. Retirez lentement la cuve et le filtre de l'assemblage supérieur du filtre.
 4. Retirez l'élément filtrant ainsi que les joints toriques supérieur et inférieur.
 5. Installation du nouvel élément filtrant :
 - a. Installez les nouveaux joints toriques supérieur et inférieur.
 - b. Installez le nouvel élément de filtre à carburant.
 6. Rebranchez les connexions électriques de type à pince au bas de la cuve :
 - a. Rebranchez le capteur de présence d'eau dans le carburant (WIF) au faisceau de câbles.
 - b. Rebranchez le capteur du

réchauffeur électrique au faisceau de câbles.

7. Si le véhicule est équipé d'une valve de mélange de carburant, placez la valve en position « Prime ».
8. Laissez la pompe électrique d'amorçage remplir l'assemblage.
9. Démarrez le véhicule.
10. Si le véhicule est équipé d'une valve de mélange de carburant, placez la valve en position « Run ».

Inspectez l'ensemble de filtre à carburant afin de détecter toute fuite. Éliminez correctement l'ancien élément filtrant et les joints toriques usagés, conformément à la réglementation en vigueur.

16.4 Réservoir de carburant

Vérifiez le serrage de la sangle. Serrez-les au couple prescrit, au besoin.

- Réservoir en aluminium – 30 lb-pi (41 N-m)
- Réservoir cylindrique en acier – 8 lb-pi (11 N-m)

17 CHÂSSIS

17.1 Châssis



AVERTISSEMENT

NE PAS couper, épisser, souder ou percer les rails du cadre du châssis à travers les brides supérieures ou inférieures des rails du cadre. Ces actions pourraient réduire la solidité des rails de châssis et entraîner leur défaillance, menant à un accident. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.



AVERTISSEMENT

Le soudage du cadre de châssis n'est PAS recommandé. La forte chaleur dégagée par l'opération de soudage contrecarre le traitement thermique des longerons et réduit de façon importante la résistance à la rupture des longerons du châssis. Lorsqu'un élément de châssis se fissure à la suite de conditions de surcharge, de fatigue, de dommages ou d'un accident, la seule réparation permanente consiste à remplacer les élé-

ments endommagés du châssis par des pièces neuves. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Soudage d'urgence

Il est possible d'effectuer une réparation provisoire en cas d'urgence. Conformez-vous aux méthodes recommandées afin de protéger les dispositifs électroniques au cours de travaux de soudage. Des procédures de soudage d'urgence font l'objet d'une explication détaillée dans les manuels d'entretien. Veuillez consulter les données de commande sur le plat verso afin de vous procurer un manuel d'entretien.

Si vous devez effectuer des travaux de soudage en cas d'urgence sur les longérons de châssis ou sur d'autres parties ou composants de votre véhicule, observez les précautions suivantes avant la soudure :

- Débranchez tous les dispositifs électroniques. Il n'est pas possible de mentionner tous les dispositifs électroniques pouvant être touchés, mais en voici quelques exemples : l'alternateur, le bloc de commande électronique (ECU), le bloc de

commande électronique de la boîte de vitesses, le bloc de commande électronique du système de freinage antiblocage (ABS), les dispositifs de navigation, de diagnostic et de surveillance.

- Débranchez les câbles des batteries et isolez-les du véhicule.
- N'utilisez pas l'ECU ni le goujon de masse du moteur comme point de mise à la masse pour la sonde de soudage.
- Assurez-vous que le raccordement de masse du poste à souder se trouve aussi près que possible du point de soudure. Cette précaution favorise une conductivité maximale tout en réduisant au minimum le risque d'endommagement des composants électriques du véhicule.

Peinture

Ne tentez pas de repeindre votre véhicule ou certains de ses éléments par procédé électrostatique sans avoir préalablement retiré tous les composants électroniques de votre véhicule. Il n'est pas possible de mentionner tous les dispositifs électroniques pouvant être touchés, mais en voici quelques exemples : l'alternateur, le bloc de commande électronique (ECU), le bloc de commande électronique de la boîte de vitesses, le bloc de commande

électronique du système de freinage antiblocage (ABS), les dispositifs de navigation, de diagnostic et de surveillance.

17.2 Entretien mensuel de la sellette

- Consultez la documentation du fabricant pour connaître ses instructions spéciales.
- Nettoyez la sellette d'attelage à la vapeur.
- Vérifiez le fonctionnement du cache-entrée de serrure à l'aide d'un appareil d'essai de verrouillage de type commercial.
- Nettoyez et huilez toutes les pièces mobiles.
- Lubrifiez le mécanisme de verrouillage à la graisse au lithium.
- Tous les graisseurs (en particulier ceux qui lubrifient la surface supérieure de la sellette).

17.3 Entretien semestriel de la sellette d'attelage

i REMARQUE

Dans la mesure du possible, serrez toutes les fixations du cadre de châssis par l'écrou et non par la tête du boulon.

- Consultez la documentation du fabricant pour connaître ses instructions spéciales.
- Retirez la sellette d'attelage du véhicule. Consultez le manuel d'atelier sous la rubrique « Dépose de la sellette d'attelage ».
- Nettoyez à la vapeur la sellette d'attelage et ses supports de montage.
- Vérifiez si les pièces mobiles ne sont pas excessivement usées ou endommagées. Remplacez les pièces usées ou cassées.
- Procédez à un entretien complet de deux mois.
- Installez la sellette d'attelage. Consultez le manuel d'atelier sous la rubrique « Installation de la sellette d'attelage ».

Resserrez tous les organes d'assemblage du châssis à l'aide d'une clé dynamométrique. Voir Exigences relatives au couple de serrage du cadre de châssis à la page 287.

17.4 Sellette d'attelage coulissante

Lubrifiez la surface d'appui du support au moyen des raccords de graissage situés sur le côté de la plaque de la sellette d'attelage. Utilisez à cette fin une graisse hydrofuge à base de lithium.

i REMARQUE

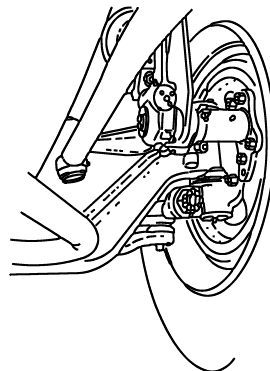
La plaque doit être légèrement soulevée pour la libérer de la masse du support lors du graissage.

18 ESSIEU ET SUSPENSION AVANT

Lubrification de l'essieu

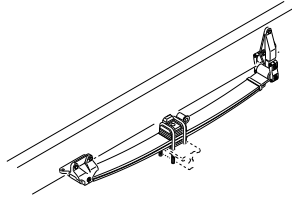
Pour connaître les normes de lubrification et les intervalles d'entretien, consultez le guide d'utilisation du fabricant d'essieux.

Lubrification des fusées d'essieu avant



Lubrifiez à l'aide d'un lubrifiant approuvé. Lubrifiez le coussinet des butées de porte-fusée, des axes de porte-fusée et embouts de biellette. Un manque de lubrification provoque une usure prématurée et donne lieu au durcissement de la direction. Il est possible de raccourcir au besoin les intervalles de lubrification.

Lubrification de la suspension



Chaque axe d'ancrage de ressort de série comporte un graisseur. Lubrifiez ces axes au pistolet, tel que prescrit. Lubrifiez périodiquement les lames de ressort avec une huile antirouille, à l'aide d'un pistolet à peinture ou d'un pinceau. Selon le type de suspension, lubrifiez tous les axes de ressort en faisant ressortir la graisse des deux côtés de la bague. Recherchez des traces de rouille ou la présence d'eau dans la graisse. Si un axe ne laisse pas pénétrer la graisse, démontez-le, nettoyez-le et vérifiez-le.



ATTENTION

NE PAS pulvériser de produits chimiques ou d'huile minérale sur la suspension, sous peine d'endommager les bagues. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Inspection

Sur tous les véhicules, l'entretien obligatoire comprend le resserrage de tous les étriers et l'inspection de la suspension afin d'y déceler des attaches desserrées ou lâches, une usure anormale ou des dommages. Inspectez visuellement les amortisseurs, les coussinets en caoutchouc et les ressorts à lames, et vérifiez que la suspension est alignée et fonctionne correctement. Les suspensions à ressort à lames mono doivent également faire l'objet d'une vérification de l'alignement de leurs supports de manille arrière.

Même si l'entretien est approprié, la durée de vie utile des ressorts à lames dépend toutefois de nombreux facteurs, dont la fatigue, le poids en charge du véhicule, le type de charge transporté, l'état des routes et la vitesse. Recherchez des fissures, des traces d'usure, des crevasses et d'autres défauts à la surface du ressort. Il faut remplacer les éléments défectueux. Comme il est impossible de restituer aux ressorts réparés leur durée de vie utile d'origine, remplacez l'ensemble du ressort si vous y décelez des fissures ou d'autres défauts.

Alignement des roues

Pour maintenir la sécurité et le confort de conduite et prolonger la durée de vie utile de votre véhicule, il est important de faire

aligner correctement vos roues. Vérifiez fréquemment le degré d'usure des pneus. Une usure inégale indique un mauvais alignement des roues. Si vous constatez une usure inégale de vos pneus, amenez votre véhicule chez un concessionnaire agréé ayant l'expérience du réglage de la géométrie des roues sur votre type de véhicule.

Brides à ressort de suspension

Il est important que les brides à ressort restent serrées. Une utilisation intensive de votre véhicule les fera se desserrer plus rapidement, et tous les véhicules doivent faire vérifier et resserrer leurs brides à ressort régulièrement. Assurez-vous qu'un spécialiste ayant la formation appropriée et l'outillage nécessaire vérifie et resserre les étriers de votre véhicule. Des ressorts neufs peuvent caler après installation tout en libérant une partie de la tension qui s'exerce sur les étriers. Des étriers desserrés peuvent causer le bris des lames de ressort, le désalignement de l'essieu, un durcissement de la direction et une usure anormale des pneus. Sur tous les véhicules, il est recommandé de resserrer les brides centrales de la suspension après les 500 premiers milles (800 km). Il faut aussi resserrer les boulons de serrage des ressorts avant et les boulons des jumelles de ressort.

**AVERTISSEMENT**

NE PAS conduire le véhicule si les boulons en « U » de la suspension ne sont pas convenablement serrés. Les boulons en « U » de la suspension mal serrés (lâches) peuvent affecter la sécurité du véhicule et causer le durcissement de la direction, le désalignement des roues, la rupture d'un ressort ou une usure anormale des pneus. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Les étriers sont difficiles à serrer si l'on ne dispose pas du matériel approprié. Si vous n'êtes pas en mesure de le faire convenablement vous-même, faites-les vérifier et resserrer régulièrement par un technicien autorisé. Serrez les écrous des brides à ressort à la valeur de couple spécifiée, le véhicule étant chargé de son poids brut normal. Consultez les sections Boulons en U de suspension, classe 8 à la page 293 pour les valeurs de couple applicables aux boulons en U et aux écrous.

**AVERTISSEMENT**

NE PAS remplacer les boulons en « U » et les écrous par des boulons en « U » ou écrous ordinaires. Ces pièces sont cruciales pour la sécurité du véhicule. L'utilisation de boulons en « U » ou d'écrous inappropriés pourrait desserrer l'essieu ou le séparer du véhicule et causer un accident grave. Utiliser uniquement des pièces de remplacement PACCAR. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

19 ENTRETIEN DU SYSTÈME DE CHAUFFAGE ET DE CLIMATISATION

19.1 Entretien du système de chauffage et de climatisation

Le système de chauffage et de climatisation combiné assure le confort des personnes se trouvant dans la cabine grâce à

une commande appropriée de climatisation dans la cabine par tous les temps. Si vous apportez des soins réguliers aux éléments décrits ci-dessous, vous conserverez votre système de chauffage et de climatisation en bon état de fonctionnement. Gardez en bon état le système de ventilation du véhicule, le système d'échappement du moteur et les joints de la cabine du véhicule. Il est recommandé de faire inspecter par un technicien compétent le système d'échappement du véhicule et la cabine comme suit :

- Inspection tous les 15 000 milles (24 000 km)
- Dès que le son du système d'échappement se modifie
- Lorsque le circuit d'échappement, le dessous de caisse ou la cabine sont endommagés

Afin d'obtenir une performance appropriée du système de ventilation du véhicule, procédez comme suit :

- Gardez en permanence la grille d'admission à la base du pare-brise dégagée de neige, de glace, de feuilles et d'autres obstacles.
- Gardez la zone du tuyau d'échappement dégagée pour permettre de réduire l'accumulation des gaz d'échappement sous le

véhicule.

- Vérifiez l'absence d'eau emprisonnée dans le tube de vidange de la prise d'air extérieur avant de supposer que le dispositif de chauffage fuit.

Précautions particulières

AVERTISSEMENT

N'effectuez jamais de soudure, de brasure ou de nettoyage à la vapeur et n'utilisez jamais un chalumeau à proximité du système de climatisation. Une chaleur trop intense peut faire exploser les éléments sous-pression de votre système de climatisation. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

AVERTISSEMENT

Portez toujours un équipement de protection individuelle (EPI) lorsque vous travaillez avec du fluide frigorigène, notamment des lunettes de sécurité, un écran facial et des gants en nitrile. Le gaz pourrait s'échapper des conteneurs, des tuyaux ou des raccords, et l'exposition au R134a ou au R134aUV

peut entraîner des gelures ou des lésions oculaires. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

AVERTISSEMENT

Le fluide frigorigène R134a est combustible. Entreposez-le dans un endroit frais et bien ventilé, à l'abri des sources de chaleur et de la lumière directe du soleil, afin d'éviter tout risque d'incendie ou d'explosion. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

AVERTISSEMENT

Ne laissez jamais de grandes quantités de fluide frigorigène R134a (concentrations supérieures à 1 000 parts par million) s'échapper dans un petit espace non ventilé. Le R134a est toxique et déplace également l'oxygène à proximité, ce qui peut entraîner une asphyxie. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des

blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

En cas de perte de fluide frigorigène en présence d'une source de chaleur ou d'une flamme nue, une réaction chimique peut produire des gaz toxiques. Si vous découvrez une fuite de fluide frigorigène dans le véhicule, faites vérifier immédiatement le système de climatisation et prenez les précautions suivantes : Éloignez-vous du moteur chaud jusqu'à ce que le collecteur d'échappement se refroidisse. Interdisez l'utilisation d'une flamme nue à proximité. Même une allumette ou un briquet peut produire une quantité dangereuse de gaz toxiques. Ne fumez pas. L'inhalation de fluide frigorigène gazeux par le biais d'une cigarette peut causer des malaises intenses.

Chauffage

ATTENTION

Par temps extrêmement froid, le fait de souffler de l'air de dégivrage chaud sur un pare-brise froid peut fissurer la vitre. Lorsque le radiateur de chauffage est chaud et que le pare-brise est froid (par exemple, lorsque le moteur tourne au ralenti alors que le système CVC a été

désactivé), placez le bouton de commande de la température sur COOL (REFROIDIR). Augmentez progressivement la température à mesure que le pare-brise se réchauffe. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

- Vérifiez les commandes de chauffage sur toute leur gamme de fonctionnement.
- Vérifiez l'état et l'étanchéité des flexibles, des raccords et du radiateur de chauffage.

Climatiseur



AVERTISSEMENT

Le climatiseur est un appareil sous pression. S'il n'est pas manipulé prudemment, il peut exploser. Toute intervention nécessitant la décharge et la recharge du circuit sous pression du climatiseur doit être effectuée par un technicien qualifié dans une installation agréée. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.



AVERTISSEMENT

Toujours porter des lunettes de sécurité lors de travaux avec de l'air pressurisé. NE dépassez PAS les limites de pression d'air recommandées, ne regardez pas dans les jets d'air et ne dirigez pas les jets d'air vers vous ou une autre personne. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

- Vérifiez le niveau de bruit et de vibration du compresseur et de son embrayage. Si vous constatez un problème, faites inspecter le système de façon approfondie. Un mauvais fonctionnement de cet embrayage annonce habituellement des problèmes ailleurs.
- Vérifiez l'évaporateur, le filtre et le condenseur au cas où des débris restreindraient l'écoulement d'air. Les nettoyer au besoin. Vous pouvez éliminer les petites particules à l'aide d'un jet d'air comprimé projeté dans le sens opposé à celui de l'écoulement normal de l'air.
- Assurez-vous que la courroie du moteur est en bon état et bien tendue.

- Assurez-vous de l'absence de plis, de détériorations, d'abrasions et de fuites dans les flexibles. Redressez les flexibles repliés ou portant des traces d'abrasion afin d'éliminer les obstructions et d'éviter d'autres détériorations.
- Vérifiez l'absence de fuite de fluide frigorigène sur toutes les pièces et aux points de raccordement. Si vous constatez une fuite, ne tentez pas de resserrer un raccord. Le resserrage d'un raccord pourrait aggraver la fuite. Faites réparer le problème par un technicien qualifié.



REMARQUE

Un évaporateur ou un condenseur percé ne peut pas être réparé; il faut le remplacer.

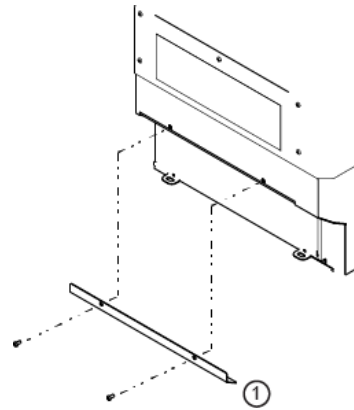
Faites faire l'entretien complet du système de climatisation chaque année par un concessionnaire agréé. Le système doit être déchargé et rechargé par des techniciens qualifiés.

19.2 Comment remplacer le filtre d'un climatiseur pour les applications qui

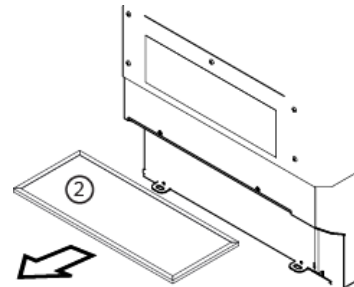
ne sont pas gérée avec la direction à droite

Cette procédure s'applique aux configurations de cabine avec direction à gauche, double siège et direction à droite. Le filtre à air extérieur du système de CVC de la cabine se trouve devant l'espace pour les jambes du passager. L'accès au filtre s'effectue de l'intérieur de la cabine par les deux organes d'assemblage à tête cruciforme. Inspectez et nettoyez l'élément du filtre à air de la cabine tous les 3 ou 6 mois. Le filtre est réutilisable et doit être doucement rincé à l'eau. Si l'élément filtrant est usé ou cassé, vous devez remplacer le filtre à air de la cabine.

1. Déposez la porte d'accès.



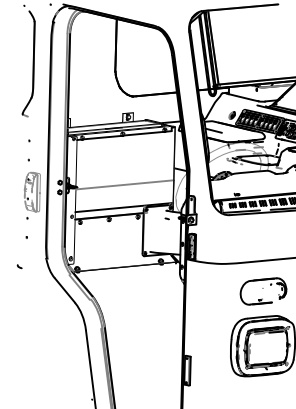
2. Retirez le filtre à air.



3. Répétez ces opérations de l'autre côté de la cabine.

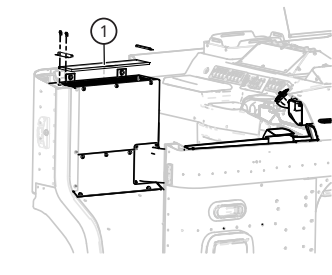
19.3 Filtre de climatiseur pour un remplacement dans les cabines avec option pour la conduite à droite en position debout

Cette procédure concerne les configurations de cabines avec option pour la conduite à droite en position debout. Le filtre à air frais du système de CVC de la cabine est situé derrière le siège du passager et en haut de l'unité de traitement de l'air.



Inspectez et nettoyez l'élément du filtre à air de la cabine tous les 3 ou 6 mois. Le filtre est réutilisable et doit être doucement rincé à l'eau. Si l'élément filtrant est usé ou cassé, remplacez le filtre à air de la cabine.

1. Retirez les 4 vis qui maintiennent les (2) supports de filtre sur le boîtier. Le filtre se détachera une fois les supports enlevés.



Veillez à inspecter et à remplacer le filtre situé au niveau de l'espace pour les pieds sur le côté gauche.

19.4 Remplacement du filtre à air de recirculation

Veillez communiquer avec un concessionnaire agréé lorsque l'intervalle d'entretien nécessite une inspection du filtre de recirculation d'air de la cabine.

20 INSONORISATION ET SYSTÈME ANTIPOLLUTION

20.1 Insonorisation et système antipollution

Votre véhicule comporte des composants précis conçus pour satisfaire à certains règlements en matière d'émissions polluantes et sonores de l'Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis. Afin de vous conformer à ces règlements, ces composants doivent être en bon état de marche et bien entretenus.

Garantie en matière d'émissions sonores

Peterbilt garantit au premier acheteur de ce véhicule (non destiné à la revente) et à chaque acheteur subséquent que ce véhicule fabriqué par Peterbilt a été conçu, fabriqué et équipé, au moment de sa livrai-

son par Peterbilt, conformément aux règlements de l'EPA des États-Unis applicable en matière d'émissions sonores.

La présente garantie couvre le véhicule tel qu'il a été conçu, fabriqué et équipé par Peterbilt, et ne se limite pas à une pièce, un élément ou un système particulier du véhicule fabriqué par Peterbilt. Les déficiences dans la conception, l'assemblage ou les pièces, éléments et systèmes du véhicule tel que fabriqué par Peterbilt, qui étaient causes d'émissions sonores excédant les normes fédérales, au moment de sa livraison par Peterbilt, sont couvertes par la présente garantie pendant toute la vie utile du véhicule.

Modification du système d'insonorisation

La loi fédérale des États-Unis interdit les interventions suivantes ou le fait de les causer :

1. Le retrait ou la neutralisation, sauf pour des raisons d'entretien, de réparation ou de remplacement, de tout dispositif ou élément de conception incorporé à un véhicule neuf dans le but de réduire l'insonorisation avant sa vente ou sa livraison à son acheteur final, ou tant qu'il est utilisé; ou
2. L'utilisation du véhicule après que ce dispositif ou élément a été enlevé ou neutralisé par toute personne. Au

nombre des interventions considérées comme modifiant ou altérant le système d'insonorisation, mentionnons les suivantes :

Système d'admission d'air La dépose ou la neutralisation du boîtier du filtre à air, des silencieux ou des conduites d'admission d'air.

Système de refroidissement du moteur Dépose de l'embrayage de ventilateur ou neutralisation de son fonctionnement
Dépose du déflecteur de ventilateur

Moteur Dépose du régulateur de régime moteur ou neutralisation de son fonctionnement afin de permettre au moteur de dépasser les spécifications du constructeur
La modification des paramètres du bloc de commande électronique (ECU).

Circuit d'échappement Dépose ou neutralisation d'éléments du système d'échappement

Circuit de carburant Retrait ou mise hors service du régulateur de régime moteur, permettant au régime moteur de dépasser les spécifications du constructeur
Dépose de l'atténuateur de bruit aérodynamique sur les moteurs équipés de ce dispositif
Dépose du système et du réservoir de liquide d'échappement diesel

Doublures d'aile et jupes de cabine Dépose des doublures ou des jupes
Découpage de certaines parties des doublures, des jupes ou la dépose de portions endommagées des doublures ou des jupes en question

Garnitures insonorisantes. Dépose des isolants acoustiques du bloc-cylindres ou de ceux qui enveloppent le carter d'huile
Perçage de trous ou découpage de morceaux des amortisseurs de bruit
Dépose de la plaque isolante montée sous le capot.

20.2 Inspection des composants antipollution et insonorisants

Au cours des travaux normaux d'inspection ou d'entretien d'autres éléments ou systèmes, si vous trouvez que certaines parties du système d'insonorisation méritent une plus grande attention, nous vous recommandons d'inspecter ces parties plus fréquemment pour vous assurer de leur bon état et de leur rendement approprié. Les instructions suivantes présupposent des vérifications régulières du système d'insonorisation, aux périodes indiquées dans le Journal d'entretien du système d'insonorisation à la page 291. Système d'admission d'air

- Effectuez les vérifications et suivez les

séquences d'entretien figurant dans le présent manuel sous la rubrique Système d'admission d'air et filtre à air.

- Vérifiez la tuyauterie d'admission, les coudes, les colliers, les supports et les organes d'assemblage afin d'y déceler des détériorations et des fissures et de vous assurer de la sécurité du système.
- Si vous repérez une fuite d'air entre le coffret du filtre à air et le moteur, réparez-la immédiatement.



ATTENTION

Les fuites d'air causent un bruit excessif et peuvent endommager gravement le moteur. Si vous ne les réparez pas, les dommages ne seront pas couverts par votre garantie. Réparez toutes les fuites d'air dès que vous les décelez. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Amortisseurs de bruit à montage sur le moteur

- Vérifiez leur état. L'amortisseur est-il bien fixé? La façon de le faire dépend de la méthode de fixation des isolateurs sur le moteur et autour du carter d'huile (boulons, organes

d'assemblage rapides, sangles de fixation). Resserrez les organes d'assemblage desserrés et réparez ou remplacez ceux qui sont usés ou endommagés.

- Vérifiez les organes d'assemblage et les points de contrainte des isolateurs de bruit, en particulier aux endroits où les vibrations du moteur peuvent les toucher. Réparez tout point de montage fissuré ou endommagé. Utilisez des plaques de renfort appropriées pour vous assurer que les isolateurs restent bien en place.

Circuit d'échappement

- Recherchez les fuites d'échappement qui indiquent une défectuosité dans le joint du collecteur, puis remplacez ce dernier s'il y a lieu.
- Vérifiez le serrage des vis de montage, y compris les vis des brides. Reportez-vous au guide d'entretien du moteur pour vous assurer du bon ordre de serrage et des valeurs de couple correspondantes.

Joints et colliers de serrage

- Décelez-en les fuites et resserrez-les au besoin. Vérifiez les tuyaux et les colliers de serrage afin d'y déceler des détériorations ou des bosselures susceptibles de causer des fuites de

gaz d'échappement.

- Remplacez les joints, les flexibles et les joints d'étanchéité réparables lors des intervalles d'entretien mentionnés.

Réducteur catalytique sélectif (SCR)

- Vérifiez le filtre de l'absorbeur SCR, les colliers de serrage et les supports de montage. Resserrez-les s'il y a lieu. Vérifiez la présence de signes de corrosion sur l'absorbeur SCR.

Tuyaux d'échappement

- Vérifiez la tuyauterie d'échappement afin d'y déceler de la rouille, de la corrosion et des dommages. Si la tuyauterie est détériorée, remplacez-la avant perforation. Si la tuyauterie est perforée, une réparation temporaire est acceptable jusqu'à ce qu'on puisse faire une réparation permanente. Sur les moteurs équipés d'un turbocompresseur, vérifiez l'étanchéité des joints reliés aux brides et le serrage des supports de montage.

Filtre à particules diesel (DPF)

- Vérifiez le ASF, les colliers et les supports de montage. Resserrez-les s'il y a lieu. Vérifiez s'il existe sur le ASF des signes de corrosion.
- Vérifiez les chicanes internes. Vous pouvez le faire en recherchant des bruits métalliques en frappant

sur le DPF à l'aide d'un maillet en caoutchouc ou en accélérant et en ralentissant tour à tour le moteur sur toute sa plage normale de vitesse de fonctionnement.

Réservoir d'AdBlue

Extrémité du tuyau d'échappement
Ventilateur de refroidissement et carénage
Isolant thermique du capot
Écrans intérieurs de pare-chocs et jupes de cabine

21 ESSIEU ET SUSPENSION ARRIÈRE

21.1 Essieu et suspension arrière

La suspension de votre véhicule, de par sa conception, nécessite un minimum d'entretien. Toutefois, pour les activités « point à point », les suspensions ont besoin d'une inspection périodique pour assurer un fonctionnement sans panne.



AVERTISSEMENT

Avant d'effectuer l'entretien, procédez comme suit pour éviter tout mouvement incontrôlé du véhicule :

- Assurez-vous que le véhicule est

stationné sur une surface plane et horizontale.

- Calez fermement les roues avant et arrière.

Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

AVERTISSEMENT

NE PAS conduire le véhicule si les boulons en « U » de la suspension ne sont pas convenablement serrés. Les boulons en « U » de la suspension mal serrés (lâches) peuvent affecter la sécurité du véhicule et causer le durcissement de la direction, le désalignement des roues, la rupture d'un ressort ou une usure anormale des pneus. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

AVERTISSEMENT

Le non-respect des valeurs de couples de serrage prescrits ou le fait de ne pas remplacer les pièces usées peut entraîner une défaillance des composants, ce

qui pourrait provoquer un accident. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

ATTENTION

NE PAS pulvériser de produits chimiques ou d'huile minérale sur la suspension, sous peine d'endommager les bagues. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

REMARQUE

Ne pas se conformer aux recommandations ci-dessus pourrait invalider la garantie.

Inspection visuelle

Pour tous les véhicules, les travaux d'entretien obligatoires comprennent le resserrage des brides de ressort et une inspection complète. Même si l'entretien est approprié, la durée de vie utile des ressorts et des composants de suspension dépend toutefois de nombreux facteurs, dont la fatigue, poids nominal brut du véhi-

cule (PNBV), le type de charge, les conditions routières et la vitesse. Tous les véhicules nécessitent cependant une vérification des boulons en « U » et un resserrage régulier. Une utilisation intense de votre véhicule peut entraîner un desserrage plus rapide qu'à l'ordinaire. Il est important que les brides à ressort restent serrées. Veillez à ce qu'un technicien ayant reçu une formation adéquate et disposant de l'outillage nécessaire vérifie et resserre les boulons en « U » de ce véhicule. Après les 500 premiers milles (800 km), inspectez la suspension de façon périodique comme suit :

- Repérez les organes d'assemblage desserrés ou manquants, les fissures dans les mains de ressort ou les supports d'essieu
- Vérifiez que les ressorts des supports sont centrés et en bon état
- Recherchez des fissures, des traces d'usure, des crevasses et d'autres défauts à la surface du ressort.
- Remplacez les éléments défectueux. Il est impossible de redonner aux ressorts leur durée de vie initiale. Remplacez l'ensemble complet si des fissures ou d'autres défauts sont détectés
- Après le remplacement d'une pièce ou la découverte d'éléments desserrés, vérifiez le couple de serrage de toutes

les fixations

- Les ressorts neufs se calent après la période de service initiale du véhicule, ce qui entraîne un relâchement des brides de ressort.

Organes d'assemblage de la suspension arrière

Pour que la suspension pneumatique conserve son efficacité de rendement, vérifiez les valeurs de serrage des organes d'assemblage après les 2 000 milles (3 200 km) initiaux et tous les 60 000 milles (96 000 km) par la suite. Les couples de serrage préconisés s'appliquent aux fixations fournies et installées par le fabricant du véhicule. Les valeurs indiquées à la fin de ce chapitre (voir les sections Boulons en « U » de la suspension, classe 8 à la page 293 et Exigences de couple de serrage des fixations de châssis à la page 287) sont pour les fixations plaquées cadmium ou phosphatées et à l'huile uniquement.

Brides de ressort de la suspension arrière

Les étriers sont difficiles à serrer si l'on ne dispose pas du matériel approprié. Si vous n'êtes pas en mesure de le faire convenablement vous-même, faites-les vérifier et resserrer régulièrement par un technicien autorisé.



AVERTISSEMENT

NE PAS conduire le véhicule si les boulons en « U » de la suspension ne sont pas convenablement serrés. Les boulons en « U » de la suspension mal serrés (lâches) peuvent affecter la sécurité du véhicule et causer le durcissement de la direction, le désalignement des roues, la rupture d'un ressort ou une usure anormale des pneus. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.



REMARQUE

Pour que la mesure du couple de serrage se fasse avec précision, utilisez des clés dynamométriques bien entretenues et étalonnées. Nettoyez l'écrou et le boulon. Ne laissez ni saleté, ni particules, ni rouille dans les filets.



REMARQUE

Dans la mesure du possible, serrez toutes les fixations du cadre de châssis par l'écrou et non par la tête du boulon.

Avant de serrer les boulons en « U », chargez le véhicule à son poids brut normal. Le chargement du véhicule assure un réglage approprié de la bride de ressort et du ressort.



AVERTISSEMENT

NE PAS remplacer les boulons en « U » et les écrous par des boulons en « U » ou écrous ordinaires. Ces pièces sont cruciales pour la sécurité du véhicule. L'utilisation de boulons en « U » ou d'écrous inappropriés pourrait desserrer l'essieu ou le séparer du véhicule et causer un accident grave. Utiliser uniquement des pièces de remplacement PACCAR. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

21.2 Lubrification de l'essieu arrière

Pour connaître les normes de lubrification et les intervalles d'entretien, consultez le guide d'utilisation du fabricant d'essieux.

Vérifiez le niveau d'huile lorsque le véhicule est immobilisé sur une surface horizontale et que l'huile est toujours tiède. Le niveau devrait atteindre la partie inférieure de l'orifice de remplissage.

21.3 Essieu moteur (Dana)

Consultez le manuel Dana fourni avec le véhicule.

21.4 Lubrification des essieux Eaton/Dana

Consultez le manuel Eaton ou Dana fourni avec votre véhicule.

21.5 Essieu moteur Meritor

Consultez le manuel Meritor fourni avec votre véhicule.

21.6 Lubrifiant pour essieux Meritor

Consultez le manuel Meritor fourni avec votre véhicule.

21.7 Essieu moteur – Reniflard et freins SISU

Consultez le manuel SISU fourni avec le véhicule.

21.8 Inspection de l'essieu moteur (SISU)

Consultez le manuel SISU fourni avec le véhicule.

21.9 Vidanges d'huile de l'essieu moteur (SISU)

Consultez le manuel SISU fourni avec le véhicule.

21.10 Essieu moteur – Filtre de lubrification (SISU)

Consultez le manuel SISU fourni avec le véhicule.

21.11 Alignement des essieux arrière

Il est possible que les chocs subis sur la route et les contraintes causées par la charge entraînent un désalignement des essieux arrière. Si vous notez une usure rapide des pneus sur les essieux arrière, vos essieux sont peut-être désalignés. En cas d'usure rapide des pneus, faites vérifier l'alignement de vos essieux arrière et faites-le corriger par un concessionnaire agréé.

L'alignement de la suspension devrait faire l'objet d'une vérification dans chacun des cas suivants :

- Alignement total du véhicule requis une fois qu'une carrosserie est installée sur le châssis du camion.
- Découverte d'attaches de suspension desserrées (desserré signifiant serré à un couple inférieur à la valeur recommandée).
- Présence de trous ovalisés dans un des composants de la suspension.
- Remplacement des bagues.
- Usure excessive ou anormale des pneus.
- Immédiatement après l'installation de la carrosserie (voir Premier jour dans le chapitre sur la maintenance)

22 DIRECTION

22.1 Direction



AVERTISSEMENT

N'UTILISEZ PAS le véhicule si la direction assistée ne fonctionne pas convenablement. Si le système de direction assistée n'est pas en bon état de fonctionnement, vous risquez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.



AVERTISSEMENT

Examiner le boîtier de direction et les éléments qui le constituent fréquemment. Des vérifications fréquentes sont importantes, en particulier après un voyage sur de mauvaises routes. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.



AVERTISSEMENT

Les réparations ou les réglages de pièces du système de direction ne peuvent être exécutés que par un concessionnaire agréé. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des blessures corporelles, des dommages matériels ou la mort.



AVERTISSEMENT

Sur les châssis équipés de l'électro-stabilisateur programmé (ESC), réétalonnez le capteur d'angle de braquage lors de l'entretien, de la dépose ou du remplacement d'une pièce quelconque du système de direction. Le système de direction comprend, sans s'y limiter, les roues, la colonne de direction, les barres d'accouplement, la crémaillère de direction et le capteur d'angle de braquage lui-même. Le capteur doit également être réétalonné en cas de déploiement du sac gonflable. Un capteur d'angle de braquage non étalonné peut entraîner une perte de contrôle du véhicule. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à

l'équipement ou des dommages matériels.

Le fluide hydraulique (sous basse pression) fournit l'énergie pour faire fonctionner le mécanisme de direction. Il sert également à lubrifier les pièces mobiles et à les refroidir. Une perte d'efficacité de la direction se produit si on laisse la chaleur s'accumuler dans le système.

Si la direction semble déséquilibrée d'un côté à l'autre dans un virage, examinez les causes possibles suivantes :

- Pressions des pneus inégales
- Surcharge ou chargement mal réparti
- Dérèglement de géométrie des roues
- Roulements de roues mal réglés

Si vous n'êtes pas en mesure de corriger le défaut, consultez un concessionnaire agréé.

Votre véhicule est équipé d'une direction assistée intégrée au boîtier. Le système comprend une pompe entraînée par le moteur, un réservoir de liquide de direction assistée, le boîtier de direction et des flexibles de raccordement. Grâce à l'assistance de direction hydraulique, il suffit de peu d'efforts pour tourner le volant. Quand aucun effort ne s'exerce sur le volant, le boîtier de direction revient en position de point mort. S'il arrivait, pour

une raison quelconque, que la direction assistée ne fonctionne plus, il serait encore possible de diriger le véhicule, mais avec beaucoup plus d'efforts.

Inspectez les pièces suivantes :

- La traverse : Est-elle bien droite?
- L'écrou à créneaux de la biellette de direction : Vérifiez-le afin d'y déceler des signes de desserrage ou d'interférence. (Consultez la section Couple de serrage de l'écrou à créneaux de la biellette de direction à la page 287 pour connaître le couple de serrage spécifié.)
- Les joints à rotule et les accouplements universels de la direction : Vérifiez s'ils sont desserrés.
- Le jeu du volant de direction est excessif. Vérifiez d'abord les causes probables les plus simples :
(A) pression inégale des pneus;
(B) écrous borgnes desserrés;
(C) traverse courbée; ou (D) manque de lubrification.

Si ces vérifications ne suffisent pas pour trouver le problème ou, si après correction, la direction reste déséquilibrée, consultez un concessionnaire agréé pour faire une évaluation.

22.2 Liquide de direction assistée

ATTENTION

Lors de l'ajout de liquide de direction assistée, utiliser uniquement du liquide du même type. Même si la description et l'usage prévu de nombreux liquides sont identiques, ceux-ci peuvent contenir des additifs incompatibles. Des fluides incompatibles peuvent endommager les composants du système de direction assistée. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

REMARQUE

Avant d'ouvrir le bouchon du réservoir, nettoyer l'extérieur de celui-ci pour qu'aucune saleté ne puisse tomber à l'intérieur.

Vérifiez le niveau du liquide de direction assistée en suivant la procédure suivante :

1. Stationnez le véhicule sur une surface de niveau et coupez le moteur.

2. Ouvrez le capot.
3. Ouvrez le bouchon de remplissage donnant accès au réservoir de liquide de direction assistée.
 - Si vous vérifiez le niveau du liquide de direction assistée lorsque le moteur et la direction sont FROIDS, le niveau devrait correspondre au moins au repère minimum et ne devrait généralement pas dépasser le point moyen entre les repères de niveau maximum et minimum.
 - Si vous vérifiez le niveau du liquide quand le moteur et la direction sont CHAUDS, ce niveau ne devrait PAS dépasser le repère de niveau maximal et ne devrait généralement pas descendre au-dessous du point moyen entre les repères de niveau maximum et minimum.

22.3 Filtre à liquide de direction assistée

ATTENTION

Purgez toujours le système de direction assistée après un entretien. La présence d'air dans le système peut

endommager la pompe de direction assistée. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

1. Stationnez le véhicule sur une surface de niveau et coupez le moteur.
2. Ouvrez le capot et localisez le boîtier du filtre à liquide de direction assistée.
3. Essuyez l'extérieur du réservoir de servodirection et du bouchon avec un chiffon propre afin qu'aucune saleté ne tombe dans le réservoir
4. Ouvrez le boîtier en en détachant la partie supérieure.
5. Remplacez le filtre.
6. Remplacez le liquide.
7. Au moment d'ajouter le liquide frais, purgez la direction assistée en mettant le moteur en marche et en tournant le volant de direction complètement à droite, puis complètement à gauche. Ajoutez au besoin du liquide à mesure que vous purgez l'air du système.

22.4 Normes de serrage des boulons de l'arbre de direction

Le boulon de pincement du joint en U de l'arbre intermédiaire de direction doit être serré le premier ou les deux premiers jours de fonctionnement, puis vérifié chaque semaine (consultez la section Vérifications hebdomadaires). Vous trouverez ci-dessous les couples de serrage habituels correspondant à la plupart des arbres de direction.

Tableau 8: Boulon des joints en U de direction

| Taille des organes d'assemblage | Spécification de couple lb-pi (N·m) |
|---------------------------------|-------------------------------------|
| 7/16 po | 37 à 43 (50 à 58) |

Tableau 9: Boulon de serrage de la bielle pendante

| Taille des organes d'assemblage | Spécification de couple lb-pi (N·m) |
|---------------------------------|-------------------------------------|
| 3/4 po | 300 à 320 (406 à 433) |



AVERTISSEMENT

Toute modification apportée à un véhicule équipé d'un électrostabilisateur programmé (ESC) peut entraîner une perte de contrôle du véhicule ou le non-respect des normes fédérales de sécurité des véhicules motorisés. Les modifications comprennent, sans s'y limiter, les modifications apportées aux classes de poids sur essieu du véhicule, au nombre d'essieux, à la suspension avant et arrière, à la longueur ou au cadre de l'empattement, aux commandes de direction ou au type et à la taille de carrosserie prévus. Un véhicule modifié avec ESC doit être évalué par un technicien qualifié avant de pouvoir être utilisé. Communiquez avec votre concessionnaire agréé pour les évaluations. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

23 CHAÎNE CINÉMATIQUE

Pour connaître les normes de lubrification et les intervalles d'entretien, consultez le guide d'utilisation du fabricant de l'arbre de transmission.

AVERTISSEMENT

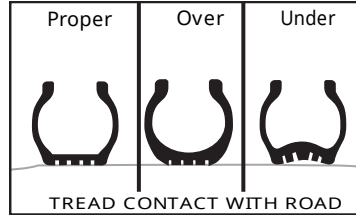
Une lubrification inappropriée des joints universels peut être la cause d'une défaillance prématurée. L'arbre de transmission pourrait se détacher du véhicule et entraîner un accident. Assurez-vous que le lubrifiant est purgé aux quatre extrémités de chaque joint universel, et desserrez les bouchons si nécessaire. De plus, vérifiez régulièrement si l'usure et le jeu des joints universels ne sont pas excessifs, et effectuez les réparations ou remplacements nécessaires. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

24 DIMENSIONS

24.1 Dimensions

Les pneus sont un élément très important de l'ensemble du système de freinage du véhicule. La rapidité d'arrêt de votre véhicule dépend de la friction des pneus sur le revêtement de la route. Il est essentiel pour la sécurité et l'efficacité d'utilisation de votre véhicule de maintenir vos pneus en bon état. Des vérifications régulières

et fréquentes et un entretien approprié sont une garantie d'utilisation sûre et fiable de vos pneus. Voici certains conseils sur l'entretien de vos pneus :



AVERTISSEMENT

Toutes les réparations des pneus doivent être effectuées par un expert. **NE réparez PAS vous-même vos pneus endommagés à moins d'être pleinement qualifié et équipé pour le faire.** Il est déconseillé de travailler sur des roues et des pneus sans disposer de l'outillage et de l'équipement appropriés. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Vérification de la pression de gonflage

Une pression de gonflage insuffisante est le pire ennemi d'un pneu. Une pression insuffisante entraîne une mauvaise flexion du pneu et son échauffement. La chaleur accumulée peut endommager le pneu et provoquer des cassures, des fissures radiales et la séparation des plis. Un gonflage insuffisant peut également influencer sur la maîtrise de votre véhicule et en particulier sur celle des roues avant. La plupart des problèmes d'usure des pneus sont causés par un manque de gonflage découlant de fuites lentes et vous voudrez donc vérifier régulièrement la pression des pneus. Une basse pression de gonflage ne donne pas plus de traction sur la glace que sur la neige. Examinez vos pneus chaque jour et vérifiez-en la pression une fois par semaine.

- Lorsque vous vérifiez la pression d'air de vos pneus, recherchez la présence d'une détérioration des flancs, de coupures, de fissures, d'usure inégale, de pierres entre les roues jumelées, etc. Si un pneu semble dégonflé, vérifiez que la roue n'est pas endommagée. N'oubliez pas de vérifier entre les roues jumelées. Si une roue est endommagée, faites-la réparer par un spécialiste.
- La pression maximale des pneus est

indiquée sur leur flanc.

- La pression des pneus doit faire l'objet d'un contrôle à froid. Des pneus chauds ou brûlants ont une pression plus élevée et vous donneront un relevé inexact. Ne dégonflez jamais un pneu chaud pour l'amener à la pression prescrite.



AVERTISSEMENT

NE CONDUISEZ PAS un véhicule dont les pneus sont insuffisamment gonflés. Le sous-gonflage (ou basse pression des pneus) peut créer une surchauffe entraînant une défaillance soudaine du pneu (comme un feu ou une explosion du pneu) ou peut affecter le contrôle des roues avant, ces deux conditions pouvant entraîner un accident. Maintenez les pneus de votre véhicule gonflés à la pression recommandée par le fabricant. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.



AVERTISSEMENT

N'installez PAS une roue endommagée et ne gonflez PAS un pneu endom-

magé ou qui a roulé à plat. Respectez toujours la section 1910.177 des réglementations de l'OSHA. Les roues et les pneus des camions ne doivent être entretenus que par des techniciens qualifiés et correctement équipés et habilités à le faire. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.



REMARQUE

Suivez les mises en garde et avertissements figurant dans la documentation des fabricants des roues et pneus.

Pneus surchargés

Il est aussi dommageable pour les pneus de surcharger un camion que de rouler avec des pneus insuffisamment gonflés. Le tableau qui suit montre dans quelle mesure la négligence ou le mauvais traitement délégué des pneus peut réduire leur durée de vie utile.

Tableau 10: Effet de la charge et de la pression sur la durée des pneus

| Charge du véhicule | Pression des pneus | Kilométrage prévisible total |
|--------------------|--------------------|------------------------------|
| Normal | Normal | Normal |
| 20 % au-dessus | 20 % en-dessous | 70 % |
| 40 % au-dessus | 30 % en-dessous | 50 % |
| 60 % au-dessus | 35 % en-dessous | 40 % |
| 80 % au-dessus | 45 % en-dessous | 30 % |
| 100 % au-dessus | 55 % en-dessous | 25 % |

Pneus surgonflés

Le gonflage excessif des pneus donne également lieu à la réduction de la surface de contact avec la route, ce qui a pour effet de concentrer tout le poids du véhicule sur le centre de la bande de roulement. Il s'ensuit une usure prématurée du pneu.



AVERTISSEMENT

Assurez-vous que tous les pneus sont gonflés correctement selon les recom-

mandations du fabricant. Les pneus surgonflés s'usent plus rapidement et sont plus sujets aux crevaisons, fissures et autres dommages pouvant entraîner une perte de contrôle du véhicule. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Pneus appariés

Assurez-vous d'acheter des pneus appariés convenant à votre véhicule, en particulier dans le cas des essieux arrière. Des pneus dépareillés peuvent causer des contraintes entre les essieux et provoquer une surchauffe de leur lubrifiant. Des pneus appariés aideront à prolonger la vie de la ligne d'arbre et vous procureront un meilleur kilométrage.



AVERTISSEMENT

N'utilisez JAMAIS des pneus de types différents, comme les pneus à carcasse radiale ceinturés d'acier et les pneus à carcasse diagonale, etc. La combinaison de pneus de types différents ne peut que nuire à la tenue de route et causer la perte de maîtrise du véhicule. Le non-respect de cette consigne pour-

rait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.



AVERTISSEMENT

NE MONTEZ PAS de pneus resculptés ou rechapés renforcés sur des roues directrices. Ces derniers pourraient faire défaut de façon imprévue et entraîner une perte de maîtrise du véhicule. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Remplacement des pneus

Avant : Remplacez les pneus avant lorsqu'il ne reste plus que 4/32 po (3,2 mm) sur la bande de roulement. Vérifiez la profondeur des sculptures à trois endroits également espacés autour du pneu. Essieux moteurs ou remorques : Remplacez les pneus des essieux moteurs quand il reste moins de 2/32 po (1,6 mm) sur l'une quelconque des sculptures principales. Vérifiez la profondeur des sculptures à trois endroits également espacés autour du pneu.



AVERTISSEMENT

Ne remplacez PAS les pneus d'origine par des pneus ayant une capacité de charge inférieure. Cela pourrait surcharger le pneu et provoquer une défaillance entraînant une perte de contrôle du véhicule. Le non-respect de cette consigne peut causer des blessures corporelles, des bris d'équipement, des dommages matériels, voire la mort.



REMARQUE

Afin de prolonger la durée de vie des pneus, faites vérifier leur déformation dimensionnelle radiale et latérale chez votre concessionnaire. Chaque fois qu'un pneu est remplacé ou réinstallé, il doit être équilibré.

Chaînes de pneu

Le nombre de chaînes à neige requises peut varier selon la région d'utilisation. Si des chaînes sont requises, consultez la réglementation locale pour plus d'information.

**REMARQUE**

Afin de prolonger la durée de vie des pneus, faites vérifier leur déformation dimensionnelle radiale et latérale chez votre concessionnaire. Chaque fois qu'un pneu est remplacé ou réinstallé, il doit être équilibré.

Pneus à vitesse limitée**AVERTISSEMENT**

Vérifiez le flanc de chaque pneu ou le livre de données du fabricant des pneus pour connaître la vitesse nominale maximale. Ce véhicule est équipé de pneus à limitation de vitesse et ne doit pas être utilisé à des vitesses supérieures à la vitesse nominale maximale, car cela pourrait causer un éclatement soudain des pneus, entraînant une perte de contrôle et un accident. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

24.2 Pneus certifiés conformes aux normes

d'émission de gaz à effet de serre (GES)

**REMARQUE**

Les pneus d'origine du véhicule installés en usine peuvent faire l'objet d'une certification de conformité aux normes d'émissions de gaz à effet de serre (GES) et de la consommation de carburant. Les pneus de remplacement doivent être de taille égale ou supérieure à celle du pneu d'entraînement en charge et avoir un niveau de résistance au roulement (TRRL ou Crr) égal ou inférieur. Consultez votre fournisseur de pneus pour vous procurer les bons pneus de rechange.

Afin de limiter la résistance au roulement des pneus et d'optimiser l'économie de carburant, il faut observer les procédures d'entretien précisées par le fabricant des pneus. Veuillez vous référer à la garantie antipollution expresse limitée du véhicule pour la garantie sur les pneus certifiés selon les normes sur les gaz à effet de serre.

25 ROUES

Après avoir parcouru environ 50 à 100 milles (80 à 160 km), les montages de roues se placent et perdent un peu de leur couple de serrage initial. Vérifiez donc les montages moyeu-roue après cette période initiale et resserrez-les. Le filetage doit être propre et sec. Ne lubrifiez pas les écrous de roue ou goujons.

**AVERTISSEMENT**

N'utilisez jamais d'huile ou de graisse sur les goujons ou les écrous. Les lubrifiants entraînent des relevés de couple incorrects, ce qui peut entraîner un mauvais serrage des roues et une défaillance des roues. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Remplacement des roues avec freins à disque en option

**AVERTISSEMENT**

Utilisez uniquement des pneus de la même marque, de la même taille et de la même référence que ceux instal-

lés à l'origine. L'utilisation d'une autre marque ou dimension de roue pourrait provoquer l'interférence du corps de valve de chambre à air avec un composant du frein, ce qui pourrait donner lieu à une perte de maîtrise du véhicule. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Les véhicules pourvus de freins à disque avant comportent des roues conçues spécialement pour les utilisations de freins à disque. S'il devient nécessaire de remplacer une roue d'origine, la roue de rechange doit être de marque et de dimension identique à celles de la roue déposée. Si l'on installe une roue de rechange incorrecte sur un véhicule pourvu de roues à voile de 22,5 po, il pourrait se produire un contact entre le corps de valve de chambre à air et l'ensemble frein à disque. Lors de l'installation d'une roue de rechange quelconque, il faut toujours inspecter les ensembles pneus-roues afin de s'assurer d'un jeu adéquat entre les autres composants du véhicule. Ouvrez le capot et vérifiez le jeu entre la roue et l'ensemble frein à disque. Utilisez un cric hydraulique au sol pour soulever la partie avant du véhicule afin de permettre à la roue de tourner libre-

ment. Pendant que la roue tourne, prenez soin de vous assurer que le jeu entre la roue et l'ensemble frein à disque est adéquat.

AVERTISSEMENT

Respectez scrupuleusement la documentation du fabricant lors du montage et du démontage d'une roue ou d'un pneu. Le montage ou le démontage incorrect d'une roue ou d'un pneu peut entraîner une usure inégale du pneu, un éclatement du pneu, une perte de contrôle du véhicule et un accident. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

AVERTISSEMENT

Toujours s'assurer que le verrou du capot est engagé chaque fois que le capot est ouvert. S'il n'est pas correctement verrouillé en position ouverte, le capot peut se fermer de manière incontrôlable et sans avertissement. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

AVERTISSEMENT

Si vous devez travailler sous le véhicule, supportez-le toujours à l'aide de chandelles appropriées. Un cric conventionnel ne convient pas dans ce cas. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Roues à disque

AVERTISSEMENT

Utilisez des pièces et l'outillage approprié pour monter ou démonter les roues. L'utilisation d'un outil ou d'un composant incorrect peut désaligner ou endommager la roue et entraîner une perte de contrôle du véhicule. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Le bout de la clé à écrou de roue doit être lisse. Si elle comporte des bavures, elle risque de rainurer le disque, ces rainures pouvant entraîner une fissure du disque et sa défectuosité.

Roulements de roues

Faites l'entretien des roulements, des joints et de l'huile. Cet intervalle peut varier selon les résultats de l'entretien périodique. 350 000 mi (560 000 km). Pour des raisons de durée de vie utile, de sécurité et de fiabilité en service, les roulements de roues de votre véhicule doivent faire l'objet d'une vérification et d'un réglage convenable aux périodes recommandées. Communiquez avec votre concessionnaire agréé pour vérifier si les roulements de roues sont bien réglés.

26 ENTRETIEN DE LA BOÎTE DE VITESSES

26.1 Entretien de la boîte de vitesses

Reportez-vous au manuel du fabricant de la boîte de vitesses fourni avec votre véhicule.

**ATTENTION**

Lors de l'ajout d'huile, ne mélangez pas différents types ou marques d'huile. Des marques ou types d'huile différents peuvent être incompatibles, ce qui peut réduire l'efficacité de la lubri-

fication et provoquer une défaillance des composants. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Les véhicules équipés de la série PAC-CAR TX-12/TX-18 doivent entretenir la cartouche déshydratante coalescente d'huile du dessiccateur d'air dans le cadre de l'entretien de la boîte de vitesses.

**ATTENTION**

Remplacez tous les six mois la cartouche de dessiccant coalesceur d'huile du dessiccateur d'air, quel que soit le kilométrage. L'utilisation d'une cartouche non coalescente ou le non-respect des intervalles d'entretien peut endommager les composants du véhicule et annuler la couverture de garantie. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

26.2 Lubrification de la boîte de vitesse Allison

- Pour de l'information sur la lubrification,

consultez le manuel de la boîte de vitesses (fourni séparément).

- Consultez le manuel de la boîte de vitesses Allison pour les consignes d'entretien.

26.3 Lubrification de boîte de vitesses Fuller

Les boîtes de vitesses Fuller sont conçues de façon à ce que les pièces internes fonctionnent dans un bain d'huile agité par le mouvement des paliers et des arbres. Les pièces en fonte grise comportent des passages intégrés aux endroits requis pour faciliter la lubrification des roulements et des arbres. Toutes les pièces sont amplement lubrifiées si ces procédures sont scrupuleusement suivies :

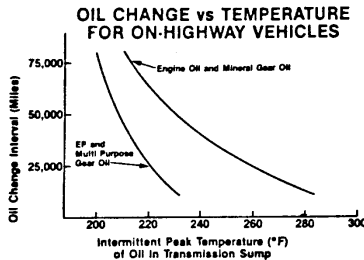
1. Maintenez le bon niveau d'huile et vérifiez-le régulièrement
2. Changez l'huile régulièrement.
3. Utilisez l'indice de viscosité et le type d'huile appropriés.
4. Achetez votre huile chez un commerçant réputé.

Changement et inspection de la lubrification pour usage hors autoroute

Consultez le manuel de la boîte de vitesses Fuller Eaton pour de plus amples renseignements sur les interventions d'entretien.

Utilisation sur autoroute

- Consultez le manuel de la boîte de vitesses Fuller Eaton pour de plus amples renseignements sur les interventions d'entretien.
- Consultez le tableau de vidange d'huile en fonction de la température suivant pour toute information sur les changements d'huiles spéciaux. La « température crête intermittente » est la température maximale observée pendant une courte période dans un véhicule à pleine charge fonctionnant normalement.



ATTENTION

Tout dépassement des intervalles de changement d'huile recommandés peut réduire la durée de vie de la boîte de vitesses et de son refroidisseur d'huile. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

27 EMBRAYAGE MÉCANIQUE

L'embrayage du véhicule comporte une tringlerie mécanique commandée depuis la cabine à destination de la boîte de vitesses.

Débattement de la pédale

On entend par débattement de la pédale d'embrayage la distance de déplacement de la pédale lorsqu'on l'enfoncé en y exerçant une légère pression. La fourchette de débrayage intégrée à la boîte de vitesses se déplace lors du débattement de la pédale jusqu'à ce que ses patins de support entrent en contact avec la butée de débrayage. Ce mouvement de la fourchette de débrayage est connu sous le nom de course libre. Aussi le débattement de la pédale d'embrayage et la course

libre sont-ils des notions directement liées l'une à l'autre. Si l'on continue d'enfoncer la pédale en y exerçant une plus forte pression, la fourchette de débrayage éloigne la butée de débrayage du moteur. Le plateau de pression se sépare alors des disques d'embrayage. C'est ce qu'on appelle la course de débrayage. Pendant qu'on enfonce la pédale jusqu'à 1/2 po ou 1 po de la fin de sa course, la butée de débrayage vient s'appuyer contre le frein d'embrayage de manière à l'entraîner. C'est ce qu'on appelle la compression du frein d'embrayage. Avec l'usure de l'embrayage, la butée de débrayage se déplace graduellement en direction du moteur, ce qui donne lieu à la réduction de la course libre et du débattement de la pédale. Lorsqu'il n'y a plus de course libre et de débattement de la pédale, l'embrayage nécessite un réglage. Pour régler l'embrayage, il suffit de tourner une bague de réglage intégrée à l'embrayage. Après rotation de la bague, la butée de débrayage recule vers la boîte de vitesses, ce qui permet de rétablir la course libre de l'embrayage et le débattement de la pédale. Dans les conditions normales d'usure, c'est le seul réglage qui s'impose. Il est donc inutile de tenter de modifier tout autre composant de l'ensemble.

Tringlerie d'embrayage

Faites faire l'entretien de votre embrayage par votre concessionnaire agréé, conformément aux directives d'entretien du fabricant de l'embrayage. Ce véhicule est équipé d'une tringlerie d'embrayage mécanique à tiges et à leviers. Lubrifiez chaque axe de pivotement de la tringlerie d'embrayage. Remplacez le lubrifiant par le liquide à l'indice de lubrification des composants recommandé. Tableau des caractéristiques de lubrification à la page 289

Réglage de l'embrayage

Le débattement de la pédale d'embrayage est habituellement de 1-3/4 po à 2 po (34 à 51 mm). Cette valeur doit vous servir de guide afin de déterminer si l'embrayage de votre camion nécessite un réglage. Sur certains véhicules, le réglage de l'embrayage est automatique. Si votre camion n'est pas muni de cette fonction, il faut confier ce réglage à un mécanicien certifié compétent. Faites faire ce réglage avant que le débattement de la pédale d'embrayage ne se réduise au minimum admissible de 1/2 po (13 mm). Dans des conditions d'usure normale, l'embrayage nécessite un réglage périodique. Consultez les directives de réglage dans le manuel d'entretien du fabricant de l'embrayage.

28 TABLEAUX DE RÉFÉRENCE DES SPÉCIFICATIONS**28.1 Valeurs du couple de serrage des suspensions pneumatiques « Air Leaf »**

| Attache | Nom de l'attache | Couple lb-pi (N·m) |
|-------------------|--|--------------------|
| 1 NF x 8,5 po | Boulon à œillet du ressort | 225-550 (305-746) |
| 0,75 NC x 2,25 po | Vis d'alignement à tête hexagonale | 208-296 (282-401) |
| 0,75 NF | Boulon en « U » à œillet du ressort (filetages roulés) | 50-100 (68-136) |
| 0,75 NC x 5,0 po | Boulon de serrage à œillet du ressort | 165-210 (68-136) |

| Attache | Nom de l'attache | Couple lb-pi (N·m) |
|---------|---------------------------------------|--|
| 0,75 NF | Boulon de centre du ressort | 165–210 (224–285) ¹ |
| 1 NF | Boulon en « U », ressort ² | Consultez la section sur les boulons en « U » de la suspension, catégorie 8. |
| 0,5 UNC | Écrou de goujon de sac gonflable | 40-50 (54-68) |
| M16 | Boulons de la tige de guidage | 125 à 165 (210 à 264) |

¹ L'exigence de couple s'applique uniquement au sous-ensemble du support du ressort pneumatique et du ressort à lames.

² Les boulons de suspension en « U » brevetés de PACCAR doivent être serrés dans un ordre précis. Amenez votre véhicule à un concessionnaire agréé pour qu'il resserre les brides de ressort de votre véhicule.

28.2 Valeurs du couple de serrage des attaches Air-Trac

| Attache | Nom de l'attache | lb•pi (N•m) |
|-------------|--|--------------------------------|
| M16 | Boulons de la tige de guidage | 125-165 (170-224) |
| 0,75 NF | Boulon de centre du ressort | 165-210 (224-285) ¹ |
| M16 0,75 NF | Boulons de la tige radiale (avant) | 155-195 (210-264) |
| | Boulons de la tige radiale (au niveau de l'essieu) | 250-350 (339-475) |
| M16 | Boulons de la douille du support de châssis | 50-65 (68-88) |

| Attache | Nom de l'attache | lb•pi (N•m) |
|---------|----------------------------------|--|
| 1,0 NF | Boulon en « U » ² | Consultez la section sur les boulons en « U » de la suspension, catégorie 8. |
| 0,5 UNC | Écrou de goujon de sac gonflable | 40-50 (54-68) |
| M16 | Boulons de la tige de guidage | 125-165 (170-224) |

¹ L'exigence de couple s'applique uniquement au sous-ensemble du support du ressort pneumatique et du ressort à lames.

² Consultez le manuel du propriétaire pour la séquence de serrage du couple.

28.3 Couple de l'écrou à créneaux de la biellette de direction

| Fixation à goujon sphérique | Couple de l'écrou à créneaux lb pi (N•m) |
|-----------------------------|--|
| 7/8 à 14 | 120 à 170 (163 à 231) |

28.4 Normes de serrage des organes d'assemblage du cadre de châssis



Lors du serrage des organes d'assemblage, il faut toujours tenir compte des éléments suivants :

- Utilisez une clé dynamométrique pour le serrage final d'un organe d'assemblage. N'UTILISEZ PAS un pistolet à percussion. Les boulons risquent d'être trop serrés et de se briser.
- Lors du serrage d'un organe d'assemblage de cadre qui n'est pas capturé, soudé ou riveté, l'écrou doit tourner légèrement avant d'atteindre la valeur du couple. Si l'écrou ne tourne pas, l'organe d'assemblage est trop serré et doit être remplacé.
- Pour obtenir des charges de serrage correctes avec un organe d'assemblage de cadre qui n'est pas capturé, soudé ou riveté, il faut appliquer un couple à l'écrou. La charge de serrage prévue peut ne pas être atteinte si l'écrou

est maintenu et si un couple est appliqué au boulon.

Le mauvais serrage d'un organe d'assemblage peut entraîner une défaillance de l'organe d'assemblage ou des charges de serrage incorrectes. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

28.5 Tableau des caractéristiques de lubrification

i REMARQUE

La responsabilité de la conformité aux spécifications, de la qualité du produit et de son rendement revient au fournisseur de lubrifiants.

Consultez le fabricant ou le fournisseur de lubrifiant pour obtenir des détails spécifiques.

Tableau 11: Indice de lubrification des composants

| Application | Type |
|---|--|
| Colonne de direction | Graisse multiusage pour châssis |
| Palier d'alternateur | Graisse pour roulements à billes haute température. Graisse Chevron HP SRI Mobile, Texaco Multifax 2 (1) |
| Moyeu de ventilateur | Graisse pour roulements à billes haute température. Graisse Chevron HP SRI Mobile, Texaco Multifax 2 (1) |
| Réservoir de direction assistée | Huile de transmission automatique MD3 ou MERCON® approuvée |
| Biellette de direction | Graisse multiusage pour châssis |
| Fusées de direction | Graisse multiusage pour châssis |
| Axes de ressort | Graisse multiusage pour châssis |
| Butées de débrayage | Graisse pour roulements à billes haute température. Graisse Chevron HP SRI Mobil, Texaco Multifax 2 |
| Goupilles d'ancrage de segment de frein | Graisse haute température (Timken) 0-616) |
| Coussinets de came de frein | Graisse haute température (Timken) 0-616) |
| Régleurs de jeu | Graisse multiusage pour châssis |

Tableau 11: Indice de lubrification des composants

| Application | Type |
|--|--|
| Paliers de démarreur | Huile à moteur pour service intensif (MIL-L-2104B/MIL-L-45199B) avec un maximum de 1,85 % de cendre sulfatée |
| Pompe à eau | Graisse pour roulements à billes haute température. Graisse Chevron HP SRI Mobile, Texaco Multifax 2 (1) |
| Ferrures de suspension (autres que les goupilles et les bagues filetées) | Lubrifiant pression extrême (à base d'hydroxystéarate-12 de lithium NLGI 2) |
| Essieu directeur : graisseurs sur bras de direction; embouts de biellettes de direction, barre de direction, pivots d'attelage | Lubrifiant pression extrême (à base d'hydroxystéarate-12 de lithium NLGI 2) |
| Graisseurs d'arbre de direction | Lubrifiant pression extrême (à base d'hydroxystéarate-12 de lithium NLGI 2) |
| Charnière et rouleau de pédale de frein | Huile moteur |
| Barillet de serrure | Lubrifiant pour serrures |
| Charnières de porte | Ne pas lubrifier |
| Loquets et gâches de portes | Bâton de graisse à base de polyéthylène |
| Bourrelets d'étanchéité de porte | Lubrifiant à base de silicone |
| Roues en aluminium avec moyeu guide | Enduisez les guides ou les plaquettes de moyeu de lubrifiant Frey-lube n° 3 (couleur claire) ou Chevron Zinc. Ne mettez pas de lubrifiant sur la surface de la roue ou du moyeu. |
| Embrayage hydraulique de la boîte de vitesses manuelle | DOT3 (liquide de frein) |
| (1) Pour des renseignements spécifiques, consultez le fabricant ou le fournisseur de lubrifiants. | |

28.6 Système d'insonorisation – Journal d'entretien

Pour vous assurer de bien satisfaire aux exigences d'insonorisation de votre véhicule, notez les vérifications d'entretien effectuées. Utilisez la feuille de la page suivante et conservez des copies des documents relatifs aux travaux d'entretien exécutés et aux pièces remplacées sur le véhicule.

| Composant | Périodicité recommandée (mi/km) | Date et n° de bon | Emplacement et installation de réparation | Travail exécuté | Date et n° de bon | Emplacement et installation de réparation | Travail exécuté |
|--|---------------------------------|-------------------|---|-----------------|-------------------|---|-----------------|
| Intégrité d'acheminement du système d'échappement | 25 000 | | | | | | |
| Volets et collecteurs d'air | 25 000 | | | | | | |
| Isolant thermique du capot | 10 000 | | | | | | |
| Organes d'assemblage des isolateurs de flexibles à montage sur le moteur | 10 000 | | | | | | |
| Boucliers intérieurs | 50 000 | | | | | | |
| Organes d'assemblage des jupes de cabine | 50 000 | | | | | | |
| Intégrité du système d'admission d'air | 5 000 | | | | | | |
| Dispositif d'entraînement du ventilateur à embrayage | 10 000 | | | | | | |

28.7 Couple de serrage des colliers de flexibles et des tuyaux

Spécifications de couple de serrage pour les organes moteurs.

| Application | Type de collier | lb-po | N•m |
|---|----------------------|-------------|-------------|
| Durites de radiateur et flexibles d'échangeur thermique | Couple constant CT-L | 90 à 110 | 10,2 à 12,5 |
| Flexibles de chauffage | Tension constante | Non requise | Non requise |
| Conduite d'admission d'air | Couple élevé HTM-L | 100 à 125 | 11,3 à 14,2 |
| Conduites d'admission d'air en plastique | Couple constant CT-L | 88 | 10,0 |
| Flexibles d'admission d'air de suralimentation | Flex Seal™ | 70 à 100 | 7,9 à 11,3 |
| | B9296 | 50 à 60 | 6 à 7 |
| Échangeurs chaleur carburant, huile, eau (durites diam. 9/16 po). | Miniature 3 600 L | 10 à 15 | 1,1 à 1,7 |

28.8 Brides de ressort de la suspension, classe 8

Resserrez toutes les brides de ressort à l'aide d'une clé dynamométrique. Les exigences de couple indiquées dans le tableau ci-dessous s'appliquent aux suspensions exclusives à PACCAR, qui utilisent uniquement des brides de ressort recouvertes de Protect Torque/TEXO. Pour toutes les autres suspensions, suivez les valeurs de couple recommandées par le fabricant. Les brides de ressort de suspension exclusives à PACCAR doivent être serrées dans un ordre précis. Amenez votre véhicule à un concessionnaire agréé pour qu'il resserre les brides de ressort de votre véhicule.

Tableau 12: Couple de serrage pour les brides de ressort de classe 8

| Brides de ressort de la suspension avant | | |
|---|---------------------------|-------------------------|
| Diamètre des brides de ressort (en pouces) | Couple de serrage (lb-pi) | Couple de serrage (N·m) |
| 3/4 | 260-290 | 353-393 |
| 7/8 | 370-415 | 502-563 |
| Pour tous les systèmes de suspension autres que PACCAR, consultez le guide d'utilisation du fabricant pour connaître les spécifications de couple de serrage. | | |

| Brides de ressort de la suspension arrière | | |
|--|--------------------------------|---------------------------------|
| Type de suspension arrière | Diamètre des brides de serrage | Couple lb-pi (N·m) ¹ |
| Low Air Leaf (brides, ressort) | M22 x 1,5 | 375-475 (508-644) |
| Flex Air | M22 x 1,5 | 325-375 (440-508) |

| Brides de ressort de la suspension arrière | | |
|--|--------------------------------|---------------------------------|
| Type de suspension arrière | Diamètre des brides de serrage | Couple lb-pi (N·m) ¹ |
| Tandem Low Air Leaf | M22 x 1,5 | 375-475 (508-644) |
| Air Leaf (brides, ressort) | 1,0 po NF | 450-550 (610-746) |
| Air-Trac | 1,0 po NF | 450-550 (610-746) |
| Feuille conique 13,5 K (bride de ressort d'essieu) | ¾ po. 16 UNF | 275-320 (373-434) |
| Feuille conique 18 K (bride de ressort d'essieu) | ¾ po. 16 UNF | 275-320 (373-434) |

| Brides de ressort de la suspension arrière | | |
|---|---|-------------------------------------|
| Type de suspension arrière | Dia- mètre des brides de ser- rage | Couple lb- pi (N•m) ¹ |
| Feuille conique 18 K (bride de ressort d'essieu) | ¾ po. 16 UNF | 275-320 (373-434) |
| Pour tous les systèmes de suspension autres que PACCAR, consultez le guide d'utilisation du fabricant pour connaître les spécifications de couple de serrage. | | |

¹ Les couples indiqués concernent les brides de ressort amorcées (ou non huilées).

i REMARQUE

Ces valeurs sont indiquées pour les brides de ressort de la suspension et ne doivent pas être appliquées aux boulons et aux fixations du châssis.

28.9 Lubrification de boîtier de direction – Déclassé

| Application | Type |
|--|--|
| Pour les températures normales | Huile de transmission automatique (ATF) type E, F ou Dexron® III |
| Pour les températures froides de -30 °C (-22 °F) et plus | ATF type A |
| Pour les températures extrêmement froides échelonnées entre -30 °C (-22 °F) et -40 °C (-40 °F) | ATF type B |

28.10 Spécifications des ampoules d'éclairage

| Emplacement des ampoules | Type d'ampoule | Remarques |
|--|----------------------|--------------------------------|
| Phare | Halogénures H5054-LL | (version longue durée inutile) |
| Phare (en option) | s.o. | Phare à DEL |
| Feu arrière/clignotant | s.o. | Éclairage à DEL |
| Lampe de lecture/plafonnier/éclairage indirect | s.o. | Éclairage à DEL |

i REMARQUE

Ne remplacez pas les phares aux halogénures installés en usine par des phares à DEL.

28.11 Normes de serrage des écrous de roue

Lors du premier intervalle de graissage programmé, tous les écrous de roue doivent faire l'objet d'un serrage au couple prescrit. Vérifiez ensuite les écrous de roue au moins une fois par semaine.

Renseignez-vous sur la méthode convenant aux roues de votre véhicule auprès de votre concessionnaire agréé. Cette procédure pourrait nécessiter un outillage que vous ne possédez pas. Il est important de disposer d'un équipement de serrage approprié.

| Configuration des roues et des écrous | Dimension des goujons | Couple de serrage pour les écrous borgnes à embase en deux pièces | |
|---|-----------------------|---|---------|
| | | lb-pi | N•m |
| Roue à voile avec moyeu guide assortie d'écrous borgnes à embase en deux pièces : Roue PHP-10, Budd Uni-Mount-10 ou WDH-8 en acier ou en aluminium | M22-1.5 | 450-500 | 610-680 |
| Écrous de blocage des goujons (le cas échéant) | 3/4 à 16 | 175-200 | 240-270 |
| | 1-14 | 175-300 | 240-410 |
| Couple de serrage des écrous de crapauds de l'ensemble roue à rayons moulée | 1/2 po de diamètre | 80-90 | 110-120 |
| | 5/8 po de diamètre | 160-185 | 220-250 |
| | 3/4 po de diamètre | 225-245 | 305-335 |

29 MISES À JOUR LOGICIELLES PAR LIAISON RADIO (OVER-THE-AIR OU « OTA »)

Lorsque des mises à jour du système OTA sont disponibles pour les modules de commande électronique (MCE) sélectionnés, un message apparaît sur l'écran numérique. Pour installer les mises à jour, utilisez le pavé de commande au volant.



AVERTISSEMENT

L'exécution d'une mise à jour par liaison radio (Over-the-Air ou « OTA ») peut rendre le véhicule inutilisable. Effectuez la mise à jour par liaison radio uniquement dans un endroit sûr. Le non-respect de cette consigne peut entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

Avant de commencer :

- Trouvez un endroit sûr, de préférence dans une ville
- Arrêtez le camion
- Serrez le frein de stationnement
- Coupez le moteur.
- Placez la clé en position « ON »

- La batterie de 12 V doit afficher « OK »

Utilisation du pavé de commande au volant :

1. Sélectionnez « Menu »
2. Sélectionnez « Settings » (paramètres)
3. Sélectionnez « Start Installation » (démarrer l'installation)
 - Le message « System Update In Progress » (Mise à jour du système en cours) s'affiche.
 - Si l'opération est réussie, le message « System Update Complete » (Mise à jour du système terminée) s'affiche.
4. Tournez la clé en position « OFF » pour quitter les mises à jour.

Update Failed » (Échec de mise à jour du système) s'affiche ET le système commence automatiquement à restaurer la version précédente du logiciel. Un message s'affiche pour informer le conducteur du lancement du processus de restauration.

- Si la restauration du système réussit, le message « System Restored » (Système restauré) s'affiche.



REMARQUE

Si la restauration échoue, le message « System Restore Failed » (Échec de restauration du système) apparaît. **À ce stade, il est possible que le véhicule soit inutilisable.** Les instructions suggèrent désormais au conducteur de solliciter les services de dépannage d'urgence immédiatement. (Voir Assistance routière [à la page 29](#)).

- En cas d'échec, le message « System

CHAPITRE 6: INFORMATION

| | | |
|---|--|-----|
| 1 | Information destinée aux consommateurs..... | 299 |
| 2 | Étiquettes d'identification du véhicule..... | 300 |
| 3 | Ralenti propre..... | 304 |
| 4 | Configuration certifiée pour les gaz à effet de serre..... | 305 |
| 5 | Garantie antipollution expresse limitée du véhicule..... | 308 |
| 6 | Unité de contrôle télématique Informations relatives à la FCC..... | 312 |

1 INFORMATION DESTINÉE AUX CONSOMMATEURS

Commande des pièces de rechange

Vous pouvez acquérir des pièces de rechange auprès d'un concessionnaire agréé. Lorsque vous passez votre commande, il est IMPORTANT d'avoir les renseignements suivants à portée de main :

- Le nom et l'adresse
- Le numéro de série du véhicule
- Le nom de la pièce dont vous avez besoin
- Le nom et le numéro du composant pour lequel la pièce est requise
- La quantité (qté) de pièces dont vous avez besoin
- Le mode préférentiel de livraison de la commande

National Highway Traffic Safety Administration — NHTSA (administration nationale de la sécurité routière)

Si vous pensez que le véhicule présente une défaillance dangereuse, vous devez immédiatement en informer la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA). Informez également le fabricant du véhicule. Si la NHTSA reçoit

d'autres plaintes similaires, elle peut ouvrir une enquête et ordonner le lancement d'une campagne de rappel et de réparation dans le cas où elle déterminerait qu'un groupe de véhicules présente un défaut mettant la sécurité en péril. La NHTSA ne peut toutefois pas traiter les problèmes individuels pouvant survenir entre vous-même, le concessionnaire et le fabricant du véhicule. Vous pouvez communiquer avec la NHTSA par téléphone, par la poste ou par courriel. La NHTSA a aussi un site Web vous permettant de soumettre les commentaires directement par Internet. Utilisez une de ces quatre méthodes pour communiquer avec la NHTSA :

P. ex. : Sans frais au numéro de téléphone 1 888 327-4236 (téléimprimeur : 1 800 424-9153) de 8 h 00 à 22 h 00 HNE, du lundi au vendredi.

Poste : Office of Defects Investigations/
CRD NVS-216 1200 New Jersey Ave. SE
Washington, D.C. 20590, États-Unis

Site Internet : www.safercar.gov

Adresse de courriel :
nhtsa.webmaster@dot.gov

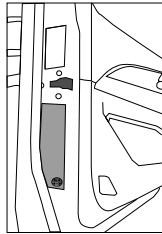
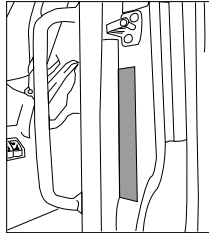
Transports Canada

Les clients canadiens doivent signaler une défaillance liée à la sécurité à Transports Canada, Division des enquêtes sur les défauts et rappels. Vous pouvez communiquer avec Transports Canada par téléphone sans frais au 1 800 333-0510. Vous pouvez également communiquer avec Transports Canada par courrier à l'adresse suivante : Transports Canada, ASFAD, Tour C, Place de Ville, 330 Sparks Street, Ottawa (ON) K1A 0N5
Pour plus de renseignements sur la sécurité routière, visitez le site web Sécurité routière à l'adresse : <http://www.tc.gc.ca>

2 ÉTIQUETTES D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Chaque véhicule fabriqué par Peterbilt Motors Company est doté d'un numéro d'identification du véhicule (NIV) qui comprend l'année de modèle de votre véhicule. Cette pratique est conforme au règlement 49 CFR 565, Code of Federal Regulations.

Le NIV complet à 17 chiffres se trouve sur l'étiquette des données de poids nominal du véhicule. L'étiquette est située soit sur le rebord de la porte du conducteur, soit sur le cadre de la porte.



Numéro de châssis

Le numéro de châssis fait référence aux six derniers caractères du NIV. Ce numéro permet à votre concessionnaire d'identifier votre véhicule. C'est ce numéro qu'on vous demande lorsque vous présentez votre véhicule aux fins d'entretien ou de réparation. Emplacements du numéro de châssis :

- Longeron de cadre de châssis droit, aile supérieure, à environ 3 pi (1 m) de l'extrémité avant
- Dos de la cabine, bord inférieur du panneau arrière de gauche
- Étiquette d'identification des pneus, des jantes et du poids nominal (camion)

- Étiquette d'identification des composants et des poids
- Étiquette d'identification des émissions sonores
- Étiquette d'identification des peintures

Étiquettes de certification

Les données et les caractéristiques de votre véhicule sont inscrites sur des étiquettes. Comme on le voit ci-dessous, chaque étiquette contient des informations précises sur les capacités et caractéristiques techniques du véhicule dont vous devriez prendre connaissance.

Étiquette d'identification des composants et du poids du châssis

L'étiquette d'identification des composants et du poids du châssis se trouve soit sur le rebord de la porte du conducteur, soit sur le cadre de la porte. Elle indique le numéro du châssis, le poids du châssis et son poids brut, ainsi que des renseignements sur le modèle du véhicule, du moteur, de la boîte de vitesses et des essieux.

Étiquette d'identification des pneus, des jantes et du poids nominal

L'étiquette d'identification des pneus, des jantes et du poids nominal du véhicule se trouve soit sur le rebord de la porte du conducteur, soit sur le cadre de la porte. Elle contient les informations suivantes :

- PNBV – Poids nominal brut du véhicule
- PNBE AVANT, INTERMÉDIAIRE et ARRIÈRE – Poids nominal brut par essieu avant, intermédiaire et arrière
- DIMENSIONS DES PNEUS ET DES JANTES ET PRESSIONS DE GONFLAGE – Dimensions des pneus et des jantes et pressions de gonflage minimales à froid
- NIV comprenant le NUMÉRO DU CHÂSSIS

Les composants de votre véhicule sont conçus pour fournir un service satisfaisant; si le véhicule n'est pas chargé en excès du poids total autorisé en charge (PTAC ou GVWR en anglais) ou du poids nominal brut sur l'essieu (PNBE ou GAWR en anglais) maximal sur les essieux avant et arrière.



AVERTISSEMENT

NE dépassez PAS les limites de charge prescrites. Une surcharge peut entraîner la perte de maîtrise du véhicule soit en provoquant la défaillance de certains composants, soit en modifiant la tenue de route du véhicule. Les surcharges peuvent aussi abréger la durée de vie utile du véhicule. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner la mort, des blessures corporelles, des dommages à l'équipement ou des dommages matériels.

**REMARQUE**

Le PBC (poids brut combiné) est la MASSE TOTALE SUR BASCULE que le véhicule est conçu pour transporter. Cela comprend le poids du véhicule à vide, celui de la plateforme de chargement et ceux des occupants, du carburant et des charges transportées.

Étiquette d'identification des émissions sonores

L'étiquette d'identification des émissions sonores est apposée sur le cadre de la porte du conducteur. Elle comporte des informations sur la réglementation des émissions sonores aux États-Unis, le numéro du châssis et la date de fabrication du véhicule.

Étiquette d'identification des peintures

L'étiquette d'identification des peintures indique la couleur des peintures utilisées à l'usine pour peindre votre véhicule. Elle donne la liste des couleurs du châssis, des roues, de l'intérieur et de l'extérieur de la cabine. Cette étiquette est apposée à l'intérieur du compartiment de la boîte à gants.

Étiquette de certification de conformité aux normes fédérales de sécurité

Les règlements de la NHTSA nécessitent d'apposer une étiquette certifiant la conformité du véhicule aux normes fédérales de sécurité (Federal Safety Standards) des États-Unis et de ses territoires, laquelle doit s'afficher sur chaque véhicule automobile et à l'emplacement prescrit. Cette étiquette de certification, qui indique la date de fabrication et autres données nécessaires, est située sur le rebord de la porte du conducteur ou sur le cadre de porte du conducteur.

Identification des composants

Chacun des composants principaux de votre véhicule possède sa propre étiquette d'identification. À titre de référence, consignez-en les codes, comme le numéro de modèle, de série et d'ensemble par exemple.

| | |
|--------------|--|
| Moteur | Pour plus de renseignements, veuillez vous reporter au Guide de fonctionnement et d'entretien du moteur. |
| Transmission | Pour toutes les transmissions, le numéro d'identification est estampé sur une étiquette apposée sur le côté arrière droit du carter de transmission. |
| Embrayage | Le numéro d'identification de l'embrayage est intégré du carter d'embrayage. Son emplacement dépend du fabricant. |

| | |
|-------------------------------------|---|
| Essieu directionnel | Le numéro de série de l'essieu avant est estampé sur une plaque située au centre de la poutre d'essieu. |
| Numéro de spécification de l'essieu | Le numéro de spécification de l'essieu est habituellement estampé sur le côté arrière droit du carter d'essieu. Ce numéro identifie l'ensemble de l'essieu. |
| Numéro du carter d'essieu | Le numéro du carter d'essieu se trouve sur le côté avant gauche du carter. Il a pour fonction d'identifier le carter d'essieu. |
| Identification de la tête de pont | L'identification de la tête de pont se trouve habituellement sur la partie supérieure de la tête de pont. Les informations suivantes sont estampées ou marquées sur une plaque métallique : numéro de modèle, numéro de montage à la production, numéro de série, rapport de démultiplication et numéro de pièce. |

3 RALENTI PROPRE

Pour satisfaire aux règlements antipollution de la Commission californienne des ressources de l'air (CARB) ou de l'Agence pour la protection de l'environnement (EPA) des États-Unis, ce véhicule doit arborer une étiquette Certified Clean Idle (ralenti propre). Certains véhicules sont toutefois dispensés de la conformité à ces normes en raison de leurs configurations (camion d'incendie par exemple).

Le véhicule peut arborer l'une ou l'autre de ces étiquettes. Lorsqu'elles sont présentes, elles indiquent clairement que le moteur est conforme aux réglementations strictes en matière de faibles émissions de gaz d'échappement instituées par la CARB ou l'EPA. Il est important de ne pas enlever et de ne pas barbouiller ces étiquettes. Assurez-vous qu'elles soient bien visibles. Contactez le concessionnaire agréé pour savoir s'il est possible de remplacer les étiquettes. Le concessionnaire vous aidera à déterminer si le moteur du véhicule est admissible à l'obtention d'une étiquette Certified Clean Idle (ralenti propre). Certains véhicules qui n'ont pas été livrés avec l'étiquette sont toujours admissibles à en arborer une.



Systeme d'arrêt automatique du régime du moteur (ESS)

Pour obtenir la certification CARB (Commission californienne des ressources de l'air), le moteur doit être équipé d'un système d'arrêt automatique du régime du moteur (ESS). Un système d'arrêt automatique du régime du moteur (ESS) répond à la fois aux normes de « ralenti limité » et de « faibles émissions de gaz d'échappement » exigées par la CARB (et certains autres états). Ces réglementations exigent que le moteur soit équipé d'un système automatique permettant de limiter le temps de ralenti sur certains véhicules, dans certaines circonstances. Si le véhicule en est équipé, le système d'arrêt automatique du régime du moteur (ESS) coupe le moteur lorsque :

- le véhicule tourne au ralenti pendant plus de 5 minutes avec le frein de stationnement serré et la transmission est en position « Point mort » ou « Stationnement »

La minuterie d'arrêt s'étend à 15 minutes lorsque le frein de stationnement est desserré (position OFF). Si le moteur se trouve dans l'un des états suivants, le système d'arrêt automatique du régime du moteur (ESS) NE COUPE PAS le moteur :

- fonctionnement en mode de prise de

force (PTO)

- lorsque la température du liquide de refroidissement du moteur est inférieure à 60 degrés Fahrenheit
- lors d'une régénération en stationnement

Lorsque la minuterie d'arrêt du système d'arrêt automatique du régime du moteur (ESS) atteint les 30 dernières secondes, le témoin d'avertissement clignote pour avertir le conducteur. Pendant ces 30 secondes, il est possible de réinitialiser le temps de ralenti en appuyant sur la pédale d'accélérateur. Ces 30 secondes sont le SEUL moment où le conducteur peut réinitialiser le temps d'inactivité à l'aide de cette méthode. Des informations plus détaillées sont disponibles dans le Manuel de l'utilisateur du moteur fourni avec le véhicule.

4 CONFIGURATION CERTIFIÉE POUR LES GAZ À EFFET DE SERRE

Ce véhicule comprend des paramètres et des technologies réglementés en matière de gaz à effet de serre (GES). Une étiquette d'information sur le contrôle des émissions du véhicule est située sur la porte du conducteur avec des codes qui identifient partiellement la configuration

certifiée GES du véhicule. En plus de l'étiquette d'information sur le contrôle des émissions du véhicule, d'autres technologies qui réduisent les émissions de GES et les paramètres réglementés inclus dans la configuration certifiée GES du véhicule sont décrites dans cette section.

i REMARQUE

Modifier la configuration certifiée d'un véhicule sans un bon jugement technique ou sans l'approbation de PAC-CAR peut constituer une violation de la loi sur la pureté de l'air et faire l'objet d'amendes et de pénalités. Veuillez communiquer avec le constructeur du véhicule pour de plus amples informations sur la configuration certifiée de ce véhicule.

Descriptions des étiquettes d'information sur le contrôle des émissions du véhicule

| Identificateurs d'étiquettes | Descriptions des identificateurs d'étiquettes |
|-------------------------------------|---|
| Nom de famille | Décrit le fabricant certifié du véhicule, la catégorie réglementaire et la sous-catégorie réglementaire |
| Contrôles des émissions | Décrit les dispositifs antipollution réglementés installés sur le véhicule |
| Déclaration de conformité | Décrit les normes de conformité du véhicule |
| Sous-catégorie réglementaire | Décrit la sous-catégorie réglementaire certifiée du véhicule |

| Contrôles des émissions | Descriptions du contrôle des émissions |
|--------------------------------|---|
| ARF | Défecteur de toit aérodynamique |

| | |
|------|--|
| ARFR | Déflecteur de toit aérodynamique à hauteur réglable |
| ATS | Jupe latérale ou carénage du réservoir de carburant aérodynamiques |
| AFF | Déflecteur aérodynamique avant |
| AREF | Déflecteur aérodynamique arrière |
| TGR | Carénage réducteur d'espace |
| LRRA | Pneus à faible résistance au roulement (tous) |
| LRRD | Pneus à faible résistance au roulement (entraînement) |
| LRRS | Pneus à faible résistance au roulement (direction) |
| VSL | Limiteur de vitesse du véhicule |
| VSLs | Limiteur de vitesse pour véhicules à toit souple |

| | |
|------|---|
| VSLE | Limiteur de vitesse du véhicule à durée limitée |
| VSLD | Limiteur de vitesse pour véhicules à toit souple et à durée limitée |
| IRT | Système d'arrêt du moteur |
| IRT5 | Arrêt du moteur après 5 minutes ou moins de marche au ralenti |
| IRTE | Arrêt du moteur après délai |
| ADVH | Le véhicule comprend des composants de technologie hybride avancée |
| ADVO | Le véhicule comprend d'autres composants de technologie avancée |
| INV | Le véhicule comprend une technologie innovante (hors cycle) |

| | |
|------|--|
| ATI | Système de gonflage automatique des pneus |
| TPMS | Système de surveillance de la pression des pneus |

Technologie réglementée en matière de GES ne figurant pas sur l'étiquette d'information sur le contrôle des émissions du véhicule

| Technologie | Exigences de conformité |
|---|--|
| Réduction du poids concernant les roues | Les avantages de la réduction du poids concernant les roues peuvent être inclus dans la configuration certifiée de ce véhicule. Remplacer des roues en aluminium par des roues en acier peut constituer une violation de la loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique et être passible d'amendes et de sanctions. |

| | |
|--|---|
| Avantages de la réduction du poids qui ne concerne pas les roues | Les avantages de la réduction du poids qui ne concerne pas les roues peuvent être inclus dans la configuration certifiée de ce véhicule. Le remplacement d'un matériau en aluminium par un matériau en acier peut constituer une violation de la loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique et être passible d'amendes et de sanctions. |
|--|---|

Autres technologies Ce véhicule peut être équipé en usine d'un système d'arrêt automatique du moteur (AES), d'un système de ralenti au point mort, d'un système de démarrage et d'arrêt, de commandes intelligentes (régulateur de vitesse prédictif et roue libre au point mort) ou de systèmes de réduction du ralenti prolongé (minuteur d'arrêt du moteur au ralenti, démarrage automatique du moteur, APU de la couchette, système de chauffage au carburant de la couchette). La désactivation ou la modification de toute technologie réglementée en matière de GES peut constituer une violation de la loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique et être passible d'amendes

Paramètres du groupe motopropulseur réglementés par les GES ne figurant pas sur l'étiquette d'information sur le contrôle des émissions du véhicule

| Composants du groupe motopropulseur | Paramètres réglementés |
|-------------------------------------|--|
| Moteur | Régime de ralenti du moteur, couple, puissance et régime régulé |
| Transmission | Verrouillage des vitesses, nombre de vitesses et convertisseur de couple |
| Essieu | Configuration et rapport des essieux moteurs |

Performance aérodynamique réglementée par les normes GES

Le véhicule doit conserver ses performances aérodynamiques telles que construites, à moins qu'un bon jugement technique ne montre que la modification améliorera la sécurité ou n'augmentera pas les gaz à effet de serre.

Pneus certifiés conformes aux normes GES**i REMARQUE**

Les pneus d'origine du véhicule installés en usine peuvent faire l'objet d'une certification de conformité aux normes d'émissions de gaz à effet de serre (GES) et de la consommation de carburant. Les pneus de remplacement doivent être de taille égale ou supérieure à celle du pneu d'entraînement en charge et avoir un niveau de résistance au roulement (TRRL ou Crr) égal ou inférieur. Consultez votre fournisseur de pneus pour vous procurer les bons pneus de rechange.

Afin de limiter la résistance au roulement des pneus et d'optimiser l'économie de carburant, il faut observer les procédures d'entretien précisées par le fabricant des pneus. Veuillez vous référer à la garantie antipollution expresse limitée du véhicule pour la garantie sur les pneus certifiés selon les normes sur les gaz à effet de serre.

Normes de conformité pour les fuites des systèmes de climatisation selon les GES

La perte de réfrigérant des systèmes de climatisation ne doit pas dépasser un taux de fuite total de 11 grammes par an ou un taux de fuite en pourcentage de 1,5 % par an, la valeur la plus élevée étant retenue. Ce véhicule a été construit pour répondre à ces normes sur les fuites des systèmes de climatisation. Toute modification du système de climatisation doit respecter les taux de fuite définis dans la norme SAE J2727.

i REMARQUE

Modifier la configuration certifiée d'un véhicule sans un bon jugement technique ou sans l'approbation de PACCAR peut constituer une violation de la loi sur la pureté de l'air et faire l'objet d'amendes et de pénalités. Veuillez communiquer avec le constructeur du véhicule pour de plus amples informations sur la configuration certifiée de ce véhicule.

5 GARANTIE ANTIPOLLUTION**EXPRESSE LIMITÉE DU VÉHICULE****Pneus d'origine**

PACCAR inc. garantit les pneus d'origine installés uniquement sur ce véhicule contre les vices de matériaux et de fabrication pouvant entraîner son défaut de conformité aux limites des émissions de gaz à effet de serre (GES) en vigueur au Canada et aux États-Unis (défectuosités au titre des émissions polluantes sous garantie). Cette garantie antipollution expresse limitée du véhicule concernant les pneus d'origine est valable pendant deux (2) ans ou 24 000 mi (38 000 km), selon la première éventualité. **VOTRE SEUL ET UNIQUE RECOURS CONTRE PACCAR inc. SE LIMITE À LA RÉPARATION OU AU REMPLACEMENT DES PNEUS D'ORIGINE CHEZ UN CONCESSIONNAIRE PACCAR AGRÉÉ AU CANADA ET AUX ÉTATS-UNIS, SOUS RÉSERVE DES LIMITES DE DURÉE ET DE KILOMÉTRAGE STIPULÉES CI-DESSUS.** La présente garantie expresse limitée au titre des émissions du véhicule relativement aux pneus d'origine prend effet à compter de la date de livraison du véhicule à l'acheteur ou au locataire initial, alors que la durée ou le kilométrage accumulés font l'objet d'un calcul lorsqu'on amène le véhicule aux fins

de réparation des défauts liés aux émissions couvertes par la garantie sur les pneus d'origine. PACCAR N'OFFRE AUCUNE AUTRE GARANTIE AU TITRE DES ÉMISSIONS DU VÉHICULE RELATIVEMENT AUX PNEUS D'ORIGINE, EXPRESSE OU IMPLICITE. DANS LA MESURE OÙ LA LOI LE PERMET, PACCAR REJETTE EXPRESSÉMENT TOUTE GARANTIE QUANT À LA VALEUR MARCHANDE OU À L'APTITUDE À UN EMPLOI PARTICULIER À L'ÉGARD DES ÉMISSIONS DU VÉHICULE. PACCAR ET LE CONCESSIONNAIRE VENDEUR NE DOIVENT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUS RESPONSABLES DES DOMMAGES INDIRECTS OU ACCESSOIRES, Y COMPRIS NOTAMMENT : LA PERTE DE REVENU OU DE PROFITS; LE TEMPS D'INUTILISATION DU VÉHICULE; LES FRAIS DE COMMUNICATION; LES FRAIS D'HÉBERGEMENT OU DE REPAS; LES AMENDES; LES TAXES APPLICABLES, LES PERTES OU LES FRAIS COMMERCIAUX; LES FRAIS D'AVOCAT; ET LA RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ PAR RAPPORT AUX DÉFECTUOSITÉS RELATIVES AUX ÉMISSIONS COUVERTES PAR LA GARANTIE. Cette garantie expresse limitée sur les émissions du véhicule relativement aux pneus

d'origine se limite uniquement à la conformité en matière d'émissions. Les pneus sont garantis séparément par leur fabricant contre les vices de matériaux et de fabrication autres que ceux qui entraînent le défaut de conformité à la réglementation en matière de GES au Canada et aux États-Unis, sous réserve des limites et des modalités stipulées dans l'accord de garantie du fabricant de pneus. Vous êtes responsable du bon fonctionnement et de l'entretien du véhicule et de ses pneus. La présente garantie de PACCAR ne couvre pas l'usure normale des pneus.

Composants de réduction des gaz à effet de serre (GES) autres que les pneus

La présente garantie au titre des GES s'applique au véhicule (ci-après nommé véhicule) certifié auprès de l'Agence de protection de l'environnement (EPA) des États-Unis.

Droits et obligations relatifs à votre garantie

Le présent véhicule fait l'objet d'une garantie sur les composants qui influent directement sur la certification aux normes d'émissions de GES du fabricant auprès de l'Agence de protection de l'environnement (EPA) des États-Unis. PACCAR doit garantir les composants en question pendant les

périodes indiquées ci-dessous, à la condition que le véhicule n'ait pas fait l'objet d'un usage abusif, de négligence ou d'un entretien inadéquat. Si une pièce reliée aux émissions de gaz à effet de serre (GES) comporte un vice de matériau ou d'assemblage, PACCAR s'engage à effectuer la réparation ou le remplacement.

Couverture de la garantie du fabricant

La présente couverture de garantie antipollution s'applique pendant une durée de cinq ans ou de 100 000 miles (160 000 km), selon la première éventualité, à compter de la date de livraison du véhicule à l'acheteur ou au locataire initial. Lorsqu'une anomalie sous garantie se produit, PACCAR s'engage à procéder au diagnostic et à la réparation du véhicule, pièces et main-d'œuvre comprises, sans frais à l'acheteur ou au locataire initial ni à l'acheteur ou au locataire subséquent. La présente garantie n'entraîne pas l'annulation d'une quelconque garantie prolongée ayant fait l'objet d'un achat aux fins de couverture de composants particuliers du véhicule.

Responsabilités du propriétaire au titre de la garantie

Le propriétaire du véhicule est responsable de l'exécution des travaux d'entretien nécessaires mentionnés dans le manuel

du conducteur et le guide d'utilisation du moteur. Il lui incombe également d'amener le véhicule dans un centre de réparation dès la survenue d'une anomalie. Tous les travaux de réparation sous garantie doivent s'effectuer dans un délai raisonnable. Conservez tous les reçus qui se rapportent aux travaux d'entretien de cet équipement. PACCAR ne peut toutefois refuser la garantie sous le seul prétexte que vous ne puissiez produire les reçus ou garantir l'exécution de tous les travaux d'entretien systématiques. Il se peut néanmoins que PACCAR refuse d'honorer la garantie si un composant du véhicule fait l'objet d'une défectuosité résultant d'un usage abusif, de négligence, d'un entretien inadéquat, de modifications non approuvées (qu'il s'agisse de composants matériels ou de programmation informatique) ou de l'utilisation de pièces de rechange autres que des pièces d'origine. Pour plus d'informations sur les droits et les responsabilités au titre de la garantie, veuillez communiquer avec le fabricant de l'équipement d'origine au numéro de téléphone du centre de service à la clientèle fourni avec les consignes d'utilisation du véhicule. Avant la date d'expiration de la garantie applicable, le propriétaire doit informer un concessionnaire PACCAR agréé de l'existence d'une défec-

tuosité quelconque sous garantie et lui amener son véhicule aux fins de réparation. Le propriétaire est responsable des frais accessoires, en l'occurrence des frais de communication, de repas et d'hébergement engagés par le propriétaire ou ses employés, lesquels résultent d'une anomalie sous garantie. Il est responsable des frais d'inutilisation, des dommages à la cargaison, des amendes, des taxes applicables, des frais commerciaux et des autres pertes résultant d'une anomalie sous garantie. Il lui incombe aussi de conserver en l'état les paramètres des programmes informatiques et les paramètres de réduction des émissions du moteur, conformément aux spécifications du fabricant. Cette responsabilité comprend les paramètres propres aux GES auxquels il n'est pas possible d'apporter de modifications avant l'atteinte du kilométrage d'expiration des limites d'émission de GES de chaque système. Le propriétaire est responsable du maintien de la configuration d'origine de toutes les pièces matérielles reliées aux normes d'émissions de gaz à effet de serre (GES) et de leur fonctionnement adéquat pendant une durée de vie réglementaire utile complète correspondant à 435 000 milles (700 000 km) ou 10

ans dans le cas des véhicules de classe 8, à 185 000 milles (300 000 km) ou 10 ans dans le cas des véhicules de classes 5-7.

Pièces de rechange

PACCAR recommande que les pièces de rechange servant à l'entretien, à la réparation ou au remplacement des composants d'émission de gaz à effet de serre (GES) soient des pièces ou des ensembles neufs, sinon des pièces ou des ensembles d'origine remis à neuf et approuvés.

L'utilisation d'un moteur autre qu'un moteur d'origine ou de pièces de rechange qui ne sont pas équivalentes aux spécifications des pièces d'origine du motoriste PACCAR ou du fabricant d'équipement d'origine du véhicule en usine risque d'entraver le bon fonctionnement du moteur et du système de contrôle des émissions polluantes du véhicule ou leur utilisation efficace, puis de mettre en péril votre garantie au titre des émissions de gaz à effet de serre (GES). Les pièces d'origine du véhicule ou du moteur doivent en outre faire l'objet d'un remplacement par des pièces faites d'un matériau semblable et possédant une fonction conforme aux pièces du véhicule assemblées en usine. Le propriétaire peut choisir de faire réaliser les travaux d'entretien ou de réparation des composants antipollution dans un autre atelier, plutôt que chez un concessionnaire Peter-

biltKenworthPACCAR agréé, de même qu'il peut choisir d'utiliser des pièces ou des ensembles autres que des pièces neuves ou d'origine remises à neuf et approuvées aux fins d'entretien, de remplacement ou de réparation, de sorte qu'il se peut que les frais des travaux ou des pièces en question, ainsi que les éventuelles défectuosités qui en résultent ne soient pas intégralement couverts par la garantie si le fabricant détermine que la pièce de rechange n'est pas faite d'un matériau semblable ou ne possède pas une fonction conforme à la pièce d'origine du véhicule assemblée en usine.

Responsabilités de PACCAR

La garantie s'applique dès après la livraison du véhicule à l'acheteur ou au locataire initial. Les travaux de réparation et d'entretien effectués par un concessionnaire PACCAR agréé au moyen de pièces et d'ensembles neufs ou d'origine remis à neuf et approuvés utiliseront des pièces de rechange faisant l'objet d'une sélection et d'une installation conforme à la certification aux normes d'émission de gaz à effet de serre (GES). PACCAR s'engage aussi à réparer les pièces qu'elle juge défectueuses, pièces et main-d'œuvre à ses frais (y compris le diagnostic établissant qu'il y a eu défectuosité d'une pièce sous garantie).

Limitations de la garantie

Votre seul et unique recours contre PACCAR et le concessionnaire vendeur concernant l'achat et l'utilisation du présent véhicule se limite à la réparation des « défectuosités sous garantie » et au remplacement des pièces par des pièces de rechange faites d'un matériau semblable et possédant une fonction conforme aux spécifications de l'équipementier, sous réserve des limites maximales de durée, de kilométrage et d'heures d'utilisation de la garantie au titre des émissions de gaz à effet de serre (GES). Les limites maximales de durée, de kilométrage et d'heures d'utilisation de la garantie prennent effet à compter de la date de livraison du véhicule à l'acheteur ou au locataire initial. La durée, le kilométrage et les heures d'utilisation accumulés font l'objet d'un calcul lorsqu'on amène le véhicule aux fins de réparation des défectuosités sous garantie. PACCAR ne doit en aucun cas être tenue responsable des défectuosités ou des dommages résultant de ce qu'elle considère comme un usage abusif, de la négligence ou des cas de force majeure, y compris notamment les dommages causés par un accident; l'utilisation du véhicule sans lubrifiants ou liquides de refroidissement appropriés; le trop-plein de carburant; la vitesse excessive; le manque

d'entretien des systèmes de refroidissement, de graissage ou d'admission; les modes inappropriés d'entreposage, de démarrage, de réchauffement, de rodage ou d'arrêt; et les modifications non autorisées du véhicule ou de ses composants. De plus, PACCAR n'est pas responsable des dommages causés par toute marchandise, y compris, sans s'y limiter : les dommages causés par des produits chimiques corrosifs transportés directement par le véhicule ou les dommages résultant de la conduite du véhicule dans des environnements de travail particuliers. PACCAR n'est pas non plus responsable des pannes causées par l'utilisation inadéquate d'huile, de carburant ou de liquide d'échappement diesel, ou par la présence d'eau, d'impuretés ou d'autres contaminants dans le carburant, dans l'huile ou dans le liquide d'échappement diesel. La défaillance des pièces de rechange utilisées aux fins de réparation d'une anomalie hors garantie n'est pas couverte par la garantie. La présente garantie est nulle et non avenue si le véhicule fait l'objet d'une modification au moyen de pièces dont les matériaux et la fonction sont non conformes aux spécifications de fabrication en usine. Les modifications apportées aux paramètres informatiques du véhicule ou du moteur donnent lieu à l'annulation de la garantie au titre des

émissions de GES et risquent du même coup de rendre le véhicule non conforme à la réglementation en matière de GES de la Loi sur la pureté de l'air de l'Agence de protection de l'environnement (EPA) des États-Unis. Les modifications apportées aux paramètres propres aux émissions de GES avant l'atteinte du kilométrage d'expiration des limites d'émission de GES donnent lieu à l'annulation de la garantie au titre des émissions de GES et risquent du même coup de rendre le véhicule non conforme à la réglementation en matière de GES de la Loi sur la pureté de l'air de l'Agence de protection de l'environnement (EPA) des États-Unis. La présente garantie est nulle et non avenue si certains composants de réduction des émissions de GES ne font pas l'objet d'un entretien adéquat, de sorte qu'ils ne peuvent fonctionner à leurs pleines capacités de conception. PACCAR ne doit en aucun cas être tenue responsable des défauts résultant d'une réparation inadéquate ou de l'utilisation de pièces autres que des pièces d'origine approuvées. PACCAR ne doit pas non plus être tenue responsable du coût des matériaux et de la main-d'œuvre de remplacement des pièces et ensembles du système anti-pollution lors de l'entretien systématique du moteur, tel que mentionné dans les guides

d'utilisation PACCAR. LA PRÉSENTE GARANTIE ET LES GARANTIES COMMERCIALES EXPRESSES SONT LES SEULES GARANTIES FOURNIES PAR PACCAR À L'ÉGARD DE CE VÉHICULE. LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE AU TITRE DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES) EST LA SEULE GARANTIE FOURNIE PAR PACCAR ET LE CONCESSIONNAIRE VENDEUR. À L'EXCEPTION DE LA GARANTIE LIMITÉE CI-DESSUS, PACCAR ET LE CONCESSIONNAIRE VENDEUR N'OFFRENT AUCUNE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE. PACCAR ET LE CONCESSIONNAIRE VENDEUR REJETTENT EXPRESSÉMENT TOUTE GARANTIE QUANT À LA VALEUR MARCHANDE OU À L'APTITUDE À UN EMPLOI PARTICULIER. PACCAR ET LE CONCESSIONNAIRE VENDEUR NE DOIVENT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUS RESPONSABLES DES DOMMAGES INDIRECTS OU ACCESSOIRES, Y COMPRIS NOTAMMENT : LA PERTE DE REVENUS OU DE PROFITS; LE TEMPS D'INUTILISATION DU MOTEUR OU DU VÉHICULE; LES DOMMAGES À DES TIERS, Y COMPRIS LES DOMMAGES OU PERTES LIÉS À DES MOTEURS, DES VÉHICULES OU DES BIENS, DES

ACCESSOIRES, DES REMORQUES ET DES MARCHANDISES; LES PERTES OU DOMMAGES DE BIENS PERSONNELS; LES FRAIS DE COMMUNICATION; LES FRAIS D'HÉBERGEMENT OU DE REPAS; LES AMENDES, LES TAXES APPLICABLES, LES PERTES OU LES FRAIS COMMERCIAUX; LES FRAIS D'AVOCAT; ET LA RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

6 UNITÉ DE CONTRÔLE TÉLÉMATIQUE INFORMATIONS RELATIVES À LA FCC

Renseignements généraux

| Version | IC (ISDE) |
|--------------|-------------------|
| NA TCU2 IP30 | 2AUXS-TCU2NAIP30A |
| NA TCU2 IP67 | 2AUXS-TCU2NAIP67A |

REMARQUE

Cet appareil est conforme à la Section 15 des règlements de la FCC.

Son fonctionnement est assujéti aux deux conditions suivantes :

1. Il se peut que cet appareil ne provoque aucun brouillage nuisible.
2. Mais, il doit néanmoins pouvoir résister aux parasites, y compris au brouillage susceptible d'en perturber le fonctionnement.

i REMARQUE

L'équipement qui fait l'objet de changements ou de modifications qui ne sont pas expressément approuvés par la partie responsable en matière de conformité pourrait en interdire le droit de fonctionnement à l'utilisateur.

i REMARQUE

Cet équipement a été testé et déclaré conforme aux limites d'un appareil numérique de classe B, conformément à la Section 15 des règlements de la FCC. Ces limites sont conçues pour fournir une protection raisonnable contre les brouillages nuisibles dans une installation résidentielle. Cet équipement génère, utilise et peut émettre des fréquences radio et, s'il n'est pas

installé et utilisé conformément aux instructions, pourrait causer du brouillage nuisible pouvant affecter les communications radio. Cependant, rien ne garantit qu'une installation particulière ne produira pas de brouillage. Si cet équipement provoque un brouillage nuisible à la réception radio ou télévision, ce qui peut être déterminé en allumant et en éteignant l'équipement, l'utilisateur est encouragé à essayer de corriger le brouillage en prenant une ou plusieurs des mesures suivantes :

- Réorienter ou déplacer l'antenne de réception
- Augmenter la distance entre l'équipement et le récepteur
- Brancher l'équipement sur une prise de courant située sur un circuit différent de celui sur lequel le récepteur est branché
- Consultez le concessionnaire ou un technicien radio/TV expérimenté pour obtenir de l'aide

Informations sur l'exposition aux champs de radiofréquences :
Cet équipement respecte les limites d'exposition aux rayonnements définies par la FCC pour un environnement non contrôlé. Cet équipement doit être installé

et utilisé avec une distance minimale de 8 po (20 cm) entre le radiateur et votre corps. Cet émetteur ne doit pas être installé ou fonctionner en conjonction avec une autre antenne ou un autre émetteur.

Bandes de fréquences utilisées (+antenne)

Tableau 13: LTE

| Bande | MHz |
|---------------|-------|
| 7 | 2 600 |
| 12 (incl. 17) | 700 |
| 25 (incl. 2) | 1 900 |
| 26 (incl. 5) | 850 |
| 66 (incl. 4) | 1 700 |
| 71 | 600 |

Tableau 14: Fréquences Bluetooth™ et Wi-Fi

| | |
|---------------------------|-------------------|
| Bluetooth | 2 402 à 2 480 MHz |
| Bluetooth, faible énergie | 2 402 à 2 480 MHz |
| 802.11b | 2 412 à 2 742 MHz |
| 802,11g | 2 412 à 2 742 MHz |

Tableau 14: Fréquences Bluetooth™ et Wi-Fi

| | |
|----------|-------------------|
| 802.11n | 2 412 à 2 742 MHz |
| | 5 180 à 5 240 MHz |
| | 5 260 à 5 320 MHz |
| | 5 500 à 5 700 MHz |
| | 5 745 à 5 825 MHz |
| 802.11ac | 5 180 à 5 240 MHz |
| | 5 260 à 5 320 MHz |
| | 5 500 à 5 700 MHz |
| | 5 745 à 5 825 MHz |

Informations spécifiques au Canada

| Version | IC (ISDE) |
|--------------|------------------|
| NA TCU2 IP30 | 25847-TCU2NAIP30 |
| NA TCU2 IP67 | 25847-TCU2NAIP67 |

Contient l'ID IC (ISDE) : 4441A-UMCSTD31BPN



REMARQUE

Cet appareil contient un/des émetteur(s)/récepteur(s) exempté(s) de licence qui est/sont conforme(s)

au(x) CNR exempté(s) de licence d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada. Son fonctionnement est assujéti aux deux conditions suivantes :

- Il se peut que cet appareil ne provoque aucun brouillage nuisible
- Mais ce dernier doit néanmoins pouvoir résister aux interférences, y compris au brouillage susceptible d'en perturber le fonctionnement

fonctionnement

Informations sur l'exposition aux RF : Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements fixées par le Canada pour un environnement non contrôlé. Installez et utilisez cet équipement avec une distance minimale de 8 pouces (20 cm) entre le radiateur et votre corps.

Informations spécifiques au Mexique

Le fonctionnement de cet équipement est assujéti aux deux conditions suivantes :

- Il se peut que cet équipement ou appareil ne provoque aucun brouillage nuisible.
- Cet équipement ou appareil doit néanmoins pouvoir résister aux interférences, y compris au brouillage susceptible d'en perturber le

A

Accès à la cabine 11
Accessoires 123
 Compartiment supérieur droit 124
 Compartiment supérieur gauche des
 accessoires 124
Additifs pour le système de refroidisse-
ment 233
Admission d'air intérieur ou extérieur du
moteur 104
Admission d'air sous le capot 104
Affichage des notifications 77
Affichage numérique 75
Aide à la conduite 81
Air générique, accessoires 105
Ajout de liquide de refroidissement 237
Ajout de liquide de refroidissement dans le
système de refroidissement 237
Ajustement des rétroviseurs latéraux 115
Alarme de basse pression d'air 29
Alignement des essieux arrière 275
alternateur 251
Annulation du régulateur de vitesse auto-
matique 148
Antivol 76
Appels de phares pour avertir 87
Appels de phares pour dépasser 87
Appels de phares pour remercier 88
Après les 24 000 km (15 000 mi) initiaux ou
lors du premier entretien préventif 188
Assistance routière 29

Attelage de dépannage

 Meilleures pratiques 43
 Préparation des essieux 41
Attelage de remorquage 39
Autotest des dispositifs d'éclairage exté-
rieurs (ELST) 108
Avec option pour la conduite à droite en
position debout
 Mode de remplacement du filtre de cli-
matiseur 269
Avertissements actifs 77
Avertisseur pneumatique 53
Avertisseur sonore 53
Avertisseur sonore, avertissement du sys-
tème de post-traitement 178
Avis
 Qu'est-ce qu'une notification? 77

B

Batteries 247
Batteries, coupe-circuit basse tension
(LVD) 101
Batterie, survoltage 34
Blocage manuel du différentiel 42
Boîte de vitesses, haute température de
l'huile 74
Boîte de vitesses, vérification 74
Boîtier de filtre à air sous capot 256
Boue 44
Brides de ressort de la suspension,
classe 8 293

Bus CAN 246**C****Cabine**

 Abaissement 15
 Élévation 14
 Inclinaison 13
 Mode de verrouillage et de déver-
rouillage des portes 12
Calendrier d'entretien d'un véhicule neuf :
 50 à 100 premiers milles (80 à
 160 km) 183
 Les premiers 2 000 mi/3 218 km 183,
 184
Capacités de l'attelage de dépannage 43
Caractéristiques des liquides de refroidis-
sment et recommandations qui s'y rap-
portent 233
Ceinture de sécurité, boucler 74
Ceintures de sécurité 16
Chaînes 44
Chargement du véhicule 23
Châssis 262
Chauffe-moteur 129
Circuit de carburant 260
Circuit d'échappement 257
Clignotant 85
Clignotant, droit 75
Clignotant, gauche 75
Climatiseur 118, 121

Colmatage du filtre à carburant 72
Commande de coulissement de la sellette d'attelage 104
Commande de lacet 156
Commande prioritaire du ventilateur du moteur 102
Commandes de rétroviseurs 115
Commandes des rétroviseurs montés sur les portes 115
Commandes montées au volant 53
Comment faire glisser la sellette 176
Comment laver l'extérieur du véhicule 231
Comment remplir le réservoir de liquide lave-glace 242
Comment saisir le code d'accès 76
Comment utiliser une ceinture de sécurité 19
Comment vérifier si le système d'air comprimé présente des fuites 223
Comment verrouiller le pivot d'attelage 173
Commutateur d'allumage (secondaire) 106
Commutateur Deep Snow and Mud 157
Commutateur de fonction ABS hors route (en option) 157
Commutateur de rétroviseur 115
Commutateurs sur tableau de bord 91
Condenseur au plafond 112
Configuration certifiée pour les gaz à effet de serre 305
Configuration personnalisée 80
Conseils et techniques de conduite 135
Y53-6099-1F1 (10/2025)

Consignes générales de sécurité 7
Conteneur à jauge dynamique 78
Contrôle de la stabilité (en option) 65
Coupe-circuit basse-tension (LVD) (en option) 243
Couple de l'écrou à créneaux de la biellette de direction 287
Couple de serrage des colliers de flexibles et des tuyaux 292
Course prescrite des régleurs de jeu automatiques 228

D

Débattement de la pédale 285
Défaillance de la caméra ADAS 64
Défaillance du système d'alerte de sortie de voie 73
Démarrage par survoltage 34
Dépose des batteries 249
Désactivation de l'alerte de sortie de voie (LDW) 106
Desserrage du frein de travail 163
Dessiccateur d'air Bendix® de série AD-HF 221
Différentiel, blocage du différentiel inter-ponts 68
Dimensions 279
Direction 276
distribution du boîtier de fusibles 245
Données de dégagement de la suspension pneumatique 171

Dysfonctionnement du système de freinage 67

E

Échappement 178
Éclairage 141
Éclairage extérieur clignotant 87
Écran d'accueil 75
Écran des rapports de la boîte de vitesses 150
Écrans d'alertes d'anticipation de collision 149
Efficacité et limitations 158
Embrayage 285
Émissions 178
Entretien de la cabine 228
Entretien des écrans du tableau de bord 232
Entretien du dessiccateur d'air 220
Entretien du moteur 251
Entretien du système de chauffage et de climatisation 266
Entretien du système de refroidissement 233
Entretien mensuel de la sellette 263
Entretien semestriel de la sellette d'attelage 264
Essai avant départ avec mode neutre (Neutral-Off) désactivé 162
Essai de fonctionnement des circuits pneumatiques doubles 219

Essieu

Auxiliaire 166

Blocage du différentiel 163

Deux vitesses 164

Double gamme 164

Essieux poussés ou traînés 166

Essieu arrière double gamme (à deux vitesses) 164

Essieu, avant moteur 65

Essieu, blocage du différentiel – Tri-drive 100

Essieu et suspension arrière 272

Essieu et suspension avant 264

Essieu moteur (Dana) 275

Essieu moteur – Filtre de lubrification (SISU) 275

Essieu moteur Meritor 275

Essieu moteur – Reniflard et freins SISU 275

Essuie-glace 88

Essuie-glaces avant 85

Essuie-glaces/lave-glace de pare-brise 242

Étiquette d'identification du boîtier de fusibles 245

Étiquettes d'identification du véhicule 300

Exemple de contrôle en lacet 157

Exemple de stabilité antiroulis 156

F

Faire l'appoint d'huile moteur 253

Feux de route 86

318

Comment les allumer 86

Filtre à air du moteur 256

Filtre à liquide de direction assistée 277

Filtre, liquide de direction assistée 277

Filtres à air 257

Fluide d'échappement diesel (AdBlue) – Moteurs diesel seulement 57

Fonction de point mort automatique (Auto-neutre) — Essai avant départ dans un poste de conduite simple 162

Fonction de point mort automatique (Auto-neutre) – Poste de conduite double – Essai avant départ 162

Frein à main de remorque 101

Frein de stationnement 67

Frein de travail 162

Frein moteur

Boîte de vitesses PACCAR 146

Contrôle de boîte de vitesses monté sur la colonne de direction 146

Freins, ABS hors route 101

Freins pneumatiques à disque 226

Freins, système antiblocage 66

Frein, stationnement

Relache manuelle 37

Fusible

Emplacement 35

Inspection et remplacement 32

G

Garantie antipollution expresse limitée du véhicule 308

Glace 44

Gonflage des pneus 279

Goupille de remorquage 39

Groupe d'instruments 49, 54

I

Illustrations 7

Indicateur de température de l'huile de transmission 150

Indicateurs

Niveau de carburant 55

Optionnel 58

Pression d'air du véhicule 57

Pression d'huile moteur 54, 71

Tachymètre 54, 55

Température du liquide de refroidissement 54

Indicateurs numériques 55

Information sur le trajet 81

Insonorisation et système antipollution 270

Inspection avant le trajet 21

Inspection de l'essieu moteur (SISU) 275

Inspection des composants antipollution et insonorisants 271

Inspection des freins à tambour 227

Inspection du jeu fonctionnel des étriers de freins à disque 226

Inspection du liquide de direction assistée 217

Inspection visuelle en se rapprochant du véhicule 23

Installation des batteries 249
 Installation électrique 242
 Interrupteur du contrôle de menu 111
 Intervalles spécifiques aux composants 191

K

Komfort Latch 21

L

Lave-glace 89
 Liquide de direction assistée 277
 Liquide de refroidissement
 Comment ajouter 237
 Niveau 237
 Où l'ajouter 236
 Lubrifiant pour essieux Meritor 275
 Lubrifiants 215
 Lubrification de boîte de vitesses Fuller 284
 Lubrification de boîtier de direction – Déclassé 294
 Lubrification de la boîte de vitesse Allison 284
 Lubrification de l'essieu arrière 274
 Lubrification des essieux Eaton/Dana 275

M

Maintenir la performance des phares 258
 Manomètres et fuites d'air 222
 Manuels d'entretien 11

Y53-6099-1F1 (10/2025)

Marche à suivre avant le démarrage du véhicule 21
 Menu 82
 Messages et notes de sécurité 6
 Mode de prise de force 81
 Mode de remorquage d'un véhicule
 Anneaux de 35
 Mode de remplacement du filtre de climatiseur 269
 Avec option pour la conduite à droite en position debout 269
 Mode d'inspection des plaquettes de freins à disque 226
 Mode d'utilisation d'un attelage de dépannage 40
 Modification du système électrique 246
 Moteur, bas niveau du liquide de refroidissement 71
 Moteur, coupure d'air en cas d'emballement 71
 Moteur, réglage-reprise du régulateur automatique de vitesse 103
 Moteur, vérification du moteur 70, 102

N

Nettoyage des écrans 232
 Nettoyage des écrans ACL 232
 Niveau d'huile 216
 Nomenclature finale du châssis 11
 Normes des batteries de démarrage 249
 Normes de serrage des boulons de l'arbre de direction 278

Normes de serrage des écrous de roue 295
 Normes de serrage des organes d'assemblage du cadre de châssis 287
 Notification du régulateur de vitesse et d'espacement (en option) 76

O

Obstruction du filtre à air 70

P

Pédale d'embrayage 285
 Personnalisation de la vue des indicateurs (en option) 80
 Phare 85
 Phares clignotants, avertissement du système de post-traitement 178
 Phares, feux de route 73
 Pneus certifiés conformes aux normes d'émission de gaz à effet de serre (GES) 282
 Pose de la courroie du moteur 254
 Post-trajet 85
 Pour régler les rétroviseurs 115
 Premier jour 183
 Premiers 4 800 à 8 000 km/3 000 à 5 000 mi 184
 Préparation des essieux aux fins de remorquage 41
 Prise de force (PTO) 144
 Procédures d'arrêt 139

Programme d'entretien 185
 Programme de stabilité antiroulis 156

Q

Qu'est-ce que le post-traitement des moteurs? 146

R

Radio stéréo 124
 Recharge lente des batteries 250
 Réchauffement du moteur 132
 Réglage du frein de travail 163
 Réglages 16, 83
 à suspension pneumatique (en option) 16
 Régleur de jeu automatique 227
 Régulateur de vitesse
 Commutateurs sur tableau de bord 147
 Modification de la vitesse de croisière programmée 148
 Réglage de la vitesse 147
 Système de chauffage et de ventilation 147
 Régulateur de vitesse et d'espacement 148
 Relâchement du pivot d'attelage à distance (en option) 174
 Relâchement manuel du pivot d'attelage 175
 Remise en service après remorquage 44
 Remorquage du véhicule 45

Remplacement du filtre à air de recirculation 270
 Remplacement du filtre à carburant primaire 261
 Remplissage du liquide de refroidissement 236
 Renseignements sur le camion 84
 Réparations 10
 Report de charge 64, 111
 Réservoir de carburant 262
 Réservoir d'équilibre du liquide de refroidissement 236, 237
 Réservoirs d'air 221
 Respect des alertes à distance 149
 Roues 282

S

Sable 44
 Sangles d'attache 20
 S'applique à 5
 Sellette d'attelage à réglage pneumatique 176
 Sellette d'attelage coulissante 264
 Spécifications des ampoules d'éclairage 294
 Stabilité en lacet 156
 Stationnement de longue durée 139
 Support de moteur 258
 Surchauffe du moteur 30
 Surchauffe du système de refroidissement 30

Suspension arrière
 Abaissement 117
 Contrôles 116
 Élévation 118
 Indications des DEL 117
 Résumé de l'opération 117
 Symbole de l'admission d'air sous le capot 104
 Système antipollution, témoin de défaillance 69
 Système antipollution, température élevée du système d'échappement 69
 Système d'admission d'air 255
 Système d'air 217
 Cartouche de dessiccateur d'air à coalesceur d'huile 221
 Compresseur d'air 224
 Système de freinage 225
 Système de freinage antiblocage 66
 Système de freinage antiblocage (ABS) 155
 Système de freinage antiblocage (ABS) évolué avec commande de stabilité 155
 Système de post-traitement du moteur 178
 Système de report de charge automatique (ATC) 154, 157
 système de surveillance de la pression des pneus (TPM) 74
 Système d'insonorisation – Journal d'entretien 291
 Systèmes avancés d'assistance à la conduite 81

Systèmes de retenue de sécurité – Inspection 239

T

Tableau des caractéristiques de lubrification 289

Témoin d'anomalie 73

Témoin de basse pression d'huile 30

Témoin de fluide d'échappement diesel (DEF) 67

Témoins et voyants d'avertissement 59

Témoins, phares clignotants, avertissement du système de post-traitement 178

Température de l'essieu moteur 65

Température de l'huile moteur 71

Tester les feux extérieurs 108

Tous les 24 000 km/15 000 mi/mois 193

Tous les 30 000 mi /48 000 km 199

Tous les 40 000 km/25 000 mi/6 mois 198

Tous les 96 000 km/60 000 mi/6 mois 202

Tous les 192 000 km/120 000 mi/Tous les ans 209

Tous les 240 000 mi /384 000 km 213

Tous les

300 000 mi/480 000 km/6750 heures/3 ans 213

Tous les

750 000 mi /1 200 000 km/24 000 heures/8 ans 214

Tous les 800 000 km/500 000 mi/5 ans 214

Transmission

Entretien 284

Tringlerie d'embrayage 285

Turbocompresseur 256

U

Unité de contrôle télématique Informations relatives à la FCC 312

Unités de pression 57

Utilisation du climatiseur manuel de la cabine 123

Utilisation du présent manuel 5

V

Valeur de couple – fixations de suspension arrière à ressort à lames 286

Valeurs du couple de serrage des attaches Air-Trac 287

Véhicule coincé 44

Ventilateur du moteur 254

Vérification des ampoules 58

Vérification des systèmes 26

Vérifications hebdomadaires 25

Vérifications quotidiennes 24

Vérifiez le niveau d'huile moteur 252

Vidange du filtre à carburant primaire 261

Vidanges d'huile de l'essieu moteur (SISU) 275

Voyant Rappel d'attente avant démarrage du moteur 72

Voyants d'avertissement

Arrêt moteur 30, 72

Filtre à particules diesel (DPF) 68

Vues 78

Vues de la jauge 79

PETERBILT MOTORS COMPANY

A PACCAR Company
P.O. Box 90208
Denton, Texas 76202

LAISSEZ LE MANUEL DANS LE VÉHICULE.
AVANT DE CONDUIRE LE VÉHICULE, ÉTUDIEZ
ATTENTIVEMENT LE MANUEL.
LISEZ ET ASSUREZ-VOUS DE COMPRENDRE TOUS LES
AVERTISSEMENTS, MISES EN GARDE ET NOTICES.

VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE ? APPELEZ-NOUS
24 HEURES PAR JOUR.

1.800.4.PETERBILT



BALAYEZ CE CODE À BARRES
AFIN D'ACCÉDER EN LIGNE
À RESSOURCES POUR
LE CHAUFFEUR.



peterbilt.com/ressources-chauffeur

Y53-6099-1F1

Printed in the U.S.A. 05/24